SÉRIE 95

LES CHANGEMENTS

VOIR PAGE **40**
de La Terre
de chez nous

case

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Vol. 62, nº 1 — Longueuil, semaine du 14 au 21 février 1991 DEUX CAHIERS — 40 PAGES Port payé à Montréal

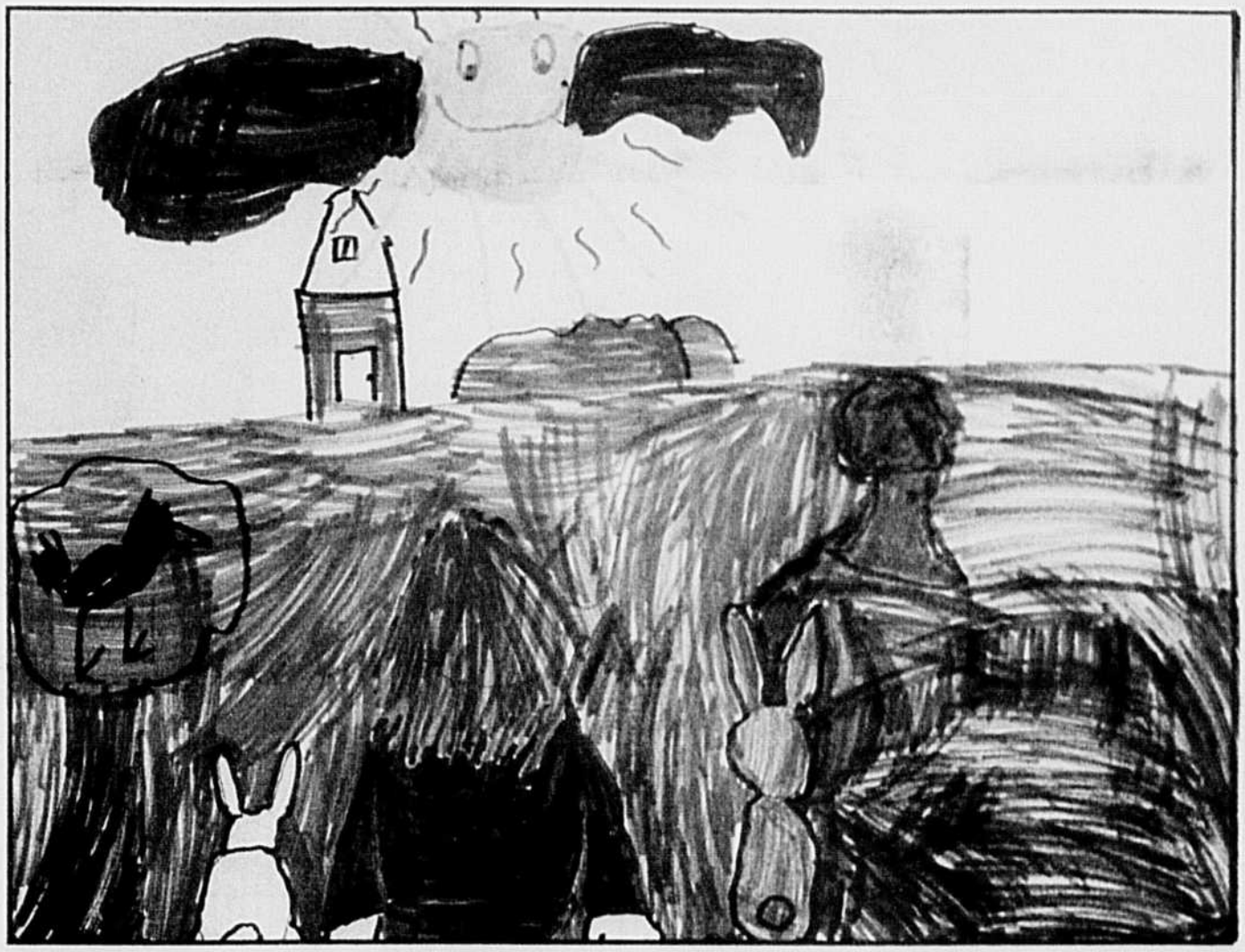
La Terre de chez nous en danger !

André Belzile

Si vous pensez que le climat économique est difficile pour tout le monde, y compris pour votre journal, vous avez raison. Mais en plus, une grosse tuile en provenance du gouvernement fédéral risque de tomber sur la tête des administrateurs de *LA TERRE DE CHEZ NOUS*: une hausse des tarifs postaux de 100 % à 700 %. Pour mettre les choses en perspectives, une hausse de 100 % anéantit complètement le profit que *LA TERRE* a fait l'an dernier. Alors imaginez les résultats d'une hausse de 700 % !

À la Société canadienne des postes à Montréal, le service des ventes confirme que certaines publications subiront des hausses de tarifs variant de 100 % à 700 %. Jusqu'à maintenant, les journaux comme *LA TERRE* bénéficiaient d'un tarif postal préférentiel. Mais le ministère des Communications annonçait le 27 juin dernier la façon dont la subvention d'aide à la distribution des publications serait graduellement diminuée. De près de 175 millions de dollars, la subvention passerait à 85 millions en 1994. Il semble que les journaux livrés par la poste aux abonnés seront particulièrement touchés cette année.

Cette diminution de la subvention oblige maintenant la Société canadienne des postes à transmettre à ses clients le montant pour couvrir ses coûts. D'où la hausse qui deviendra effective à compter du 1er mars. Pour l'instant, au service des ventes à Montréal, on n'a pas reçu les données pour calculer effectivement les nouveaux tarifs de *LA TERRE*. Cette information devrait parvenir du siège social de la Société à Ottawa d'ici la fin de la semaine.



Laurence Benoît-Bousquet **Dessin gagnant du concours «Dessine-moi ta campagne».**

PROTECTION DES COURS D'EAU EN MILIEU AGRICOLE

L'UPA dit oui... et non



Jean-Yves Couillard
2e vice-président de l'UPA

Jean-Charles Gagné

« L'approche globale contenue dans le rapport préliminaire du groupe de travail MAPA-MENVIQ sur la politique de protection des cours d'eau en milieu agricole est très encourageante estime M. Jean-Yves Couillard, deuxième vice-président de l'UPA. Les moyens proposés pour l'atteindre sont toutefois moins appropriés dans certains cas. On ne peut en effet accepter qu'une amélioration de la situation du point de vue environnemental soit réalisée au détriment de politiques déjà en place. » M. Couillard a confié ses toutes premières réactions lors d'une brève entrevue, le 25 janvier 1991, à Longueuil.

Une dimension du plan intégré de conservation des ressources eau et sol, pierre angulire de la politique de protection des cours d'eau en milieu agricole, ferait particulièrement problème. Exiger de la Régie des assurances agricoles du Québec (RAAQ) qu'elle incite financièrement les producteurs agricoles à adopter et à réaliser un plan de conservation des ressources apparait aux yeux de M. Couillard comme un détournement de leurs fins de politiques existantes. « La RAAQ est le résultat d'un contrat social qui reconnait aux producteurs agricoles le droit à une vie décente en limitant les dégâts redevables aux fluctuations des marchés. L'importance de l'environnement ne justifie pas qu'on porte atteinte ou qu'on utilise à d'autres fins un régime voué à la protection de la sécurité du revenu des agriculteurs », soutient M. Couillard.

Comme objectif à atteindre, l'épandage des déjections animales uniquement pendant la saison de végétation, lorsque les plantes sont en mesure d'utiliser les éléments fertilisants apportés, rejoint la vision de M. Couillard. Il privilégie cependant d'autres solutions qu'une modifiction au Réglement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale pour contourner les difficultés rattachées au climat, à l'entreposage et au type de cultures.

A propos de la bande riveraine, M. Couillard rappelle que la résolution adoptée lors du dernier congrès général de l'UPA stipule que « la protection des bandes riveraines s'applique sur une largeur maximale d'un mètre seulement ». Ce qui apparait difficilement conciliable avec la proposition du groupe de travail MAPA-MENVIQ d'implanter une bande riveraine de trois mètres de la ligne naturelle des hautes eaux dont un mètre au minimum sur le haut du talus.

En conclusion de cette première et brève réaction de l'UPA aux propositions du groupe de travail MAPA-MENVIQ, M. Couillard a indiqué qu'il fallait se donner du temps et des moyens, notamment au plan de la recherche, pour atteindre les objectifs visés. Ce dernier a tenu à terminer sur une note positive en soulignant les éléments encourageants suivants: la promotion du compostage débute, des efforts significatifs sont entrepris relativement à la gestion des surplus de fumiers grâce au transfert au MAPA de fonds du Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF), le rapport du comité sur la stratégie phytosanitaire devrait proposer sous peu des moyens pour réduire de 50 % le volume de pesticides utilisés, etc.

Une importante rencontre entre des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement du Québec et ceux du comité de l'environnement de l'UPA se tiendra les 19 et 20 février 1991 pour analyser en profondeur le rapport du groupe de travail sur la protection des cours d'eau en milieu agricole.

États généraux

On en a parlé dans les journaux, à la radio et à la télévision, mais pour nos lecteurs qui n'étaient pas présents à cet événement historique, *La Terre* présente cette semaine un cahier spécial de quatre pages sur les États généraux du monde rural. On pourra lire la déclaration officielle du monde rural et sentir le pouls de l'événement à travers les commentaires de ceux et celles qui y ont assisté.

pp. 11-12-13-14

Yvon Picotte entrevu

Le nouveau ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est un personnage controversé. Partout où il est passé, il a laissé des traces profondes. Comment perçoit-il l'avenir de l'agriculture? Pourquoi a-t-il exigé de diriger aussi le ministère du Développement régional? Quels sont ses projets? Louise Saint-Pierre l'a rencontré dans son bureau à Québec lors d'une entrevue exclusive à *La Terre*.

p. 9

Coupure de un milliard!

Décidément, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. À peine les États généraux du monde rural se terminaient-ils que le Conseil du Trésor suggérait une coupure de un milliard de dollars au budget de l'assainissement des eaux. Plus de 300 petites municipalités, certaines rurales, seraient touchées.

p. 2

Informations techniques

On trouvera cette semaine dans nos pages le plus récent numéro du magazine **Bovins du Québec** et la semaine prochaine *La Terre* vous propose un dossier technique à deux volets : les érables et les abeilles. On y abordera entre autres les questions du dépérissement, de la recherche dans le domaine acéricole et de la pollinisation des cultures par les abeilles.

Actualité.....2-3-7-8-10
Classées.....15 à 19
Courrier de Marie-Josée.....36
Opinion rurale.....5-6
Situation dans les productions.....21

« La puissance de l'UPA... le développement des régions »

— Jean-Marie Couët

Louise St-Pierre

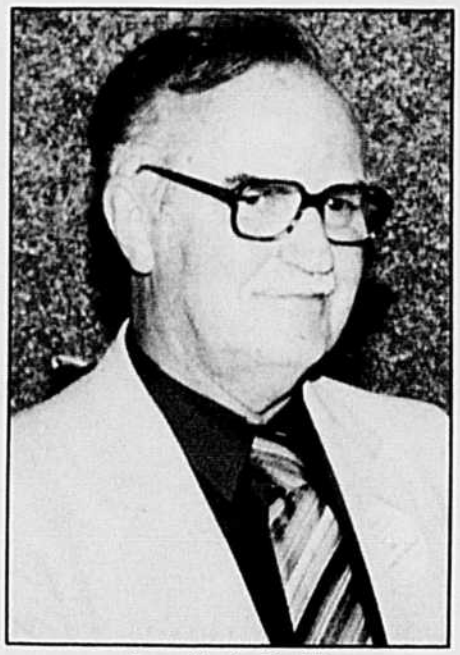
Les États généraux du monde rural auront permis à Jean-Marie Couët de constater à nouveau la force de l'Union des producteurs agricoles et de se réjouir de la profonde préoccupation de cet organisme pour l'avenir du monde rural. Ce sage personnage qui fut longtemps directeur régional de la Fédération de l'UPA du Saguenay/Lac-St-Jean était de cette rencontre. Discret au niveau provincial, mais encore très actif dans sa région, Jean-Marie Couët ne cache pas que cet événement majeur l'a beaucoup impressionné.

« L'Union des producteurs agriçoles est à l'origine de la tenue de ces États généraux. Je crois qu'il lui fallait toute une crédibilité pour attirer une trentaine de grands organismes et les amener ensuite à s'engager dans le nouveau projet de société souhaité par le monde rural. La « Déclaration des États généraux du monde rural » entérinée à l'unanimité par les représentants de ces organismes et tous les engagements pris lors de la séance de clôture doivent descendre dans chacune des régions. Elles sont pesantes de responsabilité; tous doivent les entendre », de croire M. Couet qui profite de l'occasion pour dire comment il a été déçu de constater que le seul journal quotidien de sa région n'a pas cru bon de couvrir un événement majeur comme les États généraux. Tous les grands médias d'information étaient de la rencontre. Il croit donc que les dirigeants de l'Union savent très bien manipuler les techniques de communication.

Un pouvoir certain

Selon Jean-Marie Couët, l'Union des producteurs agricoles est une grande puissance. Il croit même qu'elle a vraiment le pouvoir de permettre le développement des régions. « Cette force lui vient surtout de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. Elle lui permet, entre autres, de trouver l'argent nécessaire pour la recherche, de favoriser ou non le développement d'une production, de protéger les producteurs contre la gourmandise des industriels. »

Pour bien faire comprendre son propos, il rappelle comment la précédente « Convention de mise en marché du lait » a fait sortir le lait de sa région pendant quelques années. Une situation qui a grandement affecté la coopérative Nutrinor et entraîné quelques pertes d'emplois. Cette même convention a eu d'aussi mauvaises conséquences dans la région du Bas-St-Laurent, souligne-t-il. La convention signée en septembre dernier a cependant permis de stopper ces sorties de lait. Ce qui fait dire à M. Couet qu'à certains niveaux l'Union a un gros virage à faire pour que l'agriculture demeure dans toutes les régions du Québec.



Jean-Marie Couët

Jean-Marie Couët espère par ailleurs que les États généraux du monde rural auront permis à tous les intervenants de bien comprendre qu'il est essentiel que les régions aient plus de pouvoir de décision.

Sa grande déception : la faible participation des jeunes à cet événement. Étant les premiers concernés par tous projets d'avenir, explique-t-il, les jeunes auraient dû être plus nombreux.

Et il a particulièrement apprécié la complicité de l'Union des producteurs agricoles et de l'Union des artistes lors de la soirée d'ouverture des États généraux. À son avis, l'économique et le culturel sont des valeurs qui vont de pair. On en a eu la preuve se soir-là !

Stabilisation fédérale dans le soja

Les producteurs de soja auront droit à un paiement d'appoint de 16,35 $ la tonne dans le cadre de la loi sur la stabilisation des prix agricoles (campagne 1989-90). Il n'y aura aucun paiement qui sera versé pour les récoltes de 1989 de blé d'hiver, de blé de printemps, de maïs-grain, d'avoine et d'orge dans les régions non assujetties à la Commission canadienne du blé étant donné que le prix du marché de ces céréales a dépassé le prix de soutien prévu par la Loi.

Dans le cas du soja, le prix moyen du marché a été établi à 243,24 $ la tonne, alors que le prix de soutien prévu était de 259,59 $. La somme totale des paiements de stabilisation accordée aux producteurs de l'Est est de l'ordre de 19 millions. La quasi-totalité de cette somme sera accordée aux producteurs de soja; les producteurs de colza recevront également une légère compensation.

I. P.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

14 février, 10 h 00, conférence « Coopération et développement forestier au Québec » organisée par le Centre de foresterie des Laurentides, 1055, rue du PEPS, **Ste-Foy**.

16 février, colloque du Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent, Université du Québec, **Rimouski**.

18 février, 13 h 30, assemblée annuelle du Syndicat des producteurs de pommes de la région de Québec, Salle municipale, **Ste-Famille (Île-d'Orléans)**.

19 février, 19 h 30, assemblée annuelle du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Québec et de la Beauce, aux bureaux des Fédérations de l'UPA, **Québec**.

27 février, 19 h 00 à 22 h 00, cours « Comment réaliser un plan d'aménagement paysager harmonieux » organisé par le Mouvement pour l'agriculture biologique, Regroupement Loisirs Québec, 4545, av. Pierre-de-Coubertin (Stade olympique), **Montréal** (inf. (514) 521-4322).

1er mars, assemblée annuelle de l'Association Ayrshire du Canada, au motel Rond-Point, **Lévis**.

2 mars, 9 h 30 à 16 h 30, cours « La taille des pommiers et autres arbres fruitiers » organisé par le Mouvement pour l'agriculture biologique, au Verger Jean-Louis Marchand, **Mont-St-Hilaire** (inf. (514) 521-4322).

L'APRÈS-ÉTATS GÉNÉRAUX S'ANNONCE DIFFICILE

Coupure de 815 millions en assainissement des eaux

Isabelle Paradis

Pendant qu'aux États généraux du monde rural, on rappelait qu'un des moyens de stopper le dépeuplement des campagnes était d'y maintenir les services, le gouvernement du Québec s'apprête à retirer plus de 815 millions de dollars du Programme d'assainissement des eaux des petits municipalités, en vertu d'un moratoire proposé par le Conseil des ministres.

On estime que plus de 300 municipalités seront affectées par cette coupure vivement critiquée par divers organismes. Pour le président de l'Union des municipalités régionales de comté, M. Roger Nicolet, cette recommandation est totalement irrecevable. Il regrette qu'on abandonne à leur sort les petites municipalités de secteurs périphériques au moment même où le gouvernement annonce un programme de relance économique de 500 millions. Le gouvernement, signale M. Nicolet, avait prévu dès le départ procéder par bassins versants. Il était normal que ça coûterait plus cher dans la tête des bassins. Qu'il termine donc le travail, par équité pour les autres municipalités qui ont dépensé pour assainir les cours d'eau et qui ne veulent pas être polluées par les autres.

Selon le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Ralph Mercier, le gouvernement du Québec vient ainsi de désavouer son engagement envers la population. Au cabinet du Ministre de l'Environnement, il est évident que si la recommandation du Trésor est acceptée, les petites municipalités seraient pénalisées. On garde espoir qu'il y aura au moins réaffectation des sommes.

L'Association des ingénieurs du gouvernement se dit par ailleurs très inquiète de cette recommandation du Conseil du Trésor. Elle propose plutôt une série de mesures permettant de tenir compte du resserrement budgétaire.

L'Association québécoise des techniques de l'eau estime que ce moratoire crée une énorme iniquité entre les municipalités du Québec au détriment des plus petites. Elle estime qu'on contribue ainsi à créer des citoyens de deuxième classe. L'Association déplore en outre les effets néfastes de ce moratoire sur l'environnement puisqu'il n'y aura plus que 40 % des eaux usées de la province qui seront traitées.

Une autre répartition

Le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, soutient que ce milliard récupéré n'est pas une « coupure, mais une demande de la population qu'on ne peut pas rencontrer ». Il affirme que cet argent pourrait servir à des « interventions davantage bénéfiques à l'environnement », telles que la lutte aux rejets industriels, à la pollution agricole et à la décontamination des sites d'entreposage de pneus usés.

Le crtique de l'opposition en matière d'environnement, M. Denis Lazure, ne croit pas beaucoup à l'intention du ministre Johnson de mieux répartir les investissements et affirme que le gouvernement fait preuve d'une incohérence inquiétante.

SIROP D'ÉRABLE EN VRAC

Il y aura arbitrage en mars

Jean-Charles Gagné

« Il n'est pas raisonnable de penser qu'il soit possible d'en arriver à la signature d'une convention de mise en marché du sirop d'érable en vrac qui satisfasse l'ensemble de l'industrie par voie de négociation. » Voilà en substance la conclusion à laquelle en arrive M. Christian Daneau, le conciliateur nommé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (la « Régie ») pour conférer avec les parties en vue d'en arriver à une entente. Ce constat d'échec a été soumis à la « Régie » le 2 février 1991 et acheminé à toutes les parties le 4 février 1991. À la demande de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), le différend sera donc arbitré par la « Régie » au début de mars 1991.

Selon M. Daneau, la quasi-totalité des acheteurs ont été rencontrés dans le cadre du processus de conciliation. Ni le projet de convention déposé par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, ni les autres hypothèses de règlement envisagées avec les acheteurs n'ont réussi à dégager une majorité suffisante pour aboutir à une signature de convention à l'étape de la conciliation. La « Régie » convoquera bientôt les parties (la Fédération et les acheteurs) pour qu'elles fassent valoir leur point de vue. Par la suite, la « Régie » émettra une ordonnance qui décrétera les conditions de mise en marché du sirop d'érable en vrac. Les sentences arbitrales sont exécutoires.

Éléments de la convention projetée

Le projet de convention déposé par la Fédération prévoit les modalités relatives au contrôle des barils, au ramassage du sirop, à l'inspection et au classement, à l'établissement des prix, au paiement et à la gestion des stocks en inventaire. Entre autres éléments, la convention projetée prévoyait que l'attribution, la répartition et la distribution des barils aux producteurs et aux acheteurs se feraient sous l'entière responsabilité de la Fédération de même que le ramassage (réalisé entre le 15 mars et le 20 mai 1991) et la réception du sirop des producteurs. La Fédération proposait aux acheteurs de se porter acquéreur au 1er avril 1991 d'une certaine quantité de sirop déjà établie lors de la signature de la convention. Les prix du sirop seraient établis par un Comité de fixation des prix sur la base d'un sirop de 49 % de transmission de lumière (fixé à 1,81 $/livre) et varieraient en fonction de chaque écart de trois degrés en plus ou en moins de transmission de lumière. Après le 1er juin 1991, les prix devraient intégrer les intérêts que la Fédération paiera à ses banquiers. Le sirop d'érable pur à 100 % dont les méthodes de production sont certifiées biologiques bénéficierait d'une majoration de 20 % des prix établis. Les parties signataires s'engageaient à appliquer le principe « premier entré, premier sorti » afin d'écouler les surplus en inventaire des différentes catégories de sirop des récoltes 1988, 1989 et 1990 avant d'acheter le sirop de la récolte 1991.

Deux commentaires

M. Daneau, le conciliateur de la Régie, précise que les résistances des acheteurs ne s'exerçaient pas toutes sur les mêmes éléments. Interrogé le 6 février 19891 quant à la position de la coopérative « Les producteurs de sucre d'érable du Québec, » le directeur général, M. Gaston Rioux, a indiqué que l'organisme qu'il dirige était favorable à la signature d'une convention dont l'esprit s'apparentait à celle de 1990, mais adaptée à la réalité de 1991. Une convention véritablement engageante pour les acheteurs et les producteurs pour ne pas connaître les passe-droit enregistrés lors de la récolte 1990. Une convention qui reconnaît la spécificité de l'organisme de producteurs acéricoles que constitue la « Coopérative. »

Des propos tenus par M. Guy Bolduc, de l'Association des acheteurs/emballeurs/transformateurs du Québec, il ressort que les montants relatifs à la gestion des surplus de même qu'au ramassage et à l'entreposage du sirop sont trop élevés, que la location des barils à la Fédération, le 1,81 $/livre pour du sirop de classe B, constituait des irritants ayant conduit à rejeter la convention projetée.

Négociations Banque/Fédération

Malgré la pétition adressée à la Banque de sirop d'érable par 94 de ses actionnaires, l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle de cet organisme n'a toujours pas fait l'objet d'un envoi. Des délais indus pour obtenir certaines pièces justificatives ont jusqu'à maintenant empêché la BSE de faire dresser définitivement ses états financiers. Néanmoins, ces états financiers seront incessamment complétés par la firme de vérificateurs comptables retenue et présentés aux administrateurs dans la semaine du 11 février 1991 informe M. Bernard Côté, directeur général de la BSE. Ils seront ensuite acheminés aux actionnaires. Par ailleurs, la Banque a accepté de vendre à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) les 377 000 livres de la récolte 1988 moyennant l'obtention des prix prévus à la convention 1990. Les négociations se poursuivent pour déterminer les modalités de disposition du déficit d'environ 100 000 dollars de la BSE.

J.-C. G.

Ottawa s'attaque aux matières grasses: le lait au banc des accusés

Réjean Paulin

OTTAWA — L'industrie laitière craint que le prochain guide alimentaire publié par Ottawa incite les consommateurs à se détourner des produits laitiers. Dans l'ébauche de son nouveau guide alimentaire, Santé et Bien-être social Canada recommande aux Canadiens de réduire leur consommation de gras en buvant moins de lait et en mangeant moins de beurre et de fromage.

Ce guide, qui est distribué dans les écoles, les hôpitaux, les restaurants et au public en général, influence considérablement les habitudes de consommation. C'est pourquoi, selon Jean Vignault, directeur du service de l'information à la Fédération des producteurs de lait du Québec, Ottawa devrait « faire preuve de prudence dans l'élaboration de ces critères », faisant ainsi écho aux protestations exprimées par le Bureau laitier du Canada et de l'Office de mise en marché du lait de l'Ontario.

Pourtant destinée à assainir le régime alimentaire des Canadiens, cette recommandation semble tout à fait farfelue à Suzanne Rigaud diététiste à la Fédération des producteurs de lait du Québec. « En limitant à 30 % l'apport d'énergie provenant des gras saturés » (lait, beurre, fromage), dit-elle, « c'est une diète que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social recommande à la population! »

« Ce n'est tout simplement pas réaliste » ajoute-t-elle, s'appuyant de l'exemple du menu conseillé. Pour respecter ce nouveau critère diététique, Santé et Bien-être social met des confitures et des colas au menu, des aliments beaucoup plus nuisibles que les produits laitiers à son avis. «On devrait d'abord s'attaquer aux frites, desserts, sauces qui sont gras sans être nutritifs. »

Par conséquent, madame Rigaud craint que les produits laitiers finissent par tomber sous un vent de panique. « Les ventes vont baisser à cause de la peur du cholestérol » dit-elle en ajoutant que cette peur va servir aux compagnies pharmaceutiques qui font une fortune en vendant des médicaments qui abaissent le taux de cholestérol.

Quant à l'objectif de Santé et Bien-être social Canada qui est d'inciter la population à ne pas trop consommer de gras, madame Rigaud le juge louable, « mais ce n'est pas en mettant le doigt sur les produits laitiers, qu'on réglera le problème », dit-elle. « Ces produits sont également de très bonnes sources de protéines, de calcium et de vitamines. »

Le Bureau laitier du Canada a déjà présenté un rapport au fédéral à ce sujet, mais la Fédération québécoise craint qu'il soit troip tard. « On s'attend à la publication d'un guide qui sera l'application pratique de ces recommandations » (celles de Santé et Bien-être social) de dire Suzanne Rigaud.

À l'unité des programmes de nutrition à Ottawa, on se défend de vouloir mettre les produits laitiers sur la liste des aliments défendus. Lydia Dumais, agent de projet en nutrition à Santé et Bien-être social Canada, soutient que le but de ce guide n'est pas de dire aux consommateurs d'éliminer des aliments de leur régime, mais de les aider à mieux se nourrir. « Un des objectifs du guide est d'aider le consommateur à diminuer sa consommation de matière grasse. »

Quant aux préoccupations de la Fédération des producteurs de lait du Québec, elle dit les comprendre en ajoutant du même souffle que le guide n'est encore qu'à l'état de projet. « On n'a pas encore dit au public de ne pas consommer de produits laitiers », dit madame Dumais. « On est en train de spéculer sur le contenu du projet guide alimentaire canadien qui n'est pas encore adopté. »

Elle donne par ailleurs son assurance à l'industrie laitière que Santé et Bien-être social Canada est prêt à en discuter avec les intéressés. « On entrera en consultation avec les producteurs laitiers et le guide ne sera publié qu'après consultation avec l'agro-alimentaire », dit-elle.

RÉCUPÉRATION DES ANIMAUX MORTS

Tarif uniforme et péréquation à l'ordre du jour

— Jean-Charles Gagné

Selon M. André Loiselle, président de l'Association des récupérateurs indépendants du Québec, trois éléments se dégagent de la rencontre tenue à Québec le 7 février 1991 au sujet de la récupération des animaux morts. D'une part, d'ici la prochaine rencontre qui aura lieu dans quelques jours, le ministère de l'Agriculture du Québec va tenter de déterminer un tarif uniforme de récupération pour les agriculteurs de toutes les régions du Québec. Les bilans de trois récupérateurs permettent, selon M. Loiselle, d'établir le manque à gagner pour chaque livre ramassée selon le rayon couvert: dans un rayon de 40 milles, la perte serait de 4,7 cents/livre tandis que dans des rayons de 70 et 150 milles, le manque à gagner équivaudrait respectivement à 5,7 cents/lb et 12 cents la livre.

Ensuite, l'Association des récupérateurs suggère qu'un fonds soit créé pour redistribuer aux récupérateurs concernés un certain montant en guise de péréquation pour tenir compte des frais spécifiques au type d'animaux recueillis, des distances à parcourirr, etc., en somme une opération pour diminuer les inégalités entre les entreprises. M. Loiselle souhaite que l'Association des récupérateurs, le gouvernement du Québec et l'UPA constituent les trois instances qui administrent ce fonds.

Finalement, une suggestion de délimitation des territoires pour éviter le plus possible les recoupements de trajets et ainsi réduire à leur plus simple expression les frais chargés aux producteurs agricoles devrait être étudiée lors de la prochaine rencontre. Cette orientation risque toutefois de mettre en péril la survie de trois récupérateurs puisque le territoire qu'ils desservent serait déjà couvert par des concurrents.

M. Gaudet réagit...

Pour M. Pierre Gaudet, premier vice-président de l'UPA, la preuve définitive de marasme financier des récupérateurs, avec comme corollaire l'implantation de frais de récupération aux producteurs agricoles, même si elle est en train de se faire, n'est toujours pas complétée. « De plus, si jamais une politique uniforme de frais chargés aux agriculteurs devait s'appliquer sur tout le territoire du Québec, il va de soi qu'en contrepartie un service adéquat de ramassage devrait être assuré partout. Mais le plus fondamental, c'est que cette politique devrait tenir compte de l'évolu-

suite à la page 23

L'ÉDITORIAL



Pierre Gaudet

Quand la main droite...

Nous sortons, à travers les États généraux du monde rural, d'un des plus grands exercices de concertation que le Québec ait jamais connu. Nous en sommes fiers et contents à juste titre. Cela ne suffit pas, car le discours doit entraîner les actions maintenant. Notre discours ne peut ressembler à cette langue de bois qui fleurit tous les jours sur les lèvres des hommes politiques.

On nous parle de protection de l'environnement comme la priorité des priorités, mais le Conseil du Trésor sabre dans les crédits du ministère de l'Environnement. On nous jure que le milieu rural ne sera pas défavorisé par rapport au reste du pays, et du même souffle, ce même Conseil du Trésor kidnappe le milliard de dollars prévu pour l'assainissement des eaux.

On met l'accent, quant au développement économique, sur la nécessité d'un système efficace de transport entre les régions et le centre; également au nom du développement durable, sur les transports en commun, résultat: Québec renvoit aux municipalités le fardeau global, ceci après avoir cavalièrement soldé Québécair au profit d'Intair... qui continue à téter le trésor public et nos taxes, après avoir augmenté, du simple au double ses prix. Aller aujourd'hui à Rimouski ou Sept-Îles en avion revient aussi cher qu'un voyage à Paris! L'inconsistance des décisions gouvernementales est permanente, arrogante et irresponsable!

Nous pourrions allonger la liste: Via Rail, Radio-Canada, pollueur-payeur qui ne paye jamais lorsqu'il s'agit de grandes entreprises, tarifs d'électricité discriminatoires... et détournement de la volonté populaire quant à l'avenir du Québec.

Comme citoyen, comme syndicat agricole, comme municipalité, le gouvernement exige, sous peine de punitions lourdes et immédiates, que nous agissions raisonnablement. Est-ce trop exiger qu'il fasse de même? Est-ce trop rêver que de croire que la politique peut être beaucoup de choses, mais avant tout, le devoir de servir son pays et ses habitants?

Il n'y a plus ni direction, ni logique, ni capitaine d'ailleurs. La ruche bourdonne dans le vide avec comme résultat des décisions absurdes qui deviennent la seule base de l'action.

Nous avons le droit, certes, mais le devoir aussi de faire cesser ce cirque. Quand ta main droite ignore ce que fait la main gauche, le temps est mûr pour les coups de pieds!



Tous droits réservés Garnotte et La Terre de chez nous.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Fondé en 1929
éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Michel BÉLAIR
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédactrice en chef adjointe, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Responsable de la production: Carole LALANCETTE
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620
Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Composition et montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement:
1 an: 21 $ + TPS: 1,47 $ = 22,47 $
2 ans: 36 $ + TPS: 2,52 $ = 38,52 $
3 ans: 46 $ + TPS: 3,22 $ = 49,22 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec - 1990
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

Qui veut la fin prend les moyens

Claude Rivard,
président de la FPLQ

C'est vrai que le Québec, par la voix de ses représentants au Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait, s'est fortement opposé à une coupure de 1 % des quotas de lait de transformation au 1er février 1991.

À cette même réunion, l'analyse de la production d'août à décembre 1990 démontrait que le Canada s'oriente vers une production hors-quota de l'ordre de 2 à 3 % et c'est précisément pour freiner la production d'ici la fin de l'année laitière que la Commission canadienne du lait a proposé de couper les quotas.

« ...Elle nous apparaissait essentielle pour amener les provinces, tous les producteurs de lait, à respecter leur quota... »

(*TCN* — Semaine du 7 au 14 février, page 3: « Autre réduction possible de 3 % de la production laitière. »)

En début d'année laitière, le Québec a fortement insisté pour que chacune des provinces prenne des mesures pour qu'il n'y ait pas de surproduction.

Le Québec, pour que ses producteurs et productrices soient constamment conscients du niveau de la production laitière qu'ils mettent en marché, a mis en place des prélevés distincts pour la production intra-quota, la production à l'exportation et une pénalité très importante décourageant la production hors-quota.

Donc le Québec n'est toujours pas d'accord avec une coupure de quota de lait de transformation pour conscientiser les producteurs de lait des autres provinces sur les conséquences de produire hors-quota, et croit que la meilleure façon de responsabiliser les producteurs et productrices, c'est en leur indiquant à chaque mois où ils en sont dans leur production.

Présentement, le Canada est aux prises avec un problème de perception de la matière grasse du lait par les consommateurs, problème qui exige que tous les partenaires se concertent pour y trouver des éléments de solutions.

Depuis plus de vingt ans, les producteurs de lait canadiens ont démontré qu'ils sont capables de respecter leur quota et de satisfaire adéquatement les besoins des consommateurs canadiens en produits laitiers.

Revaloriser la perception de la matière grasse du lait est un problème plus grand et exige de tous les partenaires de l'industrie qu'ils se concertent dans la recherche d'une solution valable.

Pour réussir dans cet effort de concertation, il faut inclure les représentants des gouvernements et leur faire comprendre de façon claire que ce n'est pas dans l'ouverture des marchés canadiens de produits laitiers aux importations et aux substituts que se trouve la solution.

Les producteurs de lait canadiens, sont toujours en mesure de fournir aux consommateurs de ce pays, des produits laitiers de qualité à des prix raisonnables dans le contexte canadien.

L'OPINION RURALE

Le ministre et les pesticides

M. Yvon Picotte
Ministre de l'Agriculture
et du Développement régional

Suite à votre entrevue diffusée le 27 janvier 1991 à l'émission La Semaine Verte, je tiens à vous préciser que de prime abord l'élimination des pesticides en agriculture ne doit pas seulement servir à rassurer la population quand elle fait la lecture de la liste d'ingrédients sur les contenants de yaourt ou autres. D'ailleurs, aucun pesticide ne figure ni n'a jamais figuré sur aucune liste d'ingrédients de produits locaux ou importés vendus au Québec.

L'élimination des pesticides est l'obligation première quant à l'établissement d'une agriculture qui se veut écologique, biologique, saine ou naturelle, enfin respectueuse de la nature et de l'environnement. L'élimination des pesticides est obligatoire si l'on veut éviter l'empoisonnement des micro-organismes, des bactéries, des insectes utiles et des petits animaux qui, par leur action dans le sol, contribuent à dégrader la matière organique et à développer un humus propice à maintenir un milieu fertile et nutritif pour la plante que l'on désire y établir.

L'humus est un milieu vivant et c'est lui qu'il faut éviter d'empoisonner avec les pesticides. C'est pourquoi il faut avant tout les éliminer afin d'éviter la dégradation de cet humus et ainsi éviter tous les problèmes qui en découlent : l'érosion, la perte de fertilité, le manque de résistance des plantes aux maladies et aux insectes prédateurs. Un humus riche et bien structuré élimine aussi à la longue le recours aux engrais de synthèse à condition de bien le nourrir avec de bons composts.

Il faut comprendre que dans l'écologie de la planète, le sol est une matière vivante, plus particulièrement l'humus qui sert de réserve alimentaire à la plante. Donc évitons d'empoisonner le sol et nous n'empoisonnerons personne.

Yvan Riopel
Ste-Hélène-de-Chester

En réponse à M. Paul Marcoux

Dans votre lettre publiée le 7 février dernier, j'ai cru percevoir un certain intérêt de votre part pour le syndicalisme. Chose certaine, votre intérêt à titre d'administrateur d'un syndicat de l'UPA n'a pas été suffisant pour que vous veniez assister à la rencontre spéciale demandée par des administrateurs le 19 décembre dernier à Saint-Georges. À cette occasion, tous les administrateurs et administratrices de la structure syndicale régionale étaient invités à faire le point sur les décisions prises par la Fédération de l'UPA et celles du Syndicat des producteurs de bois.

Ce même soir, vous étiez davantage occupé à communiquer vos préoccupations personnelles à une assemblée sur le lait à Beauceville en compagnie de votre ami M. Jacques Blais.

Si vous aviez été présent le 19 décembre, vous auriez d'abord compris que l'espace à bureaux n'était qu'un des aspects faisant l'objet du différend entre la Fédération et le Syndicat. La gestion du personnel et l'utilisation de services en commun n'ont pu, eux aussi, trouver un terrain d'entente.

Si vous aviez été présent le 19 décembre, vous auriez été en mesure de comprendre comme les autres administrateurs et administratrices que la bâtisse acquise par le Syndicat des producteurs de bois ne correspondait pas aux besoins identifiés respectivement sans des aménagements intérieurs importants.

Si vous aviez été présent le 19 décembre, vous auriez pu constater que la Fédération et le Syndicat ont tous deux, eu l'opportunité de présenter leur point de vue respectif sur la situation.

Si vous aviez été présent le 19 décembre, vous auriez aussi pu constater que l'assemblée acceptait les décisions prises tant par le Syndicat que la Fédération sur ce sujet et jugeait qu'elles étaient des plus adéquates dans les circonstances présentes.

Si vous aviez été présent le 19 décembre, vous auriez su pourquoi les administrateurs et administratrices de la structure n'ont pas du tout accepté que le président d'un syndicat de base déborde sa juridiction dans l'exercice de ses mandats en convoquant toute la région. Ceci a grandement motivé les quelque 150 administrateurs et administratrices à exiger de leur président de ne pas se présenter à l'assemblée convoquée dans le secteur en question, tout en sachant que M. Clément Roy, président de ce secteur et administrateur à part entière de la Fédération de l'UPA de la Beauce, avait le mandat et le devoir de transmettre l'information à ses membres et comme vous l'avez mentionné dans votre lettre, ne l'a pas fait.

M. Marcoux vous qui admirez le syndicalisme, fort, solidaire et représentatif de ses membres, sachez respecter les décisions prises démocratiquement et soyez assuré que les producteurs et productrices dans le champ ne sont pas « des petits cons » tel que vous le disiez le 30 janvier dernier au Conseil d'administration élargi et ils savent comprendre la situation.

M. Gaétan Bilodeau,
président UPA Beauce
M. Claude Roy, 1er vice-président
M. Camille Couture, 2e vice-président

POINT DE VUE

Une consultation à surveiller

Raymonde Chartrand,
présidente de la
Fédération des agricultrices du Québec

Dix ans après sa création, le Bureau de la répondante à la condition féminine du MAPA (BRCF) entreprend une consultation dans le but de redéfinir ses orientations.

Dès sa création, ce Bureau se donnait six grands objectifs qui guideront ses actions jusqu'à ce jour. Le BRCF voulait :

1. Favoriser le regroupement des femmes qui travaillent en agriculture et leur participation aux organismes et aux programmes agricoles.
2. Informer les agricultrices de leurs droits et des possibilités actuelles de trouver réponse à leurs attentes.
3. Favoriser l'accès des femmes à la propriété des entreprises agricoles.
4. Favoriser le perfectionnement professionnel des agricultrices.
5. Bonifier les services du Ministère et de ses organismes affiliés à l'égard des agricultrices et développer l'utilisation de ces services par la population agricole féminine.
6. Recueillir et diffuser des données sur les caractéristiques, les besoins et les réalisations des agricultrices québécoises et sur les interventions du Ministère à leur intention.

Il n'est pas opportun à ce moment-ci de questionner les résultats obtenus par le BRCF par rapport à ces objectifs. Il n'y a pas de raison non plus de remettre en question l'importance pour un organisme, fût-il gouvernemental, de revoir périodiquement ses orientations. Par contre, lorsqu'une remise en question semble reposer sur un processus de consultation qui fait peu de cas de sa principale clientèle, il y a tout lieu de s'interroger sur la finalité de la démarche.

Lors d'une rencontre d'information avec le BRCF en décembre dernier, la Fédération des agricultrices (FAQ) prenait connaissance des modalités de la consultation. D'entrée de jeu, la FAQ faisait part à la répondante à la condition féminine de son intention de s'impliquer activement dans cette consultation.

C'est dans ce contexte que la FAQ a pris connaissance du document qui servira de base aux discussions.

La première version du texte de réflexion dépeignait très mal la réalité agricole féminine et, qui plus est, il s'attardait plus à miner les bases du syndicalisme qu'à requestionner les fondements des actions du Ministère en matière de condition féminine.

Par ce document, la répondante à la condition féminine démontre encore une fois qu'elle ne peut faire le partage entre l'action syndicale et les actions ministérielles. Dans la mesure du possible il est souhaitable que les deux s'orientent vers des objectifs communs mais, il est à tout le moins inconvenant que l'un empiète sur les compétences de l'autre. À titre d'exemple, bien que le Bureau ait favorisé le regroupement des agricultrices à ses débuts, il n'a pas à porter un jugement sur la structure dont ces dernières se sont dotées ; pas plus que la question de la relève au sein du syndicalisme agricole n'est de son ressort.

La seconde version du document élaborée pour une plus large diffusion (à des groupes d'universitaires, de fonctionnaires, de journalistes et de personnes du milieu financier) a été élaguée de certains propos quasi outrageants, mais le ton et l'essence du texte demeurent les mêmes. Bien qu'il soit « question de femmes », pour reprendre le titre du document, il est toujours question de syndicalisme.

Que le Bureau de la répondante à la condition féminine revoit ses orientations c'est une chose mais, qu'il s'attaque au fonctionnement du syndicalisme agricole féminin, c'en est une autre qui est inacceptable aux yeux de la FAQ. Ainsi, la Fédération des agricultrices continuera à participer à la consultation pour faire valoir les intérêts et les aspirations des agricultrices mais, elle continuera à décrier l'ingérence gouvernementale dans la vie syndicale.

Changer une sécurité pour une insécurité

Étant producteur laitier depuis 31 ans et m'étant engagé à fournir du lait toute l'année durant, soit 12 mois par année, je déplore le fait que la sécurité que j'ai durement acquise au cours des années soit menacée.

Donc, dans la proposition faite par le Comité ad hoc, que fait-il de ma sécurité en me proposant du quota de transformation en échange de mon quota de consommation?

Aujourd'hui, je suis en processus de transfert de mon entreprise, mais les engagements financiers de mes successeurs les obligent à conserver la même rentabilité de façon à honorer leurs obligations en conservant leur sécurité.

André Gatien
Drummondville

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agro-forestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejetterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Dans votre intérêt, pour augmenter vos chances d'être lus, nous vous demandons de ne pas dépasser la norme d'une dizaine de phrases en quatre ou cinq paragraphes.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

Faire le point sur l'écrémage

J'aimerais faire le point sur l'écrémage, un sujet brûlant. Beaucoup de choses sont dites, il est important de revenir au tout début. En 1972, les producteurs de lait nature ont accepté d'échanger l'intégration contre le subside de leur lait de transformation avec la pression de l'UPA et du ministère de l'Agriculture du Québec parce qu'ils privaient le Québec de plusieurs millions de dollars venant du fédéral. Une mesure plutôt mal accueillie même si on dit dans le procès verbal de cette année-là que c'était une bonne chose et que nous étions contents. Les principales raisons de ces pincements de coeur étaient que les producteurs avaient développé dans le marché du lait nature, une syndicalisation forte et une structure de prix intéressant. Ils comprenaient très bien qu'à partir de cette mesure, le développement de ce marché leur échappait. Dans les années suivantes, il y a eu une intégration modérée en deçà des quantités disponibles. Plusieurs raisons expliquent ceci: au départ les normes entre les marchés étaient grandes, puis la différence des prix se rapprochait beaucoup dans les années 1975-1976 et ensuite le malaise entre le syndicalisme agricole et la coopération.

En novembre 1979 c'est l'Entente Trudeau avec son contenu. Avec cette entente, la Fédération des producteurs de lait du Québec mettait à la disposition des producteurs de transformation 300 000 livres par jour de classe 1, ce qui a permis d'intégrer plus de 1 500 producteurs de transformation. Ceci représentait 9,5 % de l'utilisation de quotas de classe 1. Aujourd'hui la quantité de quotas obtenue par intégration est de 480 000 litres par jour, soit près du quart de tout le quota de classe 1 provincial ou l'équivalant de la production de la région de St-Hyacinthe.

Il est vrai qu'avant les ententes sur l'intégration, il se faisait de l'intégration mais elle se faisait de façon ponctuelle et les producteurs de classe 1 développaient leur marché. Lors de l'entente 1979, il y avait de l'écrémage. Ce phénomène s'est accentué au cours des années. Deux causes ressortent, premièrement les changements de consommation du consommateur, deuxièmement, le développement du marché de classe 1 s'est fait seulement dans le lait 2 % et 1 % alors que le lait intégré dose en moyenne 3,7 % de matière grasse, ce qui augmente l'écrémage. Pour les raisons énumérées, un équilibre est atteint, il est important de créer une étanchéité dans le pool 1.

Je termine en invitant les producteurs à participer à leurs assemblées afin que la concertation et la solidarité se rétablissent partout pour être capables de régler les problèmes et de façonner l'avenir.

Gilles Perreault
St-Germain

Leclerc répond à Bissonnette

Je conviens, avec mon collègue Gilles Bissonnette, qu'il serait préférable qu'il n'y ait pas de lutte entre les producteurs de lait du Québec. Il maintient que la présente chicane est causée par le refus de certains d'accepter l'offre qui est actuellement sur la table concernant l'écrémage. Pour ma part, je crois que l'origine de cette lutte est imputable à cette offre et les conditions qui ont permis d'y arriver.

Je reconnais également l'importance que les producteurs de lait du Québec se préparent à faire face au GATT, au libre-échange et à l'avenir constitutionnel du Québec. Cependant, je n'accepte pas qu'il se serve de ces arguments pour détourner l'attention et forcer la main des producteurs. Je suis de ceux qui croient que chacun des problèmes qui nous confrontent doit être réglé au mieux, y compris l'écrémage. On ne peut accepter n'importe quoi, agir à la hâte, sous prétexte qu'il y a d'autres problèmes.

Mon collègue et moi savions bien avant la rédaction du rapport du Comité ad hoc que nous n'étions pas d'accord. Et que ce ne serait pas mon point de vue qui émergerait! Ce comité est ma première expérience du genre. Elle fut riche en apprentissage. J'y ai appris beaucoup, surtout au contact de M. Bissonnette. Je lui reconnais une extraordinaire maîtrise de ce genre de situation et un pouvoir de persuasion hors de l'ordinaire.

Mon collègue n'a pas réussi à obtenir que je dise ce qu'il voulait que je dise. Je suis certain qu'il n'est pas sérieux quand il prétend que d'autres auraient réussi là où lui a échoué: j'ai bel et bien rédigé moi-même le rapport minoritaire. Ceux qui me connaissent n'en doutent pas. Son insinuation ne vise qu'à discréditer ceux qui m'entourent. Je suis de ceux qui croient qu'il n'y a pas de CONS parmi les producteurs de lait, pas plus dans ma région que dans la sienne. Il n'y a que des divergences de vue. Comme syndicaliste, je crois fermement que tous ont le pouvoir de s'exprimer et de manifester leur désaccord lorsqu'ils en ont un. L'expression de ce désaccord n'est pas une malversation ou un vice... comme certains le laissent entendre.

J'aurais aimé que la procédure retenue pour solutionner nos problèmes permette aux deux groupes de producteurs d'être adéquatement représentés. J'aurais aimé qu'on prenne le temps, avant le vote, de bien informer l'ensemble des producteurs des deux points de vue.

Comme mon collègue, j'invite les producteurs à se rendre aux prochaines réunions de leur syndicat; même si, en plusieurs endroits, nos dirigeants n'informeront pas, mais VENDRONT des résolutions adoptées bien vite. J'invite donc les producteurs à exiger de connaître tous les arguments: c'est leur droit.

Je travaille aussi pour l'unification des deux laits!

Jean-Luc Leclair,
du Centre-du-Québec,
membre du Comité ad hoc

Jusqu'à Prague!

Je reçois votre journal *La Terre de chez nous* et vous en remercie. Je l'attends chaque semaine avec impatience et le lis soigneusement. Je connais déjà quelques auteurs d'articles et commence à connaître les régions du Québec. Les informations sont pour moi très utiles, je les traduis pour notre journal quotidien «Venkov» (La campagne).

Je lis attentivement aussi les annonces parce que j'ai quelques amis qui voudraient faire un stage sur une ferme agricole au Canada cette année. Dans le numéro 47, 29 novembre 1990, j'ai lu à la page 22 dans la section «Offre d'emploi» que M. Claude Perreault de St-Charles-Borromée cherchait une famille pour travailler à la ferme. Je connais une famille qui serait intéressée. Il est zootechnicien et elle est ingénieure agricole. Je vous demande si c'est possible de contacter cet agriculteur et lui parler de mes amis. À l'Ambassade du Canada à Prague on m'a dit qu'il est préférable d'avoir une adresse et une invitation concrète pour obtenir un visa.

Ing. Josef Parik
Jirankova 1137
CS 16300 Praha 6

Achat de quota

Il est rassurant de lire les commentaires d'un cultivateur intelligent tel Wayne Clarke des Laurentides (31 jan. au 7 fév.).

Depuis le 2 novembre 1970 que l'on peut acheter du quota de classe 1. En 20 ans, nous en avons acheté régulièrement. C'est ce dans quoi nous avons choisi d'investir pour améliorer notre ferme et ainsi augmenter notre revenu et qualité de vie. Nous avons travaillé avec acharnement pour payer ce quota et y travaillons encore. Plusieurs nous disaient alors: «Vous achetez du quota? Nous on n'en achète pas!» Aujourd'hui, ceux qui regardaient passer le train veulent embarquer, mais le train est passé! C'est comme à la bourse: il y a un risque à l'investissement et il faut vivre avec. Si on choisit de ne pas jouer, on ne peut gagner!

Nous avons beaucoup travaillé pour établir notre fils et aujourd'hui il faudrait que j'aide les autres à établir les leurs. Non, merci! Je suis altruiste mais quand même soucieux de conserver ma qualité de vie.

Vous savez, le quota est négociable tous les mois et un moyen démocratique d'en obtenir est d'en ACHETER!

Lucien Mercier
Saint-Jean, Valleyfield

Plus on se divise plus on s'affaiblit

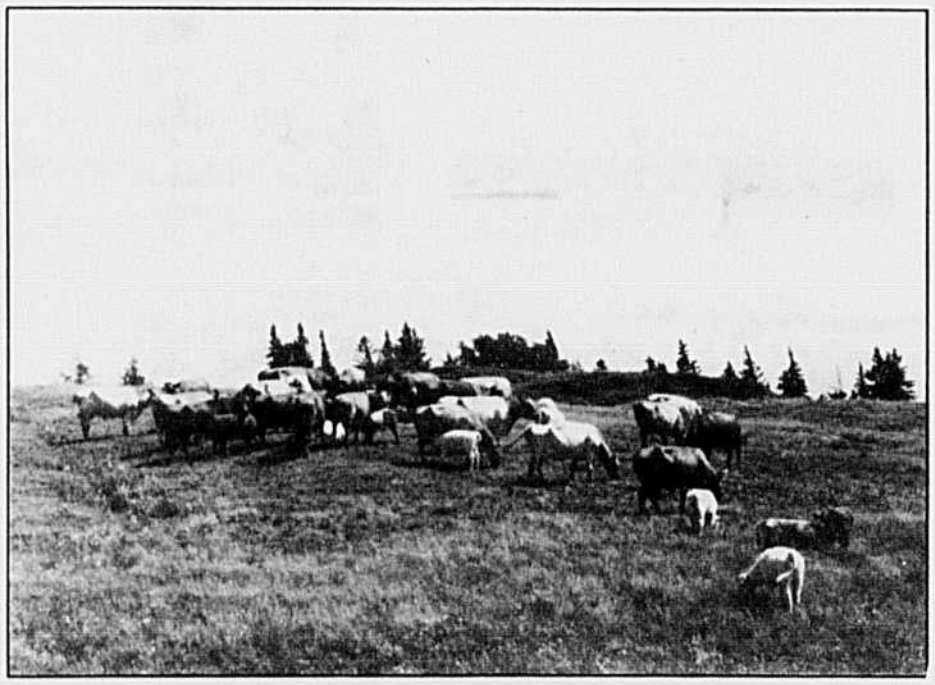
On essaie présentement au Comité ad hoc de trouver une façon de prendre un peu d'argent chez des producteurs pour en donner à d'autres. On veut satisfaire un groupe qui crie sans que ça fasse trop mal à l'autre. On demande à ceux qui ont investi plus ou ont été plus entreprenants ou qui se sont conformés plus vite de partager ce qu'ils ont gagné honnêtement.

Pendant qu'on fait ça, on oublie ce qui se passe ailleurs. Prenons l'écrémage au Canada. C'est l'Ontario qui en produit le plus puis c'est le Québec qui mange la «claque» parce qu'il a à absorber 48% de la coupure, même s'il n'est responsable que de 17 % de cet écrémage. Qui est-ce qui pousse sur la Fédération pour qu'on ait une nouvelle entente là-dessus?

Prenons le prix du lait. On nous a dit dans des assemblées que les usines voudraient payer le lait moins cher pour exporter. Sommes-nous d'accord avec ça? C'est pas une façon de rapprocher les prix. Il faut que la Fédération empêche ça.

Vous voyez il y a plusieurs places où on essaie de diminuer les revenus de tous les producteurs. C'est là-dessus qu'il faut travailler plutôt que de vouloir baisser celui des autres.

Raymond Ouimet
Terrebonne



La démocratie

Dans le centre du Québec, le président et son conseil d'administration mettent en doute la nomination des membres du Comité ad hoc de 12 régions en énonçant qu'ils ne représentent pas le pourcentage de producteurs de lait de transformation de leur région ou le pourcentage de quotas de classe 1 détenu dans ces mêmes régions. Ici au centre du Québec, les producteurs de classe 1 ou ceux qui détiennent 50 % et plus, n'ont pas mis en doute la nomination de leur représentant, nous avons fait confiance au conseil d'administration pour ce choix. Je crois que les 12 autres régions méritent la même confiance, car dans certaines régions, ces mêmes représentants ont été choisis par élection. Notre démocratie ne doit pas avoir du respect seulement pour certains démagogues de l'Estrie.

Si nous désirons garder notre intégrité au centre du Québec sur la démocratie, nous devons cesser de mettre en doute constamment les décisions prises lors des assemblées générales annuelles de la FPLQ.

Démocratiquement vôtre.

Léo Sarrazin
Wickham

ATTENTION!

Les villes sont des bombes

Clôde de Guise

Jean-François Kahn s'est longuement attardé au fonctionnement de la démocratie avant de livrer le fruit de ses réflexions en conférence au beau milieu des États généraux. Jusqu'à l'effondrement du mur de Berlin et de l'ensemble des régimes communistes, le monde était divisé en deux. D'un côté nous avions la démocratie libérale et de l'autre le communisme. « Ainsi la démocratie s'est toujours définie en opposition au communisme alors que maintenant elle est face à elle-même », explique Jean-François Kahn.

Démocratie et libéralisme

On a trop longtemps cru que la démocratie associée au libéralisme était un concept global parfait. Alors que la clé réside dans l'équilibre entre l'un et l'autre. La démocratie, selon M. Kahn, doit permetre aux minorités de se faire entendre tandis que le libéralisme développe des inégalités invivables. « Nous serons de plus en plus confrontés à des affrontements entre les déshérités et les riches. Les guerres sociales sont aussi dangereuses que la guerre extérieure », affirme avec conviction le journaliste.



Jean-François Kahn

Le libéralisme tend à s'imposer en uniformisant tout alors que la démocratie a pour rôle de respecter les différences. « Nous avons à redécouvrir collectivement nos racines, notre culture sans pour autant nous replier égoïstement dans nos châteaux forts », soutient Jean-François Kahn. Le journaliste se méfie du fanatisme religieux et du nationalisme qui se referment sur leurs acquis. L'humain a besoin de se réaliser et d'avoir des projets de société. En ce sens la recherche du profit est incompatible avec l'utopie qui préside aux grandes réalisations.

Redonner un sens à la démocratie

L'échec du socialisme a mis en évidence qu'il n'existe pas de bons ou de mauvais systèmes. « Il n'y a pas et il ne peut y avoir de monde idéal, explique M. Kahn. Il faut travailler tous les jours à aller vers le mieux et continuer à se battre contre les effets pervers du libéralisme. » Pour ce dernier il n'y a pas de progrès qui soit intrinsèquement bon ou mauvais. Il y a toujours deux côtés à la médaille. Par exemple, si les centres commerciaux permettent d'économiser du temps en centralisant les services cela ne veut pas dire qu'on doive exclure les petits commerces de quartier. Ce serait même une grave erreur, soutient M. Kahn « parce qu'ils sont un liant social et permettent aux gens d'échanger entre eux ». Par conséquent, il n'y a pas de raison que les deux formules ne puissent cohabiter. Jean-François Kahn croit au progrès, mais affirme qu'on doit constamment lutter contre ses effets pervers, comme la propension à l'uniformisation.

Notre tâche est de donner du contenu à la démocratie en se fondant sur des valeurs plus humaines. Il conclut en disant : « Vous savez la bombe atomique de demain, c'est la ville. Il faut donc à tout prix réactiver les campagnes pour éviter que les villes explosent. »

Jean-François Kahn est journaliste français de réputation internationale et directeur de l'hebdomadaire *L'Événement du jeudi*.

L'arbre devrait vivre sous la protection Tubex®



Les protecteurs Tubex® donnent de trois façons les meilleures chances de survie à vos jeunes arbres (semis).

1. Tubex®, en créant un microclimat chaud et humide, accélère la croissance initiale du jeune arbre par 5 à 6 fois en deux ans en comparaison d'un sujet non protégé. Une croissance rapide, c'est une meilleure chance de survivre.

2. Les protecteurs Tubex® sont assez hauts pour bien protéger contre le broutement, les souris, les lièvres, les chevreuils et les autres herbivores qui cherchent à se nourrir des jeunes arbres. La forme cylindrique de Tubex® permet au vent de circuler librement autour de lui, ce qui tient protégé l'arbre placé à l'intérieur.

3. Les protecteurs Tubex® facilitent le désherbage. On peut appliquer autour d'eux les herbicides vite et sans danger, sans risquer d'endommager les arbres.

Pour assurer à l'arbre une croissance rapide et le protéger des animaux, du vent et des herbicides, employez le protecteur Tubex®.

On peut se renseigner davantage sur les Tubex® par lettre, télécopie ou appel téléphonique :

The St. George Co. Ltd.
206 McPherson School Road
St. George, Ontario N0E 1N0
Téléphone (519) 442-2046 Fax (519) 442-7191



«Avec Fastnet, vous êtes déjà reparti quand tout le monde est encore à nouer!»

Pour Terry Ells, de Canning en Nouvelle-Écosse, le dispositif Fastnet^MC de sa nouvelle presse à balles rondes New Holland 848 est tout simplement . . . révolutionnaire! Le nouage étant plus rapide, le foin est en meilleur état et les balles sortent plus vite.

Simplicité . . . de série!

Au début, Terry pensait que Fastnet c'était trop facile pour être vrai. Il faut dire que la méthode la plus simple n'est pas toujours la meilleure pour l'agriculteur. «Mais après une demi-heure, j'avais compris que j'avais la machine de l'heure, et peut-être même celle de l'avenir!»

L'idéal contre l'humidité

«Nos conditions de travail sont souvent pénibles parce qu'étant à proximité de la baie de Fundy et du Saint-Laurent, nous avons un climat des plus rigoureux au pays. Il nous faut garder du foin à l'extérieur à l'année longue et avec Fastnet, c'est merveilleux. Avant, j'étais inquiet quand je me servais de ficelle mais avec Fastnet, plus de problème.»

Service fiable, disponibilité des pièces

«S'il y a de la machinerie agricole meilleure que l'équipement New Holland, elle est bien cachée! Du matériel de qualité supérieure, un concessionnaire formidable et un service des pièces incomparable. New Holland, c'est tout ça! Avec New Holland, c'est un plaisir de travailler.»

Pour en savoir davantage sur Terry Ells et d'autres agriculteurs satisfaits des presses à balles rondes New Holland, passez chez votre concessionnaire Ford New Holland et demandez-lui de voir la vidéocassette qui parle des nouvelles presses à balles rondes des années 90.



Ford
FORD
NEW HOLLAND

Agrinove à l'heure de l'austérité

Louise St-Pierre

ST-JOSEPH-DE-BEAUCE — L'année financière 1989/90 de la coopérative Agrinove s'est terminée le 31 août, donc deux mois avant que le Groupe Lactel se porte acquéreur de tous ses actifs reliés à la transformation et à la commercialisationo des produits laitiers. À l'assemblée annuelle tenue au tout début du présent mois, les quelque 200 personnes présentes ont pris connaissance d'un rapport financier faisant état d'un chiffre d'affaires de 152,6 millions de dollars, soit 4,3 millions de dollars de moins que celui réalisé au cours de la précédente année.

L'excédent d'exploitation de cette entreprise coopérative propriété d'un peu plus de 2 000 producteurs agricoles a, par ailleurs, diminué de 800 000 $, pour se situer à 473 747 $. Il n'est donc pas étonnant que l'excédent net de cette année financière soit de 1,3 million de dollars de moins qu'en 88/89, une diminution de 90 %. Cet excédent est de 150 032 $. Le conseil d'administration a donc recommandé qu'aucune ristourne ne soit attribuée cette année ; une suggestion entérinée par l'assemblée générale. Cet argent ira à la réserve générale.

Selon Rénelle Valade, la présidente réélue, la diminution des excédents de la dernière année est surtout imputable aux coupures de quota de 3 % de février et août 90. Elles auront également amené le conseil d'administration à adopter un programme de restructuration de l'entreprise incluant la mise à pied de 35 employés, l'abandon de certains programmes et la restriction des dépenses à tous les niveaux.

« À cela, s'est ajoutée la vente des actifs de la compagnie Erikeau (une entreprise de distribution d'eau de source). Cette décision a entraîné une perte relativement importante pour la présente année. Mais elle a mis fin à des pertes d'opération qui sévissaient depuis son acquisition », a-t-elle reconnu.

En raison de la vente des actifs de cette filiale, indique le rapport financier, Agrinove a essuyé une perte financière d'un peu plus de 643 000 $. Achetée en 1986, cette entreprise n'aurait jamais répondu aux espoirs de la coopérative. Elle a été vendue à Nestlé, propriétaire de la marque d'eau Labrador au printemps.

De grands changements

L'adhésion d'Agrinove au Groupe Lactel change de beaucoup le portrait de cette coopérative qui fêtera en mars prochain ses 25 ans. La fin de son année financière a été reportée au 31 octobre pour qu'elle se termine en même temps que celle de Lactel.

Il a, entre autres, été décidé de diviser en sept secteurs plutôt qu'en quinze le territoire de cette coopérative qui n'a plus qu'une cinquantaine d'employés. De ce fait, son nouveau conseil d'administration n'a plus que sept membres. Et son exécutif est passé de cinq à trois membres. Siégeront donc au conseil d'administration d'Agrinove au cours de la présente année, avec Mme Valade, Lionel Tanguay à la vice-présidence, Gilles Roy, Albéric Labbé, Rémi Bolduc, Herman Bolduc et Gaétan Chabot.



Rénelle Valade

Avant de décider de ne pas augmenter l'allocation de dépenses allouée aux admi-

suite à la page 9

Un herbicide de haute performance



Pour la lutte contre les graminées annuelles *et* les mauvaises herbes à feuilles larges, sans résidu d'atrazine

L'herbicide de haute performance Eradicane, est votre meilleure défense de front, contre les mauvaises herbes du maïs.

Seul Eradicane offre au maïs une excellente protection contre les graminées annuelles *et* les mauvaises herbes à feuilles larges pendant ses premières semaines de végétation, jusqu'à ce qu'il recouvre les rangs.

Il y a une forte chance qu'Eradicane réponde seul à tous vos besoins.

Si l'inspection de votre champ montre que votre culture nécessite une application supplémentaire contre les mauvaises herbes 2 ou 3 semaines après, vous avez à tout moment l'option d'utiliser un herbicide de post-levée, recommandé pour les mauvaises herbes à feuilles larges.

Quoiqu'il en soit, vous avez toujours Eradicane qui empêche les graminées annuelles de se développer. De plus, vous n'avez pas de problèmes avec les mauvaises herbes à feuilles larges, et par dessus tout, aucun résidus d'atrazine l'année suivante.

Vous obtenez ainsi cette année, une excellente répression des mauvaises herbes, en plus d'une flexibilité au niveau de la culture l'année suivante.

Voilà ce que nous entendons par haute performance.

L'HERBICIDE SÉLECTIF
ERADICANE

Eradicane est une marque déposée de ICI Americas Inc.

ICI **Chipman**
Longueuil, Québec J4G 1R9

YVON PICOTTE ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Discuter, rationaliser et couper dans le gras...

Texte et photos de Louise St-Pierre

C'est bien discrètement, depuis l'arrière de la grande salle de l'hôtel Reine-Élizabeth, que le ministre Yvon Picotte a assisté la semaine dernière à une bonne partie des premiers *États généraux du monde rural*. Ce rassemblement de plus de 1 200 personnes, venues de toutes les régions du Québec, n'a définitivement pas laissé indifférent le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. L'événement en soi, les positions prises, la grande déclaration entérinée par la table formée de 30 décideurs majeurs ont grandement satisfait cet homme politique qui voit, au nom du gouvernement québécois, au développement régional. Au lendemain de ces États généraux, le ministre Picotte livrait ses commentaires à *La Terre de chez nous*.

« Les propos entendus au cours des États généraux du monde rural m'ont permis de réaliser que plusieurs sont déjà bien conscients de la nécessité de rapidement freiner l'appauvrissement du monde rural par leurs propres moyens. On a aussi compris que l'agriculture ne pouvait seule assurer la survie des régions. Je crois qu'on a trop longtemps pensé que le développement du monde rural ne pouvait reposer que sur ce secteur économique. Je sais qu'il n'est jamais facile de changer les mentalités. Mais les premiers pas vers un grand changement viennent d'être faits. Tout développement sera harmonieux en autant que l'ensemble des organismes et intervenants du milieu cherchent ensemble les solutions », d'affirmer le ministre Yvon Picotte qui avouait en début d'entrevue s'être questionné sur la pertinence de ces fameux États généraux.



Le ministre Yvon Picotte.

Le déroulement de la rencontre, la forte participation des différents intervenants de toutes les régions et la déclaration entérinée par l'ensemble des partenaires en fin de rencontre semblent avoir fait tomber les quelques réserves du ministre. Il croit même qu'un événement de cette envergure, qui a joui d'une grande couverture journalistique, a pu changer l'image négative que projette le milieu rural.

Le développement « rationnel »

Tout comme il s'est dit sur le plancher des États généraux, le ministre Picotte ne croit pas que le développement des régions et le maintien de l'agriculture doivent nécessairement reposer sur de gros investissements. Il souhaite donc que les régions se donnent des structures et des entreprises pouvant bien s'intégrer à leur milieu tout en répondant à de réels besoins. Au risque de se faire des ennemis, le ministre affirme que le nombre de municipalités devra diminuer de moitié. Les fusions qu'il juge nécessaires permettront de grosses économies qui pourront être réinvesties dans le milieu. C'est dans le même esprit qu'il entend donner suite à sa décision de fermer quelques bureaux locaux de son Ministère.

« Trop longtemps, les résidents des petites municipalités ont cherché une qualité de vie comparable à celle du monde urbain. Certaines ont voulu leur petite « place des arts », plusieurs se sont donné un centre communautaire ou un aréna qu'ils ne peuvent aujourd'hui rentabiliser. Je m'apprête à proposer à mon gouvernement la formation d'un comité de réflexion qui, dès le 15 avril, me présentera un rapport détaillé pouvant déboucher sur des solutions concrètes et réalistes », de préciser ce coloré personnage politique qui soutient que son gouvernement se questionne et cherche des moyens pour stopper la désertification de certaines régions. « Il lui faudra retenir que plusieurs des personnes et des organismes qui se sont présentés devant la Commission Bélanger-Campeau lient l'avenir du Québec au développement régional. On voit que ça préoccupe beaucoup de monde. Vous remarquerez qu'ils ont greffé ainsi le développement régional sans que je leur demande ! » a-t-il lancé mi-figue, mi-raisin.



« Pourquoi mon ministère n'offrirait-il pas des programmes d'aide régionaux plutôt que des programmes provinciaux identiques pour tous ? »

Satisfait

Aux yeux de M. Picotte, l'Union des producteurs agricoles a connu de profonds changements au cours des dernières années « tout... à son avantage et à ma grande satisfaction ». Il dit ne pas bien reconnaître l'organisme qu'il a connu au milieu des années 80 alors que, dans l'opposition officielle, il avait la tâche d'affronter le ministre de l'Agriculture d'alors, Jean Garon. Le ministre va jusqu'à croire que l'Union a organisé les États généraux pour faire prendre conscience à tout son monde de la réalité québécoise. Pour solutionner certains problèmes, croit-il, le ministère de l'Agriculture devra arrêter de mettre tous les producteurs sur un même pied d'égalité, de leur offrir les mêmes programmes.

« Et les dirigeants de l'Union en sont bien conscients. Mais il ne lui sera pas facile de vendre pareille idée à tous ses membres ! » d'avancer le ministre qui entend changer l'approche juridique de la Loi sur le crédit agricole. Il veut faciliter la mise en place de certains programmes, en fait éviter certains délais législatifs.

Il veut que l'Office puisse offrir une aide plus substantielle aux jeunes de la relève agricole. « Pendant leurs sept ou huit premières années, on doit leur ouvrir les valves au maximum. En huit ans, il sera possible au jeune de solidifier son entreprise... du moins s'il est dans son domaine. Tous les producteurs et productrices agricoles en affaires depuis 20 ans ne doivent plus s'attendre à un programme identique à celui offert à la relève. C'est un non-sens ! » affirme le ministre qui aurait déjà suggéré des changements aussi importants, sinon plus, au niveau de la stabilisation des revenus.

Les programmes en vigueur prennent presque 30 % du budget global du ministère de l'Agriculture et de ses organismes. M. Picotte entrevoit la possibilité que ces programmes soient plus généreux pour les producteurs des régions périphériques. « Par exemple, on pourrait fixer à 30 le nombre de vaches de boucherie pour les producteurs de boeuf de la région de l'Assomption et à 15 seulement pour ceux des régions périphériques comme la Gaspésie ou l'Abitibi-Témiscamingue », de laisser entendre le ministre qui doit rediscuter de la question avec l'Union au cours des prochaines semaines.

POUR LE PLAN DES APPALACHES

Pierre Blais grattera ses fonds de tiroir

Jacques Légaré

« Mal à l'aise » et « frustré » de voir que son gouvernement ne pouvait en faire plus pour aider le Plan de consolidation de l'agriculture des Appalaches, le député fédéral de Bellechasse (et ministre fédéral de l'Agriculture) Pierre Blais a promis de trouver au moins 25 000 $ pour l'engagement d'un coordonnateur.

C'est ce qu'il a affirmé en conférence de presse au Manoir du Lac-Etchemin après que le Comité agricole des Appalaches ait fait le bilan de ses trois années de fonctionnement.

M. Blais a cependant précisé que sa contribution était une mesure temporaire, et a incité le comité à « explorer toutes les possibilités qui existent déjà » (notamment celle des commissaires industriels ruraux).

Dans ce contexte, le directeur régional du MAPA (M. Richard Pelletier) est tombé pile en annonçant l'emploi, en avril prochain, d'un « Conseiller en développement rural pour la région 03. »

Malgré certaines initiatives concernant la valorisation de l'agriculture, le président du comité M. Daniel Pouliot avoue qu'en l'absence d'un coordonnateur, il a fallu « cibler » ailleurs. On a notamment consacré beaucoup d'efforts à la mise en place du programme « Initiatives régionales » du MAPA.

Ce programme a entraîné des engagements gouvernementaux de 400 000 $ (75 % pour le secteur laitier), et des investissements totaux de l'ordre de 1 million de dollars.

Agrinove...

suite de la page 8

nistrateurs (115 $ par jour), les sociétaires ont demandé à leur coopérative de ne déléguer que sept personnes à la prochaine assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec, et ce, même si elle a droit à 15 délégués. Ils ont justifié leur demande en évoquant la situation financière d'Agrinove et la présente récession.

Agrinove détient environ 24 % des actions Lactel ; elle est donc assurée de ce même pourcentage de ses revenus. Quoi qu'il en soit, son nouveau directeur général, Jean-Louis Lavoie, reconnaît que les activités spécifiques d'Agrinove sont très réduites. « Elle maintiendra son service d'information et de relations avec les sociétaires, effectuera leur paye de lait et s'occupera de la gestion de leur capital social et privilégié. Agrinove opérera son service de vente d'équipement laitier et d'érablière ainsi que la compagnie Translait. Elle participera avec Agropur à l'administration des compagnies Chabot & Desmarais et Interlait. »

Dorénavant, a précisé M. Lavoie, le chiffre d'affaires d'Agrinove sera d'environ 10 millions de dollars, si on ne lui ajoute pas les ventes du lait de ses sociétaires au Groupe Lactel.

Dégel et froidure pas de dommage

Pommiers, érables, luzerne et fraises n'auraient pas été affectés par le dégel de la semaine dernière. Ces quatre productions, les plus susceptibles de subir des dommages lorsque survient un temps doux en plein hiver, seraient moins dérangées qu'en 1980 alors que le froid intense avait succédé rapidement à la chaleur.

Les experts consultés par *La Terre de chez nous* sont unanimes pour dire qu'il n'y a pas eu d'accumulation d'eau dans les champs. Ce dernier facteur est déterminant pour les dommages au sol, particulièrement dans les fraisières et les luzernières. C'est alors qu'il peut y avoir asphyxie des racines et soulèvement de la couronne, ce qui cause la mort des plants.

Dans toutes les régions au sud du Saint-Laurent, les champs sont à découvert en maints endroits. Sauf dans les baisseurs et les parcelles mal drainées, on ne prévoit pas pour le moment de dommages dans ces deux cultures. Un bon indice que les pertes anticipées seront minimes dans ces productions : aucun producteur n'a encore appelé à son bureau régional ou à la Régie d'assurance agricole. À ces deux endroits, on ne semble pas s'inquiéter pour le moment, il en va de même chez les quelques pomiculteurs interrogés par *La Terre*.

En forêt, la couverture de neige semble encore assez épaisse pour protéger les racines des érables. Toutes les régions plus au nord n'auraient pas, pour le moment, été affectées par le dégel.

On saura mieux au printemps si ces premières constatations, plutôt encourageantes, se confirment.

V.L.

IMPORTANTE ÉTUDE DU GREPA

Le secteur porcin en mutation

Jean-Charles Gagné

DRUMMONDVILLE — La structure traditionnelle de la production porcine québécoise risque d'être perturbée au cours des prochaines années parce que la catégorie des producteurs de porcelets (naisseurs) se renouvelle difficilement. Par ailleurs, seulement 40 % des fermes porcines ont été achetées par un membre de la famille depuis 1984. En effet, l'acquisition par des personnes étrangères à la famille est en progression depuis 15 ans. Voilà deux conclusions qui se dégagent de l'étude de la « Structure du secteur porcin québécois » réalisée par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA) auprès de 600 producteurs de porcs en octobre 1989. Les résultats de cette étude ont été rendus publics lors de l'assemblée semi-annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, le 30 janvier 1991, à Drummondville.

Précisons dès le départ que la population visée par l'enquête était constituée de l'ensemble des producteurs de porcs et de porcelets du Québec, propriétaire de leur entreprise, soit de la terre et des bâtiments. Les très gros producteurs en sont donc exclus. Les 83 variables utilisées permettent toutefois de dégager un portrait fidèle de la porcine au Québec dont voici des grands traits.

Caractéristiques socio-économiques

— La scolarité des producteurs de porcs est relativement faible, se situant en moyenne à 9,3 ans. Plus de 80 % des moins de 35 ans n'ont pas dépassé le niveau secondaire, plusieurs ne l'ont même pas terminé.
— Les fermes, généralement les plus petites, appartiennent à un propriétaire unique dans 59 % des cas, qu'il s'agisse des maternités ou des entreprises d'engraissement. La majorité des entreprises de naisseurs-finisseurs sont formées en société ou compagnie. On observe que 64 % des fermes de plus de 5 000 porcs sont formées en compagnie.
— 13 % des producteurs de porcs occupent un emploi à l'extérieur de la ferme.
— 41 % des fermes déclarent des employés salariés, un phénomène encore plus marqué chez les naisseurs-finisseurs où il atteint 55 % des entreprises porcines.

Spécialisation et autosuffisance

— La production laitière est toujours présente chez près de 30 % des producteurs porcins du Québec tandis que la production céréalière et la production bovine constituent respectivement les seconde (26 % des cas) et troisième (13 % des cas) productions associées.
— La moitié des producteurs de porcs cultive des céréales mais le degré d'autosuffisance en grain ne se vérifie que dans 11,9 % des fermes. 33 % des exploitations ont opté pour la fabrication de la moulée sur la ferme. Les finisseurs, qui détiennent le plus de contrats de financement avec des meuneries et qui sont le moins propriétaires de leurs animaux, ont plus recours à la moulée commerciale.
— Les soigneurs automatiques sont présents dans le tiers des entreprises d'engraissement qu'elles soient possédées par des finisseurs ou des naisseurs-finisseurs.

Régie, gestion et fumiers

— La fosse en béton constitue la structure la plus courante pour l'entreposage du fumier, surtout depuis 1974 où elle déclasse de plus en plus largement la lagune. Une majorité de la population étudiée épand elle-même son lisier. Les plus récemment établis ont toutefois de plus en plus recours au travail à forfait (30 %) et au don à la fosse (18 %) alors que ceux qui sont établis depuis plus de 26 ans épandent eux-mêmes dans une proportion de 86 %. Les mois de mai, d'octobre et de septembre sont dans l'ordre, les plus populaires, pour l'épandage du lisier; au total, près de 70 % des épandages y sont réalisés.
— 44,6 % des producteurs n'ont recours à aucun conseiller pour la régie technique de leur troupeau. Ceux qui consultent s'adressent au meunier indépendant d'abord, au représentant de coopérative ensuite et au vétérinaire enfin.
— Au niveau de la gestion économique, 75 % des producteurs de porcs n'ont jamais recours à un conseiller.

Concentration de la production

— 43 % des producteurs possèdent des maternités renfermant moins de 75 truies. Ils ne possèdent toutefois que 14,8 % des truies. À l'autre extrémité, 8,3 % seulement des producteurs détiennent 26,1 % des truies. La majorité des producteurs ont entre 76 et 150 truies.
— Les naisseurs-finisseurs produisent des porcelets avant tout pour les élever dans une proportion de 73%, la balance étant vendue à un autre producteur. La situation des naisseurs est différente: c'est la meunerie qui sera le premier acquéreur de leurs porcelets (35 %) suivie des finisseurs (26 %) ou des coopératives (23 %).
— Les naisseurs-finisseurs représentent 64 % des entreprises d'engraissement de porcs. Les producteurs de moins de 1 000 porcs par année, même s'ils représentent 30,1 % de la population, ne sont responsables que de 7,4 % des porcs produits. Parallèlement, 7,1 % des producteurs mettant en marché plus de 5 000 porcs annuellement détiennent 25,8 % de la production. La moyenne des porcs produits se situe à 2 200 porcs par année.
— Au total, 90 % des entreprises sont propriétaires de leurs porcs. On retrouve des contrats de financement dans 17 % des entreprises d'engraissement. Les finisseurs détiennent à eux seuls 29 % de ces contrats. Les jeunes ont plus recours à cette forme contractuelle.

Cette enquête a été réalisée à la demande de la Fédération des producteurs de porcs du Québec avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de l'Office du crédit agricole du Québec et d'Agriculture Canada.

Des programmes spécifiques pour la relève

André Belzile

En plus du programme de primes à l'établissement administré par l'Office du crédit agricole, la relève agricole peut bénéficier de certains programmes d'aide. La Régie des assurances agricoles, la Fédération des producteurs de lait du Québec et la Fédération des producteurs de volaille du Québec opèrent, entre autres, des programmes pour la relève.

Assurance-stabilisation

Les membres de la relève peuvent bénéficier d'une réduction de cotisation de 25 % pour deux années consécutives pour tous les régimes de stabilisation auxquels l'entreprise participe. Est admissible toute entreprise où le propriétaire ou un des propriétaires a bénéficié depuis le 1er janvier 1989 d'une subvention à l'établissement.

Pour bénéficier du programme, il faut se présenter à un bureau de la Régie des assurances agricoles avec une preuve d'admissibilité à la subvention à l'établissement. Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu sa prime à l'établissement: une lettre de l'Office du crédit agricole qui confirme que le nouvel établi est admissible au programme suffit.

Dans un régime de stabilisation dont l'année financière commence après la date de la demande, l'entreprise sera facturée à 75 % des coûts pour deux années consécutives. La réduction de 25 % s'appliquera aussi pour tout régime dont l'année financière n'est pas terminée. Et pour la Régie, l'année financière d'un régime se termine avec le paiement final. Dans ce cas, l'entreprise recevra un remboursement de 25 % de la cotisation qu'elle a payée.

Il y a actuellement à peu près 400 entreprises qui ont fait des demandes auprès de la Régie. À l'Office du crédit agricole, on a dénombré 3 837 personnes qui ont rendu 3 083 entreprises admissibles à la subvention à l'établissement entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1990. Toutes ces entreprises pourraient avoir accès au programme de rabais de cotisation mais elles ne sont probablement pas toutes assurées à l'assurance-stabilisation.

Les quotas laitiers

Depuis 1987, la Fédération des producteurs de lait du Québec administre un programme de prêt de quota pour la relève. Le quota ainsi prêté reste disponible pour l'entreprise tant que le jeune demeure sur l'entreprise. Pour rendre une entreprise admissible, il faut, entre autres, être âgé entre 18 et 40 ans, n'avoir jamais été pro-

suite à la page 23

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, à tous les producteurs et productrices visés(es) par le plan conjoint des producteurs de pommes

OBJET: Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes du Québec et du plan conjoint

Madame,
Monsieur,

Nous vous invitons, par la présente, à participer à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes du Québec et du plan conjoint des producteurs de pommes qui se tiendra aux date, heure et endroit suivants:

DATE: **Jeudi, le 28 février 1991**
HEURE: **9 h 30**
ENDROIT: **Holiday Inn, 999, de Sérigny**
Longueuil (près du métro de Longueuil), Salle «L'Écluse»

L'inscription des producteurs et productrices débutera à **8 h 45**. En plus des affaires courantes, divers autres sujets seront à l'ordre du jour, tels:

- L'Office de commercialisation de la pomme au Canada;
- Résolutions présentées par les Syndicats régionaux;
- Modification du règlement des contributions pour qu'elles soient portées au taux de 0,20 $ le boisseau pour la pomme destinée au frais et au taux de 0,12 $ le boisseau pour la pomme destinée à la transformation;
- Modification du règlement de la Fédération.

Espérant vous rencontrer, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DANIEL RUEL, agr.
Secrétaire

AVIS DE CONVOCATION

À tous les producteurs maraîchers

Veuillez prendre note que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec aura lieu à la date, l'heure et l'endroit suivants:

DATE: **le vendredi 22 février 1991**
HEURE: **à compter de 10 h 00, l'inscription débutera à 9 h 00**
ENDROIT: **Centre communautaire de Saint-Rémi**
Salle Saturne, 25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi (Québec)

Tous les producteurs maraîchers sont invités à assister à cette assemblée.

Jean-Pierre Girard
Secrétaire adjoint

(514) 774-3343

Daniel Labbé
agronome

- *Gestion financière*
- *Expertises (zonage...)*

(514) 773-5897

Daniel Sylvestre
évaluateur agréé

- *Évaluation de ferme*
- *Équipement et cheptel*

540, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7S3

Les États généraux du monde rural

Du pain sur la planche...

Plus de 1 200 participants regroupés pendant deux jours, par tables de dix, en « assemblée de cuisine » ; une trentaine d'organismes intervenant d'une façon ou d'une autre en milieu rural ; trois ministres ; deux chefs de parti ; des conférenciers de prestige ; une centaine de journalistes de la presse écrite et électronique... les États généraux du monde rural ont sans conteste suscité un énorme intérêt. Et pour cause, les implications du déclin du monde rural sont absolument catastrophiques pour tout le Québec, on le sait. Les campagnes se vident pendant que les villes se déshumanisent. Les choix économiques des gestionnaires gouvernementaux ou corporatistes suscitent des antagonismes fratricides. Et face à tout cela qui est intimement lié, il fallait provoquer une prise de conscience de toute la société. C'est fait. Bravo. Vive le nouveau « lobby rural ». Mais maintenant que tous les partenaires invités ont souscrit au document d'orientation et à la déclaration des États généraux, le temps est venu de se retrousser les manches.

Car il ne faut pas se faire d'illusion : ce grand consensus des États généraux aura du pain sur la planche. Formé d'organismes aux objectifs souvent contradictoires, il prendra rapidement l'allure d'une sorte de « totalité factice » comme le soulignaient certains observateurs si on ne définit pas rapidement une dynamique nouvelle à partir des anciennes oppositions. Est-ce que, par exemple, les expressions « abandon du modèle productiviste », « développement régional intégré » ou « virage écologique » ont le même sens pour tous les signataires de la déclaration finale ? Jusqu'où chacun est-il prêt à sacrifier ses propres intérêts ? Comme le disait Jacques Proulx en guise de conclusion : « Le monde rural vient de choisir de vivre et de vivre debout ! » Reste à voir comment on s'y prendra pour ne pas réveiller les vieux fantômes et pour que tout le monde travaille maintenant dans le même sens.

Pour nos lecteurs qui n'ont pas assisté à cet événement historique, *La Terre* propose, cette semaine, un cahier spécial de quatre pages. En plus des deux textes résumant les travaux des délégué(e)s, le *Document d'orientation* (ou synthèse des travaux) et la *Déclaration du monde rural*, on y retrouvera une sorte de petite enquête d'opinions maison effectuée lors des États généraux. On pourra aussi lire une présentation générale des cinq grands thèmes discutés lors des assises et un aperçu des premières réactions des participants aux questions précises qui se rattachaient à chacun d'eux.

Michel Bélair

Synthèse des travaux des États généraux du monde rural

Les États généraux du monde rural constatent que les Québécois et Québécoises sont confrontés à un phénomène de déclin sévère aux plans démographique, social, économique et culturel.

Ce phénomène se présente sous des visages différents qui vont d'un déclin net dans un grand nombre de communautés rurales qui sont en voie d'extinction, jusqu'à une déstructuration territoriale et communautaire importante dans les localités à proximité de grands centres urbains.

Les États généraux du monde rural rejettent sans équivoque la fatalité du déclin. Il ne saurait être question de laisser poursuivre ce mouvement. Ils optent au contraire pour travailler à inventer et à bâtir de nouvelles voies de développement économique et social, tournées résolument vers une mise en valeur des ressources du monde rural, pour une participation accrue au développement de la société globale et au bien-être qui en découle.

Il est faisable d'arrêter l'hémorragie des ressources, des ressources humaines en particulier, par des politiques familiales et par l'immigration. Toutefois, la relance du monde rural repose avant tout sur son dynamisme économique, c'est-à-dire sa capacité à générer richesse, emploi, quantité et qualité de services et, globalement, une qualité de vie. Elle repose également sur la capacité du monde rural à diversifier sa base économique.

Ce choix s'appuie sur l'attachement des ruraux à leur territoire et aux valeurs culturelles qui les distinguent. Et, parmi ces valeurs, ils identifient en particulier les suivantes :

- des relations inter-personnelles étroites ;
- une tradition de solidarité, d'accueil et d'entraide ;
- une grande sensibiiité au patrimoine ;
- une relation étroite à l'environnement naturel et à l'espace ;
- une grande fierté d'être qui débouche sur une âme rurale, des cultures riches et distinctes dans tous les coins de pays. Cette fierté culturelle et le foisonnement créatif, le monde rural cherche résolument des moyens de les exprimer, de les diffuser, tout en étant ouvert à la culture universelle.

Le choix des ruraux de rejeter le déclin est également fondé sur la capacité qu'ils se reconnaissent de prendre en main le développement de leur propre milieu.

Les éléments d'un modèle à concrétiser

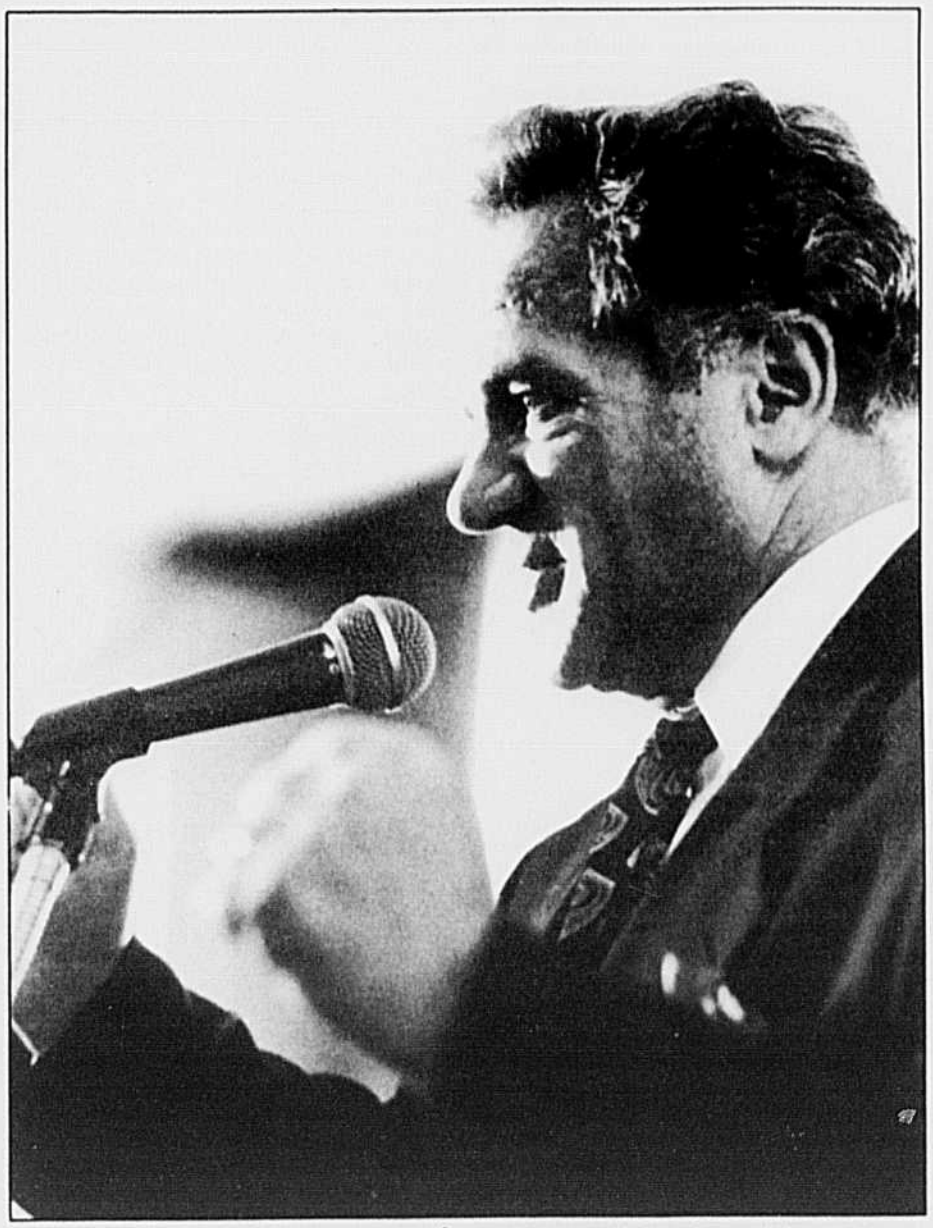
L'orientation du développement rural des quatre dernières décennies, axée en grande partie sur la course à la productivité, soit le productivisme, a profité aux acteurs économiques régionaux. Elle a permis d'atteindre un niveau de vie plus élevé, de moderniser les bases économiques régionales et de demeurer des acteurs concurrentiels.

On constate toutefois que la poursuite du développement rural dans cette voie sans ajustements mène à une impasse, une consécration du déclin économique, démographique, social et culturel de la ruralité.

Tout en faisant preuve de pragmatisme face à la globalisation des marchés et la nécessité d'être compétitif sur le plan économique, les assises des États généraux constatent que l'orientation productiviste a des effets pervers sur la ruralité :

1. Elle relègue au second plan des valeurs humaines.
2. Elle exclut des individus et des régions, favorisant l'émergence de poches de pauvreté.
3. Elle ignore la protection et la régénération des ressources.
4. Elle conduit indéniablement au gigantisme, à la surcapitalisation, à l'endettement excessif et entraîne une fragilité certaine des entreprises face aux fluctuations économiques.
5. Elle draine les ressources humaines et naturelles.

Les propositions pour un nouveau modèle de développement rural sont le reflet des valeurs et de la culture du milieu.



Manifestement fier du déroulement des États généraux du monde rural, le président de l'UPA, Jacques Proulx, a enjoint tous les participants à un regroupement des forces du milieu.

Photo Perry Beaton

Elles reposent en majeure partie sur la personne, la capacité de concertation des individus dans une démarche commune et leur aptitude à construire ensemble les assises économiques, sociales et culturelles des régions.

Les États généraux ont statué sur les moyens de revaloriser la ressource humaine. Au premier rang, tout modèle doit comporter :

- la formation, de base et continue, pour raffiner l'expertise ;
- la recherche adaptée aux besoins du milieu.

Le redéploiement économique viendra aussi d'une approche concertée, i.e.

- les initiatives locales et régionales ;
- la diversification de la structure économique ;
- la coopération ;
- le maillage entre les entreprises ;
- et le partenariat avec les intervenants de différents paliers de gouvernement.

La dimension environnementale est une composante importante du nouveau modèle parce que, selon les participants aux États généraux, nous n'avons plus le choix de ne pas considérer les équilibres naturels.

L'exploitation inconsidérée des ressources sans penser à la durabilité, la régénération, n'est plus acceptable.

Par contre, un « virage écologique » n'est envisageable que si l'ensemble de la société le choisit et en accepte les coûts économiques et sociaux, et s'il est permis d'intervenir dans les règles du marché pour maintenir la compétitivité face aux concurrents nationaux et internationaux.

Pouvoirs politiques

Il apparaît clairement, dans les délibérations, que la mise en place de mesures efficaces pour relancer le monde rural passe nécessairement par un rééquilibrage des pouvoirs actuels du haut vers le bas.

Il revient au pouvoir local de gérer les ressources du milieu, d'orienter le développement rural selon des besoins définis, en concertation avec les principaux agents socio-économiques locaux.

De façon concrète, les participants manifestent un consensus vis-à-vis un accroissement des pouvoirs des municipalités régionales et locales dans les domaines du développement économique, social et culturel, c'est-à-dire l'obtention de réels leviers de développement favorisant la mise en place d'un environnement propice aux initiatives d'emploi, d'équipements et de services sociaux.

Ils expriment, d'autre part, la redéfinition de la représentation politique qui ne serait plus fondée sur le seul critère des effectifs démographiques.

Enfin, on souhaite l'adoption d'un train de mesures pour revaloriser le rôle du député et des élus locaux.

Les États généraux du monde rural

Le monde rural et les structures économiques

Clôde de Guise

1) Quel jugement faites-vous du modèle « productiviste »? Quelles sont les caractéristiques du modèle « productiviste » qui nuisent ou qui aident le milieu rural?
2) Doit-on le préserver, l'améliorer, l'amender? ou Doit-on plutôt chercher de nouvelles voies?
3) Quels éléments de stratégie doit-on « prioriser » (diversification, formation, recherche, initiatives communautaires, maillage)?

À la première question, les tables « rapporteuses » ont reconnu que le « productivisme » était le modèle mondial dominant et qu'il paraissait difficile de s'en dissocier. En outre, on semblait dans l'ensemble reconnaître qu'il avait des limites. De fait, on pensait généralement qu'il avait apporté une certaine qualité de vie mais que le modèle ne tenait pas suffisamment compte de la personne humaine et qu'il rendait difficile la coopération. On a affirmé que le grand gagnant du « productivisme » était le consommateur qui payait ses produits moins cher.

Certains ont reproché à ce modèle d'avoir des effets négatifs sur l'emploi par la concentration de mégafermes hautement technologiques. D'autres ont accusé le « productivisme » de causer préjudice à l'environnement.

À la deuxième question sur les avenues à explorer. Le consensus se faisait sur la nécessité d'améliorer le modèle. On voulait surtout l'humaniser. On a alors abordé la nécessité de l'entraide et des associations coopératives. Certains ont même questionné la légitimité des plans conjoints qui leur apparaissaient comme un outil clé du « productivisme ». Pour ces derniers, l'exploration de nouvelles voies ne faisait pas de doute et le développement durable semblait être la voie de prédilection.

La formation, une priorité

À la troisième question posée sur les priorités d'action, la réponse la plus courante était : « Nous avons besoin de formation. » On mettrait de l'avant la nécessité de développer des connaissances agronomiques de fond. La diversification des activités a également rallié l'ensemble des participants. Plusieurs ont réclamé la mise en place d'usines de transformation régionales. On a également mis l'accent sur le fait que les régions recherchaient une plus grande autonomie administrative via les MRC. En outre, à cette dernière question, on sentait un peu d'essoufflement de la part des participants qui semblaient éprouver plus de difficultés à cerner des solutions concrètes alors que l'animateur les incitait à le faire. De plus, le débat semblait trop polarisé sur les besoins du secteur agricole et pas suffisamment sur l'ensemble du monde rural; cela a impatienté plusieurs intervenants des autres secteurs du milieu rural.

Si on résume, en quelques mots les propos des participants de la salle sur ce deuxième thème concernant les structures économiques, ce qui en ressort est : Nous ne sommes pas contre le modèle « productiviste » dans son ensemble mais nous désirons l'amender en fonction de valeurs plus humaines afin qu'il réponde davantage à nos besoins.

Le monde rural et la culture

Victor Larivière

***Questions* — Les ruraux ont-ils une âme? Laquelle? Qu'ont-ils à dire culturellement? De quels moyens ont-ils besoin pour s'exprimer?**

Réponses — Oui, les ruraux ont une façon différente d'exprimer leur culture, a-t-on fait ressortir de la dizaine de tables de discussion sur les 126 que comptaient les États généraux. En milieu rural les rapports sont plus personnalisés, on y retrouve un sentiment d'appartenance plus fort que dans les villes, la chaleur humaine et l'entraide jouent toujours un grand rôle. On s'y sent donc comme dans une grande famille où les gens se reconnaissent.

Oui, les ruraux ont une âme. On le voit par l'esprit de patrimoine, l'attachement au milieu, à la région et par le langage savoureux de la campagne. Le désir d'échanger avec les autres, d'entrer en contact avec la nature et une approche collective de la réalité sont perçus comme des valeurs rurales fondamentales.

Cette culture a par ailleurs tendance à se rapprocher de celle de la ville avec les médias modernes de communication. En campagne aussi les occasions de se fréquenter se font moins fréquentes qu'avant. On constate, en même temps, que l'invasion urbaine, particulièrement près de Montréal et de Québec, crée des inquiétudes et occasionne des frictions entre les gens des deux milieux. Il en découle certaines difficultés d'intégration.

Les ruraux disent manquer d'équipements culturels appropriés. Plusieurs affirment que la culture pour eux c'est loin et qu'à force de se priver de tout on finit par manquer de rien. Dans les campagnes, surtout celles des régions périphériques, on a une façon particulière de se divertir. Les festivals, les carnavals, les expositions agricoles et les journées champêtres sont des occasions privilégiées de faire connaître la culture rurale. Certains semblent cependant gênés de leurs chansons à répondre et de leur style western, jugés un peu « habitants » par les gens des milieux urbains.

Tous les participants aux États généraux disent souhaiter des échanges plus nombreux entre la ville et la campagne avec entre autres des visites organisées dans les entreprises. On suggère aussi à l'Union des artistes de faire un effort particulier pour aller rencontrer les gens dans les régions. On propose de supporter davantage les groupes qui travaillent à promouvoir la culture rurale. On croit qu'il conviendrait de développer des musées itinérants axés sur la vie en région. On conclut en disant que l'âme culturelle, ça se développe d'abord à l'école.

C'est peut-être ça la culture, c'est-à-dire une façon de vivre, une façon de faire, une façon d'être!

Ils ont dit...

Le préfet d'une MRC de la Côte-du-Sud

« J'ai hésité à venir car je ne pensais pas que l'UPA était disposée à vraiment travailler à la concertation régionale. Je suis satisfait d'avoir participé à cet événement. (...) Mais il nous faut maintenant des hommes politiques qui défendent des régions plutôt que leur parti politique. »

La secrétaire d'une des tables

« Nous avons été plus nuancés que la synthèse dans notre opinion sur le partage des responsabilités entre le niveau provincial et le niveau régional. (...) Redistribuer la richesse collective est une des responsabilités qui doit rester au gouvernement central. »

Pierre Gaudet, UPA

« Nous voulons une régionalisation des politiques de développement et des budgets. Nous sommes donc satisfaits qu'on endosse une décentralisation du développement régional. »

A.B.

Les États généraux du monde rural

Le monde rural et le dépeuplement

Isabelle Paradis

Est-ce réaliste de penser pouvoir repeupler les campagnes? Est-il plus réaliste de penser stopper l'hémorragie? Comment? D'où va venir l'initiative de restructurer les campagnes? Qui fait quoi?

« Oui, il est possible de ralentir le dépeuplement des campagnes » — C'est un cri du coeur unanime qu'ont lancé les participants aux ateliers « assemblées de cuisine » en réponse à la question d'ouverture qui leur était posée. L'espoir est néanmoins nuancé. Très peu croient qu'il est possible de vraiment repeupler les régions rurales, mais presque tous estiment qu'on peut « stopper l'hémorragie ». Comment?

Les réponses qui sont ressorties le plus souvent gravitent autour de la revitalisation du milieu afin, d'une part, de retenir les jeunes adultes et, d'autre part, d'attirer de nouveaux arrivants. Même si on reconnaît l'importance des politiques familiales et du maintien des services de santé en général, plusieurs croient que la faible démographie en régions n'est pas spécialement liée à une faible natalité. Bref, le problème n'est pas de convaincre les jeunes d'avoir des enfants, mais de leur démontrer que les milieux ruraux offrent une qualité de vie comparable à celle qu'ils espèrent trouver en ville.

Sans écarter totalement non plus un certain apport de l'immigration, on ne place pas tous ses espoirs dans cette solution. D'ailleurs, les avis sont partagés sur cette question. Certains favoriseraient l'immigration de travailleurs spécialisés en agriculture ou « d'immigrants-entrepreneurs ». Mais on insiste sur l'importance de mettre d'abord sur pied des structures qui favorisent leur intégration aux activités rurales et la possibilité d'incitatifs fiscaux reliés à l'installation en milieu rural.

Restructuration et décentralisation

Déjà, dès le premier thème, avant que la question ne soit formulée précisément, les intervenants ont fait ressortir leur aspiration à la décentralisation. C'est du milieu rural que doivent venir les initiatives de restructuration des campagnes : là-dessus, aucune équivoque. On a d'ailleurs proposé la création d'un ministère du Développement rural. Il faut établir des réseaux locaux et régionaux, renoncer à « l'esprit de clocher » et aux rivalités inter-régionales, mettre en commun les ressources pour augmenter son poids politique et développer les avantages respectifs de chaque région. On a maintes fois souligné l'importance de la transformation sur place des produits locaux.

Parmi ces nobles voeux, quelques voix se sont tout de même élevées, au sein de certains ateliers, pour souligner les risques attachés à une décentralisation totale. Il ne faudrait pas que la décentralisation ne mène à une redistribution encore plus inéquitable dans certains secteurs. Une minorité semblait entrevoir qu'une décentralisation efficace passe aussi par un aplanissement concret des conflits qui ont souvent opposé les municipalités aux agriculteurs. On ne semble pas s'entendre sur le palier qui aurait à prendre la responsabilité de gérer cette revitalisation. UPA, municipalités, MRC, tables de concertation? Les paris sont ouverts.

Le zonage : limitatif ou nécessaire

On a d'ailleurs pu facilement constater, en faisant le tour des ateliers, que si on s'entend sur les grands principes, les perspectives de discordes ne sont tout de même pas complètement écartées à tous points de vue. En effet, on a pu vérifier que la fameuse question du zonage refait souvent surface dans un bain d'opinions divergentes.

Certains pointent d'emblée le zonage agricole comme étant un facteur limitant l'essor des régions rurales. Quelques-uns n'hésitent pas à affirmer que « l'hémorragie » du dépeuplement est directement reliée aux restrictions du zonage qui nuisent à l'intégration des non-agriculteurs au milieu rural. Et bien sûr, pour d'autres, c'est exactement le contraire : le zonage serait essentiel à l'intégrité et à la survie du milieu rural. On se doute bien que le différend est loin d'être réglé.

Leurs premières impressions

Louise St-Pierre

Au terme des *États généraux du monde rural* qui ont réuni à Montréal plus de 1 200 personnes venues des différentes régions du Québec, *La Terre de chez nous* a recueilli les commentaires qui suivent. Il ne s'agit pas d'un sondage. Tout juste une enquête discrète, rapide, sur le vif pour savoir comment certains participants ont apprécié cet événement majeur pour l'avenir du monde rural. On a questionné des femmes et des hommes de différentes régions du Québec qui assument diverses responsabilités.


Michel Champagne

Michel Champagne, député fédéral du comté de Champlain : « Les États généraux ont fait prendre conscience aux gens du monde rural qu'il y avait une absence de communication dans leur milieu. Et c'est heureux! En parlant sur la même longueur d'onde, les ruraux se donneront le levier politique nécessaire pour bien orchestrer le développement de leur région.. »


André Théberge

André Théberge, directeur général de la Fédération de l'UPA de la Côte du Sud : « On ne peut que parler d'un grand événement. Mais c'est en région qu'on verra vraiment le résultat des discussions tenues au cours de ces deux journées. »

Léo Pinard, producteur agricole et coopérateur de Roquemaure en Abitibi : « Tous devront admettre que les deux journées de discussions ont été des plus fructueuses. On a clairement identifié les grand problèmes. Les médias d'information les ont fait connaître à toute la population du Québec. Les éléments de solution restent bien sûr à venir. Si le déclin ne s'est pas fait en un jour, on ne peut espérer que les problèmes se régleront du jour au lendemain. Et ce, malgré l'urgence de solutionner certains problèmes. Nos régions perdent des gens compétents. On a peu d'emplois à offrir à nos jeunes qui doivent nous quitter. Seul un travail en commun et la volonté des gens du milieu nous permettront de trouver les solutions. »


Pierre Trépanier

Pierre Trépanier, vice-président de la MRC Nicolet/Yamaska : « Cet événement est un exploit, car bien des gens se sont poliment et clairement parlés. On ne peut dire que les solutions trouvées donnent l'assurance d'un grand succès. Elles assurent aux ruraux une force politique certaine et nécessaire pour la défense des grands dossiers. Il nous reste à sensibiliser monsieur et madame Tout le monde pour que les politiciens portent davantage attention aux difficultés propres à chacune des régions du Québec. »

Marius Blais, producteur agricole et forestier de l'Estrie : « Ces États généraux ont donné lieu à des discussions trop générales. On n'a pris aucune décision concrète. Aucune solution n'a été avancée pour arrêter vitement l'hémorragie qui affaiblit le monde rural. Il est déjà connu que le dépeuplement affecte tout particulièrement les quelque 700 municipalités forestières du Québec. J'espérais donc que l'on trouve au cours de ces deux journées de discussion des moyens pratiques pour solutionner leurs problèmes. »


Michel Prieur

Michel Prieur, de la Corporation économique de Napierville : « Les divers intervenants ont bien compris que le développement ne se fera bien qu'en coordonnant toutes leurs actions et en impliquant aussi les urbains. Une association du secteur agro-alimentaire et du tourisme pourra faire tomber bien des barrières. Il est à souhaiter que les États-généraux débouchent rapidement sur l'établissement d'une bonne communication entre les ruraux et les urbains. »

Desneiges Pépin, productrice agricole de Saint-Ambroise-de-Kildare et membre de l'exécutif de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons : « Je suis une citadine qui a choisi de se faire agricultrice il y a sept ans. Un événement comme les Etats généraux renforce ma décision d'alors. Je demeure cependant avec quelques craintes. Car il faudra une réelle concertation pour assurer le développement des régions rurales que tous ont souhaité ici. Il ne faut plus que les agriculteurs soient les seuls gardiens de la ruralité. Je me demande par ailleurs si les organisateurs de l'événement n'ont pas oublié de s'assurer de la complicité des urbains, les grands consommateurs. »

Hélène Potvin, coordonnatrice de la pastorale du diocèse de Saint-Hyacinthe : « Je suis arrivée aux Etats généraux avec des préoccupations très régionales. Je les ai vite oubliées après avoir été saisie de l'ampleur des difficultés qui provoquent le dépeuplement des régions périphériques. Je suis donc rejointe par le projet collectif qui émane de ce grand événement. Il faut tous se redonner le goût d'investir dans notre pays. Il y a aujourd'hui une certaine amorce, on doit vite trouver des solutions concrètes. »


Pierre Provost

Pierre Provost, organisateur communautaire du CLSC de Paspébiac : « Depuis déjà longtemps, la Gaspésie voit ses éléments dynamiques partir. Et beaucoup quittent à regret! La tenue des États généraux m'aura permis de sentir la solidarité des gens des autres régions du Québec devant ce grave problème. Mais c'est tout juste un début. Tous les gens de notre région doivent rapidement se concerter. Les ressources sont là. Le sous-sol est plein de mines. Il y a la forêt, la pêche, l'agriculture et le tourisme. On a malheureusement toujours mal géré tout ça. Il faut donc rapidement se mettre à la tâche. »

Jean-Guy Demers, producteur agricole de Sayabec et membre du conseil d'administration de la Coopérative Fédérée de Québec : « Le déclin de notre région s'est accentué au cours des dernières années. Ce pourquoi je pense que les États généraux ne pouvaient mieux arriver. Mais il nous faudra travailler tous ensemble pour revitaliser le Bas-Saint-Laurent. Je pense que cet événement a permis à plusieurs de voir que nous devons mettre de côté la nécessité des grosses entreprises quand on parle de développement rural. Il faudra de nouveau chercher, faire des investissements à la grosseur de nos moyens, de notre région. »


Gilbert Normand

Gilbert Normand, médecin et maire de Montmagny : « Je suis un régionaliste qui est venu participer aux États généraux avec beaucoup d'attentes. Bien qu'intéressantes, les discussions étaient loin du sol. Elles n'ont donc débouché sur rien de bien concret. On peut certes parler d'un bon brassage d'idées. Je vous dirai cependant que les rencontres organisées en région durant l'automne ont été plus intéressantes, surtout plus au coeur de nos problèmes. Reste à voir maintenan comme l'UPA de ma région va mener ce dossier. Je les assure de mon appui pour que se réalise le développement. »

Simone Laplante et **Guy Lorrain,** productrice et producteur agricoles du Témiscamingue : « Nous sommes très satisfaits. Les États généraux ont été un bon exercice qui nous permet de voir clairement des pistes de solution. Nous repartons chez nous avec un regain d'énergie. Et avec la certitude d'avoir été écoutés. Tous les gens du monde rural savent que nous voulons vivre chez nous, au Témiscamingue. Notre port d'attache. Un coin du Québec peu connu mais qui mérite d'être visité. On lance l'invitation à tous! »


Cyprien Gendron

Cyprien Gendron, producteur agricole et vice-préfet de la MRC de la Matapédia : « Les États généraux n'auront pas répondu aux attentes des régions comme la nôtre. Je ne crois pas qu'on ait suffisamment parlé des régions périphériques, de celles qui sont aux prises avec de très grandes difficultés économiques. Et j'ai malheureusement senti que plusieurs doutaient de la capacité des petites MRC de gérer leurs ressources. »

Le monde rural et le développement

Jean-Charles Gagné

Le modèle « productiviste » est-il compatible avec la protection de l'environnement? L'environnement signifie-t-il exclusivement parler de pollution? Le Québec rural est-il prêt à faire le virage écologique? Trois questions qui ont servi de déclencheur pour favoriser les discussions sur le défi majeur et incontournable du mariage du développement du milieu rural et de l'environnement dans le cadre des États généraux du monde rural.

Invités à évaluer la compatibilité du modèle productiviste (dont une définition claire a fait défaut) avec la protection de l'environnement, les participants n'ont pas tous abondé dans le même sens. Certains ont invoqué l'existence des technologies de conservation, d'alternatives non polluantes et la possibilité de comptabiliser les coûts environnementaux dans les coûts réels de production pour justifier leur position. Par contre, ceux qui les ont jugés irréconciliables se basaient sur la vision exclusivement centrée sur la dimension économique du productivisme, sur sa perspective à court terme, sur la concentration des entreprises et des populations de même que sur le gaspillage qui en résulte. L'exemple des oeufs de hareng vendus aux Japonais alors que le reste du poisson était tout simplement jeté a servi à illustrer ce gaspillage.

D'une manière générale, les participants des tables sélectionnées pour livrer leur opinion s'entendaient sur le fait que l'environnement ne se réduisait pas à la pollution. L'environnement éveillait plutôt des concepts comme la gestion intégrée, l'équilibre et l'harmonie dans l'utilisation des ressources.

Les participants ont par ailleurs fait consensus non seulement sur le fait que le Québec rural était prêt à faire le virage écologique, mais qu'il y était condamné. On a même ajouté que ce virage constituait une des cartes majeures que le milieu rural doit jouer, une opportunité à saisir. Plusieurs agriculteurs l'ont d'ailleurs déjà compris. Les coûts de ce virage devront toutefois être supportés par l'ensemble de la société et on estime qu'ils devraient connaître une baisse significative avec les progrès de la recherche et de la technologie. Entre temps, on a signalé qu'on ne devra pas perdre de vue les contraintes imposées par la concurrence étrangère dans un contexte international qui n'a pas de considération pour les normes environnementales. Ni oublier les contradictions qui habitent les citoyens : pendant qu'on veut des pommes sans taches, on tient aussi à avoir des autos à la porte. Ni faire comme si la rivalité entre les municipalités et les MRC était disparue ou que les normes environnementales adoptées par l'une seront obligatoirement respectées par les autres.

Les États généraux du monde rural

La déclaration du monde rural

**Les États généraux du monde rural,
réunis à Montréal
les 3, 4 et 5 février 1991 :**

— conscients de leur responsabilité face aux Québécois et Québécoises ;
— convaincus que le monde rural est actuellement confronté à une grave crise structurelle dans tous les secteurs de l'activité humaine et naturelle ;
— décidés à prendre en main le développement général et particulier du milieu rural ;
— prêts à vivre en solidarité d'action dans chacune des régions et entre elles ;
— assurés de parler au nom de l'intérêt particulier et général des citoyennes et citoyens du milieu rural ;

s'engagent solennellement :

— à tout mettre en oeuvre dans leur domaine d'intervention respectif pour favoriser la concrétisation du modèle de développement rural tel que défini par l'exercice des États généraux ;
— à respecter les éléments spécifiques qui ont été dégagés et qui sont à la base de l'édification de la nouvelle ruralité. Ces éléments sont les suivants :

- la valorisation de la personne ;
- la prise en charge, par le milieu, de son avenir ;
- le respect et la promotion des valeurs régionales et locales ;
- la concertation des partenaires locaux et régionaux ;
- la diversification de la base économique régionale ;
- la protection et la régénération des ressources ;
- le rééquilibrage des pouvoirs politiques du haut vers le bas ;
- la promotion de mesures alternatives pour un développement durable.

Par cet engagement, nous nous rangeons résolument aux côtés de ceux et celles qui travaillent à inventer et à bâtir une nouvelle société rurale et non pas aux côtés de ceux et celles qui considèrent la désertification de l'espace rural comme une fatalité.

Le suivi des États généraux du monde rural

L'ensemble des partenaires aux États généraux s'entend pour créer un comité de suivi national.

Le comité de suivi, sous l'initiative de l'UPA, se rencontrera périodiquement pour statuer sur les moyens dont il faut se doter pour le fonctionnement efficace du suivi aux États généraux.

Le comité de suivi s'engage à tenir, une fois l'an, une conférence nationale où les partenaires régionaux partageront leur bilan et leurs avenues à développer.

Les partenaires nationaux et régionaux seront appelés à évaluer la possibilité d'arrimer le suivi aux États généraux avec les structures existantes dans les régions.

La conférence nationale et les structures régionales se réservent le droit d'intervenir publiquement dans tout délai à propos du monde rural.

Liste des signataires de la déclaration :

Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec
Assemblée des évêques du Québec
Association canadienne des industries d'alimentation animale (Section Québec)
Associations des banquiers (Section Québec)
Association des cercles de fermières de la province de Québec
Association des hôpitaux du Québec
Association des industries forestières du Québec
L'Association des manufacturiers canadiens
Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec
Association féminine d'éducation et d'action sociale
Association manufacturière des produits alimentaires du Québec
Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement
Les Associations touristiques régionales associées du Québec
Centrale de l'enseignement du Québec
Chambre de commerce du Québec
Chambre des notaires
Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins
Confédération des syndicats nationaux
Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec
Coopérative Fédérée de Québec
Corporation professionnelle des médecins vétérinaires
Fédération des cégeps
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec
Fédération des CLSC
Fédération des commissions scolaires catholiques
Fédération des travailleurs du Québec
Fédération québécoise de la faune
Ordre des agronomes du Québec
Ordre des ingénieurs forestiers
Union des artistes
Union des municipalités du Québec
Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec inc.
L'Union des producteurs agricoles
Union québécoise pour la conservation de la nature

Les agronomes pour le développement... durable et régional

L'occupation du territoire pour une agriculture durable devra se faire en respect de l'environnement et des valeurs humaines. De ce fait, on pourra offrir la sécurité alimentaire et une qualité de vie à tous les Québécois et Québécoises. Mais le tout devra se réaliser en harmonie avec les autres intervenants du monde rural, a déclaré la présidente de l'Ordre des agronomes du Québec, Angèle St-Yves, au cours d'une conférence de presse donnée dans le cadre des États généraux du monde rural.

Pour ce faire, son organisme suggère la formation de « Tables de développement agro-socio-économique du territoire » où se rencontreront les élus municipaux, provinciaux et fédéraux, les producteurs et productrices agricoles, les industriels, agronomes, professionnels de la santé, etc. Tous les partenaires, a-t-elle soutenu, devront partager une vision commune, prendre les décisions qui s'imposent et se donner les pouvoirs d'agir. Elle croit même que les MRC devraient être appelées à jouer un rôle de pivot.

Selon Mme St-Yves, le concept de l'agriculture durable s'inscrit dans une volonté de préserver nos acquis pour laisser un héritage convenable à nos enfants. Aussi le respect de l'environnement et la viabilité économique seront dorénavant partenaires du développement souhaité. Le maintien des activités agricoles dans toutes les régions du Québec devra se faire en tenant compte des ressources humaines, culturelles et naturelles de chacune.

« L'histoire nous révèle que l'occupation du territoire québécois s'est faite de pair avec le développement agricole, forestier et même minier dans certaines régions. Et bien qu'elle occupe moins de 5 % de la superficie de la province, l'agriculture est souvent le gage du maintien d'un certain dynamisme du tissu social et économique du milieu. L'Ordre des agronomes entend donc s'impliquer, poser des actions tangibles pour favoriser le développement socio-économique de toutes les régions. »

(L. St-P.)

Le monde rural et les structures politiques

André Belzile

1— Avons-nous avantage à parier sur le gouvernement local? Cela comporte-t-il des dangers?
2— Comment le mode rural peut-il se donner plus de poids politique compte tenu de son poids démographique?
3— Quels devraient être les pouvoirs de ces gouvernements locaux?

Ces trois questions ont servi à lancer les discussions sur l'avenir des structures politiques en milieu rural. Elles découlent du constat fait à partir de la synthèse des travaux des chercheurs mandatés par l'UPA pour la préparation des États généraux :

— Les multiples découpages du territoire (régions administratives des ministères, comtés provinciaux, MRC, commission scolaire...) freinent la concertation.
— Le poids politique du monde rural est minime par rapport au poids politique des villes.
— Les décisions sont prises dans les grands centres où sont d'ailleurs localisés en très grande partie les services gouvernementaux.
— Certaines questions comme le zonage agricole en particulier ont causé des frictions entre les agriculteurs et les autorités des municipalités ou des municipalités régionales de comté.
— Il faut s'entendre sur un seul pouvoir local et régional : la MRC peut-elle être ce pouvoir unique?
— Les élections à la proportionnelle pourraient permettre aux ruraux de faire sentir leur poids. Les partis sont représentés selon le pourcentage des votes exprimés pour chaque parti et pas seulement par les députés qui gagnent dans une circonscription donnée.

Selon la synthèse des discussions préparée par le comité du contenu, il faut un rééquilibrage du pouvoir du haut vers le bas. Les 1 200 participants aux États généraux ont manifesté un consensus vis-à-vis l'accroissement des pouvoirs des municipalités régionales et locales : on pense particulièrement aux domaines du développement économique, social et culturel. Et ils veulent qu'on revalorise le rôle des députés et des élus locaux.

ANNONCES CLASSÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) est applicable à tous les prix ci-dessous mentionnés.

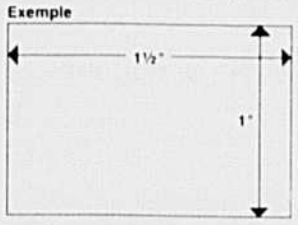
COÛT DE L'INSERTION

- *Annonce sans cadre : 47¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins) : 9,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,75 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans : 3,15 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce ; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 7,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif ... 3,50 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple



Annonce classée commerciale 49,00 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h 00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal : 521-4850

AVIS — AVIS — AVIS

Prenez note qu'à compter du 1er janvier 1991, une taxe de 7 % (TPS) est applicable sur le montant total des annonces classées et classées commerciales.

AIGUISAGE

AIGUISONS lames pour chevaux, moutons et vaches, finition à l'huile pour rendement supérieur. Vente, service sur Aesculap et Sunbeam. ATELIER GE-MA, 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6, (819) 623-6622. 3/91

ANIMAUX DEMANDÉS

Recherche PAIRE PONEY identique, dompté simple ou double pour promenade. Poids 650 lb +, max. 750. JEAN Jour (418) 898-3136, soir (418) 862-2648 21/2

ANIMAUX À VENDRE

★ SUPER

Choix de **VACHES LAITIÈRES contrôlés officiel, pur sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons ÉCHANGER** contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

Pour information :
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. entre 19h00 et 21h00.

à frais virés
(514) 549-4163

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél. : ferme (514) 839-2749. 3/91

Taureau BLANC BLEU BELGE pur sang, PRÊT POUR SERVICE. Tél. : (613) 679-4179. 23/5

ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC

- Évènement à ne pas manquer
- Assemblée annuelle le 2 fév. 91 au Motel Universel de Drummondville à 13h30 p.m.
- Vente station d'épreuves : 24 fév. 91 : Asbestos 3 mars 91 : Champlain

CLAUDE BOUFFARD
sec.-trés. propagandiste
294, Grande Ligne, B.P. 154
St-Rosaire (Québec) G0Z 1K0
Tél : (819) 752-9581

ACHETEURS - VENDEURS

VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou vêlant sous peu ; aussi GÉNISSES âgées de 6 mois et plus, et troupeau complet. Échange accepte partout au Québec.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322. JNO

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu ; provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél. : (514) 471-8181. JNO

VACHES laitières pur sang à vendre, aussi JEUNES TAUREAUX de mère T.B. ou Ex. EMBRYONS. Ferme Stanfold Holstein Inc. ; Princeville, (819) 364-5789. 3/91

PIEDMONTAIS

Sujets "fullblood", embryons. Semences de Xenon-C.I.A.Q. ; prix compétitifs. Elevage B.W.F., route 222, Valcourt. Tél. : (514) 532-3592. 7/3

Intéressé par le
BLANC BLEU BELGE
Appelez
LA GANTOISE INC.
Semences, embryons et pur sang. Tél. : (613) 679-4133 ; fax (613) 679-4061. 23/5

CHÈVRES LAITIÈRES, chevrettes, boucs, troupeau complet ; aussi BELLES ANTIQUITÉS rénovées : un boggie, un traîneau. TERRE 84 arpents. Cause vente retraite, (819) 221-2038. 14/2

SIMMENTAL à vendre. Beau choix de TAUREAUX pur sang et "fullblood". Tél. : (418) 428-3851. JNO

BORDER COLLIES

Chiots Border Collie d'instinct naturel pour rassembler votre troupeau, enregistrés et vaccinés. Parents très bien dressés. À VOIR! Dressage possible. Ferme Le Moutonnoir, Bas St-Laurent. Tél. : (418) 737-4227. 21/2

ROMANOV

Choix de BÉLIERS âgés de 7 mois, avec indice. Inf. Bergerie La Romance Enr., St-Pierre-Baptiste. Tél. : (418) 453-2918. 21/2

ANIMAUX HIGHLAND

Maintenant possible de vous procurer des animaux HYGHLAND de toutes catégories. Pour information (819) 275-7027. 21/2

CHAROLAIS P.S.E. : Choix de jeunes TAUREAUX Charolais, nés en 1990, très dociles, bon prix. Tél. : (418) 823-2245. 21/2

BELGE P.S.E. : (2) ÉTALONS 2 ans, père mère classés A, POULAINS POULICHES 1 an fils filles de Korky, (514) 379-9248. 14/2

SIMMENTAL

Excellentes jeunes FEMELLES 1er, 2e veau, bas prix, à compter de 1 000$, aussi JEUNES TAUREAUX prêts pour reproduction. Le tout provenant de troupeau s'étant signalé aux expositions. SIMMENTAL VAUCLUSE (514) 588-5656. 21/3

TAUREAUX SIMMENTAL DE STATION D'ÉPREUVES. Attention! Surveillez la vente de la station Champlain, DIMANCHE le 3 MARS 1991. Un excellent échantillon du troupeau Vaucluse sera en vente : 2 TAUREAUX parmi les plus performants de la station seront offerts aux éleveurs. SIMMENTAL VAUCLUSE (514) 588-5656. 28/2

TRUIES hybrides F1, à vendre. St-Ignace-de-Stanbridge. Tél. : (514) 296-4983. 28/2

VACHES fraîches, à vendre. Région St-Hyacinthe. Tél. : (514) 795-3382. 28/2

BÉLIERS POLYPAY enregistrés nés avril, juin '90, double, triple, indice 108 à 143. BERGERIE ÉCHO DE LA VALLÉE. Tél. : (819) 362-6462. 28/2

COUPLE DE CYGNES en âge de reproduction ; aussi 2 PAONS femelles. Répondeur téléphonique (514) 256-1274. 28/2

TAUREAUX Charolais pur sang, sans corne, prêts pour le service. FERME CHAROLAIS ODELIL. Tél. : (819) 289-2720. 28/2

PERCHERONS NOIRS à vendre, gelidings, juments et une pouliche de 7 mois. Tél. : (514) 455-2459. 28/2

Troupeau de 155 CHÈVRES LAITIÈRES, aussi 80 de 1 an à 4 mois ; 5 BOUCS. Répondeur (514) 532-3850. 28/2

HIGHLAND ENR.

VACHES GESTANTES + GÉNISSES + TAUREAUX. Tél. : (418) 453-2825. 28/2

PAIRE de chevaux PERCHERON gris, 10 et 11 ans, pesant 3 700 lb, très bien dompté, prix 4 800$. Tél. : (514) 459-4530. 14/2

25 VACHES et TAURES Jersey pur sang ou croisées fraîches vêlées ou vêlant sous peu. Tél. : (819) 843-2409. 21/2

Troupeau de 60 BREBIS pur sang Suffolk et quelques Dorset ; 3 BÉLIERS Suffolk ; 2 BÉLIERS Dorset ; 2 BÉLIERS Romanov. Tél. : (418) 562-7058. 7/3

CHEVAUX BELGES

JUMENT blonde enregistrée, 1 800 lb. JUMENT cendrée, 2 200 lb. TROTTEUSE Landreuse 6 ans. À prix raisonnable. Québec. Entre 16 - 18h00 (418) 243-3161. 7/3

CLAPIER à vendre, équipement et reproducteur. Robert. Tél. : (418) 365-6769. 7/3

CHEVAUX BELGE P.S.E.

5 JUMENTS poulinant en 91, 1 pouliche 8 mois, et une de 2 ans, 1 étalon 3 ans classe B recommandé. (819) 752-6547. 7/3

LIMOUSIN FULLBLOOD

2 TAUREAUX 2 ans ; 3 TAUREAUX 1 an. JEUNES TAUREAUX de l'année. Tél. : après 19h00 (819) 292-2624. 7/3

BREBIS. Beau troupeau 250 brebis croisées Dorset Suffolk Romanov. Tél. : (418) 626-0476. 21/2

HOLSTEIN ET SUISSE BRUNE

Avons un choix de 100 vaches HOLSTEIN pur sang ou NIP, vêlant en tout temps de l'année, de ce nombre plusieurs sont fraîches vêlées ; aussi disponibles : VACHES SUISSE BRUNE pur sang. Tous les sujets ci-haut mentionnés sont contrôlés officiels. Livraison disponible partout au Québec. FERME JOCELYN CITÉ INC., ferme (819) 858-2097, résidence (819) 858-2839. 25/4

TRUIES HYBRIDES prêtes à la saillie. Tél. : (514) 293-6520. 14/3

CHEVAUX QUARTER HORSE. POULICHE 6 mois 600$, POULIN palomino 18 mois, 800$, POULIN chestnut 30 mois, 1 100$; JUMENT pinto 5 ans gestante, 1 500$. Tél. : 20h00 (819) 472-2813. 14/3

TAURES de 1 250 à 1 400 lb, dues pour vêler. Tél. : (514) 471-4457.

CHAROLAIS PUR SANG

Haute qualité. 2 TAUREAUX 1989, 5 TAUREAUX 1990, 1 500$ et plus. Aime Jacob (514) 283-5960. 18/4

JUMENT Belge pur sang enregistré 5 ans, 2 100 lb, domptée simple et double, classée 2e à l'exposition. Soir (514) 248-2418. 21/2

BOUCS FEMELLES pur sang non enregistrées, 2 ans. Tél. : après 16 h 30 (819) 336-5366.

VACHES et TAURES fraîches vêlées ou dues sous peu. Tél. : (514) 347-7902. 21/2

25 MOUTONNES dont 8 ont des petits, aussi 2 BÉLIERS. Demander Jacques (514) 588-4173. 21/2

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE d'exploitation de BISON. Vente et contrat de rachat. F. Roberge, représentant provincial. Tél. : (514) 546-3413. 18/4

Ranch Charolais Roger Chabot

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées, incluant 12 taureaux de l'année et un taureau de 2 ans. La majorité de ces taureaux sont des descendants du fameux POKER ACE. Nous vendons aussi semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. Ferme Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

ANTIQUITÉS

L'organisation du spectacle "LA FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME" est à la recherche d'un BOGHEI à 4 roues, pour atteler à un cheval. S.V.P. communiquez avec Martin Lavoie (418) 544-6851. 21/2

À VENDRE - DIVERS

RAMPE **AVH**
Spécialiste en rampes de pulvérisateur auto-stabilisant, adaptable à toutes machines. Pièces disponibles pour arroseuses.
Henryville, Qc Tél. (514) 299-2585

RIPE
FOIN - PAILLE
Achat - Vente
et livraison de foin
et paille dans toutes
les régions
YVES BÉDARD
(514) 244-5463

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture.
Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.
JOCELYN AUTOTTE
St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska. JOC 1HO. Tél. : (819) 397-2972. JNO

PRODUCTEURS AGRICOLES : Protégez vos revenus avec une assurance salaire. Planifiez votre retraite. GEORGES PAQUIN (514) 773-5355, soir (514) 774-0567. 14/2

SOIGNEUR Chore-time usagé, en parfaite condition. Tél. : (819) 392-2307. 14/2

POMPE DODA 2, moteur 2 forces, prix 500$. Tél. : (514) 299-2557. 14/2

CONTENANTS DE PLASTIQUE

BARILS de plastique toutes grandeurs, usage varié, RÉSERVOIRS 220 gallons en plastique, CHAUDIÈRES de plastique, idéales pour veaux de lait ou tout autre utilité. Possibilité de livraison. (514) 792-3386. 14/2

BARILS de plastique, bois, acier et carton pour entreposage de céréales et de calcium de pneus ; CHAUDIÈRES 3 gallons pour abreuver les veaux. Gros et détails. (514) 772-5273. 14/2

RÉSERVOIR acier inoxydable 3 000 gallons idéal pour eau d'érable ou autre, parfait état ; CITERNE de semi-trailer déplacement facile, (514) 258-3082. 14/2

À vendre ou à échanger : ROUES avant 9.00 x 10, arrière 18.4 x 16.1 d'Inter 484, pour roues standards et doubles. Tél. : (418) 829-3259. 14/2

ÉQUIPEMENT DE TRAITE
Réservoir à lait - Soigneur

Système de traite Surge 2", avec pompe Alamo 100, 5 forces, 4 unités Orbit, 4 détacheurs automatiques, 4 pesées à lait. Réservoir à lait 800 gallons Dary Kool unité 5 forces, soigneur à moulée De Laval sur 300' de rail pour 50 vaches, très bonne condition, (819) 353-2617. 14/2

2 000 BOÎTES de repiquage en styromousse. SYSTÈME d'irrigation 4 x 4 Rainmaster, 2 000 pi. tuyau, 20 GICLEURS ; CAMION GMC Sierra 6500, BOÎTE 16 1/2' réfrigérée, (514) 473-4254. 21/2

MIEL DE TRÈFLE

BAS DU FLEUVE, extra blanc, blanc et doré, prix selon couleur et quantité. L'Islet. Tél. : (418) 247-3779. 21/2

ÉVAPORATEUR Lingting 5 x 12, panne acier inoxydable, hotte neuve et tuyaux neufs. Tél. : (514) 826-4668. 21/2

BULK TANK

Surge blanc, 800 gallons, très propre, compresseur 5 hp, lavage automatique. Inf. : M. Magella Pinard (819) 828-2840. 7/3

GÉNÉRATRICE diesel moteur 4 cylindres, 25 000 Kv, 600 volts, pour cabane à sucre. Tél. : (418) 475-6088. 14/2

SYSTÈME D'ALIMENTATION liquide Big Dutchman avec mangeoire acier inoxydable, pour alimenter 2 000 porcs à l'engrais. MOULANGE à grain avec moteur 10 forces. Le tout 4 ans d'usure. À VENDRE ou À ÉCHANGER. (514) 539-3689. 14/2

ÉVAPORATEURS À VENDRE

Évaporateur Dominion 4 x 16, avec plis 8", panne de remplacement, tuyau neuf, hotte, préchauffeur ; Évaporateur Jutras 52" large x 14', 3 pannes avec plis 5". St-Esprit. (514) 839-3702. 28/2

ÉVAPORATEUR

52" x 16', en parfaite condition, marque Jutras, plis 5", prix 800$. Région Lotbinière. Tél. : (514) 355-1635. 14/2

ACCESSOIRES DE SUCRERIE

CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2 et 2 gal. avec chalumeaux, 1,20$, 1,30$. RÉSERVOIR à fond rond 1 000 gal. ; RÉSERVOIR neuf à ramasser, 200 gal. (514) 373-8306. 21/2

RÉSERVOIR à lait en acier inoxydable 250 gallons, comme neuf, prix 850$. Tél. : (514) 686-8510. 21/2

GÉNÉRATRICE - SLEIGH

15 000 Watts, sur voiture, très peu usagée. ALTERNATEUR 7500 avec moteur Wisconsin 16 forces "heavy duty" à essence. SLEIGH pour cheval, simple ou double. Tél. : (418) 822-1729. 14/2

ÉQUIPEMENT complet pour sirop d'érable. BOUILLOIRE acier inoxydable 30" x 96", à l'état neuf. Inf. : soir (514) 378-5733, 375-3033. 7/3

CAGES PORCELETS lattées, CAGES mise-bas pour truies, 1 1/2 an d'usage. CAGES gestation abat-jour. Bon prix (819) 395-4181. 7/3

BULK TANK

Neufs et usagés. Reconditionnés et calibrés en place. Échange accepté. Tank pour réserve d'eau, 400 à 500 gallons. Zero pour eau d'érable. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION. Tél. : (819) 228-4468. 7/3

VIS 6" hydraulique pour engrais chimiques. BUVETTE chauffante. DRESSEURS à vaches, 3 UNITÉS Surge, pulsation double. 50 BARRES de tuyau P.V.C. 2". (819) 289-2633. 7/3

2 SLEIGHS antiques. COUVERTURE pour sleigh. BOGHEI sur pneus de 20" pour poneys et chevaux. SELLE anglaise pour poneys. (514) 583-6352. 7/3

2 POMPES, 2 MÉLANGEURS acier inoxydable 1 000 litres. CERCEAUX. CHAÎNES. DEVANT de cage pour veau de lait à vendre. S'adresser René (819) 392-2489.

PIPELINE De Laval pyrex 2", sections de 7', moteur 5 forces, boîte électronique, 6 unités pour 60 vaches, 14 DIVISIONS de mangeoires. SILO à moulée 4 tonnes. CLIPPER à bovins Aesculap. Tout parfait état. Tél. : (819) 888-2761.

SET DE PANNES 5' x 14' marque Tecnik. Tél. : (514) 258-3807.

ÉVAPORATEUR 3 x 12, à vendre. Tél. : (514) 255-6018.

2 600 CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons, chalumeaux Joliette, 1 000 couvercles ronds et ovales. Après (514) 584-3756. 21/2

RÉSERVOIR acier inoxydable 8 000 gallons, prix 5 000$, aussi AUTRES RÉSERVOIRS. Jour (514) 532-2126, soir (514) 532-2277. 21/2

3BULK TANK acier inoxydable : (1) 800 gallons, 750$, (2) 350 gallons, 350$ chacun. Tél. : (514) 346-0640. 28/2

PANNES Tecnik 5' x 16' rayons 7", avec accessoires au complet ; aussi SIROP d'érable de classe A. Tél. : soir (514) 532-3510.

400 CHAUDIÈRES 2 gallons aluminium et chalumeaux. Rougemont (514) 469-3268.

800 CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons, avec couvercles, chalumeaux. St-Eustache (514) 472-4510, (514) 627-3010.

SILO À MOULÉE Brook Valley 5 tonnes avec vis 4". 40 ABREUVOIRS à flotte. LAVEUSE à pression 1 000 lb. (514) 568-2944, 568-7025. 21/2

13 SERRES à vendre, prix très intéressant. Région Ste-Sophie, près de St-Jérôme. Tél. : (514) 629-0997, (514) 430-5596. 28/2

ÉVAPORATEUR JUTRAS 3 x 12, en très bon état, prix à discuter. Tél. : (514) 756-2003. 28/2

Chaîne d'écureur d'étable

NEUVE directement de l'usine, première qualité, 5,75$ /pi. palette 2", 6,10$ /pi. palette 3", engrenage d'entraînement 75,00$, coin flottant complet 70,00$, mêmes spécifications que idéal, s'adapte à tout écureur existant, payé comptant. GRANBY, 600 Moeller, Parc industriel. (514) 372-6459, soir (514) 372-8664. 14/3

RÉSERVOIR à lait blanc, 800 gal. Zero. COMPRESSEUR 5 forces lavage automatique. CHARIOT ensilage Proulx. (819) 394-2460. 21/2

4 UNITÉS DE TRAITE Alfa-Laval, pulsations pneumatiques alternées (40/60), grosse griffe, 9 mois d'usage. Tél. : (514) 451-0362. 14/3

BOÎTE GRAIN CARTS Kilbross, 450 minots, pneus 28 x 26, 1 an d'usage. Tél. : (514) 787-2310. 21/2

SIROP D'ÉRABLE pur, région Bois Francs, classe extra clair, clair, aussi PANNE à rayon 4' x 8', extracteur de sève. Soir (819) 364-5276. 14/3

ÉQUIPEMENTS ÉRABLIÈRE

ÉVAPORATEURS : Cantin 4 x 12, 4 x 16, Small 6 x 16, 6 x 18, Waterloo 5 x 16 ; 304 - hottes, préchauffeurs, Cantin 2 x 5 démos spécial ; 3 CONTRÔLEURS électroniques usagés. Plusieurs PANNES et HOTTES aluminium et acier inoxydable. POMPE vacuum liquide 5, 7 1/2, 10 hp ; OSMOSE Airablo - démo spécial ; POMPE vacuum huile : 5, 3, 2, 1 1/2 hp ; MOTEURS électriques usagés : 10, 7 1/2, 5, 3, 2, 1 1/2 hp ; POMPE Yamaha, gaz 2 PO. LAVEUSE tubulure électrique, laveuse à gaz marque Airablo ; 3 RELANCHEURS mécaniques Lapierre usagés. 10 RÉSERVOIRS carrés intérieur nylon 225 gal. ; CHAUDIÈRES alum. 1 1/2, 2 gal. ; CHALUMEAUX usagés ; CHAUDIÈRES 1 PL. 15 gal. pour tournée. Tél. : (418) 277-2036. 14/3

BÂTIMENTS

STRUCTURES D'ACIER

Pour bâtiments agricoles et commerciaux, approuvés par ingénieur, largeur 15' à 70', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. Inf. : SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél. : (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

TRAVAUX en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, Cté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél. (819) 397-2333. 28/2

BOIS - MATÉRIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL ! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. JNO

LES PLUS BAS PRIX. ASPENITE 7/16, 3,75$, 5/8, 5,50$. PLYWOOD 1/2, 10,79$, 5/8, 11,99$, 2 x 8, 0,21$ pi., 2 x 10, 0,30$ pi. ; GYPSE, 3,99$. MÉLAMINE 1", 8,95$. TABLETTE, 1,69$. MÉLOUTE BLANC 1/2, 5,95$, 5/8, 6,95$. PRÉFINI 4,95$. BOIS PRESSÉ 5/8, 1,99$. LAINE R20 x 24, 26,25$. Livraison gratuite avec commande minimum. Argent comptant. MATÉRIAUX LACHUTE (514) 562-8501, ST-HYACINTHE (514) 799-1970, MASSON (819) 986-5720, BERNIÈRES (418) 836-3636. 14/2

CAMIONS À VENDRE

CAMION GMC Sierra 1979, 6 roues + boîte à animaux 16', moteur 366, très propre, passé à l'inspection, 4 900$. (514) 372-4202, 773-5164. 21/2

CAMION DODGE 1972, 10 roues, boîte de 14 1/2', moteur diesel Cummins 555, propre. Prix 3 500$. Tél. : (514) 452-2067. 14/2

CAMION diesel Inter DT466, modèle 1900, 1983, avec boîte à animaux 19' de long, très propre, inspecté, prix 12 000$. (819) 858-2839. 28/4

NISSAN "king cab", 1988, boîte Fibrobec, 66 000 km, 8 000$. René Pouliot jour (514) 873-2515, soir (514) 325-4365.

CAMION Inter 2050, 1979, boîte neuve de 20', pour grain et animaux, inspecté. PICK-UP Ford F 150, 1980, avec boîte d'animaux, V8 à grain 8', 5 : Le tout très propre. (514) 478-0540. 14/3

COMMERCE À VENDRE

FABRICATION DE BOÎTES

Équipement de "shop" à bois pour boîtes à pommes ou autres, aussi COMPAGNIE à vendre, très bon prix, aussi TRACTEUR diesel Inter 454, 7 000$. Dunham (514) 263-2438. 14/2

ST-LIN. Commerce NOURRITURE GRAIN, ferme cause décès. Inclus maison plus 2 grands bâtiments 60 000 pi. carrés. LISE PRÉVOST, Trust général maître courtier, (514) 667-3333.

CORRESPONDANCE

HOMME célibataire 34 ans, 6', 180 lb, cheveux blonds, yeux bleus, apparence soignée, sobre, non fumeur, (ferme maraîchère région Lanaudière) correspondrait avec fille 24 - 35 ans, avec mêmes affinités. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 216, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 14/2

HOMME veut connaître un cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Frais virés acceptés. Marcel (514) 953-4461 ou (418) 832-8629. 14/3

FEMME 28 ans, ayant de l'intérêt pour la vie et le travail agricoles, ainsi que pour les discussions variées, désire établir une relation sincère avec un homme entre 25-35 ans. Veuillez correspondre avec moi au C.P. 372, succursale Beaubien, Montréal H2G 3E1.

ESTRIE. Travailleur horticole sérieux, honnête, désire correspondants divers milieux agricoles, possibilité d'aider aux travaux de votre entreprise. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 219, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 28/2

JEUNE HOMME 22 ans, 175 lb, région Québec, aimerait correspondre avec fille 19 à 22 ans, but sérieux mais amical avant tout. Photo appréciée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 190, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

DIVERS

Nous vous offrons de LIRE LA BIBLE gratuitement chez vous. Il n'y aucune obligation (français, anglais). Si cela vous intéresse, téléphonez 1-800-361-7917. 5/91

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME célibataire veut retourner sur une terre, cherche cultivateur qui aurait besoin d'un aide-fermier. Frais vires acceptés (514) 953-4461, (418) 832-8629. 21/2

HOMME avec expérience cherche travail à l'année sur ferme laitière. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 218, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 21/2

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille.
VENDS ripe de bois sec.
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
Tél. (514) 347-7714

FOIN ET PAILLE
MAXIFARM INC.
François Savaria, prop.
Achat et vente foin, paille, ripe; aussi transport de maïs.
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
(514) 655-2858 JNO

JEAN-MARC ROBERT ENR. Achat et vente de FOIN et PAILLE, au Québec et au États-Unis. Tél.: (514) 293-4591. 6/91

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BÉLISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846. 2/91

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Livré à 100 km de Mirabel. Ferme PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 5/91

LES ÉLÉVATEURS BENOIT INC.
ACHAT et VENTE: maïs sec et humide, blé, orge, avoine. Transport ST-DENIS. Tél.: (514) 787-2440. 21/2

MAÏS-GRAIN HUMIDE
ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. RAINVILLE INC. Tél.: (514) 799-5000 ou cellulaire (514) 771-8088. 21/2

4 000 Balles de FOIN de bonne qualité à vendre: 20% luzerne, 80% mil ou brome. Marcel Dupont (418) 356-3095. 21/2

Balles de PAILLE 4 x 5, à vendre. Tél.: (819) 822-2337, 566-4114. 21/2

ENSILLAGE À BALLE RONDE
De LUZERNE, 20% de protéine à l'analyse. Ferme Michel Pariseau. Région Sherbrooke (819) 864-9315. 21/2

Achat, vente, transport RIPE, FOIN, PAILLE. Gilles Coache, Napierville. Tél.: (514) 245-7909. 11/4

4 000 Balles de BON FOIN, à vendre, en moyenne de 50 lb. Cte Lotbinière. Tél.: (418) 728-2981. 21/2

Balles de FOIN et PAILLE, aussi AVOINE criblée pour chevaux et AVOINE de semence ordinaire ou certifiée Manic #1, en sac de 40 kg. Inf. 1390 Commerciale, St-Jean Chrysostôme, (418) 839-6124. 21/2

FOIN à vendre, 5 000 balles, très bonne qualité. Tél.: (514) 294-2356. 14/2

FOIN de 1re, 2e, 3e coupe, aussi PAILLE d'avoine et de blé, ainsi que MAÏS-GRAIN, à vendre. Région St-Hyacinthe. (514) 795-3382. 28/2

2 000 Balles de BON FOIN, 1re coupe, bonne qualité, prix à discuter. Pour inf.: (819) 858-2834. 28/2

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre FOIN 1re et 2e qualité pour l'année 90-91. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. PIERRE CADIEUX (613) 679-4886. 7/3

TRÈS BON FOIN, environ 2 500 balles. Tél.: (514) 671-5493, 671-3827. 14/2

AVOINE à vendre, 6$ /40 kg. ORGE 6,30$ /40 kg. À Mirabel. Tél.: (514) 627-5744, 475-7366. 7/3

Vente de FOIN et PAILLE avec livraison. ANTONIN HUOT, St-Canut, Mirabel. Tél.: (514) 436-7155. 14/3

FOIN à vendre: 8 000 balles 1re coupe. Bonne qualité. Tél.: (514) 731-2508. 14/3

FOIN de 1re et 2e qualité, de 75$ à 120$ la tonne livré distance raisonnable. Tél.: (514) 658-2791. 14/3

Vous désirez acheter ou vendre du foin ou de la paille? Communiquez avec La Coop St-Laurent Inc., CASSELMAN, ONTARIO. (613) 764-2667. 14/3

3 000 Balles de FOIN, 7 tonnes de SOYA, 30 tonnes de MAÏS. Au 270 rang Brodeur, St-Nazaire. Tél.: (819) 392-2281. 21/2

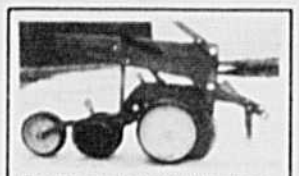
PAILLE de blé d'excellente qualité. Tél.: (514) 792-5176.

MACHINES - OUTILLAGE

SEMOIRS: Inter 5100 (24 x 6"), 620 (24 x 7"), M.F. 33 (17 x 7"), Inter 510 (16 x 7"), J.D. 7000 (6 R); ROULETTE White Rock-Flex 60 disques; PONTS à tracteur 20" et 18"; CULTIVATEUR J.D. 25', 19'; LOADER 100 M.F.; ROUES DOUBLES 18.4 x 38, 18.4 x 34, 20.8 x 38, 16.9 x 30; HACHE-PAILLE Lajoie. (514) 583-3823. 14/2

SEMOIR à maïs Cyclo 800, 4 rangs, avec moniteur; aussi TRACTEUR 2-62 White, vitesse rampante. Jour (514) 782-2806. 14/2

À vendre directement du propriétaire un TRACTEUR MAGNUM 4 RM; FOURRAGÈRE Inter 830; SOUFFLEUR d'ensilage Dion; 3 WAGONS 8 roues Dion 16', avec couverture; CHARRUE Fiskar 5 versoirs. (819) 752-4451. 14/2



Roues tasseuses sur lit de semences pour enlever les poches d'air et faire appel à l'humidité.
Adaptables sur semoirs John Deere 7000, 7200 et New-Idea.



Distributeur adapté sur semoir pour une économie de 20% à 30% de vos engrais et pour la même efficacité.

ONEIL ALIX, Fabricant
5650, Rang des 30
St-Jean-Baptiste J0L 2B0
Tél. (514) 460-7830

Équipement complet «meunerie» et centre de grain





EXEMPLES:
- Mixeur horizontal
- 6 silos à grain de 8 000 à 17 000 minots
- Cribe Pet Kus K-523
- Plate-forme dompeur camion
- Balance camion
- Entrée électrique, vis élévateur, etc.
- Vis à vapeur pour flake
- Camion Inter 1982, 6 roues
- Souffleur et aspirateur
- Séchoir vertical
- Bouilloire électrique

Pour toutes informations
***téléphoner* 1 (418) 852-2922**
MEUNERIE DE KAMOURASKA INC.
20, rue Fortier, St-Pacôme

EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: (819) 821-2015

$$$ Pièces $$$
Neuves Usagées
White, Oliver, M-M, Hesston (Fiat), Leyland, Deutz Allis et autres.
Information:
René J. Fournier Équip.
Swanton Vt, 05488
Tél. (802) 868-4050-3057

TRACTEUR 4 R.M. FIAT
100-90 DT, excellente condition — Comme neuve — 700 heures — Roues doubles avant 14" x 24", arrière 18" x 34" — Cabine — Air climatisé — $38 000.
Tél.: (514) 764-3628 ou (514) 764-3239

SUPER SPÉCIAUX DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
MASSEY FERGUSON 850 hydro, (3) 510, (3) 410, (5) 300 gaz, (1) 300 diesel; J.DEERE 7700 turbo, 6600, 4400; INTER 715, 105, 203; CASE 600; OLIVER 430 etc. Plus de 40 BATTEUSES en inventaire avec choix de tables et de pièces de seconde main. (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

80 CHARRUES EN STOCK
4 John Deere 2800, 5 à 7 raies; 15 KVERNELAND 2 à 7 raies; 15 OVERUM 2 à 7 raies; 15 FISKARS 2 à 5 raies; 10 INTER 730, 735, 720, 450; 5 WHITE 3 à 6 raies; WIL RICH 5 raies traînante; 2 KONSKILDE 3 et 4 raies; 3 CHARRUES FISKARS 1 raie défonceuse; 10 HERSES à disques 28 à 60; 15 VIBRO de différentes largeurs; 2 CHOPPERS 38 et 33; VIBRO Alloway 18'; 2 ÉPANDEURS Inter 570; 3 FAUCHEUSES N.H. et John Deere; PRESS DRILL Inter au 6 pouces; 2 OFF SET; 6 SEMOIRS M.F., John Deere 8100, inter. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC. 305, rte 122, sortie 170, aut. 20, St-Edmond (Drummond) J0C 1K0, (819) 395-4624, rés. (819) 477-0183. JNO

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK.

TRACTEUR 4 RM
WHITE 2-105, 1977, 2 500 hres, 4 RM, pneus 20 x 38, condition A-1; A.C. 6060, 1984, 4 RM, 70 h.p., cab. + loader, 15 x 38, moteur et clutch neufs; BELARUS 611, 2 RM, cabine, 1 500 hres, 3 sorties d'huile, très propre, 75 hp; I.H. 1066, 135 hp, cab, 20 x 38, 1976, propre, 11 000$.

Faucheuses-cond. rotatives
DEUTZ-ALLIS 10 1/2 pi. avec conditionneur rouleau, 7 800$. VICON 241 rotative 8' semi-portée, 4 300$. AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre, N.H. 488 et 489, I.H. 1190, 1 an d'usure, I.H. 990, HESSTON hydro swing, 1014, 12'.

MOISSONNEUSES
DEUTZ-ALLIS GLEANER conventionnelles ou rotatives, L2 hydro, moniteur, pneus 30 x 32 à riz, 630 + 15 pi., moniteur, céréale et maïs + fève; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$; GLEANER N5, 1981, 1 500 heures, tous les moniteurs, pneus 30 x 32, 630, 15 ou 18"; OLIVER 535 gaz, équipement pour grains et fèves blanches, 6 500$, très propre; UNI SYSTEM BATTEUSE 818, nez 4 rangs + table 13' soya.
CHARRUE JOHN DEERE 2800, 5 + 1, 12 à 20", 5 800$.
LOADER J.D. 143 pour 16-18-2130.

ROUES DOUBLES BATTEUSES
Pour batteuses de toutes marques pour culture en billons ou standard.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.
1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan.
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323
JNO

TRACTEURS
FORD 4000, 7 000$; FORD 7700, cabine, 18 500$; FORD 1310, 4 RM, chargeur 11 000$; CASE 2670, 225 hp, 4 RM, 14 000$; DEUTZ 7085 cabine, M.F. 1085 cabine, 2 600 heures, 11 000$; M.F. 2745, 140 h.p., cabine, air, 18 000$; I.H. 724, 65 h.p., 6 500$; CASE 1210, 65 h.p., pelle "quick attach", 9 500$; UNIVERSEL 590 DT, 4 r.m., cabine, 7 500$.

REMORQUE
(3) DOMPEURS Normand 12 tonnes 7' x 12', presque neufs, 5 000$ chacun; (5) DOMPEURS Valac 7 tonnes avec boîte à grain 250 minots, neufs, 3 500$; WAGON neuf 8 tonnes, 4 pneus 11Lx15, 8 plis, 1 000$; WAGON neuf 10 tonnes, 6 pneus 11Lx15, 8 plis, 1 750$; WAGON neuf, 12 tonnes, 6 pneus 11Lx15, 8 plis, 1 850$; WAGON neuf 12 tonnes, 4 pneus 1100x20, 1 950$; BOÎTES À FOIN neuves 20' Valac, 2 000$; BOÎTE À FOIN neuve, 24' Valac, 2 350$. Plusieurs BOÎTES à grain neuves: 225 minots: 1 200$, 300 minots: 1 500$, 430 minots: 1 950$.

FOIN
Très bon choix de MACHINES à FOIN et ENSILAGE usagées, telles que: FAUCHEUSES N.H. et J.D. de 9 et 12', plus de 15 PRESSES à foin avec ou sans lance-balles; 4 FOURRAGÈRES N.H., (1) M.F., (1) J.D.; 2 BOÎTES à ensilage N.H. et Dion; 2 SOUFFLEURS N.H. 28; CHOPPER N.H. 38.

GRAIN
BATTEUSE M.F. 760, table 15' nez 6 rangs; White 5542 avec table 13'.
ÉPANDEURS À FUMIER N.H. 679, 791.
Livraison disponible moyennant léger supplément.

MACHINERIE SIMARD INC
4300 Vachon, (autoroute 20), sorties 177 et 179, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4
(819) 474-1910 JNO

FAUCHEUSE - SOUFFLEUR
FAUCHEUSE Vicon 281, à disques, SOUFFLEUR ensilage Inter 600; SOUFFLEUR à neige White 2 vis; TRAILER DOMPEUR avec cylindre télescopique tandem; PINCES à balles rondes avec tuyaux inclus. Très bonne condition. (819) 353-2617. 14/2

PLANTEUR à maïs Inter 4 rangs; ARROSOIR 200 gallons sur roues; PLANTEUR à maïs J. Deere 6 rangs modèle 1250, (418) 365-5580. 14/2

CONVOYEUR À COURROIE
Usagé, 24 pi., avec ou sans moteur de multiples usages. Tél.: (819) 835-5317. 14/2

PLANTEUR à maïs J.D. 4 rangs no 7000 avec moniteur et boîte à insecticide, en très bonne condition; BATTEUSE M.F. 550 hydrostatique avec table à grain de 13' et nez à maïs 4 rangs. Le tout en très bonne condition. (514) 659-8367. 14/2

TRACTEUR Ford 5000, avec cabine, en très bonne condition, 5 500$; SOUFFLEUR à ensilage Dion modèle éléphant, 450$. (514) 346-5967. 14/2

MACHINERIES À POMME DE TERRE usagées: couseuse JAC avec tablier roulant, planteur #4000 Lockwood, coupeuses, arracheuse Mark 76, convoyeur, arrosoir 1 000 gal., "soil saver" Glencoe 7 dents, herse vibro, plusieurs tracteurs usagés.

Machinerie Vital Dolbec
24 rte 354, St-Alban
(418) 268-8563 14/2

PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 8 rangs; 4 SEMOIRS à grain Inter 510, 1 J.D.; FOURRAGÈRES: N.H. 770, 782, 890, 892, J.D. 3800, 3940, 3960; INTER 720, 830; HESTON 2000-100, 7150; lots de BOÎTES d'ensilage Dion; SOUFFLEUR à ensilage Dion; PRESSE à balles rondes Krone et Gehl 4 x 4, Inter 241, 5 x 5; MOULANGE N.H. 352; RÂTEAU à roches Rock-O-Matic; ÉPANDEUR à fumier N.H. 680, 791, Inter 275, N. Idea 280, 350 minots; lots de GIROFANEURS Fahr et Vicon. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot. Avant 8 h 00 a.m. et après 18 h 00 (514) 772-2920. 14/2

Nourrisseur d'ensilage Wic
52 Minots de capacité, moteur 5 h.p. Honda, très propre. Tel.: (819) 835-5317. 14/2

BATTEUSE John Deere 95, équipée de 2 tables à grains, faux directe et pour grains andainés + hache-paille; ANDAINEUSE Inter 10' de faux modèle à vis; CHARRUE Oliver 4 versoirs; CHARRUE Inter 3 versoirs; PULVÉRISATEUR 200 gallons sur roues; SEMOIR à grain Inter 20 disques doubles aux 6", avec rouleau Brillon 10'; SEMOIR à maïs Monosem 4 rangs, neuf. (514) 885-3018. 14/2

TRACTEURS
VERSATILE 160, 1 300 heures; INTER 724 avec loader, M.F. 175, M.F. 165, OLIVER 1855, OLIVER 1255, A.C. 7020 P/shift, CASE 2290, CASE 430 lift avant, M.F. 1085 r/doubles, BELARUS 500 cab.

BATTEUSES
Gleaner M2, Gleaner F2, Massey 510, Inter 105, White 7300, White 8700, J.D. 4400 diesel, J.D. 4400 gaz, Inter 1460, M.F. 860.
Choix de CHISELS usagés.

DIVERS
SEMOIRS J.D. à maïs 4 et 6 rangs, choix de VIBROS.

ÉQUIPEMENTS H. PALARDY INC.
51 Principale, St-Damase, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 797-3325. JNO

PÉPINE FORD 4500, propre, bonne condition; J.D. 1840, 4 x 4, 2 600 hres, très propre; LANDINI 8550, 4 x 4, pelle, cabine, vitesses rampantes, ailes sur pneus avant; FIAT 9090, 1 900 hres; FIAT 8090, 4 x 4, cabine, pelle; FIAT 980, 4 x 4, cabine air, vitesses rampantes; FIAT 7090, cabine air, 106 hres; WHITE 1370, 4 x 4, cabine, pelle, vitesses rampantes; WHITE 1370, propre; INTER 684, 4 x 4, pelle "quick attach", 860 hres; MASSEY F. 165 pelle; KUBOTA L 275, 4 x 4, cabine et gratte avant.

Prenez note que la machinerie Est visible à l'intérieur
Désileuse à balles rondes et ensilage sur 3 pts, 2 cabines pour tracteur, 35 forces; charrue Kverneland, 2, 3 raies, herses 32, 36, 40 disques, faucheuse à disques Hesston 1050, 9', semeuses Inter 17 et 22 disques. VENTES, ACHATS, LOCATIONS de machineries agricoles usagées. YVON ROUSSIN, Laurier Station (à 1 mille au sud de l'autoroute 20). (418) 728-2092. JNO

SOUFFLEUR pour tracteur 7 pi. de large. Tél.: (514) 586-3167. 21/2

TRACTEUR M.F. 2705, 1980, cabine, air climatisé, radio AM-FM, 2 050 hres, roues doubles à riz, 24 vitesses avant, 2 sorties huile doubles, très propre. St-Léon. Tél.: (819) 228-3936. 21/2

TRACTEUR John Deere 8640, 290 h.p., avec très peu d'heures, 3 sorties hydrauliques, pneus doubles, excellente condition, prix 65 500$. (514) 246-2150. 21/2

SPÉCIAL
TRACTEUR Zetor modèle 12045, avec cabine, 800 hres, prix 12 000$. Les Entreprises Jocelyn Houle, Joliette (514) 756-0501. 21/2

TRACTEUR Zetor 7745, 1988, 4 x 4, 350 heures, pelle avant et souffleur arrière, prix à discuter. Tél.: (418) 849-1168. 21/2

CHARRUE 7 raies Overum semi-portée, frein triple, roue arrière dans la raie, bonne condition, prix 7 000$. Tél.: (514) 347-8442. 21/2

CANON D'IRRIGATION Irideico avec enrouleur 870' long; TRANSPLANTEUSE à légumes Lannen RT2, 4 unités. Le tout état neuf. Tél.: (418) 325-2706. 14/2

TRACTEURS
FORD Conty 6; FORD 4500 cab. pelle; Ford 9600 cab.; I.H.C. 84 hydro, 4 x 4, pelle; I.H.C. 474 hydro; I.H.C. 84 hydro; I.H.C. 3098; WHITE 1370, 4 x 4; WHITE 4-150; VERSATILE 160; KUBOTA 4000; J.D. 3140, 4 x 4, pelle.

COMBINES
M.F. 550, M.F. 300 cab.; M.F. 750 hydro; J.D. 6620 avec table; J.D. 3300 D; J.D. 4400 D; J.D. 8820, 4 x 4, 1 800 HRES.
PLANTEURS À MAÏS J.D. 8 rangs, modèle 7000, J.D. 4 rangs; ROUES DOUBLES de toutes les grandeurs pour tracteurs et batteuses; PRESSES à balles rondes; CULTIVATEURS semi-portés et CHISEL PLOW 9 à 13 dents; ROULEAUX Brillion; HERSES à roulettes semi-portées (régulières et off set); CHARIOTS élévateur de 3 000 à 8 000 lb (intérieur et extérieur); ÉPANDEUR à fumier J.D. 660, 300 minots; COMME NEUF: FLAIL CHOPPER N.H. modèle 38; SEMOIR à grains Inter modèle 620-510-10; SEMOIR à grains Inter 33 et J.D. 8200; CHARRUE Fiskar 5 versoirs; CHARRUE Kverneland 5 versoirs; SOUFFLEURS à neige neufs: McKee 8', Ber Vac 8'. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514) 756-0501 28/2

RÉCOLTEUSES POUR HARICOT
3 Chisholm-Ryder Multi-D no 815, moteur J.Deere 6359 TF, 112 hp, (2) 4 RM avec cabine (1) 2 RM; SEMOIR à maïs et haricot: (1) Inter 56, 4 rangs, (1) J.D. 7000, 4 rangs, (514) 469-3159. 14/2

SEMOIR Inter #10, combiné, 18 x 7; HERSE 40 disques White; SEMOIR M.F. #43, 22 disques; ROUES DOUBLES 20 x 38, 18 x 38, 16 x 38, 15 x 38, 18 x 30, 16 x 30, 18 x 28, 16 x 28, 13 x 28, etc. Tél.: le soir (418) 365-5580. 28/2

SYSTÈME DE RATION TOTALE
Comprend mélangeur, convoyeurs, balance, contrôle automatique. Peut être vendu séparément. Tél.: (514) 588-5656. 28/2

TRACTEURS: M.F. 275, 8 vitesses, 3 200 hres; M.F. 285, 12 vitesses, 2 400 hres; M.F. 298, 12 vitesses, 1 400 hres; M.F. 1085, 12 vitesses, 3 000 hres, cabine; I.H. 1086 cabine air, très propre; M.F. 3545-4, cabine air, 2 400 hres; LOADER M.F. 246 "quick attach"; LOADER M.F. 236 "quick attach"; ARROSEUSE Georges White 500 gal.; 50' de rampe; CHARRUE 3 raies portée J.D.; White 4 raies semi-portée modèle 548; Kongskilde 6 raies traînée, M.F. 2805 cabine air, 24 vitesses, M.F. 255 cabine, M.F. 165, 12 vitesses; BATTEUSE I.H. 1440, 4 RM, nez à maïs 6 rangs, table à soya 15'; PLANTEUR J.H. 7000, 6 rangs avec moniteur; VIBRO Ber Vac 25' tandem, planche hydraulique, rouleau double; VIBRO McKee 25', rouleau double, avec kit d'incorporation. Demandez Gilles. Tél.: (514) 245-7990. 7/3

TRACTEUR Cockshutt 30, 1 000$; CHARGEUR Allis Chalmers 500, 4 cylindres, double action, fourche à fumier de 60", 1 000$, (819) 289-2720. 28/2

VIDEUR BADGER
Usagé, 16 pi. diam., en bonne condition, complet. Tél.: (819) 835-5317. 28/2

RÉSERVOIR 600 gal. u.s. pour arroseuse; POMPE 1 1/2" avec moteur à gaz. Le tout en bon état. Tél.: soir (514) 836-7579. 28/2

BULLDOZER J.Deere 440, diesel; TRACTEUR Inter 574 diesel, avec pelle double action; PRESSE à balles rondes Gehl 5 x 5; MOULANGE Inter 750. Le tout en bonne condition. (418) 728-3871. 28/2

2 SOIGNEURS automatiques à moulée Favorite, FOSSE à purin en acier 69' diam., 18' hauteur, des ENCLOS de porcherie en acier. (819) 986-5506. 28/2

TRACTEUR A.C. 7580, 4 x 4, 195 h.p., comme neuf, roues doubles 20.4 x 38. Tél.: (418) 839-1107. 18/4

TRACTEUR à vendre: John Deere 2550 hi-low, 1 400 hres, avec loader, très propre, peut être vendu avec ou sans loader. Nicolet Sud (819) 293-4857. 14/2

ÉQUIPEMENTS à poireaux: planteur motorisé 2 rangs, renchausseur, laveuse et autres; PLANTEUR à légumes 2 rangs; SARCLEUR avec fertiliseur 2 rangs; SEMOIR de précision Mini-Nibex; VIBROCULTEUR 8'; CABINE pour tracteur Ford 5000 ou 6600; MOTEUR Wisconsin, (514) 454-7738, 454-4493. 21/2

TRACTEUR M.F. 1085, 3 500 hres, 1976, 85 hp. Demandez Dany. Tél.: (418) 276-1478. 21/2

WAGON DÉROULEUR de balles rondes 8 hp démonstrateur de Distribution Louis Germain, 3 900$; HACHE-PAILLE Rovi Bec, 350$; 350' CHAÎNE Lajoie, 18" dalot avec transmission et moteur 2 hp, 1 350$; TRACTEUR John Deere 1120 diesel, 45 hp, 1971, très propre, 6 950$; FOULON Houle avec 10' tuyau 16", 950$. Equipement de ferme LOUIS GERMAIN (418) 268-8103. 21/2

EPANDEUR engrais chimique Tive-Jet 1212; FAUCHEUSE Inter C-28; PNEUS (2) à riz 18.4 x 30 avec jantes de roue et calcium pour tracteur 624 ou 724; FAUCHEUSE rotative J.F. sur 3 pts; ARROSEUSE Calsa 600 gal., rampes 48' avec marqueur à mousse; CHISEL Inter 6500, largeur 11'; CHARRUE Inter 720, 5 versoirs 16"; PLANTEUR-MAÏS, cyclo 400, 6 rgs avec moniteur. Tél.: (819) 377-2816. 28/3

TRACTEUR Landini 8860, 1989, 75 hp, 4 RM, pneus 13.624 avant, 16.934 arrière, diff. avant no spin, 750 hres, comme neuf, 18 300$. Tél.: (514) 583-6707. 7/3

SEMOIR à maïs John Deere 7000, 12 rangs, à plier, très propre, P.S.L. Tél.: (514) 246-2150. 7/3

PLANTEUR à maïs John Deere P-1240 avec boîtes à insecticides; TRACTEUR Oliver Super 77 avec pelle. Tél.: (514) 795-6521. 7/3

PRESSE N.H. 316 lance-balles hydraulique, tout équipée, neuve, (514) 584-2575.
TRACTEUR FORD 3910 avec toit, 900 hres, très propre, (514) 584-2575. 7/3

SOUFFLEUR à neige largeur 7 pi., en très bon état. Tél.: après 18 h 00 (514) 478-5068. 7/3

NOURRISSEUR pour silo-meule et balles rondes, chargement hydraulique, déchargement P.T.O., valeur 15 000$, démonstrateur. Faites une offre. Particulier. Tél.: (819) 289-2633. 7/3

PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 8 rangs, avec moniteur et boîtes à insecticides, FAUCHEUSE à disques, 8' neuve; ÉPANDEUR N.H. spécial 676. Tél.: (819) 289-2633. 7/3

HACHE-PAILLE Agri Metal comme neuf, n'a servi que pour 200 balles. Tél.: (514) 294-2292.

CRIBLE à grain Forano 500, avec passes et ébarbeurs. Tél.: (514) 444-1367.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 760, avec table; PICK-UP à toile M.F. 67, 18 000$. Tél.: (514) 659-8627. 21/2

TRACTEUR Inter 784, 1980, avec cabine, comme neuf, prix 13 000$ à discuter. Tél.: après 18 h 00 (514) 588-4472. 21/2

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 6620, 7700, 6600, 4400, 95; Massey Ferguson 550, 540, 510, 300, 35, INTER 715, 615, 105, 93, WHITE 8600 7300, 525, CASE 660, TRACTEURS: FORD 6700, 7600, 5000, Inter 624, 414, 444, WHITE 1465, 1365, Massey 275, 202 Industriel, 356 loader; SEMOIRS: 26 x 6, 24 x 6, 18 x 7, 16 x 7, John Deere, Inter et Massey Ferguson; VIBROCULTEURS et HERSES à disques de 8 à 28 pi.; ROUES DOUBLES toutes grandeurs; 12 FOURRAGÈRES; 5 PRESSES lance-balles, et rondes, 3 VOITURES à ensilage; CABINES et CHARGEURS à tracteur; LIFT industriel et LOADER. Réservez vos équipements tôt avec un léger acompte. Meilleur choix et prix. Machines à l'intérieur! LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418) 247-3773. 14/3

FAUCHEUSE Hesston 6400, automotrice, moteur Perkins diesel, faux 12 pi., cabine; GÉNÉRATRICE Winco, 1 500 watts sur remorque (514) 248-3973.

PIÈCES DE TRACTEURS usagées Belarus 400, 420, 500, 520, 800, 820. Tél.: (418) 738-2868.

TRACTEURS
CASE 1210, 4 x 4, chargeur, cabine, 1978, 15 000$; ALLIS 5050 chargeur, cabine, 1982, 8 000$; FORD 4600 chargeur, 1979, 2 000 hres, 10 000$; WHITE 2-70 cabine, 1980, roues doubles, 10 000$; MASSEY 135, 3 000$; DEUTZ 6265, 4 x 4, chargeur, cabine, 1990, demo, 35 000$.

SPÉCIAL SOUFFLEUR
BER VAC 2 vis, 84 TRC, 3 000$; COUTURE 90', 1 800$.

RIOU MACHINERIES INC.
(418) 738-2868, 738-2096.

PRESSE New Holland 316, complètement hydraulique, 2 ans d'usure. Tél.: (418) 475-6279. 28/2

SOUFFLEUSE Sicard pour pipeline; BOMBARDIER J5 avec pelle et treuil hydraulique; PORTE DE GARAGE acier 12 x 16; CHARRUE à neige pour camion, (514) 363-3348. 14/3

VIS À GRAIN 8" x 46' Wesfield 1 200$; HERSE à disques 18" x 36 semi-portée, 800$. tél.: (514) 584-3598. 14/3

SOUFFLEUSE à neige Ber Vac 7 pi., en très bon état. S'adresser à (514) 549-4893.

TRACTEURS: M.F. 35 diesel, chargeur, INTER 434, gaz; FAUCHEUSE Inter 225, automotrice; PRESSE Inter 430 lance-balles, neuf; VOITURES lance-balles. Joliette (514) 889-2739.

TRANSPLANTEUR automotrice à oignon et céleri, 2 rangs; COUPE-QUEUE à oignon; PLANTEUR à maïs J.D. 2 rangs; BROCHES à tunnel et paillis de plastique; MULTICELLULE 200, 512; MATÉRIEL d'extraction pour ruches, (514) 625-2071. 21/2

GÉNÉRATRICE 1 500 watts P.T.O. sur roues, prix 1 500$. Tél.: (819) 395-4631. 21/2

AIDE-RÉCOLTEUSE pour choux-fleurs ou brocolis, 4 roues motrices, diesel, 62 pi. large; PICK-UP Chevrolet 1977, 3/4 tonne automatique, "power break", "power steering"; GÉNÉRATRICE Winco 25 000 watts; CELLULE pour transplants de légumes ou arbustres Multipot 67, 1 1/4" diam. pour 3" de profond. (514) 839-3364. 21/2

3 VOITURES à foin équipées pour lance-balles; SÉCHOIR à foin marque Idéal; CONVOYEUR à foin suspendu marque Lajoie, (514) 467-5468. 21/2

SOUFFLEUR Pronovost 7 pi. tambour rotatif, 2 ans, 2 200$; CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2 gallon, 2 gallons, 1,25$, 1,30$; MONTE-BALLES 32 pi., 300$. Joliette (514) 756-2764. 21/2

TABLE à soya White 13' se pose sur batteuse White 7300, 8600, 8700, 8900; TRACTEUR sur chenilles Allis-Chalmers H3 gaz, environ 28 hp, idéal pour les sucres. Bonne condition, (514) 787-3447. 21/2

TRACTEURS INTER: 684 (1980), 2 300 hres, 454 (1977) pneus neufs; CHARRUES: Sanderum 4 versoirs ajustables neuve, 2 300$, Kverneland 3 versoirs, 800$; NIVELEUSES 7', 8'; DÉBROUSSAILLEUSE 5' neuve, 825$; ARROSEUSE Hardy 400 litres, 600$; PRESSE Inter 435 lance-balles, 2 500$. Tél.: (819) 364-7490. 21/2

ÉPANDEUR à fumier New Holland 307 tandem, gros pneus, cap. 2000 gallons=14 tonnes, sortie sur le côté sur le P.T.O., 1 000 tours; RÉSERVOIR à lait Surge cap. 800 gal. avec lavage automatique. Pour inf. (514) 263-0670 ou 263-4480. 21/2

PELLE à tracteur Case Inter 2255, 1989, attache rapide, avec "bucket" 72 po.; aussi TRACTEUR Inter 674, 1974, 2 RM, 60 hp, propre, (819) 394-2588. 28/2

PLANTEUR à patates Mc Connell modèle 500, 2 rangs; PLANTEUSE à oignons motorisée 2 rangs, avec arracheuse, rotoculteur, crible à oignons; aussi FOIN à vendre. (514) 589-5893, (514) 589-4972. 14/3

SOUFFLEUSE à neige Ber Vac S 73, chute hydraulique, 800$; CABINE 350$ et LOADER (pelle) Wagner, 700$; HERSE à ressorts hydraulique, 3 pts, 3 panneaux, 150$. (514) 658-2791. 14/3

TRACTEUR
M.F. 3505, 4 WD, 1 500 hres, 1985; SEMOIR à grain Inter 10, 24 disques doubles à 6 po. et AUTRES MACHINERIES. Après 17 h 00 (514) 460-4043. 14/3

SPÉCIAL À VENDRE
TRACTEUR FERGUSON 35 D, très propre, 3 500 hres, très bonne mécanique, bons pneus; CAMION CHEVROLET 1978, 1 1/2 tonne, bonne mécanique, prix modique. (819) 887-6690. 14/3

SEMOIR à maïs MONOSEM, 4 rangs, en bonne condition. Tél.: (514) 839-6741. 14/3

BATTEUSE M 6 GLEANER
4 RM, 6 rangs, 15 pi. faux, en parfaite condition, prix intéressant, (514) 782-2890. 14/3

BATTEUSE J.D. 7700, 6 rangs, 15 pi. faux, en très bonne condition. Tél.: (514) 782-2890. 14/3

TRACTEUR J.D. 3130, hi-lo, en parfaite condition. Tél.: (514) 782-2890. 14/3

MAISONS

CONDO À LOUER LAC BROME, villa Inverness, 2 c.c., foyer, meubles neufs, tout équipé, près de Bromont, Orford, et Sutton, libre immédiatement, location au mois/ saison. Après 18 h 00: (514) 648-8979, (514) 668-8476. 21/2

OCCASIONS D'AFFAIRES

INVESTISSEMENT IMMOBILIER de tous genres, un seul numéro: (514) 442-4556. Demandez BILL WHELAN, LES IMMEUBLES ROBERT BRIÈRE INC., Courtier. 14/3

OFFRE D'EMPLOI

PICKSEED®

EXCELLENTE OUVERTURE DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Important producteur de semences fourragères et de maïs, offre représentation régionale à personnes dynamiques, bien introduites auprès des agriculteurs(trices) de leur communauté.

Cet emploi des plus intéressants et rémunéré sous forme de commission conviendrait également à tout agriculteur en semi-retraite aimant le contact régulier avec ses collègues.

Formation et soutien assurés par la compagnie.

Si vous désirez faire partie de notre équipe, veuillez nous écrire à l'adresse suivante:

PICKSEED CANADA INC.
C.P. 151
St-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B4
Att: Daniel Brière, agr.

COUPLE ou FILLE demandé avec formation et/ou expérience récente pour travail à l'année sur ferme laitière (travaux d'étable et champ). Fiable, appliqué, débrouillard, logement disponible sur ferme. RÉGION STE-MARTINE: (514) 692-1188. 21/2

EMPLOYÉ DE FERME DEMANDÉ
POUR FERME LAITIÈRE à compter 1er avril, préférence bilingue, honnête, fiable, non fumeur, maison fournie, salaire à discuter. ST-ARMAND: (514) 248-3894. 14/2

HOMME DEMANDÉ 25 ans et plus, avec expérience sur ferme, maison fournie, salaire à discuter. Tél.: (514) 581-4144. 14/2

COUPLE recherché avec expérience et/ou aptitude pour petite ferme maraîchère à NOTRE-DAME DE LA SALETTE, QC. Inf.: NELSON CADIEUX: (819) 766-2785. 7/3

ON DEMANDE

Achèterais TRACTEURS de toutes sortes brûlés ou accidentés, pour pièces. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 28/3

Achèterais TRACTEURS de toutes sortes. DANIEL. Tél.: (514) 548-2538. JNO

Achèterais: SILO À GRAIN 120 tonnes; silo à grain 60 tonnes; silo à moulée 10 tonnes; rouleuse à grain. Le tout ayant peu d'usage. Informations: (418) 453-2145, (418) 453-2805. 21/2

Recherche CHARRUE Sanderum, 5 versoirs, semi-portée, modèle récent, roues doubles 34 x 18.4; silo 30 tonnes sur pattes. Tél.: (418) 596-2547. 21/2

Achèterais SEMOIR à patates 1 rang, usagé, ainsi qu'une arracheuse à patates usagée, 1 rang. Tél.: avant 17 février: (819) 783-2314. 21/2

Cherche POULAILLER à louer ou à vendre. Région de Montréal (jusqu'à 25 milles). Avant le 1er septembre. Tél.: (514) 271-6437. 7/3

Achèterais SERRE ou TUNNEL en acier galvanisé. NORMAND PATENAUDE, BEDFORD. Après 18 h 00: tél.: (514) 248-2806. 21/2

PLANTS

PLANTS DE LÉGUMES DU SUD DES ÉTATS-UNIS

Brocolis, tomates, piments, oignons espagnols, choux de Bruxelles, choux-fleur, choux, aubergines. Prix très concurrentiels. Tél.: (514) 293-5444. 28/2

Plants fraisiers framboisiers Certifiés du Québec Griffes d'asperges

Prix très compétitifs, livraison disponible. PÉPINIÈRE ROGER LABRECQUE, 123 rang nord est, ST-CHARLES: (418) 887-6740. 23/5

PLANTS DE FRAISES

CERTIFIÉS de l'Ontario, plusieurs variétés. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, St-Etienne des Grès, G0X 2P0. Tél.: (819) 376-4198. 25/4

PLANTS D'OIGNONS ESPAGNOLS à vendre dans son substrat de culture. Réservez dès maintenant. FERME NOR ET JOH GAUTHIER: (514) 586-2285. 21/2

PINS, ÉPINETTES, SAPINS, FRÊNES, BOULEAU, ÉRABLE et autres variétés de graines et plants. Petits fruits, fruits et arbres d'ornement. Pour liste complète écrire à: W. RICHARDSON FARMS LTD, P.O. Box 310, PONTYPOOL, ONTARIO, L0A 1K0. (705) 277-2312. 21/2

PLANTS DE FRAISES: plusieurs variétés, inspectés de qualité. FERME LA CUEILLE, LOUISE VILLENEUVE, 574 Des Dalles, ST-ÉTIENNE DES GRÈS, G0X 2P0. (819) 535-3015. 9/5

SEMENCES

LES SEMENCES DUBÉ ENR.
Catalogue gratuit
Graines, engrais et pesticides pour votre jardin et parterre
40 ANS D'EXPÉRIENCE
115, 3e Rang, C.P. 58
La Pocatière G0R 1Z0
418-856-1972

SERVICES

TAILLAGE DE SABOTS DE VACHE
Avec table hydraulique,
8 ans d'expérience.
Pour références ou informations:
(514) 562-9275
Denis Lalande

ENTREPRISE PEINTURE ROBILLARD, spécialité: aluminium et couleur, vissage, désinfection, lavage à pression, sablage au jet, bâtiments de ferme.
(514) 753-7749. JN0

LORRAINE CÔTÉ B.A.A. - comptabilité, impôt, tenue de livre, gestion financière agricole. Tél.:(514) 676-8417. 14/3

LAVAGE haute pression de tout genre, spécialité: lavage de porcherie et étable. Application de désinfectant. Estimation gratuite. (514) 378-2429. 14/3

TRANSPORT D'ANIMAUX
SERVICE de transport pour vos animaux au Québec ou à l'extérieur. Embarquement facile et protection. YVON BREAULT (514) 834-2501, (514) 834-6343. 21/2

ARGENT PRÊTÉ, 1re et 2e hypothèque, sur ferme. Consolidation de dette pour tout problème financier. Consultez nous. LE GROUPE EQUIFAX INC. (514) 773-7299.

FOSSE ★★AB★★ L'ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT
FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs.
Plans. Surveillance et inspection par des ingénieurs.
4345, avenue Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
(819) 233-2021
(819) 233-2341
Président: André Boucher
JNO

SILOS

SILOS SILODORS
Fosses et plate-formes à fumier
silos BEAUDRY
1685
boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec)
J3G 4S5
(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

SILOS SECONDS
À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent délaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808
JNO

VIDEURS DE SILO PATZ VENTE-SERVICE-PIÈCES
AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. Distributeur de Val Métal. 7/3

Patz
Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec.
Livraison par la poste, Purolator ou autobus.
silos Beaudry
1685, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 584-3116

Les Fondations André Lemaire Inc.
TOUJOURS PREMIER DANS L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION DES FUMIERS
PLAN DE LOCALISATION PARTOUT AU QUÉBEC
Le nombre de rangs d'armature varie selon la hauteur.
Treillis métallique dans le plancher.
Nouveau purot INTÉGRÉ
Descente adaptée
selon localisation
PROGRAMME DE VENTE PRÉ-SAISON
Bureau St-Zéphirin (514) 564-2030
Rég. Vict./Québec (819) 371-8614
Rég. Granby/Joliette (514) 591-9493
1650, St-Pierre
St-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0
NOUS COPIER C'EST FACILE INNOVER ET RÉALISER C'EST PLUS DIFFICILE

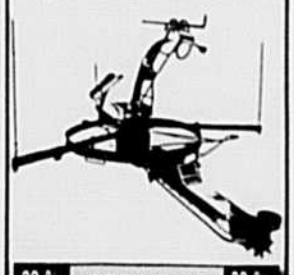
Construction B.R.N. Inc.
516, 7e rang, St-Dominique J0H 1L0
FOSSE À PURIN PLATE-FORME, etc.
(514) 773-0064
7 jours, 24 heures
(frais virés acceptés)
QUANTITÉ? QUALITÉ No 1

CONSTRUCTION CIRCO INC.
Tél.: (819) 398-7373
Cell. (819) 472-9909
Cell. (514) 984-6925
Cell. 1 (819) 370-7284
FOSSES À PURIN PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres.
Plan d'ingénieur partout au Québec
LÉANDRE ST-ONGE, prés. Wickham, cté Drummond, Qc

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES SARRAZIN
380, Principale
St-Nazaire
d'Acton, Qc
POMPE ET ÉPANDEUR À FUMIER LIQUIDE
(819) 392-2846

LES ÉQUIPEMENTS
Daniel Labonté ENR.
Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE"
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

FONDATIONS CAMILLE CONSTANT INC.
• FOSSE À PURIN
• PLATE FORME À FUMIER
Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries
Lavaltrie (Québec)

VOLUMASTER
VIDEZ VOTRE SILO GRATUITEMENT CET HIVER ET NE PAYEZ QU'AU PRINTEMPS
SILO J.M. LAMBERT INC. VOUS INSTALLE UN VIDEUR MAINTENANT. PREMIER VERSEMENT AU PRINTEMPS
Cette offre prend fin le 31 mars 91
(pour client qualifié seulement)

20% **ESCOMPTE SUR PIÈCES BUTLER ET JAMESWAY** 20%
PRISES AU COMPTOIR, PAYÉES COMPTANT
SILO J.M. LAMBERT inc.
4250, rue Vachon
Drummondville, Qc J2B 6V4
(819) 474-6989

SILO SUPÉRIEUR INC.
Pour le fermier progressif
VOUS OFFRE:
- Silos en douves de béton préfabriqué pour foin et maïs d'ensilage, maïs, grain et orge humide. Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.
- Videur de silo "VALAC", système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffleuse 28" en acier inoxydable à 4 aubes pivotantes.
- Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moulées.

L'emblème sur lequel on peut se fier.

- Choix d'accessoires
- Rapidité d'érection
- Finition intérieur unique
- Facilité de réhaussement
- Peut être démantelé

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, St-Romuald
Cté Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

RÉSERVOIR À LISIER

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
* Silo Airmetic
* Silo Conventionnel
* Silo Douve
* Silo à purin
* Plate-forme à fumier
* Bétonair
* Équipement Badger
* Ventilation naturel "Faromor"
* Soigneur Smart-Feeder
* Mur sandwich en béton isolé

794 rte 139, Acton-Vale Québec, J0H 1A0
(514) 546-7573 — (514) 546-2797
Frais virés acceptés

TERRES DEMANDÉES

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 14/2

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? Plus de 30 ans d'expérience réunis dans le domaine agricole. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. La preuve est faite plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens. Évaluation de la valeur marchande sans frais. S.M.C., Courtier Inc.
GÉRARD CHASSÉ, agent
(514) 796-2557
SERGE FONTAINE, agent
(514) 778-1137
De 7 h 00 à 23 h 00. 18/4

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS
CEGO
LTÉE COURTIER: (514) 453-6742
Jeannine Philippot, agent
(514) 265-3711
Marcel Schoune, agent
(514) 265-3096
Paul-Émile Simoneau, agent
(819) 358-2625 14/3

SHERBROOKE et les environs: couple recherche ferme laitière, directement du propriétaire ou une ferme pour culture maraîchère. (819) 567-6417. 28/2

RECHERCHE fermes laitières toutes grandeurs avec quota et roulement. Clientèle Européenne. Contactez: HENRI GOTTESMANN, IMMEUBLES AMEX COURTIER LICENCIÉ. (514) 777-1313. 7/3

RECHERCHE terres de petite taille, fermettes, terres abandonnées, ranch, etc., avec ou sans maison et bâtiments. Consultez: HILDEGARD SPANI, Agent immobilier, IMMEUBLES AMEX COURTIER LICENCIÉ. (514) 375-9284. 7/3

CHERCHE grande terre en un bloc 350 à 500 acres de bonne terre agricole fertile. Demandez MARC: (416) 342-3232, fax: (416) 342-3206. 14/3

Achèterais TERRE À BOIS, dans le comté de Lotbinière. Tél.: (418) 873-2111.

TERRE À VENDRE

FERME À VENDRE
Rang 10,
St-Félix de Dalquier
Comté Abitibi-Est
Ferme d'environ 42,5 hectares dont 35,2 en culture avec maison, grange, étable et remise. Cette ferme comprend le lot 29, Rang 10, Canton de Dalquier, municipalité de St-Félix-de-Dalquier.
Les offres d'achat devront être reçues à la Banque Nationale du Canada succursale d'Amos, avant 16 heures le 11 mars 1991 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à ladite Banque, sise au 101, 1re Avenue Ouest à Amos, J9T 1V1.
Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, la visiter ou se procurer des formules pour soumissionner, doivent s'adresser à:
Monsieur Jacques Cloutier
directeur-adjoint
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Tél. (819) 727-9391
ou
Monsieur Daniel Castonguay
conseiller en financement agricole
Office du Crédit Agricole du Québec
Tél. (819) 732-8924
N.B.: La Banque se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à $22,500.00 et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.
Des titres clairs peuvent être obtenus après le 14 mai 1991.

À VENDRE
Fonds de terre de 280 arpents au 551, rang Grand, Sabrevois

#114 RÉGION LANAUDIÈRE: élevage de 170 vaches-veaux, 2 maisons, culture céréalière sur 385 arpents drainés, boisés + sucrerie 270 arpents. Fort potentiel.
#120 ST-VALÈRE DE VICTORIAVILLE: 475 arpents, ferme porcine et céréalière, maternité en opération, sans machinerie, prêts existants 80 000$ à 10.75%, et 200 000$ à 8%.
#127 ST-DAMIEN: ferme d'élevage opérationnelle dans le bovin avec silo 18 x 60', résidence 7 1/2 pièces, 205 arpents drainés, financement acquis.
#141 LANAUDIÈRE: laiterie de prestige, 175 arpents, 85 têtes, 5 262 k.g. industriel, 531 litres/ jour nature.
#145 ST-DIDACE: 13.2 arpents + bungalow 1977 + poulailler 1974, 36' x 178' + maternité 35' x 125', bord rivière Maskinongé, accès au lac. EXTRA! 120 000$.
#152 LANAUDIÈRE: engraissement de 2 000 à 3 000 porcs à la fois à contrat et production laitière de 4 750 à 7 900 k.g de matière grasse. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE INC., Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX FRI: (514) 759-3856.
JNO

ST-VALÉRIEN: ferme laitière en opération, 225 arpents dont 130 en culture à vendre avec ou sans roulant. Tél.: (514) 549-2756. 28/2

LA PÉRADE: grande maison, sous-sol fini, garage double chauffé, atelier, très grande remise, terre agricole 50 arpents, aqueduc municipal, 70 000$ négociable. (418) 325-2353. 14/2

NORBERTVILLE 6 milles de VICTORIAVILLE: porcherie 40 x 160, bâtiment 9 ans, terrain 22 acres avec nettoyeur, préfosse, fosse 12 x 50 avec braiseur + videur, 2 silos à moulée, équipement 135 truies, camion 3/4 tonne, chemin asphalté, électricité 400 ampères. VRAIE AUBAINE! 85 000$. Peut se modifier en veaux de lait. Acheteur sérieux seulement. Pas d'agent. Cause: maladie. (819) 344-2227. 7/3

ST-ALBAN, cté Portneuf: 200 arpents de terre, idéal pour relocalisation, ou avec machinerie, animaux, quota. GAÉTAN GRONDINE: tél.: (418) 268-8587. 14/2

ÉRABLIÈRE: 5 000 entailles, équipement moderne, bâtisses neuves. À 25 kilomètres de Montréal (Beloeil); bonne terre à bois (bois d'oeuvre, bois de chauffage) de 100 arpents. Vendu seul ou avec maison centenaire, 2 grandes remises, terrain demi-hectare. (514) 464-6036. 14/2

FERME PORCINE maternité et engraissement, fosse neuve conforme à l'environnement, très bien équipée, génératrice automatique + 43 arpents en culture. Acheteur sérieux seulement. (418) 596-2555. 21/2

ST-THOMAS DE JOLIETTE: terre 140 arpents, tous cultivables, incluant 2 remises 30 x 70, prix demandé: 60 000$. S'adresser: (514) 836-2727. 21/2

ST-ALPHONSE: ferme maternité de 200 truies avec bonne maison. "FAITES OFFRE"
RÉGION ST-HYACINTHE: ferme laitière de 7 973 kilos avec 60 litres, terre 280 arpents, animaux, machinerie, silo, bonne maison, prix abordable pour vente rapide.
SHERBROOKE: ferme laitière de 8 331 kilos + 197 litres, 75 animaux avec contrôle laitier, terre 325 acres "VUE PANORAMIQUE"
HENRYVILLE: terre de 175 arpents en culture drainés, avec bâtiment et maison, machinerie.
ST-PIE: maternité de 200 truies avec engraissement de 1 500 porcs, terre de 195 arpents drainés, 2 maisons. Peut se vendre séparément.
S.M.C., Courtier: SERGE FONTAINE: (514) 778-1137, GÉRARD CHASSÉ: (514) 796-2557. 14/2

ACTON VALE: 120 arpents, 110 drainés, avec bonne maison.
ST-PIE: porcherie maternité, installation récente automatique, permis 150 truies, maison 1982.
ST-PIE: terre grande culture, 120 arpents drainés avec maison + bâtisse.
ST-PIE: ferme veaux de lait, équipement récent pour 150 veaux, bâtisse, maison neuves.
ST-CÉSAIRE: ferme laitière, drainé, 360 arpents, 7 595 k.g.; 663 litres/ jour, troupeau enregistré.
J'ai aussi d'autre fermes à vendre. Informations: DENIS PLAMONDON: (514) 771-2121, CENTURY 21, courtier. 14/2

88 ARPENTS terre légère drainée, convient à toutes les cultures, 1/4 de mille du village de ST-ALEXANDRE. Tél.: (514) 347-9773. 21/2

YAMACHICHE: terre 255 arpents, 150 arpents drainés, 70 arpents non drainés, 35 arpents boisés, incluant grange, étable, laiterie tout équipée, + remise 40 x 80, maison pouvant être vendue si désiré. AUBAINE! 100 000$. S'adresser: (514) 836-2727, (514) 753-3460. 21/2

MASKINONGÉ: terre 200 arpents drainés, incluant maison 10 pièces, garage chauffé 26 x 50, grange, étable avec laiterie tout équipée avec pipeline, etc... 2 silos à grain, diverses remises et granges (6). Ferme complète avec terre de haute qualité prête immédiatement, prix demandé: 200 000$. S'adresser: (514) 836-2727. 21/2

FERME LAITIÈRE : 3 acres cultivées, et drainées avec roulant et machinerie, quota 8 098 kilos, vaches laitières et porcine. (819) 839-2039. 21/2

SECTEUR NICOLET À GENTILLY: ferme laitière 123 arpents avec maison, remise, grange, étable 40 x 80, machinerie, 30 vaches Holstein, quota 3 921 k.g., prix 290 000$. (819) 298-2589. 14/3

CHÈVRERIE

AVEC machinerie et lactoduc, ou troupeau de chèvres avec production de 84 000 litres lait. Répondeur: (514) 532-3850. 21/2

VENTE - ÉCHANGE OU LOCATION ferme de veaux de lait, 355 cages, maison 1987, 9 pièces, bachelor 3 1/2 insonorisé, patio, piscine, lac artificiel 280 000$. (819) 394-3084. 28/2

FERME 200 arpents, machinerie, 200 brebis, 70 animaux boucherie, avec ou sans roulant. Prêt transférable. Tél.: (819) 285-2044. 28/2

FERME LAITIÈRE PRINCEVILLE: 120 acres cultivées drainées, quota nature, et industriel, maison, vacherie, grange, étable, remise. Tél.: (819) 369-9290. 28/2

ESTRIE: ferme 167 acres, 130 en culture, bonnes bâtisses, grange 252 x 36, maison 10 pièces, silo Beaudry, garage, récolte foin, et autres. (819) 849-6416. 11/4

EAST BROUGHTON: ferme bovine 140 acres, petite érablière, résidence rénovée avec ou sans roulant.
LEEDS: ferme forestière 130 acres, 55 000 plants d'épinette 20 à 30 ans + repousse naturelle.
STE-AGATHE: 285 acres, idéal pour bovins ou ovins ou autres. PAUL GAGNON COURTIER INC., bureau: (418) 658-8500, résidence: (418) 424-3811. 7/3

RÉGION ST-HYACINTHE: porcherie, maternité de 140 truies, génératrice automatique, maison, terrain 55 arpents, prix pour vendre. FAITES OFFRE! S.M.C., Courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent: (514) 796-2557. 7/3

ST-STANISLAS: maison canadienne en pierre, piscine intérieure, 150 arpents, érablière, cabane à sucre. LE PERMANENT, G. LÉGARÉ: (514) 696-7860. 14/2

À VENDRE: terre 250 acres située à ST-ULRIC DE MATANE 15 minutes du centre-ville, grand entrepôt, bâtiments de ferme, maison mobile 14' x 68'. Tél.: (418) 562-7058. 7/3

À VENDRE: bâtiments de ferme 80' x 37', grange-étable 2 étages, 260 acres, comprenant plantation, boisé, et 150 acres en culture. Situé à ST-LUC DE MATANE. Tél.: (418) 562-7058. 7/3

SUPERBE BERGERIE

BERGERIE neuve 210' isolée, silo ensilage, silo grain, comprenant mangeoire automatique, machinerie, maison, garage. La bâtisse peut servir à d'autres élevages. GRONDINES, cté Portneuf: (418) 268-3496. 7/3

ST-MARCEL: emplacement 9 acres, 2 porcheries d'engraissement, capacité 2 200 porcs en opération, génératrice automatique, système à purin, maison rénovée, etc... VENTE CAUSE: maladie. (514) 794-2174. 7/3

ST-RÉMI (Sud de Montréal): verger 32 arpents, 3 500 pommiers semi-nains, aussi poiriers et pruniers, bâtiments, maison québécoise entièrement rénovée. (514) 454-2473. 7/3

ST-SÉBASTIEN: à vendre ferme laitière, 160 arpents drainés, terrain 1ère qualité, 2 700 U.T., 3 silos, stabulation libre pour vaches et taures, 120 places, salle de traite, ordinateur pour moulée, troupeau pur sang très jeune, propre de Leucose, quota 340 litres classe 1, 6 793 classe 2, machinerie, bonne maison. Prix 680 000$. Peut se vendre vide ou seulement avec 100 litres de classe 1. Pour cultivateur ayant de vieux bâtiments ou terrain moyen. (514) 293-3563. 7/3

ST-JEAN BAPTISTE: 162 arpents cultivables plus ou moins, grange, silo et entrepôt. Tél.: (514) 467-0890. 7/3

LES IMMEUBLES R. PILON

FERMES LAITIÈRES: terres pour maïs, ferme porcine de 150 truies et 2 100 porcs. (514) 453-3218. 7/3

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: 104 arpents, 87 cultivables drainés, entrepôt à légumes 40 x 120, (moitié réfrigéré), salle d'emballage. (514) 588-4129, (514) 839-2394, (514) 839-2310. 21/2

ROUGEMONT: verger avec bâtiments, résidence et équipement complet, mise en marché efficace, ferme idéale. MADELEINE BESSETTE: (514) 469-3078. LES IMMEUBLES A. LAURIN, Courtier. 21/2

POMME DE TERRE, CÉRÉALES

MAURICIE: ferme 320 acres, bâtiments, machinerie complète, grande maison rénovée. PRIX RÉDUIT. Après 20h00 (418) 322-5505. 14/3

TERRE 47 arpents, maison, bâtiments, verger de 2 750 pommiers, boisé, et machinerie. Région St-Hyacinthe. Après 18h00 (514) 772-5262. 14/3

THETFORD SUD: 150 acres, résidence, érablière, vue superbe. Prix 99 500$. Inf.: Trans-Action Charles & Associées Inc., DANIEL ROY, agent, (819) 758-7591.

ST-MARC: Maison de campagne rénovée avec écurie, sur 45 arpents. Tout le charme de la campagne. Idéal pour gentleman farmer. C. LAVALLÉE (514) TRUST GÉNÉRAL, le maître courtier.

ENCANTEURS



A votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
encanteur
St-Barnabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!

★ **DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE



Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Vous voulez vendre par encan? Consultez-moi, il me fera plaisir de vous aider.

ROGER D'AOUST
Encanteur bilingue
1189, Upper Concession, Ormstown
(514) 829-3487
Je vous garantis un prix minimum pour vos tracteurs de ferme.

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? S'adresser à
Léo Dastous
encanteur professionnel
Laurierville, cté Lotbinière
Tél. (819) 365-4419

Leo's Livestock Exchange Ltd.
Route 31, Greely, Ontario
(Sale Barn Road)
Boite 8215,
Postal terminal Ottawa
Ontario K1G 3H7
Vente d'animaux tous les lundi et jeudi à 10 h 00.
Pour informations:
Bur.: 1 (613) 821-2634
Leo Menard
1 (819) 595-2103

LES ENCHÈRES René Houde INC.
Pour un service de ventes professionnelles, une équipe à votre service, pour un succès assuré.
Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122
Cell.: (819) 822-9063

ENCAN



- Offrez-vous une évaluation précise de votre ferme et roulant en plus d'un service d'encanteur reconnu.

inf.: **Les Encans Colbert et Fils inc.**
9125, avenue des Ormes
Ste-Gertrude, cté Nicolet
G0X 2S0
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822

Achat et vente
D'animaux et roulant de ferme par encan ou privément.
Estimation gratuite partout au Québec.
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél. (514) 799-4042-5332

VOUS DÉSIREZ VENDRE
par encan ou privément, la ferme ou le troupeau et roulant, consultez l'expérience de:
ALPHONSE LUPIEN
Tél. (819) 397-4934
COLBERT & FRÈRE INC.
Tél. (819) 297-2711
Estimation sur demande

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau, encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

ATTENTION-ATTENTION
Vous désirez faire évaluer à leur juste valeur vos animaux et machineries sans frais, vendre privement ou par encan. 20 ans d'expérience comme secrétaire d'encanteur, consultez
Denis Leblanc (Pierrot)
276, St-Amable
St-Barnabé-Sud
Cté St-Hyacinthe
J0H 1G0
Tél. (514) 792-6247
FRAIS D'APPEL ACCEPTÉS

Les services d'encan CRACKHOLM nous avons l'équipe
David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
Tél. (819) 826-2424
Fax: (819) 826-2418
Cell: (819) 822-5766

Que vous désiriez faire encan, vendre votre troupeau ou roulant de ferme, une équipe d'expérience et compétente est à votre service.
ENCANS JULES LOTE
(514) 263-0670 ou 263-4480
Cell: 1-594-1019

« LES ENCANS » LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi: vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-7517

ENCANS PUBLICS

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TAUREAU? NE CHERCHEZ PLUS
Nous avons un choix exceptionnel de 158 taureaux pur sang dans les races suivantes:

CHAROLAIS	89
HEREFORD	33
LIMOUSIN	15
SIMMENTAL	21

Plusieurs de ces taureaux seront éligibles à une prime de 450$ pour l'acheteur.
ENCAN DIMANCHE, LE 24 FÉVRIER 1991 à 12h00
Il y aura une cantine sur les lieux.
Ranch Lougami / Station d'épreuve des Cantons de l'Est
Rue des Vétérans, Asbestos
Pour information:
Michel Gagné
(819) 879-2250
Yvan Charland, MAPA
(819) 820-3383
Sylvie Chamberland, sec.
(514) 534-3549
50 $ maximum par taureau pour les frais de transport.

VENTE DE PRODUCTION HOLSTEIN PUR SANG ET NIP
Au Local des Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Trancanadienne, St-Hyacinthe (Québec)
Vendredi, le 1er mars 1991 à 13h00
Si vous avez des consignations, nous vous demandons de le faire le plus tôt possible.
La vente nord-américain Holstein aura lieu vendredi, le 19 avril 1991. Si vous avez des consignations pour cette vente, nous vous demandons de communiquer avec nous.
Renseignements:
LES ENCANS DE LA FERME 1984 INC.
C.P. 570, 140, rue Martineau
St-Thomas-d'Aquin (Québec)
J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612

ENCAN
pour
Marie et Roger Cusson
1879, 11e Rang
St-Valérien, cté Shefford
Jeudi, le 28 février 1991 à 12h00 précises

SERONT VENDUES: 71 têtes d'animaux Holstein/Brown Swiss, comprenant: 22 vaches dues pour vêler; 16 taures fraîches vêlées; 16 taures dues sous peu; 13 taures ouvertes et 4 taureaux de 20 mois, bons reproducteurs.

MACHINERIE: Tracteur International no 884, diesel, servo-direction, barrage de roues et roues doubles; Tracteur White no 1370, diesel, servo-direction, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques et cabine; Tracteur White no 1365, 4 roues motrices, diesel, servo-direction, muni de chargeur sur le devant, double action avec pelle à gravel et fourche à fumier; Tracteur International no 434, au gaz, servo-direction, roues 38 po., att. 3 pts et chaines; Presse à foin Vicon no SP-471, 2 ans d'usage; Faucheuse rotative New Idea no 5209, 1 an d'usage; Râteau de côté New-Holland no 56 avec dents de caoutchouc; Faneuse à foin New Holland no 158; Moulin à faucher New Holland, 7 pi. sur att. 3 pts; Monte-balles, 36 pi. sur roues avec moteur; 5 voitures dont 3 x 6 roues, 2 x 4 roues incluant 2 Normand, toutes avec plateformes; Génératrice Onan, 30,000 watts sur chariot; Remorque tandem avec boite en acier domp.; Vibroculteur 16 pi. avec oreille repliante et cylindre; Arroseuse Caisa-Turnco, cap. 260 gal., sur roues; Épandeur à engrais chimique Vicon sur roues; Séchoir à foin, moteur 5 hp; Herse à roulettes International 18 x 36; Charrue Overum-Sweeden, 3 versoirs, décl., sur att. 3 pts; Fourragère sur le champ New Holland no 38; Voiture Normand avec boite à ensilage Dion, 3 rouleaux et toit; Épandeur à fumier International no 595 tandem, cap. 350 minots avec porte; Vibroculteur 11 pi. sur att. 3 pts avec cylindre; Abreuvoir électrique; 2 boites à grain dont une avec voiture; Vis à grain Allied 8 po. x 51 pi. sur roues; Malaxeur à ciment; Charrue à rigole sur att. 3 pts; 2 remorques à 2 roues; Vis à grain 8 po. x 18 pi.; Monte-balles 24 pi.; Banc de scie sur att. 3 pts; 2 éventails pour silo à grain; Balance de foin; 700 balles de paille; 50 tonnes d'orge et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

Pour informations:
(514) 549-2756
CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud, Cowansville, Qué.
(514) 263-0670
(514) 263-4480
Cell. 1-594-1019
Fax (514) 263-8448

ENCAN
Vente par consignation
A L'ENCAN DE SAWYERVILLE
Samedi le 23 février à 13 h 00

SERA VENDU UN TROUPEAU de 40 bonnes vaches Simmental et Charolais, saillies Charolais. Ce troupeau provient d'un seul producteur.
Nous acceptons d'autres consignations. Bienvenue à tous les acheteurs et vendeurs.
Tous les animaux qui nous seront consignés seront mis à l'enchère. Les gestations seront vérifiées par un vétérinaire avant la vente.
COMMISSION: 4%
RÉCEPTION DES ANIMAUX de 7 h 00 à 12 h 00 le jour de la vente.
RESTAURANT SUR LES LIEUX.
CONDITIONS: comptant ou Chèque d'acheteur connu.

Pour plus d'informations, contacter:
LES ENCANS LAFAILLE & FILS
512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tél.: (819) 849-3606
(819) 849-4702
MICHEL: (819) 849-2554
JEAN-LOUIS: (819) 835-9385
DANIEL: (819) 849-7747

ENCAN
pour
FERME LA BARILÉE
(Michel et Lauriette Garneau, propriétaires)
340, Route 116 Ouest
Plessisville (Québec)
Mercredi, le 20 février 1991 à 11h00
Attention: en cas de grosse tempête, remis au vendredi 22 février.
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU AYRSHIRE "LA BARILÉE"
SERONT VENDUS: 60 sujets Ayrshire de qualité pur sang enregistrés avec papiers, classifiés et contrôlés officiel.
Ce troupeau comprend 22 jeunes vaches dont plusieurs fraîches vêlées; 24 taures dont 14 gestantes pour mettre bas entre mars et octobre et 10 belles taures non saillies dont plusieurs sujets de calibre pour l'exposition; 13 génisses d'élevage et un jeune taureau prêt pour le service.
Production officielle
MCR: 164-160-168
Exemples de sujets en vente:
La Barilée Evremonde Tafia B.P.: 4-8: 8 044 kg 206-211-222
La Barilée Jeannot Waga B.P.: 2-2: 5 574 kg 194-205-205
Glen Nethy Helena T.B.: 2-0: 6 406 kg 214-190-200
Glen de Jupiter's Tilda B.P.: 2-2: 7 574 kg 263-221-255
MACHINERIE: 2 tracteurs Massey Ferguson diesel avec servo-direction, barrage de roues, sorties d'huile dont un no 1085 de 105 hp avec cabine, 4 868 heures et un no 265 avec chargeur frontal M.F. no 236 à attache rapide avec 2 857 heures; Moissonneuse batteuse MF 410 au gaz + cab, barre à faux, nez à maïs 4 rangs en très bonne condition; Charrue à déclencheur White no 348 à 3 raies, att. 3 pts; Milleuse, att. 3 pts; Vibroculteur Kneverland de 18 pi. avec extension, planche de nivellement et rouleau-émotteur - comme neuf (2 saisons d'usage), Rouleau de fer Desjardins, monté en triangle; Arroseuse de 250 gallons sur roues; Faucheuse-conditionneuse M.F. 164 à disques rotatifs - neuve (2 saisons d'usage); Râteau de côté M.F. no 35 semi-porté; Presse à foin M.F. 124 avec lance-balles; 2 bonnes voitures Vallac à 4 roues sur pneus 11-L-15 avec plateforme 8 x 20 et panier en métal pour recevoir les balles; Souffleur à ensilage Case Inter no 600 - neuf; Vis à grain 6 po. x 45 pi. sur roues et prise de force; Souffleur à neige Detson 7 pi., att. 3 pts; Remorque à bascule Domestic; Cages à veaux en bois; 2 coffres pour l'exposition; Tableau de régie; et quelques autres articles de ferme trop long à énumérer.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: la ferme de 240 acres en culture avec de bons bâtiments, silo 24 x 80, silo à grain, convoyeur, séchoir à foin, ventilateur et écureurs - neufs.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.
Cantine sur les lieux.
Pour informations, s'adresser au propriétaire: tél. (819) 362-3972 ou à Giles Bilodeau, Ayrshire, Qué. (418) 888-4400 ou à l'encanteur.

★ **DANIEL PAUL-HUS**
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe (Québec)
(514) 773-5660

ENCAN
Mercredi, le 20 février 1991 à 13h00
pour
Roger Lemire
au no 1340, Rang 4
St-Gabriel-de-Brandon, cté Berthier
En cas de grosse tempête, remis à vendredi, 22 février 1991, même heure.
SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisés de 65 têtes comprenant 34 bonnes jeunes vaches: 13 sont fraîches vêlées, 7 dues sous peu, 8 en avril, les autres dues en tout temps; 5 taures gestantes, 13 taures ouvertes, 13 jeunes veaux. Toutes les gestations seront vérifiées et garanties par vétérinaire. Ce troupeau est sous contrôle du PATLQ avec moyenne de 6337 kilos, moyenne de gras 3,36%, moyenne d'âge 4 ans, moyenne de poids 543 kg, moyenne de protéine 3,06%. Ce troupeau descend du CIAQ depuis 15 ans.
AUSSI À VENDRE: Lactoduc, 2 po. en acier inoxydable, installation pour 40 vaches, pas de ligne à air, pas de compresseur; 2 balances à lait True Test; Réservoir à lait en vrac Zero de 400 gallons, unité 3 forces; lavage automatique; Silo à moulée Fort Metal, 6 tonnes avec vis et moteur; Silo à moulée Victoria, 4 tonnes avec vis et moteur.
CAUSE: changement de production.
CONDITIONS: argent, chèque ou prêt bancaire accepté.
Pour informations:
Prop. (514) 835-4931
ou
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé Sud, cte St-Hyacinthe
Tél. (514) 792-6284

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
COUR SUPÉRIEURE
NO: 765-05-000504-909
LES INVESTISSEMENTS J.P.C. & FILS INC.,
Partie demanderesse
- VS -
GAÉTAN LÉVEILLÉ, MARIELLE JOYAL,
Partie défenderesse
- AVIS LÉGAL -
Prenez avis que le 25e jour de février 1991 à 10:30 heures, à la place d'affaires des défendeurs, GAÉTAN LÉVEILLÉE & MARIELLE JOYAL, au 275, Rang 5 à St-David, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en:
1 Automobile Cadillac Fleetwood 1985
1 Bulk tank 1000 gallons White Surge
1 Storage tank 120 gallons US Surge
1 Vacuum pump Westalia
4 Milker unit W/valve outlet
40 vaches Holstein (vendues individuellement)
Divers
Le tout sera vendu suivant la loi.
Conditions: argent comptant et/ou chèque visé.
Sorel, ce 5 février 1991
Jean Laflamme & Associés
Huissiers
(514) 743-5581

ENCAN
pour
M. Raoul Brouillard
Samedi, le 23 février 1991 à 10h00 précises

Au 290, route 122, St-David, cté Yamaska

SERA VENDU: Un troupeau d'animaux Holstein de 80 têtes comprenant: 34 vaches dont 8 fraîches vêlées, 4 dues en mars, 2 en avril, 20 en tout temps - 43 taures dont 11 dues en mars et avril, 10 taures ouvertes et 22 âgées de 6 mois à 1 an - 3 taureaux âgés de 1½ an. Les gestations seront vérifiées par vétérinaire.

SERA AUSSI VENDU: Équipements et récoltes: réservoir à lait Zero de 500 gal. - pipeline Surge en stainless, 1½ po., installation pour 80 vaches avec 4 unités de traite -compresseur Alamo 100 - bassin de lavage - tableau de régie - bols à vaches Houle - ventilateur d'étable -chariot à ensilage motorisé, fabrication maison - chariots à moulée et à foin - nettoyeur d'étable Houle (montée droite), 575 pi. de chaînes, très bonne cond. - nettoyeur d'étable intérieur Houle env. 100 pi. chaînes - 2 silos d'ens. Coop 20 x 60 très bonne cond. - 2 videurs à silo Wic moteur 5 hp - convoyeur à ensilage 25 pi. avec moteur 1½ hp - 2 silos à grains Victoria, capacité 50 tonnes -benne à moulée 5 tonnes avec moteur - env. 5000 balles de foin, 1re coupe - balance d'ensilage de foin (2½ portes) - instincteur - "clipper" à vaches - Et quelques produits pour étable et laiterie.

SERA AUSSI VENDU — MACHINERIE: camion GMC Blazer sport 1985, 2 roues motrices - tracteur M.F. 285, cabine, pneus à riz 18,4 x 38, 2800 hres - tracteur M.F. avec chargeur, benne à fumier et à terre -roues doubles 18,4 x 38 avec 8 crochets - presse à foin M.F. 128 munie d'un lance-balles M.F. 212 très bonne cond. - 3 voitures à foin 6 roues avec côté pour lance-balles dont 2 en métal - faucheuse conditionneuse M.F. 925, 10 pi. de faux - moulin à faucher M.F., 7 pi. - faneur à foin Kuhn, 2 toupies - monte-balles sur roues, 36 pi. - presse à foin Ford 530 modifiée avec remorque à balles -fileur Soleil - ensileur New Holland 718 avec nez à maïs, 2 rangs et pich-up à andain, très bonne cond. - sécheuse à ensilage New Holland no 28 - 2 voitures ensilage Inter no 105 avec 3 rabatteurs et train de 12 ton. - planteur à maïs M.F. 468, 4 rangs - voiture à grains 6 roues munie d'une vis à engrais chimique exc. cond. - arroseuse Hardy sur 3 pts - épandeur à engrais sur 3 pts -herse à disques Ford sur 3 pts, 32 roulettes - vibro 12 pi. sur 3 pts - 2 charrues Hydreen sur 3 pts, 3 et 4 versoirs - épandeur à fumier New Holland 791 tandem très bonne cond.

ATTENTION! SERA AUSSI VENDU: érocheuse 4 pi., fabrication domestique, exc. cond. - fileur à roches, 12 pi. - herse à pacage, 16 pi. - sous-soleuse - rouleau à terre 3 sections - remorque à animaux, 2 essieux -niveleuse 6 pi. - génératrice 4000 watts "Power Pak" sur roues, utilisation 1 seule fois, très bonne con. - env. 500 chaudières à sucre, 1½ gal. et 2 gal. avec couvercles - 500 chalumeaux - 3 mangeoires à foin sur roues - 3 mangeoires à ensilage, fabrication domestique - distributeur à minéraux - 3 réservoirs à essence, 200 gal. - barrières - remorque 4 roues - pop-up.

CAUSE: terre louée.

CONDITION: argent comptant.

Soyez à l'heure précise. Aucun article de hangar.

En cas de grosse tempête, remis au mardi, 26 février 1991.

ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Encanteur
1640, R.R. 1, Nord St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B1
(514) 799-4042
(514) 799-5332

Cantine sur les lieux.

N.B. Toujours à votre disposition pour tous genres d'encans!

ENCAN
pour
FERME CLAUDRÉE ENR.
(Claude Dionne, prop.)
203, rang St-Joseph
La Visitation, cté Yamaska
Vendredi, le 1er mars 1991 à 12h30 précises

SERONT VENDUES: 40 têtes d'animaux Holstein, comprenant: 27 jeunes vaches dont 12 fraîches vêlées et les autres dues sous peu; 7 taures saillies dues sous peu et 6 taures ouvertes.
* C'est un bon lot d'animaux.

MACHINERIE: Presse à foin New Holland no 273 avec lance-balles neuve; 3 voitures avec panier en acier 8 x 20 pi. pour recevoir les balles; râteau de côté International no 35 avec dents de caoutchouc; faucheuse-conditionneuse International no 990; fourragère New Holland no 718 avec nouveau ramasseur d'andain; 3 voitures Dion avec boîte à ensilage Dion 3 rouleaux et toit; souffleur à silo Dion Elephant; monte-balles 16 pi. avec moteur; silo en dalles de béton 20 x 70; débouleur de silo Star, moteur 7½ hp; réservoir à lait Zero, cap. 800 gal. avec lavage automatique; 4 balances Milk-O-Scope; séchoir à foin Victoria avec moteur 5 hp; taille-sabots; hache-paille Rovibec avec moteur 5 hp; cages à veaux.

Pour informations:
(514) 564-2273
CAUSE: abandon de l'industrie laitière.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud, Cowansville, Qué.
(514) 263-0670
(514) 263-4480
Cell. 1-594-1019
Fax (514) 263-8448

ENCAN
DU CLUB DES APPALACHES
Samedi, le 2 mars 91
Aux Services d'Encan Boulet
766, Taché Ouest (Route 132)
Montmagny
(sortie 369, autoroute 20)
Tél. 1 (418) 259-7086
SERONT VENDUES: 65 têtes fraîches vêlées ou vêlant sous peu, provenant des clubs suivants: Montmagny-L'Islet-Kamouraska, Lévis-Bellechasse, Portneuf, Lotbinière, Dorchester et de la Station Boviteq.

Pour informations:
AUGUSTE BOULET, prés.
1 (418) 259-7886
GILLES LANDRY
1 (418) 856-2306
RICHARD DION
1 (418) 887-6977

PRÉAVIS ENCAN
pour
Ferme André Charbonneau
1241, 7e Rang
St-Dominique (cté St-Hyacinthe)
MARDI, LE 26 FÉVRIER 1991 À 11h30
Attention: en cas de GROSSE TEMPÊTE, remis au jeudi 28 février.
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "ANRELU"
SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU DE: 56 têtes d'animaux Holstein de qualité incluant 28 pur sang enregistrés avec papiers et 28 NIP classifiés, et contrôlés avec une moyenne de 8 217 kg, 3,65% gras, 3,27% prot.
MACHINERIE: l'équipement à foin dont une faucheuse-conditionneuse J.D. no 1209, faneur Vicon RS-510-T; presse à lance-balles New Holland no 273; épandeur à fumier New Holland no 679 tandem, 275 minots - comme neuf; quelques équipements de l'étable et l'équipement de laiterie et la récolte.
Surveillez tous les détails dans votre prochaine édition.
DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe (Québec)
Tél. (514) 773-5660

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
BIC, Cté Rimouski
Tél: (418) 736-4912
Cell.: (418) 725-9595
DURHAM SUD
Tél.: (819) 858-2953. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic.
Tél.: (418) 453-2681 JNO

ENCAN

ENCAN
de la Ferme Riger
Prop. de M. et Mme Guy Rioux
166, Rang 1 Ouest
St-Fabien, Rimouski, G0L 2Z0
Jeudi, le 21 février 91
à 9h30
Tél. 1 (418) 869-2484

UN MAGNIFIQUE TROUPEAU AYRSHIRE PUR SANG: de 67 têtes dont 36 vaches (2T.B., 21 BP., 13 B), 8 taures saillies, 16 taures non saillies et 7 génisses. Moyenne PATLQ: 6 148 kg, 4,00, 3,5, MCR 179-173-185.
ÉQUIPEMENT LAITIER: bulk tank De Laval, 600 gallons avec lavage automatique, pipeline De Laval, 2" en pyrex, pour 35 vaches avec compresseur De Laval #76, moteur 3 hp, grosse cruche, ligne à air de 2" en PVC et 3 unités de traite Duovac, 3 peseurs à lait Waikato (bleu), tableau de régie, pompe à eau 3/4 hp, turbine Pompco, réservoir à eau de 96 gallons pneumatique, réservoir à eau de 400 gallons, bassin double.
MACHINERIE: tracteur Fiat #780 avec cabine compagnie; tracteur White #260 avec 4 roues motrices, avec loader KMW; presse à foin N-H #315 avec lance-balles à courroies; râteau faneur N-H #254, 2 toupies; 3 voitures lance-balles 18' wagon électrique Weells; épandeur N-H #680 avec chaine à rouleau (1989) avec fond en fibre; charrue hydraulique Sanderum 3 raies - 14"; herse à disques White 20", semi-portée; trailer dompeur 12 x 8 en bois; souffleur à neige 87" avec cylindre et avec 2 vis; génératrice Winpower 25000 watts sur roues avec 25' de fil; faucheuse-conditionneuse Hesston PT10, 9'; herse à ressorts Mc Oneil 12'; graineuse électrique pour devant de tracteur; lame niveleuse 7' Lessard avec cylindre; épandeur engrais chimique Vicon; rouleau en bois 8'; semoir Oliver, 11 disques, roues de fer; moulin à faucher Oliver tourne broche; 3 mangeoires pour balles rondes; 2 convoyeurs Lajoie 1-48', 1-52' avec moteur 1 hp et 2 monte-balles Lajoie de 48' avec moteur 1 hp; 3 séchoirs à foin Victoria avec moteur 5 hp.
ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE: écureur Lajoie 55', montée 310° de chaine, transmission Lajoie, moteur 3 hp; 3 ventilateurs d'étable de 16", 2 vitesses; bols à eau Sueva; stalles Lajoie; 4000 balles de foin et 200 balles de paille et beaucoup d'articles trop long à énumérer.
2 garages 1-19' x 26, 1-20' x 30' seront vendus à l'encan.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: une sucrerie toute équipée de 65 arpents, près de la route 132; terre à bois de 130 arpents zonée blanche; maison; étable avec terre en culture.
Cantine et tente sur les lieux.
En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au lendemain.
CONDITIONS: comptant ou prêt bancaire.

Pour informations:
YVON ROY, encanteur
1 (418) 833-6563
SERVICES D'ENCAN BOULET
Alfred Boulet
St-François, MOntmagny
Tél. 1 (418) 259-7086

PRÉAVIS D'ENCAN
pour
PIERRE GENDRON
180, Rang 4
Bromptonville (Québec)
VENDREDI, LE 1er MARS 1991
À 11h00
Attention: en cas de GROSSE TEMPÊTE, remis au lundi 4 mars.
SERA VENDU: un très bon troupeau de 70 têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle incluant 3 pur sang enregistrés et 3 NIP contrôlés PATLQ avec 6 379 kg, 3,64% gras, 3,28% prot.
MACHINERIE: 2 bons tracteurs diesel, un Ford 7600 et un Inter no 444, le roulant de ferme complet; une faucheuse rotative New Holland no 411 neuve (2 saisons); presse à foin New Holland no 311 avec lance-balles - comme neuve; silo à grain Dussault, 72 tonnes; benne à moulée Read, 8 tonnes; rouleuse Wic, neuve; écureur Houle; évacuair Côté; tout l'équipement d'étable modele à chaine; l'équipement de laiterie; réservoir en vrac Surge, 600 gallons; lactoduc De Laval, 2 pces; 5000 balles de foin; 6 tonnes de maïs grain.
Surveillez tous les détails dans votre prochaine édition.
Pour informations, s'adresser au propriétaire: tel. (819) 846-4677 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe (Québec)
Tél. (514) 773-5660



VENTE DE 100 BREBIS Au Local des Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133,
route Transcanadienne,
St-Hyacinthe (Québec)
Lundi, le 18 février 1991
à 16h00
SERONT VENDUES: 100 bonnes jeunes brebis prêtes à agneler. Ces brebis sont de race Suffolk, Dorset et Rembrouillais.
Renseignements:
ENCANS DE LA FERME 1984 INC.
C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas-d'Aquin
(Québec) J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612

PRÉAVIS D'ENCAN
Samedi, le 2 mars 1991
Notre nouvelle saison d'encans en consignation commence, enregistrez vos machines le plus tôt possible, pour toutes informations:
(514) 375-4962 ou 777-1227
D. MARTIN ÉQUIPEMENTS INC.
1215, Dufferin, Granby
ou
DANIEL PAUL-HUS
(514) 773-5660

VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "RADIALE"

DATE: le 28 février 1991
HEURE: à 12h30 précises
ENDROIT: À la ferme (620, rang 10, Windsor (Québec))
60 très belles Holstein pur sang de haute qualité seront vendues dont 34 vaches et 26 jeunes bêtes de remplacement. 35 de ces bêtes sont classifiées T.B. et EX. ou issues de mères T.B. ou EX. Plusieurs sont de très bons sujets d'exposition et one une généalogie de 3 et 4 générations T.B. et EX. avec des productions élevées.
En voici quelques exemples:
JODY T.B. (M.R.C. 224 L 312 G 220 P. 12 237 kg 5,10 G. 2,97 P.
CLAIR T.B. (M.R.C. 237 L 252 G 223 P) 12,695 kg 4 41 G. 2 88 P. sa fille CLAIRO une Mark Anthony B.P. promet beaucoup.
Production à 2 ans: novembre 80 lb, 3 81 gras, décembre 79 3 lb, 3 75 gras.
Clair a une autre fille, cette fois-ci par Hugo et sera dans la vente.
RONA T.B. (M.R.C. 190 L 252 G 208 P) 10 416 kg 4 88 G. 3 38 P. mère T.B. Elle a 2 filles dans la vente 1 par Mark Anthony, 1 par Inspiration.
La moyenne du troupeau est de M.R.C. 180 L 192 G 182 P.
Ces animaux proviennent ou sont saillis par les meilleurs taureaux du Québec et d'Ontario.
Voici les équipement laitier qui seront vendus: 1 pipeline De Laval, installation pour 56 vaches, 1 bulk tank Surge, capacité 800 gallons, lavage automatique, 3 balances à lait Milk-O-Meter, 1 cadran de régie de troupeau, 1 cadran de régie pour génisses d'élevage et plusieurs autres articles.
La vente se fera dans une tente chauffée.
Cantine sur les lieux.
Venez nous voir, on vous attend.
Pour de plus amples informations:
LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
David (Butch) Crack
(819) 826-2424
"Ferme Radiale" INC.
Denis Desmarais, propriétaire
(819) 845-3403



À vous de jouer.
Votre bébé adore prendre l'air.
Prenez-en, vous aussi.
À pleins poumons.
Accélérez le pas.
Il adorera ça.
PARTICIPACTION

PETITES NOUVELLES

Les bananes costa-ricaines attaquées

(ASP) La culture de la banane et du plantain est sérieusement menacée en Amérique centrale, au Mexique et en Amérique du Sud. La maladie de Sigatoka, ou cercosporiose, qui infecte et détruit les plants de banane et de plantain, se répand à grande vitesse. Les pertes occasionnées par cette maladie sont particulièrement ressenties par les petits agriculteurs, qui comptent souvent sur ces fruits pour faire vivre leur famille. Au Costa Rica, un pays durement touché par ce problème, des chercheurs subventionnés par le Centre de recherches pour le développement international ont développé de nouveaux fongicides et de nouvelles techniques d'épandage. Utilisées par les fermiers, ces nouvelles méthodes s'avèrent plus efficaces pour protéger les plants. Les résultats permettent d'espérer un proche succès dans le contrôle de la maladie.

Vénus dévoilée par Magellan

(ASP) En septembre, la sonde spatiale Magellan a transmis des images de Vénus plus claires que jamais. Son radar a, en effet, réussi à percer l'atmosphère vénusienne, dont la teneur en carbone est cent fois supérieure à celle de la Terre. Magellan nous envoie maintenant des images qui remettent en question les hypothèses déjà émises par les géologues et les géophysiciens. En 24 heures, Magellan orbite huit fois autour de Vénus à une altitude variant entre 290 et 8 000 km. À chaque passage, l'engin capte les images d'une surface de 140 000 km carrés. La mosaïque ainsi formée révèle que la surface de Vénus est parsemée de coulées de lave, de cratères, de failles et de chaînes de montagnes. À cause de l'absence d'eau sur la planète soeur de la Terre, son érosion est très lente. Les géologues peuvent donc retracer son histoire plus facilement. On croit même que sa structure — semblable aux couches d'un oignon — est demeurée presque intacte depuis sa création.

VOIR AUTRES CARRIÈRES EN PAGE 22

★ ATTENTION! ★ ★ ENCHÈRES D'EXCELLENTS TAUREAUX DE BOUCHERIE

DE LA STATION D'ÉVALUATION GÉNÉTIQUE DE CHAMPLAIN

Environ 43 taureaux mis en vente
Avec indice 100 et plus:
10 Hereford, 11 Charolais, 8 Limousin, 14 Simmental

NOTE: Ces taureaux proviennent d'élevage pur sang enregistré de plusieurs régions et classifiés pour la conformation.

QUAND: Samedi le 3 mars 1991 à 13 h 00 précises
Les sujets seront exposés à 10 h 00

OÙ: À la Station d'évaluation génétique de Champlain
Sortie 220 de l'Autoroute 40
1293, rue Notre-Dame, Champlain

RENSEIGNEMENTS: Michel Pichet (819) 295-3004

Buffet froid servi à compter de 12 h 00.
Possibilité d'un service de transport. Les acheteurs éligibles peuvent recevoir une subvention de 250,00 $ et plus par taureau.

Organisées par le Syndicat des producteurs de bovins de La Mauricie.

Régie des marchés agricoles du Québec

agissant en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(1990, L.Q., c. 13)

Dossier n° 280-02-01

AVIS AUX PRODUCTEURS DE LAPINS

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a décidé de soumettre au référendum des producteurs de lapins le projet de plan conjoint déposé par le Syndicat des producteurs de lapins du Québec.

Pour avoir droit de vote lors de ce référendum, toute personne devra répondre aux critères suivants:

1) être engagé dans la production du produit visé par le projet pour son propre compte ou celui d'autrui ou faire produire de quelque façon que ce soit et mettre en marché le produit visé; ou
2) avoir acquis l'entreprise d'une personne engagée dans la production et démontrer l'intention d'en continuer l'exploitation; et
3) être inscrit sur la liste définitive dressée par la Régie.

La Régie a préparé une liste préliminaire des producteurs de lapins qu'elle a déposée dans chacun des bureaux de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Nous vous demandons de vérifier auprès du bureau de renseignements agricoles le plus rapproché de votre domicile si votre nom se trouve sur cette liste ou si votre nom et adresse sont correctement libellés. S'il n'y est pas ou si vous constatez une erreur, vous pouvez le faire ajouter ou corriger selon le cas, en vous adressant à la personne responsable sur les lieux. Par contre, si votre nom apparaît sur la liste et que vous ne produisez plus de lapins, vous pouvez le faire rayer en procédant de la même façon.

Vous avez jusqu'à 16 h 00 le 13 mars 1991 pour faire effectuer les corrections nécessaires.

MONTRÉAL, le 6 février 1991

C. Régnier

Me CLAUDE RÉGNIER,
secrétaire

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

Agrico Canada Limitée est à la recherche d'un(e) directeur(trice) pour le Centre d'engrais situé à Chambly (Québec).

Le poste requiert une personne qui a une connaissance en agronomie pour vendre aux producteurs agricoles.

Responsabilités
— Mise en marché et vente d'approvisionnement à la ferme
— Contrôle des coûts d'opérations
— Superviser les activités au Centre d'engrais
— Crédit et collection
— Préparation de budget

Avantages sociaux inclus
— Participation aux bénéfices
— Assurance collective
— Fonds de pension
— Véhicule de compagnie pour travail

CONTACTER:

AGRICO CANADA LIMITED
R.T. McFerson
7560 Airport Road
Mississauga (Ontario)
L4T 4H4
Tél. (416) 672-5700

AGRICO CANADA LIMITÉE
Monique Pierre
2111, boulevard Périgny
Chambly (Québec)
J3L 4B1
Tél. (514) 658-0615

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 16 février 1991

Prix aux producteurs au Québec

POULETS*	
Moins de 1,70 kg	1,19 $
1,71 à 1,85 kg	1,20 $
1,86 à 2,30 kg	1,19 $
2,31 à 3 kg	1,17 $
3 kg et plus	1,25 $
POULES	
Moins de 2,3 kg	18 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢
DINDONS*	
Grill femelle & mâle	1,395 $
Femelle	1,445 $
Mâle	1,52 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
1,60 à 1,77 kg	1,205 $
1,95 à 2,15 kg	1,19 $
2,5 à 2,94 kg	1,25 $

Semaine se terminant le 2 février 1990

POULES	
Moins de 2,3 kg	22 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢

** Prix fournis par la Fédération des producteurs de volailles du Québec.*

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair en vigueur à compter du 31 décembre 1990

(sur la base du poussin) 32,10 ¢

OEUFS

Prix des oeufs
Semaine 11 février 1991

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,08 $
A-Gros	1,08 $
A-Moyens	0,98 $
A-Petits	0,58 $
A-Très petits	0,23 $
B	0,53 $
C	0,33 $

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC
Ventes provinciales aux laiteries et aux usines
DÉCEMBRE 1990

			Pourcentage
Classe I	58 064 528	54,75 $	26,49 %
Classe II	2 607 858	46,64	1,19
Classe III	7 003 222	44,46	3,19
Classe IV	17 007 877	43,52	7,76
Classe V	40 810 626	43,52	18,62
Classe VI	47 016 658	42,45	21,45
Classe VII	46 704 452	42,55	21,30
Classe VIII	0	42,45	0
Total:	**219 215 221**	**46,13 $**	**100,00 %**

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,68 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes)

Source: Fédération des producteurs de lait du Québec.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 22 octobre 1990

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,010 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,130 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,381 $/kg, coloré 5,388 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxe non incluse) le 8 février 1991.

		($/1 000 p.m.p.)
2 x 4 po L/A (vert)	construction/standard:	220 $
	utilité:	166 $
2 x 4 x 8	colombage:	202 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal le 11 février 1991

BETTERAVE: 5,50-7,20/sac 25 lb, 6,65-8,25/sac 12 cellos 2 lb.

CAROTTE: 9,95-12,25/24 × 2 lb ou 10 × 5 lb; jumbo 10,40-10,75/50 lb; mini 8,00-8,50/20 × 12 oz.

CÉLERI-RAVE: 10,00-14,20/20 lb.

CHAMPIGNON: 8,25-8,90/5 lb; 11,25-11,30/12 × 227 g; pleurote 12,20/2 lb.

CHOU: vert moyen 4,95-6,90/caisse 40 lb; large 3,15/sac 50 lb; rouge 10,00-11,25/caisse 12; de Savoie 9,00-13,25/caisse 12.

ÉCHALOTE FRANÇAISE: 9,50/sac 10 lb; 8,50/caisse 12 × 250 g.

ENDIVE: 8,50-10,70/5 lb.

LAITUE: Boston de serre 9,40-9,85/boîte 12 unités; Boston hydroponique 10,75-11,25/boîte 12 unités.

OIGNON: à bouillir 0,95-1,30/10 lb; jaune moyen 7,70-8,85/24 × 12 lb ou 10 × 5 lb; 6,85/50 lb.

PANAIS: 6,75-7,60/12 × 1 lb.

POIREAU: 7,00-7,75/dz.

RUTABAGA: lavé moyen 9,00-11,20/sac 50 lb.

TOMATE: rouge 20,00-21,95/10 lb; 32,05/15 lb.

Source: Agriculture Canada

Prix des pommes de terre, en provenance du Québec, catégorie Canada n° 1 lavées, livrées aux grossistes à Montréal par les emballeurs

Semaine du 7 au 14 février 1991

	blanches	rouges
5 lb sur emballage (10 × 5 lb)	6,25 à 6,50 la plupart 6,25	8,00
10 lb	0,85-0,95 la plupart 0,95	1,25
10 lb sur emballage (5 × 10 lb)	5,25	6,75
20 lb	1,65 à 1,85 la plupart 1,85	—
50 lb	4,50	6,00 à 7,00 la plupart 7,00
50 lb grosse (2¾" et +)	—	—

Source: Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

NÉGOCIATION DU PRIX DE LA POMME DE TRANSFORMATION DESTINÉE AU JUS

Les membres du Comité de négociation de la pomme ont décidé d'établir le prix de la pomme destinée au jus à 0,06 $ la livre ou 120,00 $ la tonne courte «FAB producteur».

Ce prix est en vigueur à compter du **17 décembre 1990.**

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 11 février 1991

	Qté	$
Chèvres/boucs	41	32-46 $
Chevreaux	46	25-98 $

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 8 février 1991

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	128,30 $	—	127,80 $
avoine	—	—	—
orge	—	—	121,55 $
maïs no 3 jaune	—	—	141,80 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	111,65 $	134,75 $
gru de blé	101,65 $	124,35 $
tourteau de soya 48 %	244,40 $	256,50 $
tourteau de canola 34 %	170,50 $	194,55 $
luzerne déshydratée	196,00 $	196,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
8 fév. 91	98,60 $	79,40 $	83,85 $
7 fév. 91	97,70 $	78,90 $	83,30 $
6 fév. 91	97,80 $	78,80 $	84,00 $
5 fév. 91	97,80 $	79,20 $	84,70 $
4 fév. 91	96,10 $	77,00 $	83,80 $

***Note:** les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source: Office des provendes du Canada.

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs: 130,40 $ Orge: 123,40 $ Avoine: 121,40 $ Blé: 132,20 $

BOVINS

VEAUX D'EMBOUCHE

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	7 fév. 1991	semaine précédente
Bouvillons 800-900	—	84,00-96,25
Bouvillons 500-600	94,00-115,00	93,00-117,50
Bouvillons 400-500	93,00-114,00	96,00-120,00
Taures 700-800	80,00-98,00	—
Taures 500-600	86,00-107,00	85,00-110,00
Taures 400-500	86,00-106,00	86,00-109,00

Source: Ag. Canada

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	7 fév. 1991	Jeudi précédent	Année précédente
mars 91	88,72	87,67	82,42
avril 91	86,30	85,77	81,67
mai 91	84,57	84,30	81,25
août 91	84,92	84,20	81,17
sept. 91	84,30	—	80,70

Source: Chicago Mercantile Exchange

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

	Jeudi 7 fév. 91 Nb	Écart de prix	Jeudi précédent Nb	Écart de prix
(chargements complets)				
Bouvillons A1-A2 (prix moyen)	79	157,00-157,75 (157,37)	—	—
Toute catégorie (prix moyen)	273	153,00-157,75 (156,25)	—	—

**** Transport aux frais de l'abattoir***

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 8 fév. 91 Nb	Écart de prix*	Vendredi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	100	154,25-156,00	—	—
Taures A1, A2	80	156,00	—	—

**** Transport au frais du producteur***

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	8 fév. 91	semaine précédente
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb et +	88,00-92,00	87,00-91,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta ($/100 lb poids vif)

	Jeudi 7 fév. 91 Nb	Prix moyen*	Jeudi précédent Nb	Prix moyen*
Bouvillons A1, A2	574	85,40	1 762	85,48
Taures A1, A2	472	83,81	907	82,99

**** Poids vif moins 4 % (freinte) et Transport au frais de l'abattoir***

Source: Ag. Canada

Marché d'Omaha (U.S.$/100 lb poids vif)

	Mardi 5 fév. 91	Semaine précédente
Bouvillons de choix		
1 000-1 300 lb	78,50-79,50	78,50-79,50
Taures de choix 900-1 100 lb	78,00-79,25	78,00-79,00

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	7 fév. 1991	Jeudi précédent	Année précédente
Fév 91	78,60	78,60	79,55
Avr 91	77,32	77,52	77,47
Juin 91	75,15	74,85	72,82
Août 91	73,60	73,70	71,37
Oct 91	73,65	73,80	72,72

Source: Chicago Mercantile Exchange

Prix des abats — Est du Canada

($/100 lb carcasse)

Semaine terminée le 9 février 1991	Semaine précédente	Année précédente
15,66	16,01	17,78

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	4-5-6 fév. 91	Semaine précédente
Choix et Bons	120,00-160,00	120,00-160,00
Moyens et communs	65,00-120,00	65,00-120,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX D'ABATTAGE

VEAUX LAITIERS

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	4-5-6 fév. 91	Semaine précédente
Choix et Bons	—	—
Moyens et communs	52,00-69,00	50,00-70,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX DE LAIT LOURDS

Marché de la région de New York (É-U) (US $/lb carcasse)

	Lundi 11 fév.	Lundi précédent
Veaux de lait lourds* (220-280 lb)	1,50-1,55	1,60-1,65

**** carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir***

Source: New York state department of Agriculture and markets Codaphone (518) 457-6672.

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 4 fév.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	5,47	—	6,50

**** Carcasse froide sans peau***

Source: Ag. Canada

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 11 fév. 91 Nb*	Prix carcasse**	Lundi précédent Nb*	Prix carcasse**
Poids vif estimé				
450-550 lb	350	162,00	267	157,00
551-600 lb	37	142,25	44	131,50

Cumulatif	4 fév. 91	Semaine précédente
Volume*	759	704
Prix moyen misé 450-550 lb**	163,00	156,50

**** volume total au Québec***
***** catégorie A2-A3, centre du Québec et carcasse chaude avec peau***

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 4 fév.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,60	—	4,58

**** Carcasse froide sans peau***

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VACHES DE RÉFORME

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 11 fév. 91	Lundi précédent
Volume*	116	96
prix désossage 4**	121,50	120,50
prix désossage 5**	—	—

Cumulatif	Semaine 4 fév. 91	Semaine précédente
Volume*	272	327
prix désossage 4**	120,50	121,50
prix désossage 5**	—	—

**** volume total au Québec***
***** carcasse chaude, centre du Québec***

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	11 février 91	Semaine précédente
D1, D2	55,00-60,00	56,00-61,00
D3	44,00-56,00	44,00-57,00
Taureaux	63,25-71,75	63,00-69,25

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg) (Ventes des abattoirs aux grossistes)

Boeuf frais désossé	Semaine 4 fév. 91	Semaine précédente
85 % maigre	3,24	3,10
60-65 % maigre	2,00	2,01

Source: Ag. Canada

Marché américain (U.S.$)

	Semaine 4 fév. 91	Semaine précédente	Année précédente
Marchés vivants (U.S.$/100 lb poids vif)			
utility et commercial	52,33	51,21	51,56
canner et cutter	46,55	45,44	45,51
Marchés abattus (U.S.$/100 lb carcasse)			
utility boning	90,00	86,50-88,50	87,00-88,00
canner et cutter	96,00-98,00	94,00	104,00

Source: Cattle Fax

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Semaine se terminant le 8 fév. 1991

Prix de pool des porcs au Québec

(base indice 100)	Année dernière
1,5719 $/kg (71,30 $/100 lb)	1,3614 $/kg (61,75 $/100 lb)

Source: FPPQ

Nombre de porcs vendus et payés au Québec
88 136 têtes — 97 231 têtes

Ventes hors Québec: 0 tête

Source: FPPQ

Prix de pool des porcs en Ontario:

(base indice 100)	Année dernière
1,6287 $/kg (73,88 $/100 lb)	1,4045 $/kg (63,71 $/100 lb)

Source: OPPMB

Nombre de porcs vendus et payés en Ontario:
75 694 têtes — 82 107 têtes

Source: OPPMB

Prix de pool des porcs en Alberta:

(base indice 100)	Année dernière
1,5090 $/kg (68,45 $/100 lb)	1,4170 $/kg (64,27 $/100 lb)

Nombre de porcs vendus et payés en Alberta:
37 530 têtes — 49 402 têtes

Source: FPPQ

Prix moyen des porcs sur sept marchés américains:

	Année dernière
53,01 $ US/100 lb vivant	47,95 $

Nombre de porcs abattus aux États-Unis
1 632 000 têtes — 1 656 000 têtes

Source: USDA
Compilation: Office des Provendes du Canada

Porcelets québécois Région	Prix le plus élevé par porcelet (poids moyen 30 lb)
Estrie	43,65 $
Québec	46,00 $
Beauce	43,65 $
Nicolet	42,65 $
Lanaudière	44,65 $
St-Hyacinthe	45,65 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 11 février 1991

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 450 $
Truies hybrides	contrôlées	à partir de 207,19 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU MAPA CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	7 fév. 1991	Jeudi précédent
fév. 91	54,45	45,25	51,87	52,40
avr. 91	51,80	43,60	49,30	50,50
juin 91	56,10	47,70	54,07	54,62
juil. 91	55,95	48,30	54,00	54,40
août 91	53,50	46,90	51,77	52,32
oct. 91	48,20	42,90	46,85	47,15

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 11 février 1991

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
lait (30-40 lb vif)	—	—	—	—
lait (40-50 lb vif)	49	26	1,79-1,97	1,85
lait (50 lb et + vif)	55	41	1,36-1,90	1,60
léger (30-50 lb vif)	—	—	—	—
léger (50 lb et + vif)	70	47	0,70-1,00	0,85
lourd	85	20	0,69-0,84	0,75
brebis et béliers de réforme	140	53	0,31-0,63	0,50

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 4 février 1991

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	116	0,70-0,90 $ jusqu'à 0,95 $	0,8174 $
Légers 50-80 lb	150	0,80-1,35 $	1,0455 $
Agneaux de lait	115	1,40-1,86 $	1,6381 $

Source: Agr. Can. 931-6716

Centre d'information de l'UPA sur les prix et inventaires de produits agricoles

Le service: — information donnée par une téléphoniste — service personnalisé
— disponible 24 heures/jour et 7 jours/semaine
— bureaux situés à Québec
— frais d'appel à la charge de la personne qui appelle.

Agneaux et moutons: .....(418) 654-4704
Bovins: .....(418) 654-4882
Maraîchers: .....(418) 654-4781
Pommes: .....(418) 654-4908
Pommes de terre: .....(418) 654-4939

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

Au Brésil, de meilleures conditions de croissance La hausse des inventaires de blé sera de courte durée cet automne, les ventes de maïs ont été moins élevées que l'an dernier

Brésil

Les deux grandes régions productrices de fève de soya, Rio Grande do Sul et Parana, n'avaient pas reçu de pluie en date du 25 janvier. A cette date, la récolte de soya entrait dans sa phase de floraison et sa condition laissait présager des rendements bien inférieurs à la moyenne en raison de cette sécheresse. À compter de cette date, ces deux régions qui produisent près de 50 % de la production brésilienne de fève de soya ont reçu plus de 70 millimètres de pluie. Ces pluies tant attendues des producteurs permettaient d'espérer une récolte assez bonne malgré le fait que des dommages furent causés à la récolte. La production est maintenant estimée à 18 millions de tonnes, comparativement à 20 millions l'an dernier.

Ce revirement de la situation a entraîné les prix de la fève de soya à Chicago vers le bas, au cours des jours subséquents.

Actuellement, les marchés s'interrogent de l'importance réelle des dommages et des pluies additionnelles seront nécessaires afin que les rendements prévus se réalisent. En date du 8 février, les contrats à terme de mars et novembre ont clôturé à 5,68 3/4 et 6,14 3/4 $ le boisseau.

À Chicago, le contrat à terme du mois de mars a peu de force en raison des inventaires élevés aux États-Unis tandis que novembre est plus sensible aux conditions qui prévalent en Amérique du Sud et aux intentions d'ensemencements inconnues des producteurs américains dont un rapport préliminaire sera publié le 14 février. Le ratio des prix du maïs et de la fève de soya pour la récolte future à 2,5, présentement, n'incite pas les producteurs américains à remplacer des superficies de maïs en fève de soya.

Blé

L'agence « International Wheat Council » (I.W.C.) prévoit, pour l'année 1991, une production mondiale de blé bien en deçà des 594 millions de tonnes récoltées en 1990. La faiblesse des prix du blé au cours de la présente année commerciale qui se situe au niveau le plus faible des 20 dernières années, des politiques agricoles américaines et européennes favorisant la mise en jachères des superficies, une guerre commerciale qui se prolonge de plus en plus, sont les principales causes de cette baisse des ensemencements prévue par l'I.W.C. En outre, les conditions de croissance excellentes à l'échelle mondiale au cours de l'année 1990 ont de faibles chances de se répéter au cours de la présente année. Bien que la demande sur les marchés mondiaux soit plutôt stable, une production mondiale de blé en deçà du niveau de l'an dernier va probablement avoir des répercussions négatives sur les stocks de report de l'année 1991-92.

Maïs ontarien

Les producteurs de maïs de l'Ontario ont commercialisé 613,000 tonnes de maïs au cours des mois d'octobre et novembre de la présente année commerciale, comparativement à 725,000 tonnes l'an dernier, à cette même période. Statistique Canada, lors de la publication de son dernier rapport, à la fin de 1990, estime la production de maïs en Ontario à 5,05 millions de tonnes à l'automne 1990, comparativement à 4,65 millions de tonnes en 1989.

Cette année, en Ontario, le prix moyen de vente au cours de cette période est 111,41 $ la tonne métrique, comparativement à 114,41 $ la tonne métrique à l'automne 1989.

Armand Mousseau
Agent d'information,
B Sc.A., M.B.A.

Situation des marchés

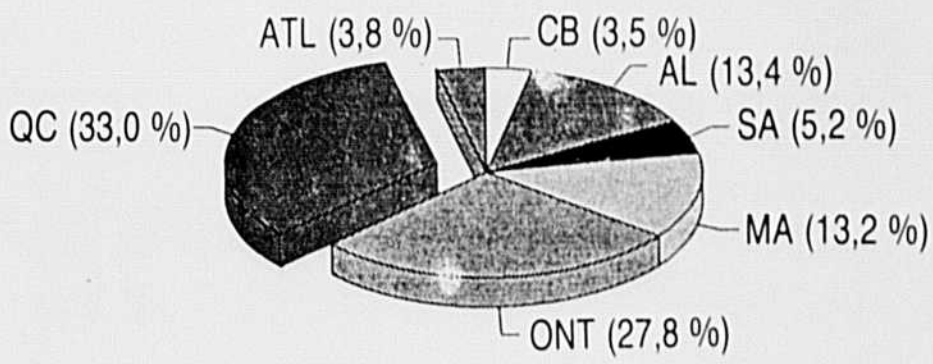
Depuis deux semaines, le marché des coupes de porcs poursuit sa remontée suite au creux de la période des fêtes. En deux semaines, le prix des principales coupes a augmenté de 5,7 % en moyenne. À lui seul le prix de la longe a fait un bon de 9,4 % durant cette période. Quand on sait que cette coupe représente près de 17,5 %

Abattage de porcs par province 1990

	Nb de têtes	Pourcentage
Colombie britanique	496 203	3,5 %
Alberta	1 896 856	13,4 %
Saskatchewan	744 064	5,2 %
Manitoba	1 874 785	13,2 %
Ontario	3 948 977	27,8 %
Québec	4 684 935	33,0 %
Atlantique	539 729	3,8 %
TOTAL	14 185 549	100 %

d'une carcasse et plus de 30 % de sa valeur, cette hausse est importante. Les fesses, les socs et les palerons ont aussi connu des hausses significatives d'environ 5 % de leur valeur. Ces trois coupes représentent respectivement 23,5 %, 9 % et 9 % du poids de la carcasse et 25 %, 11 % et 8 % de sa valeur.

Abattage de porcs par province janvier à décembre



Source: Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande

Cette hausse du prix des principales coupes primaires s'est répercutée, en partie, sur le prix de pool moyen qui est passé de 161,67 $/100 kg pour la semaine se terminant le 25 janvier à 169,05 $/100 kg pour la semaine se terminant le 8 février, une augmentation de 4,6 %.

Les abattages de porcs par province

En 1990, les entreprises du Québec ont abattu quelque 4 684 935 porcs soit 33 % du total des abattages canadiens. Le Québec est la plus importante province quand au volume d'abattage suivi de l'Ontario qui a procédé à près de 28 % des abattages canadiens. Dans l'Ouest, le Manitoba et l'Alberta abattent chacune environ 13 % des porcs canadiens.

Charles Gagné, agro-économiste
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Bouvillons d'abattage: Évolution du prix de vente

Lors d'un article paru dans *La Terre de chez nous* le 17 janvier 1991, nous rendions compte de la décision d'Olex de mettre fin à la diffusion du prix de vente du bouvillon d'abattage à l'enchère par ordinateur. À cet effet, le directeur général d'Olex, Jim Wideman, dénonçait l'utilisation faite du prix de vente d'Olex par des gens en dehors du système afin de négocier leur propre prix côté du système. Toujours selon Wideman, cette utilisation abusive du prix de marché entraînerait, à la longue, une distorsion dans le processus suivant à établir le prix de vente des bouvillons et pourrait servir au détriment du système lui-même.

Partageant cette analyse, la Fédération des producteurs de bovins du Québec décidait de mettre fin également à la diffusion immédiate du prix des bouvillons d'abattage suivant la vente à l'enchère par ordinateur du Québec. Cependant, ces prix demeurent disponibles sur une base historique, puisqu'ils ne peuvent plus, à ce moment, être utilisés au détriment du système. Le tableau suivant donne l'évolution du prix de vente des bouvillons d'abattage depuis le mois de décembre dans 3 circuits de vente différents: le parc à bestiaux de Toronto, Olex et l'enchère par ordinateur du Québec. Concernant la politique de diffusion des prix, Olex comptera désormais 2 semaines entre la vente et la publication des résultats de vente. Par ailleurs, les résultats de vente des bouvillons d'abattage vendus à l'enchère par ordinateur du Québec seront à nouveau rendus disponibles par le biais de *La Terre de chez nous*, (revue des marchés) soit une semaine et demie à 2 semaines après la vente.

suite à la page 23

Le GATT traîne de la patte

Plus d'illusions possibles: la tâche de redémarrer les négociations du GATT s'avère très difficile. La question agricole demeure toujours l'obstacle sur le chemin du succès. Mais d'un autre côté, l'échéance du 1er mars pour conclure un accord pourrait être reportée de deux ans.

Les consultations que le directeur général du GATT a tenues au début du mois n'ont pas permis de faire progresser le dossier. Ces consultations impliquaient des représentants de la Communauté européenne, des États-Unis, du Groupe de Cairns et du Japon. Il est dès lors impossible pour M. Dunkel de proposer une base pour relancer les négociations.

Le dossier agricole bloque toujours le processus. Plusieurs pays latino-américains refusent d'avoir leur jeu dans le domaine des services par exemple tant qu'ils ne verront pas une lueur d'espoir dans le commerce des produits agricoles. Du côté positif, les ministres de l'Agriculture de la Communauté européenne ont entamé le processus de la réforme de la politique agricole commune: cette tentative de réforme est considérée comme un pas dans la bonne direction. Mais le 5 février dernier, ils ont décidé de ne pas modifier l'offre européenne de réduction du soutien agricole qui était sur la table à la réunion ministérielle de décembre dernier à Bruxelles. Ce geste public a bien démontré que les chances de réussite de M. Dunkel étaient très minces lors des consultations.

Il est aussi évident que sans relance des négociations la semaine dernière, il est impossible d'obtenir un accord avant le 1er mars.

Un délai de deux ans

L'échéance du 1er mars s'est imposée dans le cadre des négociations du GATT à cause de la puissance des Américains. En effet, le président Bush a le droit de négocier un traité commercial et de le faire voter en bloc par le Congrès jusqu'au 1er mars: c'est ce qu'on nomme la procédure rapide (« Fastrack Provision »). Sans cette procédure, les sénateurs et les représentants américains ont le pouvoir de voter sur chaque article du projet de loi qui légalise le traité négocié. Ils ont aussi le droit de faire des amendements.

Mais depuis un certain temps, les États-Unis ont commencé à négocier un traité de libre-échange avec le Mexique; le Canada participe à ces négociations. Pour avoir le temps de négocier ce traité, le président Bush demandera donc au Congrès un délai supplémentaire de deux ans: on étendrait son pouvoir de négocier un traité commercial et de le faire approuvver selon la procédure rapide. Si elle est autorisée par le Congrès, cette extension s'appliquera aussi aux négociations du GATT.

Pour faciliter l'adoption de la demande d'extension, l'administration américaine aurait bien voulu présenter un bilan positif des négociations agricoles. Mais le geste des ministres de l'Agriculture européenne ne sera sûrement pas interprété comme un geste positif par les membres du Congrès.

A. B.

Le dindon à l'assaut de la télé

À compter de la fin février, pour une période de 5 semaines, les producteurs de dindons du Québec pourront voir et entendre vanter les mérites de leur produit au petit écran. Les producteurs de dindon ont décidé d'accorder un budget de plus de 500 000 $ à la publicité pour 1991. Le principal véhicule publicitaire sera le message télévisé.

La première période de messages (6 par semaine) ira du 25 février au 31 mars. On compte reprendre ces messages pour une autre période de 6 semaines à la rentrée des classes. Les femmes de 24 à 44 ans constituent le public-cible de cette campagne.

Les messages ont été conçus pour s'intégrer aux émissions en s'intégrant dans le style de ces dernières afin, espère-t-on, de rejoindre les gens dans leur quotidien. La station Télé-Métropole a accepté la formule proposée et c'est donc dans le cadre des émissions l'Or du Temps, Entre Chien et Loup, Chop Suey, Mongrain de sel, Fais-moi un dessin et De bonne humeur, que seront diffusés les messages en question.

La campagne comportera en outre un volet promotion auprès des grandes chaines d'alimentation et des bouchers. Les résultats d'un récent sondage démontrent en effet que les consommateurs achèteraient davantage de découpes de dindon si on leur en offrait plus souvent.

I. P.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Coopérative agricole du Pré-Vert, située à Asbestos, dans le comté de Richmond, offre aux producteurs agricoles de la région, un service d'approvisionnement à la ferme en productions animales, services techniques et quincaillerie. Ces activités génèrent un chiffre d'affaires de près 8 millions de dollars. Nous sommes présentement à la recherche d'un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'autorité du conseil d'administration, vous exercerez le leadership nécessaire pour susciter la pleine contribution du personnel qui permettra à l'entreprise de rencontrer ses objectifs et de poursuivre son développement sur les plans économique, commercial, coopératif et social.

Pour postuler, vous possédez une formation de niveau collégial et/ou universitaire, de préférence en agronomie, vous oeuvrez dans le milieu agricole depuis quelques années et démontrez des habiletés de gestionnaire pour diriger une entreprise à services multiples.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici ***le 22 février 1991****, à la:*

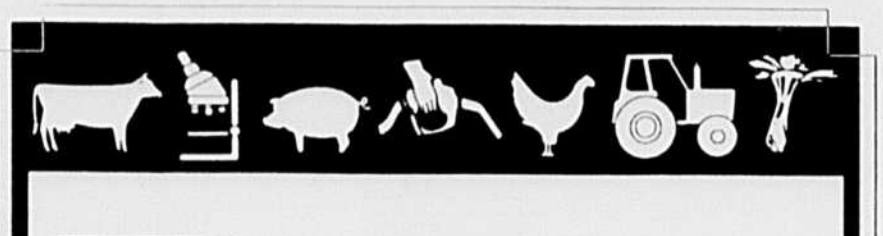
Division des ressources humaines
LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
C.P. 500, Station Youville
Montréal (Québec)
H2P 2W2

CO-OP®

QUÉBEC

Vrai

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



CO-OP®

Le secteur des productions végétales de la Coopérative fédérée de Québec est à la recherche d'un

REPRÉSENTANT

Relevant du directeur des ventes, vous appliquerez les programmes de semences, d'engrais minéraux ainsi que de produits de protection des cultures et transmettrez toute anomalie aux services techniques. Vous mettrez également en oeuvre les méthodes et programmes approuvés, de façon à atteindre les objectifs de promotion et de vente. Votre champ d'intervention s'étendra aux coopératives locales et aux agriculteurs.

Pour postuler, vous devez posséder un diplôme universitaire en agronomie ou l'équivalent et une expérience pertinente de trois ou quatre années. Dynamique, vous êtes reconnu pour votre autonomie et votre facilité à établir des relations interpersonnelles. Désireux de poursuivre une carrière dans un milieu stimulant, vous êtes en outre disposé à voyager en province.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 22 février 1991 à la :

Division des ressources humaines
Coopérative fédérée de Québec
C.P. 500, Station Youville
Montréal (Québec) H2P 2W2

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

AGENT DE RECHERCHE

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Ce poste sera assumé à temps partagé entre la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (3 jours/semaine) et la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec (2 jours/semaine)

Sous la direction des secrétaires des deux fédération concernées, vous entreprendrez différentes recherches, études et analyses dans les dossiers à caractère économique reliées aux activités de ces fédérations et, plus particulièrement, au niveau de leurs coûts de production. Vous recueillerez, compilerez et analyserez différentes données rattachées aux programmes des assurances agricoles. Vous réaliserez périodiquement des analyses de la situation du marché de la pomme de terre. Vous agirez à titre de personne ressource auprès des dirigeants et des comités techniques rattachés à ces dossiers. Vous rédigerez divers documents d'information et de vulgarisation sur ces sujets et, vous participerez, sur demande, à différentes réunions d'information avec des producteurs.

EXIGENCES:
- Baccalauréat en agro-économie
- Bonne connaissance du milieu agricole et, de préférence, avec quelques années d'expérience dans le domaine de la recherche et l'analyse dans des dossiers à caractère économique
- Aptitudes et intérêt pour la recherche et l'analyse
- Habileté pour la rédaction et la vulgarisation de dossiers
- Connaissance de l'anglais, un atout

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le ***1er mars 1991****, à l'adresse ci-dessous en indiquant le numéro de recrutement suivant: B122.10.91.1*

Service des ressources humaines
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

12-02-91 Nous offrons des chances d'emploi égales à tous

UPA

Actualités...

suite de la page 21

Tableau 1
Évolution du prix de vente du bouvillon d'abattage

	Parc à bestiaux Toronto 1	Olex 2	Agence bouv. d'abattage Québec 3
3 au 7 déc.	92,32	160,73	161,60
10 au 14 déc.	94,71	162,85	161,00
17 au 21 déc.	92,90	162,04	—
24 au 28 déc.	94,93	162,00	165,00
31 déc. au 4 janv.	93,54	161,91	164,37
7 au 11 janv.	93,99	161,54	164,00
14 au 18 janv.	91,12	158,87	162,00
21 au 25 janv.	90,24	157,51	158,75
28 janv. au 1 fév.	89,85	—	158,25
4 au 8 fév.	90,39	—	157,37

Note:
1. Mâles castrés, 1 050 lb et plus, $/100 lb vif
2. Chargements complets, mâles castrés, transport aux frais du producteur, $/100 lb carcasse
3. Chargements complets, mâles castrés, transport aux frais de l'abattoir, $/100 lb carcasse

Comparaison des frais de commercialisation des bouvillons d'abattage

Afin de comparer, entre eux, les résultats de vente des bouvillons d'abattage publiés au tableau 1, nous avons, dans le passé, tenu compte uniquement des différences de coûts reliées aux frais de transport, ceux-ci étant à la charge du producteur dans le cas d'Olex et à la charge de l'abattoir dans le cas de l'enchère par ordinateur du Québec. Pour ce qui est des parcs à bestiaux de Toronto, les producteurs doivent transporter, à leurs frais, les animaux au parc et on doit donc considérer que leurs frais sont équivalents à ceux encourus par les producteurs qui vendent par l'entremise d'Olex. Compte tenu du fait que les frais de transport d'un chargement complet s'élèvent à au moins 1,50 $/100 lb carcasse, il faut réduire d'autant les prix affichés par le parc à bestiaux ou Olex afin de les comparer aux prix obtenus à l'enchère par ordinateur du Québec.

Pour effectuer une comparaison plus précise, nous devons également tenir compte des frais de commercialisation qui diffèrent d'un marché à l'autre. Le tableau 2 présente les frais de vente associés aux frais de commission, aux frais de parcs, au plan conjoint, aux frais de classement et de garantie de paiement pour les 3 modes de vente.

Tableau 2
Frais de vente des bouvillons d'abattage[1]

Frais de vente / bouvillon	Parc à bestiaux Toronto	Olex	Agence de vente bouv. d'abattage Québec
Commission et frais de parcs	9,25[2]	5,75	2,25
Assurance-transport	0,65[3]	0,65[3]	0
Plan conjoint	2,16[4]	2,16[4]	2,00[5]
Frais de classement	0	0,15	0,15
Garantie de paiement	0,05	0,05	1,08[6]
Total par tête	12,11 $	8,76 $	5,48 $
Total par 100 lb carcasse	1,79/ 100 lb	1,30/ 100 lb	0,81/ 100 lb

Note:
1. Ces calculs sont basés sur
   — un poids moyen de vente de 675 lb carcasse / bouvillon
   — un prix moyen de vente de 160 $ / 100 lb carcasse
   — pour une valeur moyenne de 1 080 $ / bouvillon
2. Les frais de commission et de parcs sont de 9,25 $ / tête pour un lot de 20 têtes et plus et peuvent aller jusqu'à 11,95 $ / tête pour les ventes à l'unité
3. Les frais d'assurance sont de 0,06 % de la valeur pour le transport local et peuvent aller jusqu'à 0,12 % suivant la distance de livraison
4. Les frais de plan conjoint sont actuellement de 0,2 % de la valeur (2,16 $ / tête). Augmentation prévue à 0,33 % (3,56 $ / tête) à compter du 1er mars
5. 2,75 $ / tête à compter du 4 mars
6. Les frais de garantie de paiement sont de 0,1 % de la valeur

En bas du tableau, nous concluons qu'il en coûte 12,11 $ par tête (1,79 $ / 100 lb carcasse) pour vendre un bouvillon d'une valeur moyenne de 1 080 $ au parc à bestiaux de Toronto, 8,76 $ / tête (1,30 $ / 100 lb carcasse) pour vendre par Olex et 5,48 $ / tête (0,81 $ / 100 lb carcasse) pour vendre à l'enchère par ordinateur du Québec.

Si on tient compte, à la fois, des frais de vente et du transport, il en coûte 3,29 $ / 100 lb carcasse pour vendre un bouvillon au parc à bestiaux de Toronto, 2,80 $ / 100 lb carcasse pour Olex et 0,81 $ / 100 lb carcasse pour l'enchère par ordinateur du Québec.

Entre le 3 décembre et le 27 janvier, les prix bruts des bouvillons d'abattage s'établissaient à 92,97 $ / 100 lb vif (158,92 $ / 100 lb carcasse), 160,93 $ / 100 lb carcasse et 162,39 $ / 100 lb carcasse pour les bouvillons vendus aux parcs, à Olex, et à l'enchère par ordinateur du Québec respectivement. Compte tenu des frais de commercialisation, les prix nets reçus par les producteurs sur les différents marchés sont respectivement de 155,63 $ / 100 lb carcasse pour le parc à bestiaux, 158,13 $ / 100 lb carcasse pour Olex et 161,58 $ pour l'enchère par ordinateur du Québec.

Numéro de réclamation pour la TPS

Pour demander un remboursement de TPS sur vos prélevés de plan conjoint et de mise en marché, le no de TPS de la Fédération est le R121892749.

Ann Fornasier, agr.
Agente de développement et de commercialisation

Récupération...

suite de la page 3

tion du marché. Si jamais les prix des peaux, des viandes rouges et des huiles se raffermissaient, les frais de récupération versés par les agriculteurs devraient être réajustés ou carrément éliminés. Le point sur l'évolution des marchés devrait être effectué à tous les trois mois» juge M. Gaudet. Ce dernier voit d'un bon oeil l'hypothèse de constituer un fonds permettant d'uniformiser les tarifs chargés à tous les producteurs et d'accorder un montant en péréquation aux entreprises de récupération. «Cependant, l'UPA ne participera pas à l'administration d'un tel fonds. Cette responsabilité revient exclusivement à l'Association des récupérateurs», soutient le premire vice-président de l'Union.

J.-C. G.

Des programmes...

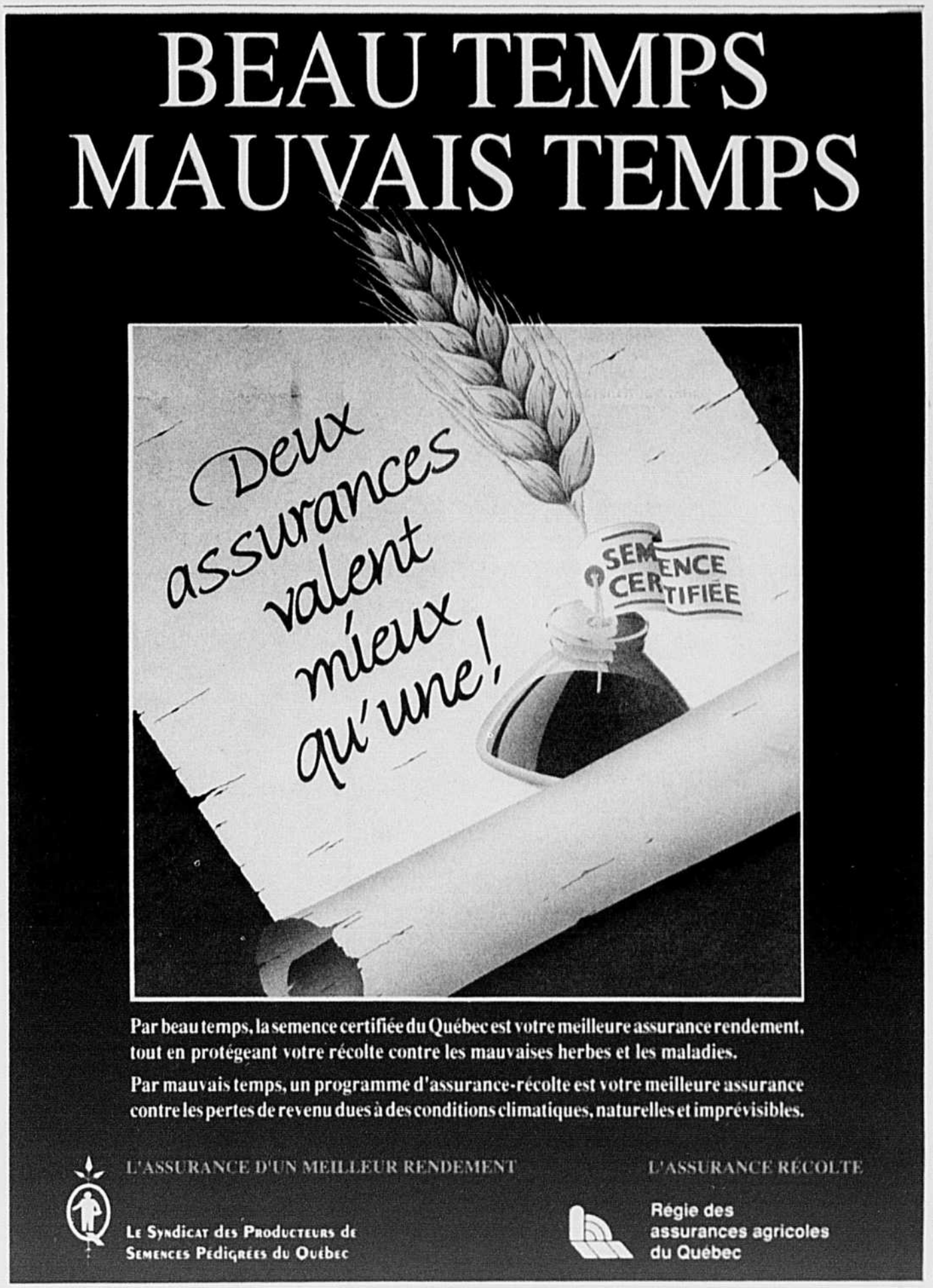
suite de la page 10

ducteur de lait et être propriétaire d'au moins 20 % de l'entreprise. Et une entreprise n'a droit qu'à un seul prêt de quota même si au cours des années, plus d'un jeune s'établit sur l'entreprise.

En 1990, 644 entreprises ont bénéficié du programme. On leur a prêté un quota de 6 litres/jour en lait de consommation et de 245 kg de gras en lait de transformation. Depuis le début du programme, 2 369 entreprises ont bénéficié de prêt de 11 898 litres/jour en consommation et de 525 009 kilos de gras en transformation.

Les quotas de volaille

Depuis deux ans, la Fédération des producteurs de volaille du Québec a mis en place un programme d'aide à la relève. Le programme a deux volets : un assouplissement de la réglementation reliée à l'achat et à la location de quota et un don de quota. Ce second volet permet la distribution d'une certaine quantité de quota au jeune qui veut créer une entreprise ou qui prend une participation dans une entreprise existante.





Les signes du printemps

Chez nous, l'arrivée du printemps veut dire qu'il est temps d'organiser les fameuses Journées Pioneer. D'un bout à l'autre du pays, nos gens commencent à stocker et à nettoyer, avant d'afficher les deux mots favoris de la saison ... "Journées Pioneer".

Pour réaliser des économies de 5% pour paiement hâtif sur *toutes* les semences de marque Pioneer® et les inoculants de marque Sila-bac®, voyez votre représentant de Pioneer. N'oubliez pas de profiter en même temps de notre programme d'écomomies de quantités, qui vous permet de combiner vos achats de semences et d'inoculants pour diminuer considérablement le coût de toute votre commande.

Vous pourriez aussi mériter un blouson de printemps gratuit et vous devriez venir prendre un café avec des amis désireux de vous aider à démarrer en beauté au printemps!

Le printemps et les Journées Pioneer. Deux signes avant-coureurs des magnifiques résultats qui suivront.

PRODUITS DE MARQUE
PIONEER®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO, N7M 5L1
Toutes les ventes sont sujettes aux modalités qui apparaissent sur les étiquettes et les documents commerciaux.
®Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limitée.

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

DEUXIÈME CAHIER

L'OCDE ET LA POLLUTION

Des politiques ou des règlements?

Isabelle Paradis

Les pays industrialisés proposent de recourir aux politiques économiques pour lutter contre la pollution. Les 24 pays membres de l'Organisation de la coopération et du développement international réunis, la semaine dernière à Paris, se sont entendus pour privilégier, à cet égard, l'application de « politiques » plutôt que de « règlements ».

On propose, entre autres, d'avoir recours à des taxes spéciales, à la vente de permis, et à des quotas autorisant la production d'un volume précis de substances polluantes. Les observateurs présents ont noté la différence d'attitude marquée entre certains pays, en ce qui concerne notamment la question de la taxation des polluants. Ainsi, les États-Unis et la Grande-Bretagne (où le lobby industriel est très présent) appuient davantage le recours aux forces du marché pour combattre la pollution, alors que le reste de l'Europe privilégie la réglementation.

L'OCDE elle-même croit que des politiques économiques tenant compte de l'environnement fournissent un cadre plus souple et moins coûteux que les règlements comme tels. Toutefois, on n'exclut pas l'utilisation parallèle des deux approches, notamment en ce qui a trait aux normes d'émissions des polluants des automobiles et au transport des matières dangereuses.

Les participants semblent également s'être entendus sur l'adoption de méthodes communes pour mesurer la pollution, afin que les pays membres soient en mesure de comparer leur performance respective. On a également traité de la possibilité de modifier la manière de calculer le produit national brut afin que la dite performance environnementale soit intégrée dans l'évaluation de la santé économique d'un pays.

Les pays membres ont aussi accepté de mettre sur pied une étude commune sur 1 500 produits chimiques importants afin d'aider les gouvernements à contrer les risques associés à la fabrication de ces produits et à leur transport.

Il s'agissait de la première réunion de l'OCDE axée sur l'environnement depuis 1985. Certains ont fait remarquer que la marée noire dans le Golfe avait sans doute mis en lumière la nécessité d'une action internationale en matière de pollution.

AUX ÉTATS-UNIS

Les agricultrices seront considérées comme des personnes

Robert G. Lewis

Depuis plus d'un demi-siècle, le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) applique le principe biblique que le mariage fait d'un mari et de son épouse « une seule personne ». Mais pour les années récolte 1991 à 1995, USDA commencera à traiter les conjoints comme des personnes distinctes dans l'administration des programmes de soutien des prix.

Dans la loi agricole de 1990, le Congrès américain a donné une certaine latitude au secrétaire à l'Agriculture : il peut traiter des époux comme des personnes distinctes. L'ancien secrétaire à l'Agriculture, M. Clayton Yeutter, avait déjà annoncé qu'il irait « aussi loin que la loi le permettait ».

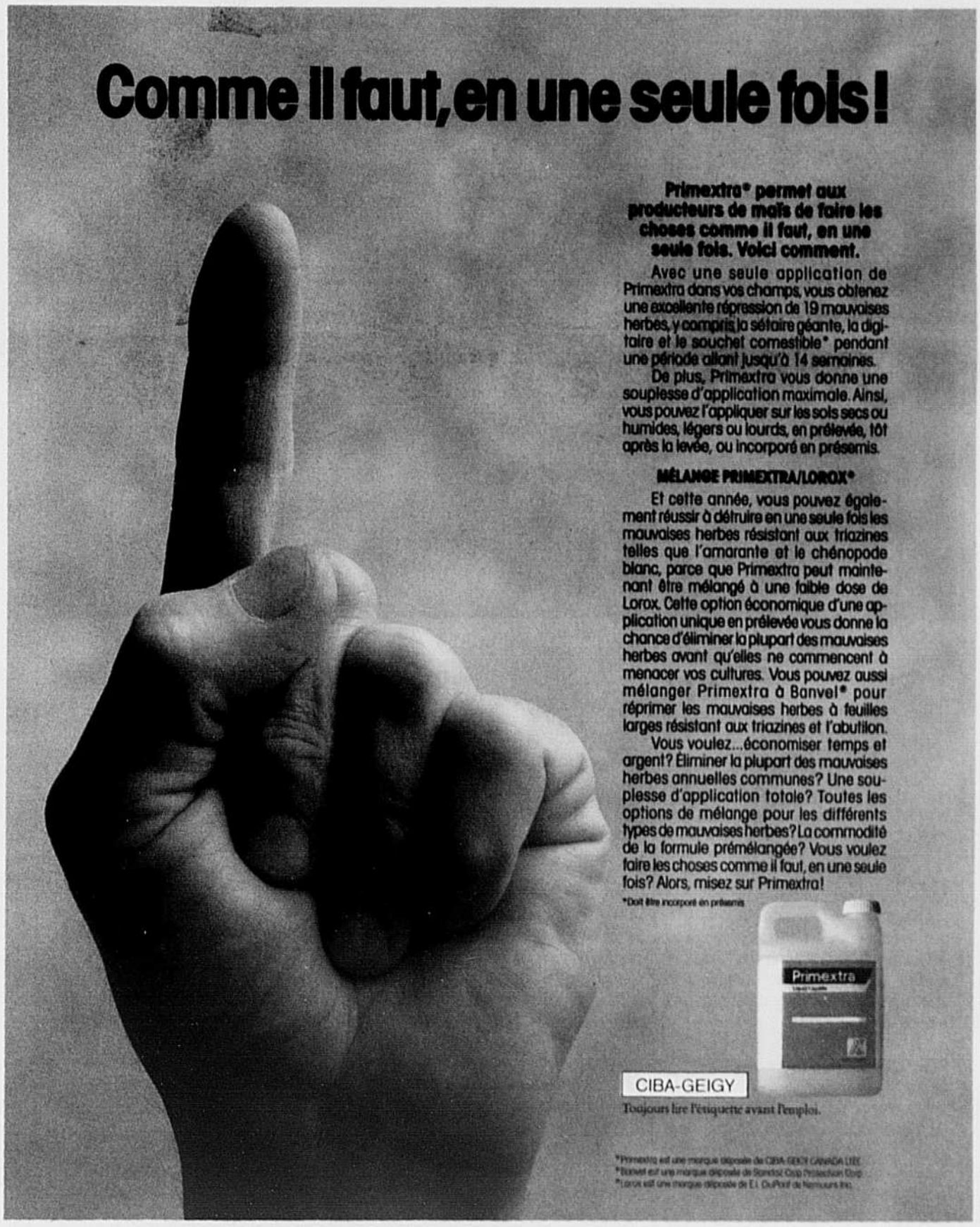
La principale conséquence de cette décision se fera sentir dans les montants maximums de paiements que peut recevoir une « personne ». Les conjoints des agriculteurs ne seront pas automatiquement traités comme des personnes distinctes, selon M. Yeutter. Ils recevront le traitement actuellement réservé « aux frères et soeurs qui pratiquent l'agriculture ensemble ». Pour être traités comme des personnes distinctes et recevoir les montants maximum permis par les programmes, un conjoint doit « être activement engagé en production agricole » et répondre à tous les autres critères d'admissibilité.

Les montants maximums varient de 3 500 $ par année pour le programme de conservation agricole jusqu'à 200 000 $ par année pour les paiements d'appoint pour la laine et le mohair. La limite est de 250 000 $ par année pour l'ensemble des programmes dont bénéficie une personne.

Un nouveau président aux provendes

Il y a un peu plus d'un an déjà, le ministre fédéral Michael Wilson avait annoncé, dans son nouveau budget, que l'Office des provendes du Canada disparaîtrait à titre de société de la Couronne. On s'attendait alors à ce que le seul véritable programme administré par l'Office, soit le programme d'aide au transport des céréales fourragères, passe sous la juridiction d'Agriculture Canada. Mais la loi qui régit les sociétés de la Couronne n'a pas encore été amendée et le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux vient ainsi d'annoncer la nomination de Tom Meredith comme nouveau président de l'Office. Au cabinet du ministre Mayer, on ignore quand cette loi sera abordée en Chambres.

I. P.



«Le cégep de rang» aura ses premiers diplômés

Québec et environs
Diane Hayfield

L'école à la ferme. Voilà la solution pour bien des agriculteurs et agricultrices désireux de parfaire leurs connaissances mais qui n'avaient pas le temps de suivre des cours dans une institution d'enseignement. Quatre ans après sa mise sur pied, ce programme de formation sur mesure en établissement aura ses premiers diplômés.

Réjeanne Gagnon, de Ste-Sabine dans Bellechasse, a déjà complété tous ses cours et elle n'attend plus que le précieux papier du ministère de l'Éducation pour officialiser son Diplôme d'études collégiales. D'autres candidats seront éligibles à l'obtention d'un DEC d'ici la fin de la présente année scolaire et ce, sans oublier ceux qui n'auront jamais de diplôme mais qui auront complété suffisamment de cours pour obtenir une Attestation d'études collégiales.

En instaurant ce programme, il y a quelques années, avec la collaboration de l'UPA, le cégep Lévis-Lauzon a en quelque sorte résolu le dilemme de plusieurs producteurs et productrices en rapprochant l'école de la ferme. L'enseignement offert a été adapté en fonction d'une clientèle adulte tout en respectant l'essence même du programme d'enseignement collégial sur la gestion et l'exploitation d'une entreprise agricole.

Amorcés en 1987, à titre d'expérience pilote, les cours offerts par Lévis-Lauzon ont connu beaucoup de succès avec la participation de près de 200 personnes, principalement des agricultrices. Un porte-parole du cégep, Chantal Doyon, a mentionné que la popularité du programme s'explique par la proximité du lieu d'enseignement. «Le cégep va dans les rangs pour ne pas dire dans les champs.»

Un regain de vie

Le succès de ces cours a dépassé largement les espérances. Au début, personne ne croyait que les agriculteurs afficheraient une certaine régularité. Or, de mentionner Chantal Doyon, plusieurs étudiants reviennent chaque année pour compléter leur formation. C'est très encourageant, dit-elle, car ailleurs en province ça fonctionne plus ou moins bien.

Selon elle, la survie du programme semble assurée, surtout avec les nouveaux critères instaurés par le ministre Picotte sur le financement agricole. Les jeunes devront dorénavant avoir une formation agricole pour profiter de la prime à l'établissement de 15 000 $. Cet incitatif devrait donner un sérieux coup de pouce au programme l'an prochain. Cette année, le cégep Lévis-Lauzon a reçu 85 inscriptions.

À l'UPA, on demeure vigilant malgré le succès du programme. Jacques Parent très engagé dans la formation agricole est inquiet en raison du financement. Les deux paliers de gouvernement ne font aucun effort de concertation. C'est là le drame dit-il. L'éducation des adultes étant la responsabilité d'Ottawa, Québec joue les spectateurs dans ce dossier même si au bout du compte, c'est lui qui distribue les diplômes, note le représentant de l'UPA régionale.

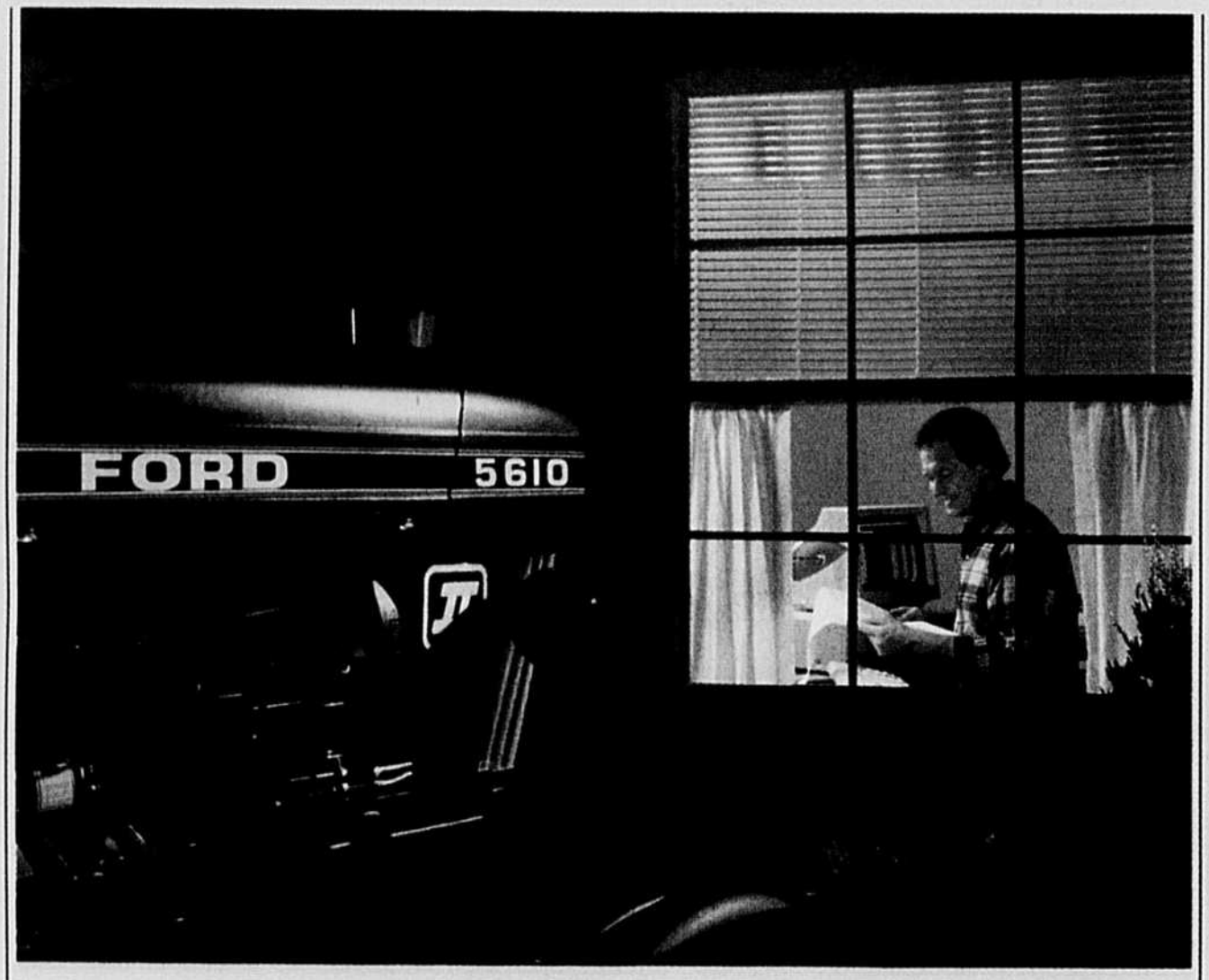
M. Parent en a long à dire sur le comportement du gouvernement canadien. Selon lui, le fédéral modifie constamment ses critères d'admission mettant ainsi des bâtons dans les roues aux gens désireux de retourner à l'école. Ottawa n'a jamais tenu compte des besoins des producteurs agricoles et il ne veut pas modifier son programme sous prétexte que cela ne fait pas partie de son orientation, ajoute Jacques Parent. Ce dernier craint donc que sans allocations financières, la clientèle agricole ait de la difficulté à s'inscrire aux cours.

Déjà, le fédéral a bousillé un groupe à Ste-Sabine dans Bellechasse, dit-il. Pourtant, cette formule du «cégep de rang» est vraiment adaptée aux besoins du milieu agricole, soutient le représentant de l'UPA. «On a enfin réussi à ajuster le monstre de l'enseignement professionnel à une clientèle adulte.»

Petits groupes

Actuellement, sept groupes ont été formés à travers la grande région de Québec pour dispenser ces cours. L'enseignement théorique est donné près des exploitations agricoles, souvent dans des salles paroissiales. De plus, pour permettre aux agricultrices et agriculteurs de concilier travail et études, les cours débutent en octobre et se terminent plus tôt au printemps. Quant au volet pratique du programme de formation, les professeurs se déplacent sur la ferme même des étudiants. Il est alors facile d'adapter les travaux pratiques avec la machinerie qui est déjà sur place et le troupeau existant.

Le programme a été divisé en trois parties pour mieux répondre aux besoins de la clientèle adulte. Il est toutefois possible, comme c'est le cas de Réjeanne Gagnon, d'obtenir un Diplôme d'études collégiales au même titre qu'un étudiant inscrit au programme régulier du cégep. Cette année, les cours sont disponibles à St-Ferdinand d'Halifax, à Lac-Mégantic, à St-Hilarion dans Charlevoix, à Ste-Marie de Beauce et à St-Georges où 2 groupes ont été mis sur pied.



Tracteurs Ford: Rentabilité supérieure

Les agriculteurs, comme tous les hommes d'affaires, surveillent de près la rentabilité de leur entreprise. Ils se sont rendu compte que la fiabilité légendaire des tracteurs Ford de 30 à 90 HP ferait grimper leurs profits. C'est pourquoi de plus en plus d'agriculteurs avisés s'équipent de tracteurs Ford.

Plus de travail, moins de temps au garage.

Compagnon fidèle, votre tracteur Ford vous mène au champ jour après jour, sans jamais manquer à l'appel. Moins souvent immobilisé que ses concurrents, il exige moins d'entretien et vous permet de travailler encore plus fort! Son robuste moteur super-carré combine un couple maximum à une consommation de carburant étonnamment basse, une conception qui minimise l'usure et l'effort fourni par le moteur. Sans oublier sa boîte de vitesses et sa transmission solides qui résistent sans faillir aux travaux les plus pénibles.

Les systèmes hydrauliques Ford ont eux aussi fait leurs preuves—un contrôle précis et sans surprise, au bout des doigts. Ce n'est pas sans raison que lors du concours international de labourage en 1988, un plus grand nombre de participants a choisi un tracteur Ford de préférence à toute autre marque.

Un Ford vous en donne vraiment pour votre argent.

Asseyez-vous et additionnez prix d'achat, fiabilité, puissance, performance, frugalité, caractéristiques spéciales et valeur de revente. Total : rentabilité supérieure.

N'attendez plus. Allez rendre visite à un concessionnaire de tracteurs Ford. Vous en aurez vraiment pour votre argent!

Ford
FORD
NEW HOLLAND



PETITES NOUVELLES

Des couches jetables écologiques?

(ASP) Les couches jetables sont beaucoup moins dommageables pour l'environnement que les couches lavables en coton. Telle est la surprenante conclusion à laquelle sont arrivés des spécialistes américains, après avoir étudié le cycle de vie des couches de coton et des couches jetables, à partir de l'usine de fabrication jusqu'au dépotoir. En une année, l'utilisation de couches jetables requiert deux fois moins d'énergie et quatre fois moins d'eau que l'emploi de couches réutilisables, et cause deux fois moins de pollution atmosphérique et sept fois moins de pollution de l'eau. Le seul désavantage des couches jetables serait qu'elles occupent quatre fois plus d'espace dans les sites d'enfouissement.

Un bon bouillon de culture pour bifidobactéries

Les produits contenant des bifidobactéries, comme le yogourt et le fromage, pourront bientôt prendre un essor considérable grâce à une méthode mise au point au Centre de recherche et de développement sur les aliments d'Agriculture Canada. Les chercheurs peuvent maintenant multiplier plus rapidement et conserver plus longtemps les cultures de ces micro-organismes qui aident, entre autres, à digérer les produits laitiers. Le procédé permet d'entasser 20 milliards de bactéries dans un gramme de poudre.

La Richelieu résistera à la tavelure

Une nouvelle variété de pomme, la Richelieu, est mûre pour les vergers de l'Est canadien. Issue de lignées «classiques» comme la Jonathan ou la McIntosh, cette pomme de belle couleur à la chair blanche, juteuse et croustillante a été mise au point par des chercheurs d'Agriculture Canada. La variété devrait connaître le succès aussi bien dans les vergers que chez les pomiculteurs amateurs en vertu de sa résistance à la tavelure, une maladie commune des pommes.

Les moutons seront plus heureux à Lethbridge

Qui veut la fin, veut les moyens, et la Station de recherches de Lethbridge a pris les moyens qu'il fallait pour bâtir une nouvelle bergerie pour ses moutons. On veut tenir compte de l'évolution des besoins du secteur ovin en utilisant les techniques les plus modernes pour encourager l'autosuffisance du Canada dans ce secteur. Les nouvelles installations ouvriront officiellement plus tard dans l'année.

Taste Québec

La très populaire formule «Taste of Québec» habituellement tenue aux États-Unis a fait une entrée remarquée à Montréal.

Dix-huit acheteurs provenant de Toronto, Vancouver, Boston, New York, Buffalo et Los Angeles ont rencontré 41 compagnies québécoises dont dix dans le secteur biologique ou non conventionnel, regroupées dans une même salle. La grande variété de produits a été un atout majeur.

Le but de l'événement du 29 janvier a été de supporter les efforts des entreprises dans le développement, la pénétration et le suivi des ventes effectuées hors Québec.

Cette manifestation a été rendue possible grâce à la collaboration étroite de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec, du ministère des Affaires internationales et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Un parasite prometteur pour punir les pucerons

Des essaims de minuscules guêpes parasitaires plongeront en piqué sur les colonies de pucerons russes du blé de l'Ouest canadien, l'été prochain. Les guêpes importées de l'URSS et du Pakistan par Agriculture Canada sont des ennemis naturels des pucerons. Et puisqu'elles ne s'attaquent qu'à eux, elles forment un moyen efficace de lutte biologique contre ces ravageurs.

Mais où sont les Holsteins d'antan?

Les éleveurs de Holstein sauront maintenant à quoi s'en tenir sur la conduite de leurs troupeaux. L'Association Holstein du Canada met à l'épreuve un implant électronique qui identifie l'animal et facilite la collecte des données de gestion. Agriculture Canada a contribué au projet et mis sur pied un groupe consultatif qui aidera d'autres secteurs de l'élevage à utiliser cette technique.

POUR L'ÉLEVEUR QUI EXIGE
HAUTE PERFORMANCE ET FIABILITÉ

LE ROBOT DISTRIBUTEUR WIC-200

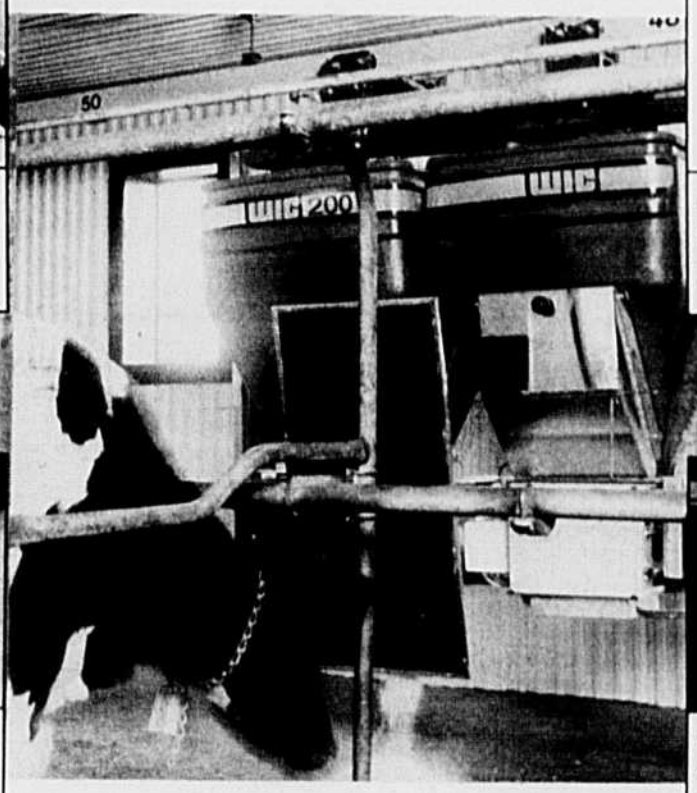
- DISTRIBUTION INDIVIDUELLE DE 1 À 6 ALIMENTS
- CALIBRATION PRÉCISE ET DISTRIBUTION RAPIDE
- IDENTIFICATION PAR NUMÉRO DE STALLE OU PAR ÉMETTEUR
- REMPLISSAGE AUTOMATIQUE



KARLINA FARM
DON ET JOHN HERRINGA
FRASERVILLE, ONTARIO, CANADA
«Le robot WIC-200 nous a permis d'accroître la production laitière grâce à un meilleur contrôle de l'alimentation.»



TRIPLE G FARM
ERIC GREENING
MUSGRAVETOWN, TERRE-NEUVE, CANADA
«Réduit ma charge de travail et mon coût de main-d'oeuvre.»





FERME RODALYN
JOCELYN DESROCHERS
VICTORIAVILLE, QUÉBEC, CANADA
«Rentabilité accrue: le robot WIC-200 m'a permis de réduire mes coûts de moulée.»



KINGDOM HAVEN FARM
MIKE ET KEVIN KING
EDGAR, WISCONSIN, ÉTATS-UNIS
«Malgré que la Cie WIC est localisée à 1 400 milles, il nous semble ... grâce au vendeur, qu'elle est à peine située à un mille.»



VOTRE DÉTAILLANT WIC
LE SPÉCIALISTE EN ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION

DU TRAVAIL BIEN FAIT

WIC

784, RUE PRINCIPALE WICKHAM (QUÉBEC) J0C 1S0
TÉL.: (819) 398-6822 - TÉLÉCOPIEUR: (819) 398-5227

COMMUNIQUEZ IMMÉDIATEMENT AVEC VOTRE DÉTAILLANT WIC PARTICIPANT:

QUÉBEC:

- AMQUI — Équipements de ferme Alno Inc. (418) 629-3181
- ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE — Lucien Malo (514) 293-6456
- CHÂTEAU RICHER — Équipements Réjean Mercier Inc. (418) 822-1296
- COATICOOK — Garage P.E. Lynch (819) 849-2376
- HOWICK — Les équipements agricoles B.H.R. Inc. (514) 825-2158
- JOLIETTE — Équipements Jean Lavallée Inc. (514) 753-7423
- LAMBTON — André Bilodeau (418) 486-7770
- LAURIERVILLE — Eugène Bédard et fils Inc. (819) 758-2711
- MÉTABETCHOUAN — Équipements Laurent Boudreau (418) 349-2866
- MONTMAGNY — Les équipements Bilodeau & Fils Inc. (418) 248-5908
- NAPIERVILLE — Napierville Automotiv Inc. (514) 245-3565
- PARISVILLE — C.A.R. Parisville (819) 292-2013
- PLAISANCE — Les services agricoles Papineau Ltée (819) 427-5147
- ST-ADRIEN — Équipements P.L.P. (819) 828-2027
- ST-ALEXANDRE — H. Desjardins Inc. (514) 296-4506
- ST-BARTHÉLÉMY — Garage P. Dugré Inc. (514) 885-3202
- ST-CLÉMENT — Service Agromécanique Inc. (418) 963-2844
- ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON — Michel Simard (819) 845-3646
- ST-HÉNÉDINE — Équipements Dallaire Inc. (418) 935-3351
- ST-LÉON — Équipements de ferme C. Lesage Inc. (819) 228-5694
- STE-LUCE — Bertrand Ouellet (418) 739-4576
- ST-MICHEL DE BELLECHASSE — Garage G.L. Gagnon Enr. (418) 884-2271
- ST-NARCISSE — Équipement métallurgique SN Inc. (418) 475-6094
- ST-PHILIPPE DE NÉRI — Équipements Richard D'Anjou Inc. (418) 498-3114
- STE-SCHOLASTIQUE — Clinique de la ferme laitière (514) 258-4863
- VICTORIAVILLE — S.C.A. des Bois-Francs (819) 758-0671
- VILLE DES LAURENTIDES — Équipements Michel Archambeault (514) 439-2760
- WEST BROME — Machinerie agricole Pagé Inc. (514) 263-1700
- WICKHAM — Les équipements Goyette Inc. (819) 398-7456
- YAMASKA — Yves Ménard (819) 398-7580

ONTARIO:

- ALEXANDRIA — R.B. Farm and Dairy Equipment Ltd (613) 525-3691
- ALFRED — Fernand Prégent & Fils/Son Inc. (613) 679-2200
- BRINSTON — Plante Farm Equipment Ltd (613) 652-2009
- COBDEN — Jack McLaren Farm Services Ltd (613) 646-2062
- L'ORIGNAL — Lloyd Cross Sales and Services (613) 675-4697
- NORTH-GOWER — Norm Sinclair Ltd (613) 489-2074

BALLES RONDES

L'Association des presseurs de balles rondes du Québec tient une journée annuelle d'échange et d'information sur les balles rondes, jeudi le 21 février, de 9 heures à 16 heures, au Danuble Bleu, 1461, Notre-Dame-Nord Ste-Marie de Beauce.

(dîner sur place)

Info.: (418) 397-4521 (819) 362-7489

LE QUÉBEC agricole

Le Bureau de la répondante à la condition féminine a 5 ans

■ Depuis 1985, le MAPAQ a versé près de 50 M$ aux agricultrices du Québec. En plus de ce support financier, le Bureau de la répondante à la condition féminine met à contribution depuis 5 ans son expertise professionnelle au service des femmes en milieu agricole et les représente auprès des autorités du Ministère.

Le Bureau est fier de souligner son cinquième anniversaire en vous présentant un bref bilan de ses réalisations et du cheminement des agricultrices.

Des naissances

En 1985, en nommant la première répondante à la condition féminine, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec reconnaissait l'importance du travail des femmes dans l'entreprise agricole et répondait aux besoins maintes fois exprimés par les agricultrices.

Depuis quelques années déjà, les femmes manifestaient une volonté de s'organiser en se dotant d'un outil de communication et de pression. C'est ainsi que fut créé en 1984 le Comité provincial provisoire des femmes en agriculture (CPPFA) et ses comités régionaux. Le Ministère a rapidement consenti à fournir un support significatif par le biais du Bureau pour aider cette organisation naissante à se développer.

Dès le début de l'année 1986, la petite équipe de travail du Bureau lance le premier plan d'action ministériel en matière de condition féminine élaboré en concertation avec le Comité provincial provisoire des femmes en agriculture (CPPFA).

À cette époque, des préoccupations essentiellement économiques influencent ce plan d'action. Les femmes demandent l'accès aux revenus, à la propriété, aux avantages sociaux et aux organismes agricoles en échange de leurs investissements en temps de travail, en argent et en compétence. Ces préoccupations sont vite devenues les grands axes d'intervention du Bureau.

Aussi recherches, consultations, soutien financier et animation du milieu constituent, dans un premier temps, les tâches principales de l'équipe en place du BRCF. Cette action concertée avec le CPPFA vise à identifier une structure, un statut juridique permettant aux agricultrices du Québec de répondre à leurs besoins collectifs.

En 1986, on passe des comités régionaux à une structure syndicale régionale pour donner naissance, en 1987, à une Fédération des agricultrices (FAQ) reconnue au sein de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Un bilan positif



■ *À titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et responsable du développement régional, je suis heureux de constater que le Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille dresse un bilan plus que positif de ses cinq premières années d'opération.*

En créant cet organisme, en 1985, le Ministère reconnaissait l'apport des femmes en agriculture et en 1991, je demeure convaincu que les nombreuses réalisations du Bureau, en collaboration avec le milieu, constituent une importante contribution dans l'avancement de la reconnaissance du travail des agricultrices au Québec.

Permettez-moi de vous rappeler que le Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille poursuit, depuis sa création, des objectifs visant à favoriser chez les agricultrices le fragile passage « du partage des tâches au partage des pouvoirs ». Aujourd'hui, ce slogan conserve totalement son sens, car beaucoup de travail reste à accomplir pour donner aux femmes une pleine reconnaissance professionnelle, juridique et économique.

Récemment, j'étais heureux de concrétiser un vieux rêve partagé conjointement par les agricultrices et le MAPAQ soit de favoriser l'accès à la propriété des agricultrices de 40 ans et plus. Par ce programme de nombreuses femmes viendront gonfler les rangs des 10 000 agricultrices ayant déjà des titres de propriété sur les fermes du Québec.

La relève féminine demeure l'une des grandes préoccupations de l'heure, car si l'on veut maintenir une agriculture dynamique il nous faudra compter sur tout le potentiel humain qui oeuvre sur les entreprises. C'est pourquoi le bilan positif du Bureau et l'implication de ce dernier avec les organismes du milieu demeurent pour moi, des maillons importants de l'avancement de l'agriculture au Québec.

Au Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille ainsi qu'à toute l'équipe qui oeuvre en région, je transmets mes meilleurs voeux en ce 5e anniversaire et leur souhaite un franc succès dans la poursuite de leurs réalisations. ■

Yvon Picotte

LES AGRICULTRICES QUÉBÉCOISES, QUI SONT-ELLES ?

Elles sont 34 665 agricultrices au Québec présentes sur les fermes.
Recensement canadien 1986

10 136 agricultrices ont des titres de propriété sur les entreprises.

MAPAQ octobre 1990

- **5 359 en société**
- **2 872 en compagnie**
- **1 713 propriétaires uniques**
- **192 autres**

Au cours des 10 dernières années les agricultrices ont pris conscience de leur rôle et de leur place au sein de l'entreprise. Elles se sont regroupées, ont étudié leur situation et ont formulé leurs exigences.

PAR LA CRÉATION DU BUREAU DE LA RÉPONDANTE À LA CONDITION FÉMININE, LE MAPAQ A RÉPONDU À LEUR VOLONTÉ DE CHANGEMENT

Tout en maintenant son soutien financier à cette nouvelle Fédération, le MAPAQ poursuit, par l'intermédiaire de son BRCF, le soutien professionnel et technique à ce regroupement. Parallèlement et consécutivement, les interventions du Bureau en matière de formation, d'information et de sensibilisation s'intensifient.

Des produits pour la clientèle

De la formation
Afin de faciliter la participation des agricultrices aux activités de leur syndicat et aux organismes du monde agricole, un programme de formation de leadership, consolidation d'équipes de travail, structuration de projets est mis en place par le BRCF. Après quatre ans, ce programme de formation qui a regroupé plus de 400 participantes reçoit encore la faveur de la clientèle.

Une présence en région
Afin d'assurer une présence plus active en région, un réseau de répondantes et de répondants à la condition féminine est établi dès 1986 dans les 12 bureaux régionaux du MAPAQ. Un réseau qui, aujourd'hui, se sent davantage partenaire et a à coeur de mieux faire comprendre les intérêts des agricultrices auprès des intervenants du milieu agricole.

L'agricultrice, professionnelle de l'agriculture

Société, compagnie...
L'agricultrice devient partenaire
En 1986, le Ministère, par une modification à la Loi sur le financement agricole, favorise l'établissement des conjoints de moins de 40 ans.

Depuis lors, le nombre d'agricultrices ayant des titres de propriété est passé de 4 951 à 10 136 en 1990. En moins de cinq ans, le nombre d'agricultrices propriétaires ou copropriétaires a plus que doublé.

Le Bureau se réjouit de ces résultats mais il ne peut s'en satisfaire. En 1990, par un programme d'accès à la propriété, les agricultrices de 40 ans et plus se voient à leur tour faciliter le partage des actifs de l'entreprise.

Un guide qui accompagne
Une série de sept brochures a été publiée

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Linteau

Le Bureau de la répondante à la condition féminine a 5 ans

pour supporter l'agricultrice dans son cheminement vers la coexploitation. Il s'agit d'un outil de réflexion qui facilite, entre autres, la communication entre partenaires, la prise de décision à deux, l'évaluation d'un projet d'établissement. Ce guide constitue toujours un compagnon valable dans une démarche vers la coexploitation tant pour l'agricultrice que pour l'agriculteur.

Une profession à conquérir

À travers tout ce cheminement, le gain le plus important pour les agricultrices est de s'être approprié une profession, de lui avoir donné ses lettres de noblesse.

Cette affirmation est ressentie par les 200 participantes au colloque « Changer l'agriculture ou s'intégrer. » Cet événement organisé par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA) en étroite collaboration avec le Bureau de la répondante à la condition féminine permet aux agricultrices de vivre une solidarité, d'exposer à un large public la contribution économique qu'elles apportent au monde agricole et enfin d'entrevoir tout le chemin qu'il leur reste à parcourir pour exercer pleinement leur profession d'agricultrice et être reconnues comme des professionnelles du domaine.

Être partenaire, c'est aussi se former

L'agricultrice réclame, afin de devenir une partenaire à part entière, une formation professionnelle reconnue, certifiée et de qualité. Une tournée provinciale, effectuée par le BRCF en 1987-1988 a permis de cerner ce besoin de la future partenaire. La priorité accordée à la formation professionnelle chez les agricultrices émerge de l'ensemble des données recueillies lors de cette tournée. On constate alors que les femmes constituent 32 % de la clientèle adulte en formation agricole pour l'année scolaire 1987-1988. Cette tournée atteint son point culminant par la tenue d'un colloque à l'automne 1988 sur « Les agricultrices et la formation professionnelle. » Neuf actions possibles et réalisables sont dégagées; actions à être entreprises par des groupes spécifiques ou encore qui relèvent de la responsabilité individuelle.



Dans l'ordre habituel, première rangée: Diane Vincent, sous-ministre adjointe à la Recherche et à l'Enseignement, Jocelyne Martel-Parisé, répondante à la Condition féminine et à la Famille, Anne Labbé, agente de secrétariat.
Deuxième rangée: Isabelle Éthier, agente de recherche, Anne Simard, agente d'information, Lynda Guy, agente de recherche, Denise Dion, agente de secrétariat.

Une clé pour la copropriété

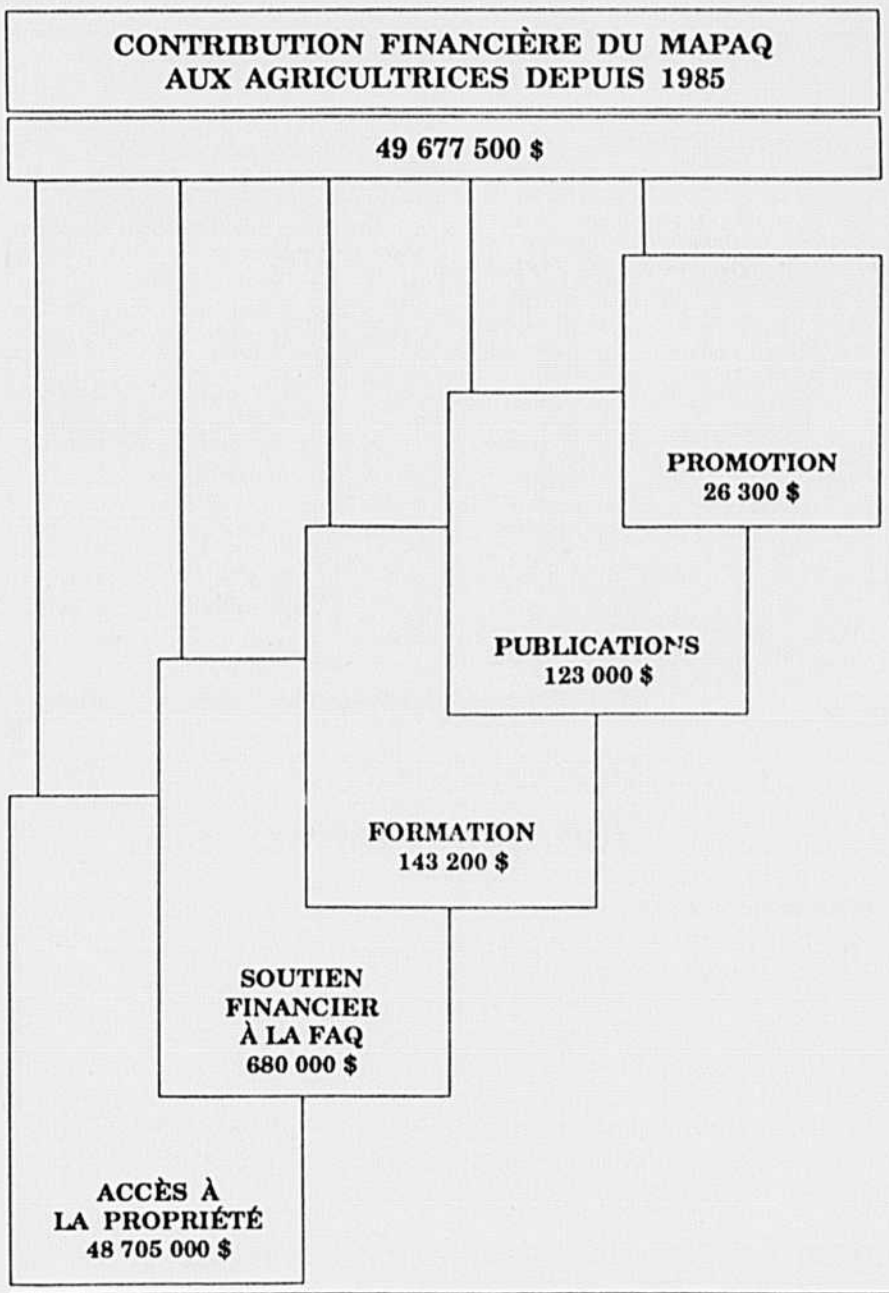
Malgré l'existence de ces différentes mesures, la négociation avec le conjoint relève parfois de l'art de l'impossible. Il faut convaincre et démontrer. Un argument s'impose : faire un transfert d'actifs entre conjoints sans qu'il y ait d'incidences fiscales et dans certains cas avec une réduction du fardeau fiscal.

Voilà le défi commun que se sont donné la FAQ et le BRCF au cours de l'année 1989. Il en résulte la publication de la brochure « Incidences fiscales au moment du partage d'actifs entre conjoints et durant la coexploitation. » Ce document innovateur permet aux agricultrices et aux agriculteurs du Québec de définir des termes plus avantageux en matière de propriété du capital ainsi que d'enrichir le dialogue nécessaire au partage d'actifs au sein de leur entreprise.

Enfin, pour diffuser davantage son contenu auprès des intervenantes et intervenants du milieu, le Bureau organise en région des rencontres d'information et de formation. Jusqu'à maintenant ces sessions ont rejoint environ 200 personnes découlant du partenariat entre les Directions régionales, les Syndicats de gestion et l'Office du crédit agricole.

Un regard vers l'avenir

En 1990, le Bureau ajoute le volet « famille » à son programme. Ce nouveau rôle consiste à coordonner les activités nécessaires au développement futur de la politique familiale au sein du Ministère. Par ailleurs, dans un désir de poursuivre son mandat, le Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille prépare des nouvelles orientations triennales avec la collaboration de différents intervenants du milieu agricole. Des préoccupations qui émergent d'une clientèle en constante évolution seront discutées. Qu'on pense promotion de l'entrepreneurship féminin en agriculture, relève agricole féminine, problématique de la relation humaine au sein de l'entreprise, etc. Quoi qu'il en soit, le BRCFF sera toujours soucieux de répondre aux préoccupations des agricultrices, que ce soit pour un avenir meilleur ou pour un meilleur quotidien. ■



Dans le cadre de la subvention à l'établissement l'Office du crédit agricole du Québec a géré, depuis 1986 jusqu'en avril 1990, 3 247 demandes provenant d'agricultrices désireuses d'accéder à la propriété, pour un montant total de 48 705 000 $.

Pour renseignements :

Une équipe au service des femmes en agriculture

La répondante à la condition féminine et à la famille

MAPAQ
200 A, chemin Ste-Foy
Québec 11e étage
G1R 4X6
Tél. (418) 643-3822

DES HUILES ESSENTIELLES EN SAGAMIE

Le Girardville no 5...

Saguenay-Lac-St-Jean

Yves Ouellet

Bien au nord du Lac-Saint-Jean, à l'orée d'une zone forestière qui ne connaît pas de limites, la municipalité de Girardville s'ennorgueillit d'une coopérative forestière remarquablement innovatrice. À la direction de la Coopérative forestière de Girardville, un écologiste contribue résolument à mettre cette institution sur la voie du modernisme : Jacques Verrier. On dit de lui que ce qui l'attire dans le bois, c'est plus l'odeur que l'argent. Voilà qui fait changement de ces administrateurs pour qui c'est uniquement l'odeur de l'argent qui compte.

Afin de situer Girardville à l'avant-garde des localités forestières du Québec, la Coopérative s'est donc engagée dans la recherche en collaboration avec l'Université régionale en explorant, dans le cas de la Sagamie, « La dégradation et revalorisation des espaces forestiers ». On a parfait au maximum la connaissance écologique du milieu. On a informatisé les données et on travaille encore à la démonstration du jumelage harmonieux de l'écologie, de l'informatisation et des technologies modernes d'exploitation forestière.

Voilà qui n'empêche pas de parler de gros sous puisque la Coopérative de Girardville est passée, en 10 ans, d'un chiffre d'affaires de 70 000 $ à 12 millions de dollars à partir d'un investissement initial de 26 000 $. Cette croissance s'est faite en impliquant le milieu concrètement puisque l'entreprise emploie 483 personnes à temps plein, soit la moitié de la population locale.

Les spécialités

On attribue maintenant à la Coopérative forestière de Girardville une sorte de spécialisation en aménagement forestier bien que ses activités soient grandement diversifiées. Toutefois, dès le départ en 1979 sous l'instigation du professeur Yves Pételle, la Coopérative s'est brisée les dents sur un os qu'elle est loin d'avoir lâché pour autant. Il s'agit de la production d'huiles essentielles. Il s'agit de subs-



Jacques Verrier, de Girardville.

tances odorantes initialement lancées sous l'appellation commerciale « Des Bois », qui sont extraites principalement du sapin et de l'épinette. Ces huiles essentielles qu'on retrouve dans les fleurs, arbustes et plantes sont aussi présentes dans les canaux oléifères des aiguilles des conifères. On les obtient par distillation à la vapeur et on peut les intégrer à la fabrication de médicaments brevetés, parfums, savons, aérosols, désodorisants, désinfectants, détergents et cosmétiques. Un acre de forêt de conifères peut produire quotidiennement 3 kilogrammes de ces substances aromatiques. Malheureusement, la jeune coopérative s'est heurtée à de nombreux problèmes dès le début à cause de sa méconnaissance du marché, de l'instabilité des approvisionnements et de difficultés à contrôler la qualité.

La relance

En septembre 90, la Coopérative de Girardville reprenait, à une échelle moindre, la production et la mise en marché d'huiles essentielles tout en mettant l'accent sur le sapin baumier et en misant sur le marché des odeurs.

On connaît la vogue actuelle des arômes supposément naturels. Du « petit-sapin-qui-pue » dont on devine la présence sous le rétroviseur de l'auto, aux mélanges sophistiqués des « pots-pourris » à la mode, Jacques Verrier veut positionner ce qu'il appelle affectueusement le « Girardville #5 ». On attribue même à cet arôme de sapinage, on ne peut plus naturel, des propriétés médicinales. En suspension dans l'air, les huiles du sapin baumier auraient la propriété de stimuler la vasodilatation, d'augmenter la consommation d'oxygène et le tonus de l'organisme ainsi que de purifier l'air. D'emblée, cependant, on peut reconnaître à cette délicieuse odeur de nature un petit côté agréable et doux alors que d'autres produits choquent plutôt les glandes olfactives. On imagine la surprise des nombreux travailleurs des tours à bureaux si, en entrant le matin, ils avaient l'impression de pénétrer dans un sous-bois au parfum subtil plutôt que dans une jungle à atmosphère surchauffée.

Mise en marché

Maintenant que la distribution des huiles essentielles de Girardville est assurée au Canada et en Suède, la Coopérative vient de mettre sur le marché un ingénieux diffuseur d'arôme électrique. Ce système de vaporisation à air froid dégage efficacement les senteurs particulières des essences dont une, très pratique l'été, éloigne les moustiques.

Avec ces nouveaux produits et l'acquisition récente de deux scieries, l'avenir a bonne odeur pour la Coopérative forestière de Girardville, au Lac-Saint-Jean.

EN BREF

Environnement

Recommandations sur les études d'impact — Le ministère de l'Environnement ou le gouvernement du Québec ne devrait autoriser la réalisation d'un projet important uniquement si ce dernier « répond à une problématique bien identifiée et fait l'objet d'une étude d'impact rigoureuse, *complète*, et portant sur *tous* les éléments ». L'option retenue devra être celle de moindre impact. Il s'agit là de l'essentiel des recommandations transmises au ministre Paradis par le Conseil de la conservation et de l'environnement. Le ministre ne semble pas avoir cru bon de rendre cet avis public. Par contre, la Loi autorise le Conseil à diffuser l'avis 60 jours après l'avoir transmis au public. Le Conseil ne détient cependant aucun pouvoir ni mandat en ce qui a trait au suivi qui peut être accordé à l'avis.

* * *

L'année 1990 : la plus chaude de toutes — Difficile à croire que la planète se réchauffe quand il fait moins 30°C, et pourtant, selon certaines données climatologiques provenant des États-Unis et de la Grande-Bretagne, l'année 1990 a battu tous les records enregistrés. Les températures de l'air à la surface de la terre ont été de 0,30°C plus élevées que les moyennes de 1951 à 1980. La décennie 1980 a connu six des sept années les plus chaudes depuis 140 ans.

* * *

Prix « Éducation à l'environnement » — Les jeunes et les adultes qui fréquentent les écoles publiques sont invités à participer à des projets relatifs à la protection et à la restauration de l'environnement. Ils courent ainsi la chance d'être récompensés par des prix spéciaux décernés par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Cette dernière a par ailleurs publié cet automne un cahier pédagogique sur l'environnement intitulé « Ensemble récupérons notre planète ».

* * *

Stablex acheté par une compagnie américaine — La compagnie Stablex, spécialisée dans le traitement des déchets dangereux, vient d'être achetée par un consortium américain, le Concord Resources Group. L'entente porte également sur un projet d'incinérateur de déchets organiques à Valleyfield. Selon un article paru dans La Presse du 31 janvier, cette entreprise ferait l'objet d'une enquête par le ministère de l'Environnement. C'est d'ailleurs pourquoi le Ministère refuserait aux résidents de Blainville d'avoir accès aux dossiers de l'entreprise. Les résidents s'inquiètent des résultats des analyses effectuées sur les eaux de ruissellement près du dépotoir. On y aurait décelé des traces de métaux, des phénols, des huiles, des graisses et des hydrocarbures aromatiques.

I. P.

SUITE À LA CRÉATION DU FONDS AGRO-FORESTIER, L'UPA INVITE LES PRODUCTEURS ET LES PRODUCTRICES AGRICOLES ET FORESTIERS À INVESTIR DANS

LE SEUL REER QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE À VOTRE FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA.

Seul le REER du Fonds offre à tous les Québécois et Québécoises la possibilité d'économiser 2 fois plus d'impôt qu'avec les REER ordinaires. Par exemple, investissez 1 000 $ et obtenez une déduction globale d'environ 800 $* grâce à notre crédit d'impôt exclusif. C'est 2 fois plus d'impôt économisé que les 400 $ que vous pourriez obtenir d'un autre REER.

Profitez-en vous aussi, donnez un coup de téléphone dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails.

UPA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	(819) 762-0833	UPA LÉVIS-BELLECHASSE	(418) 872-0770
UPA BAS-ST-LAURENT	(418) 723-2424	UPA LOTBINIÈRE-MÉGANTIC	(418) 872-0770
UPA BEAUCE	(418) 228-5588	UPA MAURICIE	(819) 378-4033
UPA CÔTE-DU-SUD	(418) 856-3044	UPA NICOLET	(819) 293-5838
UPA ESTRIE	(819) 567-8905	UPA RIVE-NORD	(418) 872-0770
UPA GASPÉSIE	(418) 392-4466	UPA SAG.-LAC-ST-JEAN	(418) 549-7353
UPA LANAUDIÈRE	(514) 753-7486	UPA ST-HYACINTHE	(514) 774-9154
UPA LAURENTIDES	(514) 472-0440	UPA ST-JEAN-VALLEYFIELD	(514) 454-3996

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

PROFITE À TOUT LE MONDE!

* Selon votre taux d'imposition.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez tous les renseignements requis dans le prospectus simplifié.

PRODUCTEURS LAITIERS
Journée d'information

OÙ : Ferme La Madeleine
2435, rang Argenteuil
Ste-Madeleine, Région Saint-Hyacinthe
Reynald, Mario, Martin Bazinet, prop.

À VOIR : Ventilation naturelle, étable attachée (75 vaches)
Plate-forme, fumier solide, avec toit (80′ × 100′)
Silo hermétique, maïs-humide.

QUAND : 20 février 1991, de 10 h 00 à 16 h 00.

DIRECTION : Route 20, sortie 120 vers Ste-Madeleine.
Prendre route 227 sud vers St-Jean-Baptiste,
1er rang à gauche, première ferme à droite.

COLLABORATEUR : CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
(514) 546-2797
demander François Desautels d.t.a.

EN CREUSANT

L.O. Zamir,
de l'Institut Armand-Frappier
(collaboration spéciale)

Une solution au problème des mycotoxines

Les mycotoxines sont des toxines produites par des champignons (mykos en grec signifie champignons). Des champignons contaminent fréquemment le maïs, le blé et d'autres produits agricoles après la récolte, dans des conditions humides d'entreposage. En particulier, les champignons du type **Fusarium** qui sont trouvés un peu partout («ubiquitous») en Amérique du Nord, produisent des toxines qui sont la cause de maladies chez les humains, les animaux et les plantes. La toxine la plus dangereuse est un composé appelé «vomitoxine». C'est le contaminant majeur des graines au Canada et la cause principale d'une maladie appelée la «vomitoxicose» qui affecte les animaux de ferme. Les symptômes de la vomitoxicose sont caractérisés par un refus de manger, des vomissements et des pertes de poids considérables chez les porcs ayant mangé du maïs infecté des espèces de Fusarium. Il n'existe **actuellement** aucune méthode permettant d'éliminer ces toxines de façon **efficace**.

Il y a plusieurs façons d'affronter le problème de la contamination et la production des toxines. Notre priorité était de trouver une solution à long terme, sans aucun effet secondaire apparaissant quelques années plus tard. Nous avons donc décidé d'utiliser une approche systématique et fondamentale au problème. Nous avons pensé que si nous comprenions toutes les étapes de la production de ces toxines, nous pourrions alors trouver un procédé pour bloquer ces étapes. Selon nos connaissances de la structure chimique de la vomitoxine, nous pouvons postuler que la nature, ou plus exactement les champignons, la produisent à l'aide de plusieurs intermédiaires plausibles.

Ces intermédiaires hypothétiques ont été préparés au laboratoire avec un marquage tel que le ^{14}C ou ^{3}H qui sont radioactifs et donc faciles à détecter. Ces intermédiaires plausibles radioactifs sont ensuite nourris aux champignons. Après 5 jours d'incubation leur permettant de se métaboliser, le produit, la vomitoxine, est isolé, purifié et analysé. Si la vomitoxine est radioactive, notre hypothèse s'avérerait donc correcte et l'intermédiaire plausible est en fait un intermédiaire réel dans la formation biologique de la vomitoxine. D'autre marquages sont utilisés tels que les isotopes stables (non radioactifs), le ^{13}C ou le D et leur métabolisme est ensuite suivi par une technique spectroscopique: la résonance magnétique nuclaire.

L'utilisation de ces techniques nous a permis d'identifier la plupart des intermédiaires qui existent dans la formation biologique de la vomitoxine. Les structures chimiques de ces intermédiaires ont été caractérisées et plusieurs étapes dans le mécanisme de formation de la vomitoxine ont été déterminées. Des étapes-clés ont été choisies en tant que cibles de l'inhibition, surtout pour s'assurer que ces **inhibiteurs ne sont pas toxiques** pour les humains et les animaux. Nous avons ensuite préparé en laboratoire plusieurs composés chimiques nouveaux qui, **en théorie**, devraient bloquer la formation de ces toxines sans aucun effet secondaire chez les humains et les animaux. Ces composés ont ensuite été vérifiés «in vivo» c.-à-d. qu'on les a ajoutés aux cultures de champignons qui commencent à produire la vomitoxine. La plupart des inhibiteurs qui avaient été préparés dans notre laboratoire étaient **très efficaces** à bloquer et à stopper la formation de la vomitoxine.

Ces résultats ont été confirmés par des expériences de contrôle dans lesquelles aucun inhibiteur n'était ajouté. De plus, plusieurs de ces inhibiteurs bloquent non seulement la formation de la vomitoxine mais aussi celle de toutes les toxines produites par les champignons. L'élimination de la formation des vomitoxines qui contaminent les graines peut donc être réalisable très bientôt.

L'avantage principal de cette méthode est qu'il n'existe aucun effet secondaire ni actuellement ni dans l'avenir.

Les inhibiteurs non toxiques auront un grand impact sur les produits agricoles et alimentaires en Amérique du Nord. Les ministères fédéraux et provinciaux, les agences de protection de la santé et de l'environnement, les associations de producteurs de blé, les fabricants de moulées trouveront un énorme intérêt dans ces résultats qui seront très prochainement publiés dans des publications scientifiques.

INFO — BIO

CERTIFIÉ BIOLOGIQUE
OCIA

- LE PROGRAMME DE CERTIFICATION
- DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
- **Au Québec depuis 1974**
- **Les membres possèdent et contrôlent**
- **Des syndicats professionnels**
- **Un programme de perfectionnement pour agriculteurs**

Date limite: demande de certification
8 mars, érablières
15 avril, serres, fermes

Contactez:

Jean-Marc Aubé	Chantal Blain
601, ch. du Golf	259, Rang 11
Montmagny G5V 3R9	Ste-Edwidge J0B 2R0
(418) 248-3147	(819) 849-3169
Régions: 1 et 2	Régions: 3-4-5-6-7

OCIA: association pour l'amélioration des cultures biologiques

ULTRA-COMMAND

La puissance à portée de la main



En tenant le levier de vitesse Ultra-Command[MC], vous avez en main la boîte automatique la plus douce et la plus facile à utiliser jamais construite. Elle vous assure une telle maîtrise de la puissance des tracteurs Ford de la série 8030 que vous serez plus productif que jamais.

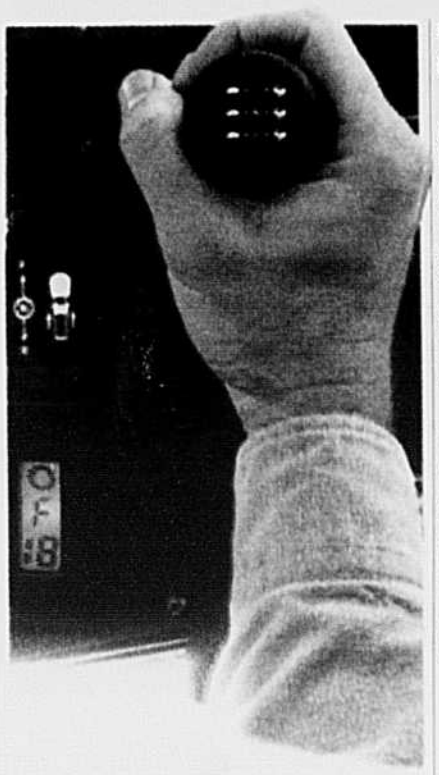
Engagement en ligne droite

Un seul levier fait tout. Poussez-le vers l'avant, le tracteur avance. Tirez-le vers vous, vous êtes en marche arrière. C'est aussi simple que ça, et sans jamais débrayer! Aucun autre tracteur de cette catégorie n'arrive à la cheville du dispositif Ultra-Command[MC] pour ce qui est du va-et-vient.

Boîte de vitesses 8 × 9

Ultra-Command[MC] vous propose un plus grand choix de rapports que tout autre tracteur de cette catégorie, y compris les vitesses de déplacement les plus basses sans vitesses rampantes en option.

Que vous soyez en marche avant ou en marche arrière, il suffit de déplacer le levier vers la droite pour passer les vitesses une à une vers le haut, ou de le déplacer vers la gauche pour rétrograder.



Marche avant, marche arrière, rapports vers le haut ou vers le bas : des commandes simples pour un contrôle optimal.

Garantie de trois ans sans franchise

Les tracteurs Ford de la série 8030 sont accompagnés d'une garantie de 3000 heures sans franchise. Un programme de garantie prolongée, offert en option, prolonge la garantie de deux ans, ou un total de 5000 heures, avec une franchise de 250 $ seulement. Il n'y a pas une seule autre garantie qui offre une telle couverture moyennant si peu de frais.

Les tracteurs Ford de la série 8030

Choix de quatre modèles de 105 à 170 HP de puissance à la PDF. La boîte Ultra-Command[MC] est livrable sur les trois plus gros modèles. Rien de tel qu'un tracteur Ford de la série 8030 équipé d'une boîte Ultra-Command[MC] pour avoir la puissance à portée de la main. Demandez une démonstration à votre concessionnaire Ford New Holland.

Ford
FORD
NEW HOLLAND

JOURNÉE SUR LA GESTION AGRICOLE EN ESTRIE

L'échec du GATT, un succès?

Jean-Charles Gagné

SHERBROOKE — «L'échec du GATT est en réalité un succès. Le véritable échec serait que l'approche américaine triomphe»... la «tendance historique à la baisse des prix réels des produits agricoles et alimentaires sera renversée d'ici l'an 2000»... «la probable souveraineté politique du Québec change peu de choses aux perspectives mentionnées en agriculture».



Yvon Proulx

Voilà trois affirmations au premier abord surprenantes tirées de l'allocution de M. Yvon Proulx, agriculteur et professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture de l'Université Laval, prononcée le 29 janvier 1991, à Sherbrooke, dans le cadre de la journée organisée par le Conseil interprofessionnel de gestion agricole de l'Estrie (CIGAE) sous le thème «L'agriculture de l'an 2000». Retenu au Rwanda, le texte de M. Proulx a été transmis aux quelque 200 participants par M. Daniel Mercier-Gouin, chercheur au GREPA (Groupe de recherche en économie et politique agricoles) et professeur en économie rurale à l'Université Laval.

S'il faut en croire M. Proulx, quel que soit le vent d'internationalisation du commerce qui souffle sur le monde agricole, l'agriculture fera encore partie du paysage québécois en l'an 2000. Pour les simples raisons que nous possédons des ressources agricoles et humaines extrêmement valables et que nous ne sommes pas assez riches pour les laisser se gaspiller. Sauf la rupture au niveau des prix des produits agricoles, ce professeur parle de continuation des grandes tendances observables depuis quelques décennies pour décrire l'évolution prochaine de ce secteur économique. «En l'an 2000, il va y avoir moins de fermes, des fermes un peu plus grandes, mieux équipées, plus informatisées, plus respectueuses de l'environnement, de la qualité et de la durabilité des ressources», soutient-il.

De meilleurs prix

L'acceptation d'une plus grande discipline de production à l'intérieur de chaque pays et un partage provisoire des marchés actuellement source de litige constituent les bases permettant le relèvement rapide et durable des prix des produits agricoles. Pour Yvon Proulx, il s'agit là d'un arrangement inévitable qui a en plus le mérite d'éviter la mort de dizaines de milliers d'agriculteurs. La mise en place, par le premier ministre français chargé du plan, d'un comité réunissant une vingtaine d'experts pour examiner les alternatives en matière de politiques agricoles et de commerce international s'inscrit dans cette perspective de l'implantation d'un projet agricole plus humain et soucieux du long terme.

Échec du GATT = succès!

Le miroir du rêve agricole américain a été brisé à Bruxelles. La mort d'une multitude d'entreprises agricoles entrevue comme nécessaire pour faire chuter la production et permettre le relèvement des prix risque de ne pas avoir lieu. Ni l'appropriation des avantages escomptés, même en l'absence de subventions gouvernementales, par des entreprises agricoles d'abord américaines. Selon M. Proulx, il faut applaudir à l'échec de ce marchandage de parts de marché sans égard aux coûts humains énormes infligés aux agriculteurs, à la stabilité politique, sociale et économique des régions rurales et à la sécurité de l'approvisionnement agro-alimentaire. La résistance à la volonté américaine était d'autant plus nécessaire que la guerre des subventions agricoles a été déclenchée par les États-Unis en raison d'embargos et d'autres mesures de représailles économiques prises librement par ce pays au début des années 80. L'invocation par les États-Unis des politiques agricoles de la CEE pour justifier leur position au GATT ne résiste donc pas à l'analyse: malgré ces politiques, les Américains ont gagné des parts de marché pendant la période de croissance du commerce mondial des céréales (1976-1980).

Quant à la souveraineté politique du Québec, M. Proulx juge les économies du Québec et de l'Ontario tellement interreliées qu'une négociation franche aura nécessairement lieu. «Du point de vue agricole, en tant qu'acheteurs nets, nous sommes dans la belle position», ajoute-t-il.

L'AGRICULTURE DE L'AN 2000

Désarmorcer les conflits mondiaux

Jean-Charles Gagné

SAINT-GEORGES DE BEAUCE — «L'agriculture n'est pas assimilable à n'importe quelle production industrielle ordinaire. Voilà pourquoi l'ouverture des frontières et la globalisation des marchés ne doit aucunement signifier la mise au rancart des systèmes de gestion de l'offre et la fin de tous les soutiens en place en agriculture.» Conférencier invité dans le cadre des journées d'information en gestion agricole tenues sur «Le défi agricole de l'an 2000: je m'y prépare», M. Bernard Landry, ex-ministre du Commerce extérieur du Québec et partisan reconnu de la libéralisation des échanges commerciaux, a tenu ces propos le 23 janvier 1991 devant quelque 260 agriculteurs et agricultrices présents au complexe Sartigan, à Saint-Georges de Beauce.

D'une manière générale, M. Landry a avoué soutenir la philosophie du libre-échange parce qu'elle contribue d'au moins deux manières à désarmorcer d'éventuels conflits mondiaux. D'autre part, rendus solidaires économiquement, les co-échangistes hésiteront à laisser libre cours à leur agressivité en portant atteinte aux intérêts matériels de l'autre. D'autre part, les populations dont les conditions matérielles d'existence connaîtront une amélioration sensible ne voudront pas entreprendre d'action qui risque de les menacer. Par ailleurs, ce professeur de l'UQAM juge que la vigilance des consommateurs et les législations anti-trust constituent des antidotes suffisants pour éviter la création de monopoles susceptibles d'agir en rois et maîtres du marché.

Un défi à la science économique

«L'agriculture constitue le chapitre le plus compliqué de la science économique. Des théories qui se vérifient dans d'autres secteurs économiques s'avèrent tout à fait inadéquates en agriculture» admet cet ex-ministre des Finances du Québec. Et cela pour trois facteurs principaux: d'abord, il est impossible de véritablement prévoir les conséquences de marché reliées au climat. Ensuite, étant donné que la sécurité alimentaire d'un pays repose sur l'agriculture, on ne peut sacrifier ce secteur sans augmenter en même temps la vulnérabilité économique d'une nation. Finalement, sans agriculture comme mode d'occupation du territoire, pas d'économie rurale, pas d'économie régionale et donc concentration maximale de la population autour de quelques grandes agglomérations.

Bon aussi pour l'agriculture

«Dans la mesure où des soutiens gouvernementaux l'appuient convenablement et que des précautions sont prises quant à l'ouverture des marchés, l'agriculture peut très bien s'inscrire dans une perspective de libre-échange avancé M. Landry. Principalement dans des productions où nous sommes véritablement concurrentiels.» Souvent vu comme un handicap, le climat tempéré du Québec devrait, à terme, favoriser la protection des systèmes hydriques essentiels aux cultures. Selon le conférencier, les Américains devront bientôt abandonner la culture dans certaines régions, comme l'Arizona, où les nappes phréatiques sont à toutes fins pratiques épuisées.

«Vous avez sans doute remarqué que l'UPA n'a pas déployé la même ardeur qu'envers les États-Unis pour s'opposer à l'intégration du Mexique dans une zone de libre-échange continentale. Avec raison puisque la complémentarité des productions ne peut être que bénéfique aux deux parties» a fait remarquer M. Landry. Cette zone continentale revêt à ses yeux une valeur particulière. «Dans 25 ans, les résultats de l'expérience de libre-échange avec le Mexique seront déterminants pour l'avenir de cette formule lorsqu'elle met en présence des pays industrialisés et un pays en voie de développement» a-t-il indiqué.

M. Landry a au passage déclaré que la Politique agricole commune (PAC) de la Communauté économique européenne (CEE) constitue une monstruosité économique qui fonctionne seulement à coup de subventions en raison d'une productivité beaucoup plus faible que celle des agriculteurs nord-américains. La production de betteraves à sucre, subventionnée à raison de 15 cents/lb et vendue seulement 5 cents/lb sur le marché mondial, représente une des absurdités de la PAC.

Encore des pneus en zone agricole!

Québec et environs
Diane Hayfield

Il semble que les producteurs agricoles ne soient pas au bout de leurs peines avec les dépotoirs de pneus usagés. Récemment, à St-Gilles de Lotbinière, l'UPA a accepté un dézonage temporaire du site pour le rendre plus sécuritaire mais à Notre-Dame de Portneuf, l'histoire est tout autre pour les dirigeants du Syndicat de base.

Le scénario est, en effet, différent. Alors qu'à St-Gilles la compagnie a obtenu l'aval de la Commission de protection du territoire agricole avant de procéder à l'ilotage des pneus, à Notre-Dame de Portneuf, l'entreprise a d'abord agi pour ensuite demander à la Commission de régulariser la situation.

Ce qui surprend et indigne le plus les représentants de l'UPA dans ce dossier, c'est l'attitude des ministères québécois de la Sécurité publique et de l'Environnement qui ont, en quelque sorte, donné leur bénédiction à Pneus Portneuf tout en sachant qu'elle enfreignait la Loi de la protection du territoire agricole.

Actuellement, Pneus Portneuf opère un dépotoir d'environ 280 000 pneus sur une superficie de 2,2 hectares dont une partie se trouve illégalement en zone agricole. Ironie du sort, la compagnie a enfreint la loi lorsqu'elle a procédé à l'ilotage et au clôturage du site pour le rendre plus sécuritaire en cas d'incendie et ce en conformité avec les normes gouvernementales en cette matière.

La compagnie demande de plus à la CPTA de dézoner une superficie supplémentaire de 3 hectares pour y implanter un centre régional d'entreposage. Un projet qui reçoit l'appui du gouvernement québécois par le biais des ministères de la Sécurité publique et de l'Environnement.

L'UPA dit non

L'Union des producteurs agricole s'oppose fermement à la requête de la compagnie. Lors des audiences publiques tenues le 30 janvier dernier à Québec par la Commission, le syndicat de l'UPA de la Chevrotière a déposé une résolution expliquant son désaccord.

Les tribunaux ont établi que l'entreprise avait des droits acquis sur une superficie de 1,3 hectare. En conséquence, l'UPA demande à la CPTA d'émettre une ordonnance obligeant les parties à remettre à l'état d'agriculture la superficie de 0,9 hectare illégalement utilisée pour le dépotoir de pneus. De plus, l'UPA demande à la Commission de refuser catégoriquement l'autorisation d'agrandir le site de dépôt de pneus pour en faire un centre d'entreposage régional.

Selon le Syndicat, les terres convoitées constituent des sols d'un excellent potentiel agricole, étant principalement classés 3. Il considère que ce secteur à forte vocation agricole ne peut se permettre d'accueillir un dépotoir régional de pneus usés sans compromettre sa vitalité.

L'UPA allègue de plus qu'il existe une forte disponibilité d'espaces alternatifs en zone blanche où seraient annulés les effets néfastes sur la pratique agricole.

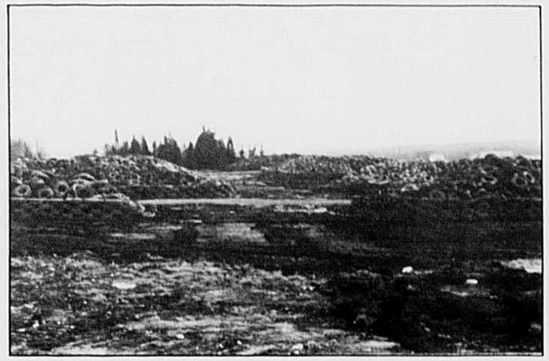
De son côté, le rapport d'analyse de la Commission affirme qu'à l'étude de cas similaires (dépotoirs de Gilles de Lotbinière et de St-Jean-Chrysostome, Haut-St-Laurent), la CPTA a adopté la ligne de conduite permettant aux intervenants gouvernementaux de réaliser les travaux d'ilotage et de clôturage de façon temporaire pour rencontrer les exigences du plan d'action. La même position pourrait être adoptée dans le cas présent.

Mais compte tenu du potentiel des sols, ajoute le rapport d'analyse, du caractère homogène des lieux et de la proximité des fermes laitières et d'élevage, il faut reconnaître que l'arrivée de la fonction industrielle ou commerciale sur le lot 313 ne peut que nuire à l'intégrité de cette partie du territoire et déstabiliser l'activité agricole qui s'y exerce.

Une décision rapide

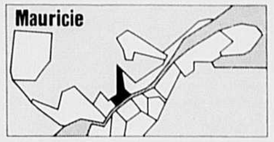
La Commission de la protection du territoire agricole ne devrait pas tarder à rendre sa décision dans ce dossier. En fait, les commissaires ont deux questions à régler.

Ce qui semble le plus inquiéter les producteurs, c'est que la Commission accepte de régulariser la situation actuelle alors que la compagnie Pneus Portneuf occupe illégalement une superficie de 0,9 hectare en zone agricole. Si l'on se fie au rapport d'analyse et aux audiences publiques, il serait surprenant que les commissaires cautionnent le projet de l'entreprise d'agrandir le site pour en faire un centre régional d'entreposage.



Vue du dépotoir à partir de l'extrémité nord du terrain.

CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE



États généraux: dialogue entre intervenants

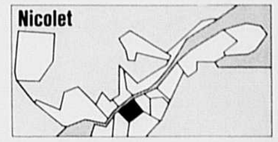
Les États généraux du monde rural en Mauricie ont été l'occasion de jeter les bases d'une prometteuse collaboration entre intervenants dans la poursuite d'un objectif commun: le développement de la «ruralité mauricienne».

En effet, une série de rencontres, organisée avec la collaboration du MAPA et de l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières) a permis d'échanger avec les leaders socio-économiques de chacune des MRC de la région. Les rencontres furent le lieu de vives discussions marquées par la profondeur des propos tenus.

À ce jour, plusieurs pistes de solutions furent avancées, les dénominateurs communs semblent la prise en charge du développement rural par les forces vives du milieu et la volonté de chacun de collaborer dans l'action, si petite soit-elle.

Dans la foulée de ces rencontres et à la suite des États généraux provinciaux, une rencontre régionale, orientée vers l'action, est prévue pour la fin mars. Des conférenciers de marque ne manqueront pas, à cette occasion, de susciter un questionnement et de provoquer des discussions.

L'ensemble des intervenants régionaux y est convié, afin de jeter un regard sur le monde rural des années 1990. En somme, une démarche teintée de dialogue et d'une volonté d'agir, garante de l'avenir du monde rural mauricien.



Le Syndicat de la Baie rencontre le député Richard

Le 27 janvier dernier, les administrateurs du Syndicat de secteur de l'UPA de La Baie rencontraient M. Maurice Richard, député de Nicolet et président de la Commission de l'agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation.

Les représentants des producteurs et productrices agricoles de la région de Baie-du-Febvre ont été particulièrement fermes dans leurs propos quant à certaines orientations politiques du gouvernement du Québec. Ils ont ainsi dénoncé la déstructuration systématique des programmes agricoles et souligner que, trop souvent, les nouvelles politiques gouvernementales visent essentiellement à réduire l'intervention financière du gouvernement.

Incidemment, le président du Syndicat, M. Réjean Veilleux, parlant des millions de dollars susceptibles d'être récupérés suite à l'application des nouveaux critères de formation quant à la politique d'aide à l'établissement, a demandé au député s'il était possible que ces argents soient réinjectés dans d'autres incitatifs à la formation. Le député Richard a singulièrement décliné cette proposition, confirmant du même coup les visées de l'État.

PETITE NOUVELLE

De l'Alberta à la France

(ASP) Seize bisons canadiens ont pris récemment le chemin de la France. Ce n'était évidemment pas dans le cadre d'une visite touristique. Il s'agissait plutôt d'un programme d'établissement d'un troupeau commercial dans ce pays. Les sujets, qui proviennent d'un troupeau domestique en Alberta, ont subi des examens rigoureux pour garantir qu'ils sont exempts de maladie. Si l'expérience réussit, elle mènera à l'implantation d'un troupeau en France.

PETITE NOUVELLE

Voir son coeur et guérir

(ASP) Un médecin américain, Dean Ornish, préconise une méthode plutôt inusitée pour guérir les affections cardiaques, en particulier le rétrécissement des artères coronaires, principale cause d'infarctus. Il propose au patient de «visualiser» son coeur, c'est-à-dire de s'en faire une représentation mentale et d'imaginer que ses artères sont en train de se nettoyer. L'exercice se fait seul, à l'aide d'images dessinées ou animées et selon une technique qui s'apparente à la méditation. Le même principe peut s'appliquer à d'autres affections, soutient le Dr Ornish. Malheureusement, le médecin n'avance aucune preuve scientifique de l'efficacité de sa méthode.

De plus en plus de producteurs de maïs obtiennent de plus gros voyages grâce à DeKalb.

DK 403

Regardez autour de vous lorsque vous êtes à l'élévateur à grain cet automne. Vous verrez que de plus en plus de producteurs de maïs obtiennent de plus gros voyages avec DK 403 de DeKalb.

DK 403 vous assure tout le rendement, la robustesse de tige exceptionnelle et la qualité de grain que vous vous attendez d'un produit DeKalb. Avec une performance farouche sur laquelle vous pouvez compter. Communiquez avec votre vendeur DeKalb. Ou encore mieux, cherchez des yeux quelqu'un qui le cultive. Avec des voyages comme ça, ils sont faciles à repérer même dans une foule.

DEKALB

DeKalb Canada Inc.

De plus gros voyages. C'est notre façon d'aller plus loin sur la voie du succès.



Terre fleurie

La flore du Mexique

Thérèse Romer

Ce n'est pas un court séjour à Puerto Vallarta ou à Acapulco qui nous ouvrira les yeux sur la flore du Mexique — pourtant une des plus variées et des plus riches au monde. Mais même pendant des vacances «soleil, mer et sable» on peut quand même profiter des délicieuses surprises que nous réservent les fruits, les fleurs et les plantes de cet extraordinaire pays.

Bien sûr, il faudrait sillonner tout le Mexique pour découvrir les couleurs et les saveurs de chaque région et l'histoire très ancienne du pays. Jamais on ne se lassera d'admirer ses trésors d'architecture et d'archéologie, les oeuvres de ses artistes et la profusion de son folklore aux visages multiples. Tout bon guide touristique en parle abondamment, mettant les visiteurs sur la piste des merveilles à ne pas manquer.

Mais tel n'est pas le cas de la nature. Cherchez donc à vous faire expliquer quel est le cycle des saisons, pourquoi les iris fleurissent en janvier, quelles sont ces ipomées roses extraordinaires qui s'accrochent au mur d'une villa, ou ces arbres au tronc nu et aux fleurs d'or qui habillent l'île sauvage… nul ne saura vous le dire.

Oui, le marché local (le vrai «mercado», pas le «super» à l'américaine) regorgera de fruits tropicaux, exotiques à nos yeux; les marchandes de fleurs vous vendront pour trois fois rien des brassées de roses, d'oeillets, d'arums, de giroflées, de toutes les fleurs que nous connaissons chez nous plus une cinquantaine d'autres. Oui, les jardins autour de l'hôtel et de ses alentours surprendront par leurs bougainvillers, hibiscus, palmiers et innombrables arbustes colorés, communs à toute la zone sous-tropicale. Mais vous cherchez à en savoir plus long sur la flore indigène: y a-t-il des livres, des lieux à visiter? Bien mal vous en prenne.

Des scientifiques et des explorateurs botaniques ont, bien sûr, depuis la Conquête espagnole au 16e siècle, bravé les distances et le climat pour répertorier et acclimater en Europe un grand nombre de plantes mexicaines. Saviez-vous que les dahlias, les zinnias et les tagètes (marigolds) de nos jardins viennent, à l'origine, du Mexique? Ajoutez-y le blé d'Inde, les fèves, les courges, les avocats, la vanille, le cacao, le tabac, le coton et combien d'autres… Sans oublier, bien sûr, la poinsettie, cette légendaire euphorbe rapportée aux États-Unis au 19e siècle par M. de Poinsett, ambassadeur américain en poste à Mexico.

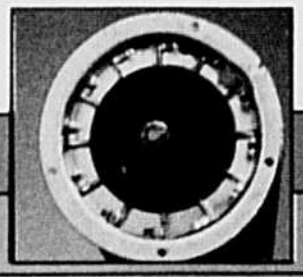
Les botanistes, eux, savent donc bien que la flore mexicaine est une des plus variées et des plus riches au monde. On estime que sur les quelque 300 000 espèces végétales du globe, 30 000 sont originaires du Mexique, un nombre bien supérieur à la flore disons, de l'URSS, dont la superficie est 11 fois plus grande que celle du Mexique.

Pourquoi n'y pratique-t-on donc pas le tourisme botanique? Ça s'en vient. Car c'est une habitude nouvelle qui gagne de plus en plus d'adeptes. En Angleterre surtout, mais maintenant aussi en France et aux États-Unis, des agences de voyage spécialisées offrent des excursions horticoles et botaniques dans les lieux les plus reculés du monde. Cela est bien tentant, mais de tels voyages restent encore très chers, peu accessibles au commun des mortels.

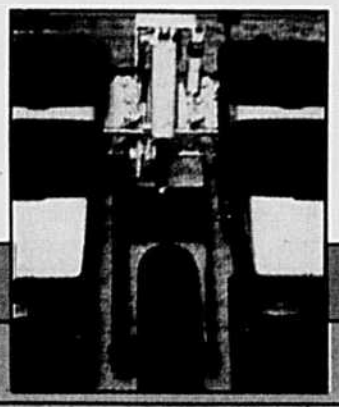
Cependant, si la curiosité des plantes et de la nature vous anime, vous pourrez fort bien profiter de vacances dans notre propre hémisphère pour découvrir des mondes nouveaux. Par exemple, que vous entrepreniez un voyage véritable au Mexique, ou que vous y voyagiez en rêve au creux de notre hiver blanc, aimeriez-vous qu'une prochaine «Terre fleurie» vous suggère quelques pistes passionnantes? Si oui, donnez-nous de vos nouvelles.

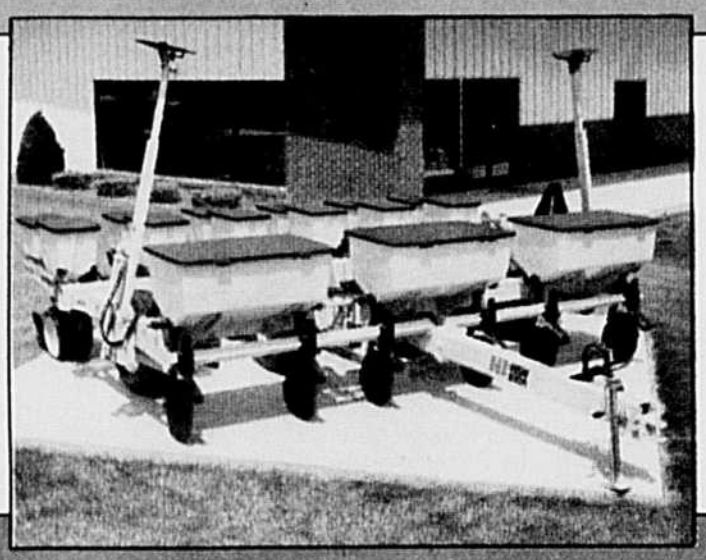
NI NEW IDEA NI NEW IDEA NI NEW IDEA

POUR UN ENSEMENCEMENT PRÉCIS
ET UN CHOIX DE 4 À 8 RANGS



CHÂSSIS SIMPLE OU DOUBLE









- CHÂSSIS 7″ × 7″
- ENGRAIS LIQUIDE OU SOLIDE
- BOÎTE INSECTICIDE ET HERBICIDE
- ACCESSOIRES D'ENSEMENCEMENTS SANS LABOUR

POUR PLUS DE DÉTAILS, SOYEZ PRÉSENTS LORS DE LA CLINIQUE D'INFORMATIONS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE CONCESSIONNAIRE.

agNE agNE agNE agNE

LES ÉQUIP. ACTON INC.
Acton-Vale (514) 546-3207

GARAGE BONIN LTÉE
St-Denis/Richelieu (514) 787-2812

LES ÉQUIP. COLPRON INC.
Ste-Martine (514) 875-0655

LES ÉQUIP. GUILLET INC.
Sabrevois (514) 346-6663

HECTOR LABELLE ÉQUIP. ENRG.
Thurso (819) 986-7783

MACH. HORT. D'ABITIBI INC.
Poularies (819) 782-5604

J. RENÉ LAFOND INC.
St-Hermas (514) 258-2448

GARAGE J.G. NEVEU INC.
Lorrainville (819) 625-2290

SERV. AGRIC. OMER MADORE INC.
Coaticook (819) 849-4465

ÉQUIP. AGRICOLE PICKEN
Waterloo (514) 539-1114

R. VIENS ÉQUIP. INC.
Granby (514) 378-9891

MACHINERIE L.S. INC.
Deschambault Québec (418) 286-6628

FAUCHER & FAUCHER INC.
Ste-Marie de Beauce (418) 387-2377

MACH. FOREST INC.
L'Épiphanie (514) 588-5553

PIERRE AIMÉ HOULE INC.
St-Cuthbert (514) 836-3626

J.B. MALTAIS LTÉE
Alma (418) 668-5254

MACH. PATRICE LTÉE
Louiseville (819) 228-4848

GARAGE THÉRIAULT & COUTURE INC.
Amqui (418) 629-2521

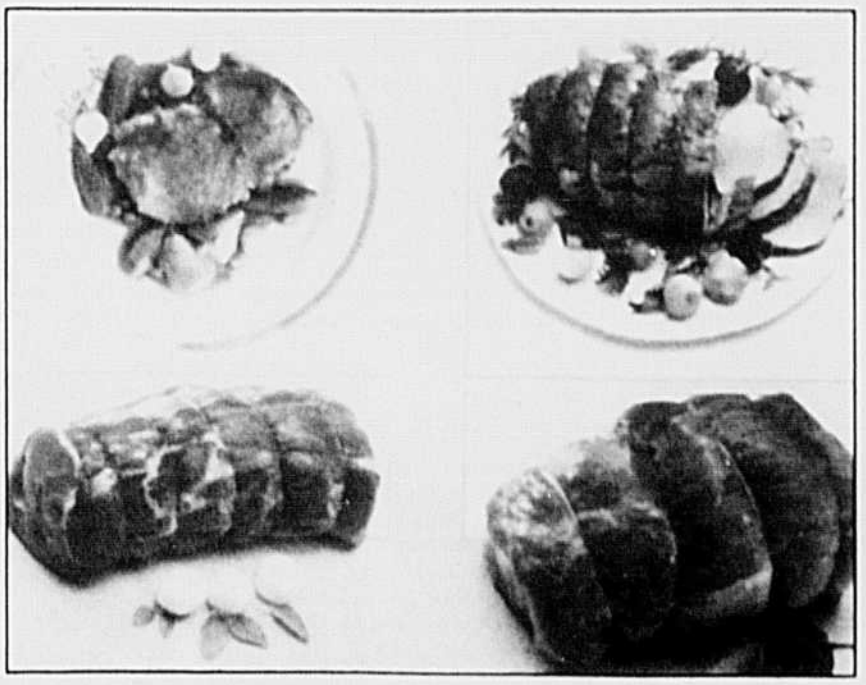
GARAGE N. THIBOUTOT INC.
St-André de Kamouraska (418) 493-2060

L'ÉQUIPE LABRIE INC.
Napierville (514) 245-0301

NI NEW IDEA

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

À bon porc



Bien conscients des besoins de l'alimentation moderne qui veut que l'on souhaite manger de plus en plus maigre, les intervenants de l'industrie porcine, dont la Fédération des producteurs, lancent sur le marché toute une nouvelle gamme de coupes de porc : des coupes provenant de la cuisse, de l'épaule et de la longe. Ces produits plus petits, plus maigres s'apprêtent de maintes façons.

Les chefs des grands hôtels le reconnaissent : « Donnez-nous de bons produits comme ceux-là et nous ferons toujours de l'excellente cuisine. »

Voici ce que le chef Philippe Mollé du luxueux hôtel Vogue de Montréal présentait lors du lancement officiel de cette initiative des nouvelles coupes de porc. De plus en plus d'ailleurs le porc est au menu, c'est lui que l'on découvrait au banquet de lancement des États généraux du monde rural à Montréal, la semaine dernière.

NOISETTES DE PORC À LA RHUBARBE

Ingrédients :
1 1/2 tasse de rhubarbe coupée en morceaux
1/4 de tasse de crème 35%
1 c. à soupe de sucre
Filets de porc coupés en noisette (environ 6 oz par personne)
1/2 tasse de cidre sec
3 oz de beurre doux
2 à 3 oz de pois mange-tout ou haricots verts (garniture)
Quelques noix de beurre pour la cuisson
Une pincée d'amandes effilées
Sel et poivre
Préparation :

Étuver la rhubarbe au beurre jusqu'à ce qu'elle soit en compote.

Crémer le mélange, le sucrer ; saler et poivrer très légèrement.

Éduire jusqu'à consistance épaisse (compote serrée). Conserver au chaud.

Sauter les noisettes de porc au beurre clarifié.

Les dresser en mettant une bonne cuillerée de compote sur chaque noisette.

Jeter le gras de cuisson, déglacer la poêle avec le cidre, réduire de moitié.

Monter le jus au beurre. (Mettre le beurre dans le déglaçage bouillant, porter à ébullition violente en agitant jusqu'à ce que le beurre soit fondu et bien émulsionné.) Assaisonner.

Servir les noisettes avec un légume de goût contrastant, par exemple : pois mange-tout sautés amandine. Servir le jus beurré à part, en saucière, ou, à défaut, en napper l'assiette.

Remarques : La compote ne doit pas être sucrée, on utilise du sucre uniquement pour couper l'acidité.

On peut inverser la présentation, c'est-à-dire : servir les noisettes arrosées de leur jus, la compote à part, mais, dans ce cas on doit utiliser des assiettes très chaudes car le jus beurré a tendance à figer rapidement.

Une telle compote de rhubarbe peut remplacer agréablement la compote de pommes traditionnellement servie avec le porc, par exemple avec des côtelettes ou du rôti.

Rendement : 2 portions.

Créateur : Richard Bergeron, restaurant L'Imprévu.

CARRÉ DE PORC EN COIFFE À LA MOUTARDE

(4 personnes)

Ingrédients :
1,2 kg de carré de porc
4 carottes en gros dés
2 oignons en gros dés
3 germes d'ail égermés
2 branches de céleri en gros dés
50 ml de moutarde forte
15 ml de chapelure de pain
1 orange râpée pour le zeste
30 ml d'huile de tournesol
500 ml de bouillon de volaille
50 ml de Porto (facultatif)
5 clous de girofle
sel au goût
poivre au goût
Préparation :

Saler et poivrer le carré de porc, puis faire chauffer l'huile et faire colorer le carré de tous les côtés. Ajouter les légumes en dés et l'ail. Laisser suer 2 ou 3 minutes, puis arrêter le feu et retirer le carré pour le laisser refroidir. Piquer les clous sur le carré et badigeonner de moutarde forte mélangée avec le zeste et la chapelure. Disposer les légumes autour puis ajouter le Porto et le bouillon de volaille et laisser cuire doucement au four à 375°F durant 2 h 30 à 3 h 00. Laisser reposer 3 minutes le carré avant de le découper, puis réduire le jus de cuisson de moitié. Assaisonner si nécessaire, découper le carré et servir le jus autour.

Suggestion d'accompagnement : choux braisés à l'orange.

PICCATAS DE PORC AU CURRY

(4 personnes)

Ingrédients :
640 g steak de cuisse de porc (pointe de surlonge, 8 pièces 80 g chacune)
3 échalotes
30 g beurre doux
1 banane en morceaux
5 ml poudre de curry
50 ml crème 35%
50 ml fond de veau lié
sel
poivre
50 ml vin blanc sec
Préparation :

Bien aplatir les steaks entre deux feuilles de papier ciré, les assaisonner.

Faire fondre le beurre sans coloration et faire colorer des deux côtés.

Réserver le porc de côté.

Retirer le gras et déglacer la poêle avec le vin blanc sec.

Ajouter les échalotes, puis le fond de veau et la crème.

Réduire à consistance puis assaisonner à nouveau.

Faire chauffer de nouveau les piccatas dans la sauce 2 minutes.

Déposer la viande dans les assiettes chaudes.

Ajouter les morceaux de banane dans la sauce et verser celle- ci sur la viande.

Servir avec un riz aux petits légumes.

Remarque : Pour accentuer la coloration, les piccatas peuvent être farinés avant la cuisson.

ÉMINCÉ DE PORC MARINÉ AU VINAIGRE

(4 personnes)

Ingrédients :
650 g de languettes de porc
50 ml d'huile de tournesol
1 oignon émincé
2 ml de gingembre râpé (frais)
2 carottes émincées en tranches fines
15 ml de cassonade
250 ml de bouillon de volaille
75 ml de vinaigre de vin
sel au goût
poivre au goût

Préparation :

Faire chauffer l'huile et faire revenir vivement les languettes de porc. Ajouter l'oignon et les carottes émincées. Assaisonner, laisser cuire durant 4 à 5 minutes. Saupoudrez de cassonade, ajouter le gingembre puis le bouillon de volaille et le vinaigre. Laisser cuire de nouveau pendant 3 minutes. Laisser ensuite refroidir et servir avec une salade d'endives et le jus de marinade accompagné d'un ketchup maison.

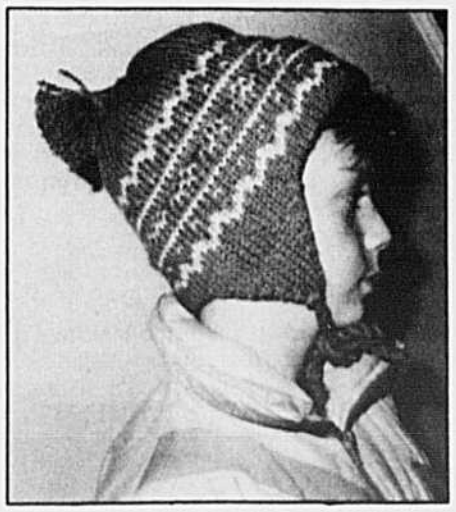
PARLONS TRICOT

Bonnet de ski

Béatrice Boily

Pour les skieurs qui font du ski pendant les froides journées de l'hiver canadien, ce bonnet aux oreilles doublées, est très chaud et confortable. Quand il fait plus chaud, il peut se porter les oreilles relevées et nouées sur le bonnet avec les attaches. Le patron est donné pour les grandeurs petit, moyen, grand.

Matériel :
— grosse laine sport style Shetland, mélange laine et acrylique, pelotes de 50 g.
— 2 pelotes de la couleur principale.
— 1 pelote pour les motifs.
— aiguilles no 6.



Points employés :
Jersey : 1 rang endroit, 1 rang envers.
Jacquard : suivre la grille en jersey.
Échantillon : 1 carré de 10 cm = 15 mailles et 16 rangs.

Le bonnet se commence par le haut. Il est tricoté droit et plissé pendant la finition.

Sur les aiguilles no 6, monter 78 — 84 — 90 mailles avec la couleur principale. Tricoter en jersey pendant 18 — 20 — 22 rangs. Avec la couleur principale et la couleur secondaire, tricoter le patron jacquard illustré. Quand le patron est terminé, tricoter 2 — 4 — 6 rangs unis sur l'endroit.

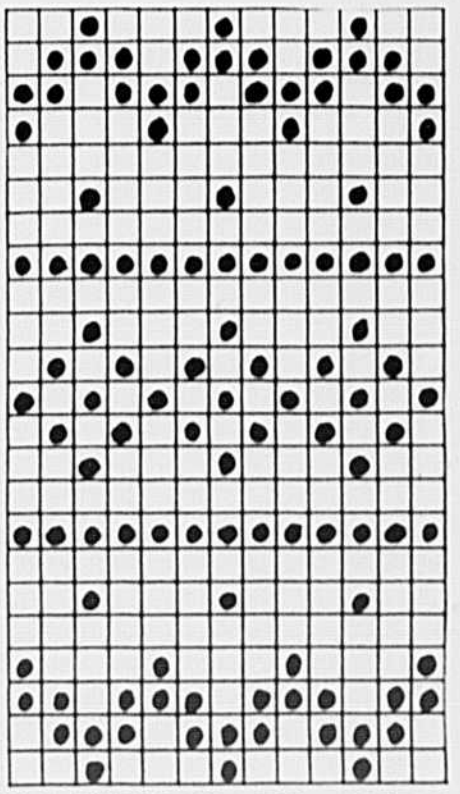
Oreilles :
Tricoter à l'endroit 17 — 18 — 19 mailles, laisser les autres en attente. Tourner, les tricoter à l'envers. Au rang suivant, diminuer 1 maille au début et à la fin du rang à tous les rangs jusqu'à ce qu'il reste 3 — 2 — 3 mailles. Au rang suivant, augmenter 1 maille au début et à la fin du rang à tous les 2 rangs. Tricoter 2 rangs droit.

Revers :
Quand le rang des oreilles est terminé, continuer droit pendant 12 rangs. Ne pas fermer.

Montage :
Avec une aiguille à gros chas, faire la couture des côtés. Avec une laine, faire une couture à grands points dans le haut du bonnet et tirer la laine pour plisser. Fixer solidement en faisant plusieurs points et bien arrêter avec un noeud. Faire la couture du côté des oreilles. Avec un point de maille, coudre une à une les mailles du revers sur l'envers du bonnet.

Poser des cordons de 30 cm au bas des oreilles. Faire une houppe de 7 cm composée d'une quarantaine de brins de laine. Passer un cordon de 7 cm dans la houppe et fixer le bout du cordon au haut du bonnet.

Bon ski !



LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

«*Qu'est-ce que je veux?*»

Q/ Je suis une épouse dans la quarantaine. Je viens à mon tour dire ou plutôt écrire ce que j'ai sur le coeur depuis longtemps. J'ai essayé et j'essaie encore de réussir ma vie de couple. Mais il y a toujours quelque chose que ne va pas. Premièrement, mon mari est une personne qui a l'habitude d'obtenir ce qu'il veut. J'ai eu beau essayer de me «libérer», d'essayer de faire une vie qui me conviendrait, mais monsieur est un manipulateur. Dès qu'il passe à un mode de vie, il faut que tout le monde s'adapte à sa façon de voir.

Exemple: J'étais une femme heureuse à la maison à élever mes quatre enfants. Puis est venue la mode des femmes au travail. Monsieur a décidé que je serais une femme au travail. À ce moment-là, mon dernier enfant avait dix ans. J'étais malheureuse et fatiguée, car je continuais mon travail à la maison et celui à l'extérieur. Donc de moi-même, malgré les jérémiades de monsieur, j'ai décidé de rester à la maison. Ce n'était pas le manque d'argent ou autre chose. Mais seulement parce qu'il pouvait dire comme ça à ses connaissances: «moi, ma femme travaille». Cela faisait moderne. Donc, pendant un an, je suis restée à la maison pour ma santé et aussi pour maintenir mon point de vue.

Pendant tout ce temps, monsieur faisait la «tempête» des insinuations, telles que: «Lui, sa femme travaille, ils peuvent aller en Floride l'hiver» ou «Tu as le temps de faire telle chose (que lui faisait avant) tondre la pelouse, porter les vidanges, parce que tu ne travailles pas». Fatiguée de tout ceci, je suis retournée travailler, mais cette fois, j'ai un patron à la place d'une patronne et maintenant il est jaloux. Il a fait la même chose avec les enfants et ils sont tous partis dès qu'ils ont été capables de gagner leur vie.

Moi, je me dis que quand les enfants seront grands je partirai. Mais maintenant je ne sais plus car nous avons quand même de bons moments et en trente ans de mariage nous avons accumulé beaucoup de biens. Je me demande s'il y a vraiment des couples pour qui tout va bien, ou si c'est de croire au Père Noël.

Déçue

R/ Ma chère amie, vous vivez sous l'influence de votre mari. Vous semblez peu capable de savoir exactement ce que vous voulez et de prendre les moyens pour l'obtenir.

Monsieur voulait que vous alliez travailler: vous y êtes allée. Maintenant il est jaloux parce que vous avez un patron. De grâce, soyez ferme et prenez votre place. C'est uniquement là qu'est le problème.

Les autres ne sont forts que de notre propre faiblesse. Vous avez un bon emploi qui vous convient, gardez-le. Dites une fois pour toutes à votre conjoint ce dont vous avez besoin pour continuer de vivre avec lui.

Quel est votre statut matrimonial? Si vous êtes mariée en séparation de biens la nouvelle loi sur le patrimoine vous avantage: la moitié de la maison, la moitié de la voiture, mais vous feriez bien de consulter un notaire avant de faire un pas décisif.

Il y a probablement moyen de vous faire une bonne vie tous les deux en souvenir «des bons moments vécus en 30 ans» et aussi de vos enfants. Une fois que vous aurez pris une décision solide: être maîtresse de vous-même, l'éclairage va changer. Ayez confiance. Il n'y a aucun couple pour qui «tout va bien». Il y a des couples qui vivent au jour le jour, en oubliant les choses peu importantes et les défauts de l'autre et qui essaient de voir les aspects positifs de leur situation. Les autres se plaignent inutilement, divorcent. Pour souvent recommencer avec un autre la même série de difficultés. Nous n'avons de pouvoir réel que sur nous-même.

DRÔLE DE DON JUAN: Ce qui est arrivé à beaucoup d'apprentis-amants... Vous n'avez absolument pas à redouter les conséquences de votre timidité, dans ce domaine. Je suis persuadée que lorsque vous aimerez assez une jeune fille pour l'épouser, vous deviendrez un mari très normal et vous aurez autant d'enfants que vous le voudrez. Cela devrait quand même vous servir un peu de leçon. L'amour ne se pratique pas impunément n'importe où, n'importe comment et avec n'importe qui. Essayez donc de vous garder des aventures sexuelles sans lendemain, uniquement pour vous prouvez à vous-même que vous êtes «bon»... Pour votre complexe provenant du fait que vous avez déjà mangé une bonne volée et que maintenant vous avez peur des gens et du public j'imagine que ces jeunes gens qui vous sont tombés dessus sans crier gare n'étaient pas sur le perron de l'église ou au centre paroissial. Cela ressemble au comportement débraillé de jeunes soulards. Gardez-vous aussi de ces fréquentations périlleuses. Soyez à l'aise avec les copains et les jeunes filles. Pour vos autres questions, non la masturbation ne conduit pas à l'homosexualité. Elle n'est cependant pas recommandable, car elle empêche souvent ensuite celui qui s'y livre de pouvoir compléter une relation normale. Pour vos autres questions, il serait peut-être plus prudent de voir un médecin. Étant donné que vous ne semblez pas trop difficile sur vos partenaires, ce serait peut-être plus rassurant pour vous, drôle de Don Juan...

BRUNE AUX YEUX BLEUS: Si ce jeune a autant de qualités que vous dites, n'hésitez pas à l'inviter à vous accompagner à ce mariage. C'est vous qui serez en sa compagnie, ce ne seront pas vos soeurs... Peu importe, leur petit goût à elles... À 16 ans, avec vos 5 pieds 2, vous pouvez peser entre 100 et 110 lb, si votre ossature est moyenne.

J.-PIERRE DE T.R.: J'ai cru reconnaître votre écriture. Vous avez toujours des problèmes d'un ordre assez spécial. Vous semblez changer de sexe très facilement aussi... Je ne suis quand même pas tombée de la dernière pluie... Si vous êtes malade, faites-vous soigner. Ce ne sont pas des consultations à distance qui peuvent vous guérir.

BLANCHE-NEIGE: Vous aimez les chats et vous aimeriez travailler dans un endroit où on garde beaucoup de chats. Je ne vois pas d'autres endroits que les magasins où l'on vend de petits animaux les «Pet Shop», vous en avez une liste imposante dans les pages jaunes de l'annuaire de téléphone de Montréal. La chute des cheveux peut provenir de toutes sortes de causes. Un état général un peu déficient, vos teintures fréquentes peuvent nuire à vos cheveux. Surtout, si vous l'appliquez vous-même, la teinture très forte peut altérer la qualité des cheveux.

MME H.R. DE BEAUCE: Chère madame, tel que vous le désiriez, j'ai adressé votre lettre à sa Majesté la Reine. Je ne sais si elle répondra à vos demandes, mais je me suis fait un devoir d'indiquer l'adresse habituelle où elle réside, Palais de Buckingham, Londres, Angleterre. N'espérez cependant pas trop de ses largesses. Elle n'est pas encore la Providence...

JEUNE VIEILLE: Est-ce que le feuillet d'instruction précise que vous pouvez utiliser ce vibromasseur pour la figure? Les tissus faciaux sont très délicats et ne peuvent être bousculés sans danger. Soyez donc bien vigilante dans l'emploi de cet appareil. Il sera surtout efficace pour les endroits du corps que guettent la cellulite et la graisse: les hanches, les cuisses et le ventre. Pour ce qui est des massages faciaux, je crois que je laisserais cette tâche à un masseur professionnel. Je regrette de ne point connaître de manuel pratique pour les massages à la maison. Merci de votre bonne lettre parfumée... qui m'apporte une douce brise du Bas-du-Fleure...

FROU-FROU INQUIÈTE: J'espère que vos inquiétudes se sont apaisées avec la venue normale de vos règles. Vous êtes bien jeune ma fille, pour vous prêter à ces jeux si lourds de conséquences. Non il n'est pas nécessaire qu'il y ait pénétration complète pour que la semence porte des fruits. Voilà pourquoi quand on ne veut pas se brûler, on n'approche pas du feu. J'espère que cette crainte sera le commencement de la sagesse. Si quelque chose n'allait pas, n'hésitez pas à me redemander conseil. Vous auriez besoin comme beaucoup de jeunes de 15 ans de recevoir une éducation sexuelle adéquate.

SOEUR MADELEINE: Je regrette de ne pouvoir envoyer de timbres à quiconque.

UNE DE ST-SAMUEL: Quelle drôle de question!... Vous me demandez la signification des heures sur l'horloge... ainsi 2h et 10, ou 3h et 15, etc. Je n'ai jamais lu nulle part que les heures pouvaient avoir une signification autre que de marquer le temps et son emploi. Ainsi 5h 30 signifie qu'on doit aller chercher les vaches, 10h 30 qu'il est grand temps d'aller au lit, si on ne veut pas avoir l'air insignifiant à 7h le lendemain matin!... À moins que vous ne vouliez parler plus savamment de la signification philosophique!... Mais j'ai plutôt l'impression que vous cherchez une sorte d'horoscope sur l'horloge.

17 ans: Pauvre ami, les filles se sauvent souvent quand elles vous voient... Vous êtes timide avec elles. Dites-vous bien que la plupart des jeunes filles sont elles aussi intimidées par les jeunes gens. Souvent quand elles sont en groupe, elles semblent se moquer de vous. Ce n'est pas grave, puisque souvent les garçons le leur rendent bien. Soyez simple avec les filles. Parlez-leur de petites choses: études, température, vacances, etc. Elles se laissent assez vite apprivoiser. Soignez votre apparence, votre tenue. Les jeunes personnes sont sensibles à ces détails.

BELLE KAIGA: Tous vos petits et grands problèmes sont bien normaux. Quelle jeune fille de 16 ans n'a pas un défaut physique qu'elle aimerait corriger et quelle autre ne se trouve pas trop grosse, trop petite, pas assez brune, trop noire, etc. Vous avez le dos un peu rond, je vous conseille quelques exercices pour renforcer vos muscles dorsaux. Debout, jambes écartées, penchez le buste en avant, croisez les bras sous la poitrine, puis rejetez-les à l'horizontale. 2e exercice: mains à la nuque, dos plat, fléchissez lentement le buste en gardant les coudes parallèles au sol. 3e exercice: debout, jambes écartées, buste penché en avant, touchez la pointe du pied droit, avec la main gauche, puis la pointe du pied gauche, avec la main droite. À refaire sans interruption trente fois de suite. Votre timidité provient en partie de ce que vous ne vous sentez pas assez certaine de vous et de vos atouts. Beaucoup de jeunes filles et de jeunes gens sont comme vous, ils ont de la difficulté à exprimer leurs idées, leurs sentiments. Par contre, ils accorderont plus facilement un baiser, qu'une réponse à une question directe. Abordez au début de la conversation des sujets banals, comme la température, la classe, etc. Cela casse la glace, comme on dit. Ensuite, vous pouvez vous aventurer vers des sujets plus originaux. Bonne chance.

LE GLAUCOME ET LA «MARI»

Un de mes amis atteint de glaucome s'est fait percer un oeil au laser il y a quelques mois. Cette opération avait pour but de faire baisser la pression à l'intérieur de son oeil. Non seulement sa condition ne s'est pas améliorée, mais il est condamné à se mettre des gouttes dans l'oeil à tout bout de champ et ce jusqu'à sa mort.

Il y a une quinzaine d'années, une cause célèbre a fait jurisprudence aux États-Unis. Après un long procès, un jeune homme atteint de glaucome obtenait de fumer légalement sa marijuana. Le département de la santé des États-Unis fournit maintenant les cigarettes de marijuana à tous ceux atteints de glaucome et qui en font la demande. Il a été prouvé que la marijuana ou «cannabis» fait baisser la pression à l'intérieur de l'oeil et en régularise la fonction, empêchant ainsi le malade de devenir aveugle!

Mais les arriérés de Canadiens continuent à percer, couper, charcuter inutilement! Il faut bien rentabiliser la technologie au laser, et pour les spécialistes des yeux et leurs grands amis les pharmaciens, la «mari», c'est pas payant!... La spécialiste s'acharne auprès de mon ami, elle aimerait bien lui percer l'autre oeil! Après ces premiers résultats désastreux, vous comprendrez que mon ami l'ait envoyé promener! Pour le moment, avec sa vue affaiblie et bariolée, il magasine auprès des pushers...

Laval D.

AVIS À «CHAT ÉCHAUDÉ»

Celui qui signait «Chat échaudé» serait-il intéressé à entrer en contact avec un lecteur qui aurait une proposition à lui faire. Si oui, qu'il nous envoie ses coordonnées. Nous lui enverrons le nom du producteur en question.

POÊLE À BOIS

Un de nos lecteurs ou une de nos lectrices pourrait-il(elle) nous envoyer l'adresse où obtenir des pièces pour réparer les poêles à bois. Merci pour une lectrice d'Hudson.

Patrons *La Terre de chez nous*



5732: 5129: 5695:

5732 — Beaux ensembles printaniers pour tricots extensibles. Tailles incluses de petite à extra-large.
5129 — Petites poupées à figure de lapins. 24 po de haut.
5695 — Toujours d'allure fraiche et élégante que ce deux-pièces. Tailles 6-8-10 et 12-14-16.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 445 Finchdene Square, Scarborough, Ontario M1X 1B7. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 $ chacun plus 75 ¢ de frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

RADIO TÉLÉ

Oublier Rose-Anna

Ça m'a pris un bout de temps à oublier la Rose-Anna du Temps d'une paix pour me consacrer à Bella Cormoran. D'autant plus difficile de se sortir du Temps que la série continue d'être diffusée en reprise et que je me fais toujours un très grand plaisir de la revoir.

Avec Cormoran, on traverse le fleuve et l'on vit au rythme de l'immédiat avant-guerre, dans ces années trente si fertiles en rebondissements en Europe mais où au Québec on vivait encore les dernières léthargies de notre assoupissement tranquille. Pourquoi ai-je pris autant de temps à me rallier à Cormoran?

Je racontais cette difficulté à l'auteur Pierre Gauyreau, rencontré aux récents États généraux du monde rural. Il confiait que c'est long avant d'établir l'intérêt du spectateur pour une nouvelle série, mais que les prochains mois et la prochaine année surtout gagneront en intérêt dramatique. C'est facile de le constater depuis quelques semaines où certains personnages secondaires deviennent presque des personnages de premier plan. Qu'on songe à Claude Prégent qui dans le McPherson du Temps d'une paix composait un bon gars simple et qui pose dans Cormoran un personnage compliqué et sinueux de chef d'entreprise qui paie son monde avec des bons d'achats.

Que dire aussi de Bella? Au début, je la trouvais agaçante, maintenant je la trouve presque touchante. Déplaisante comme c'est pas possible, tourmentée, plutôt limitée en intelligence, confite en préjugés, odieuse avec son monde. C'est difficile d'imposer d'emblée un personnage principal aussi détestable. Habituellement les « héros » principaux de nos téléromans sont plutôt du genre sympathique. À moins que l'on remonte à Séraphin, qui lui était une caricature de lui-même qu'au fond on pouvait parvenir à aimer par quelque côté son intelligence, sa roublardise, sa capacité de travail...

Bella Cormoran n'a rien de cela, paresseuse et stupide. On se demande si un tel personnage aussi unilatéral peut exister. Surtout que sa bonne grosse soeur et son frère docteur du plus terne ne semblent pas du tout relever des mêmes géniteurs.

Je n'ai, hélas, jamais trouvé que Raymond Legault était un bon comédien. Cette opinion se confirme dans son personnage du docteur. Il joue sous la note tout le temps. Mais les personnages du boucher — ce facho de campagne extraordinaire — de même que celui de l'hôtelier sont crédibles. René Caron a toujours une bouille sympathique et intelligente, dans son personnage de journaliste.

C'est bien que l'on dépeigne ainsi nos ruraux comme des gens intéressés à la politique internationale. Il y eut des fascistes parmi nous: nos élites des années 30 et du début des années 40 n'étaient pas sans péché sur ce point. Qu'on se souvienne des campagnes contre « le péril jaune » et des discours antisémites d'Adrien Arcand et compagnie. Beaucoup de nos nationalistes citaient avec complaisance Mussolini et le Hitler des premiers temps. « Ils avaient remis de l'ordre dans leur pays. »

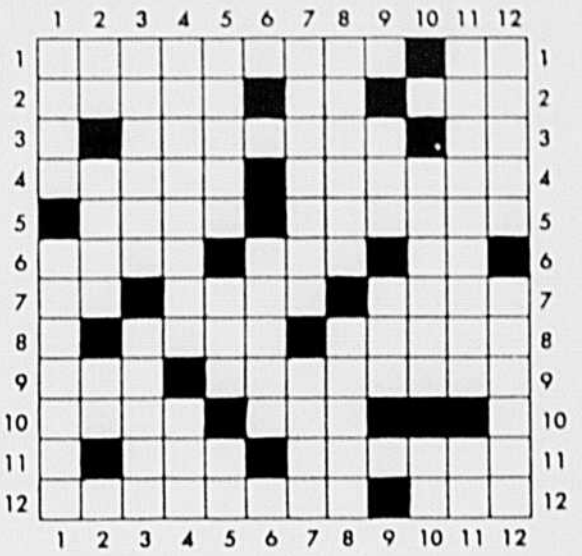
Dans Cormoran, les images sont belles. La côte sud du fleuve ne le cède en rien au pays de Charlevoix. Le manoir est beau et l'ensemble de la production fort crédible.

Toutes nos paroisses rurales possédaient des esquisses de Bella Cormoran. Ces personnages de célibataires que d'aucuns appelaient les « liseuses de roman » qui ne se complaisaient pas dans les tâches ménagères et qui auraient bien aimé pouvoir autant « tirer du grand » que Bella Cormoran. Mais la plupart d'entre elles, sans le sou, devaient se contenter de vivre dans l'ombre d'une belle-soeur, éplucher les légumes et aller aux Vêpres toujours avec le même chapeau noir qui tirait sur le vert.

Nos campagnes sont des sources d'inspiration sans égale pour nos artistes. Nos villages et nos rangs étant des sociétés en elles-mêmes avec toutes les hiérarchies et les inter-connections bien serrées. Tout le monde se connaît. On peut faire inter-agir des personnages en toute vraisemblance. Ce trésor-là on veut le garder. On vient de le dire bien fort à Montréal, la semaine dernière.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Exposition horticole. - Note de musique.
2- Bonne terre. - Dépouillé. - Ondulation de terrain.
3- Plante de l'Inde. - Erbium.
4- Fête. - Plante potagère.
5- Arbre de Malaisie. - Sans aiguillon ni épines (Bot.).
6- Altier. - Animal domestique. - Gallium.
7- Route rurale. - Animal. - Ancien État d'Allemagne.
8- Légumineuse. - Étendue de terre.
9- Pas un. - Son grain nourrit l'oiseau en cage (plur.).
10- Petit de l'âne. - Époque.
11- Masse de pierre. - Plante grimpante.
12- Arbre tropical. - Branche du bois d'un cerf.

VERTICALEMENT

1- Herbe. - Lieu planté de frênes.
2- Déchiffré. - Entendre. - Seul.
3- Remplit. - Ensemble des plantes d'une région.
4- Plante qui sert à faire de la compote. - Refus.
5- Ventilas. - Prénom de la maîtresse d'Hitler. - Calcium.
6- Singe-araignée.
7- Glucide voisin de l'amidon. Invoque.
8- Guêpe des régions chaudes. - Tissu végétal.
9- Pièce de la charrue. Pièce de l'habillement.
10- Pressant. - Actinium.
11- Paresseuse. - Molybdène.
12- Gerbes sur l'aire. - Poche de l'estomac des oiseaux.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE



LA SEMAINE VERTE

Dimanche, le 17 février 1991 à midi

— Le dossier: une série « Partenaires » (L'Égypte, don du Nil) (1re de 2 parties) en collaboration avec l'ACDI.
— La chronique horticole: les fleurs du Sud au Jardin botanique.
— Invité en studio: mois des oeufs.

Dimanche, le 24 février 1991 à midi

— Le dossier: une série « Partenaires » (L'Égypte, don du Nil) (2e partie) en collaboration avec l'ACDI.
— La chronique horticole: l'aménagement intérieur.
— Court sujet: le linola (huile de lin comestible).

Apollo® Alerte

Est-ce que ça vous intéresserait de vous familiariser avec les meilleures solutions anti-mites pour les pommeraies du Québec? Nous vous invitons à assister à l'Atelier d'information APOLLO® à l'un des endroits indiqués ci-dessous.

Pour plus de détails, contactez votre dépositaire APOLLO ou l'un de nos deux distributeurs d'APOLLO, N.M. Bartlett Inc. et Les Produits Agri-Unis.

Dates et endroits des réunions APOLLO:

Hemmingford, Hôtel de ville, lundi, 25 février, 19h30 (en anglais 20h30)

Frelighsburg, Hôtel de ville, mardi, 26 février, 19h30

Rougemont/St-Paul-d'Abbotsford, Centre de la pomme, mercredi, 27 février, 19h30

Oka/St-Joseph-du-Lac, Hôtel de ville, jeudi, 28 février, 19h30

NOR-AM
NOR-AM CHEMICAL COMPANY

La grille de chez nous

Lorsque tous les mots retrouvés dans la grille auront été encerclés soit de façon horizontale, verticale ou diagonale, les lettres restantes créeront le mot-mystère.

MOT-MYSTÈRE (5 LETTRES)

PROTÉGEZ-VOUS

A	U	T	O	M	E	D	I	C	A	L	A
V	S	E	F	O	M	M	T	S	G	U	T
E	N	S	E	D	I	A	A	E	E	H	N
N	A	I	U	E	R	I	R	M	T	C	A
A	U	V	E	R	P	S	T	R	N	E	T
N	L	P	I	C	A	O	N	E	A	T	C
T	A	R	A	E	I	M	O	T	V	I	A
E	T	E	S	U	A	L	C	R	I	L	R
S	I	U	S	G	L	N	O	E	V	A	T
T	P	V	U	E	C	A	L	P	S	D	N
S	A	E	R	U	E	M	U	F	T	O	O
E	C	H	E	A	N	C	E	S	I	M	C

ÂGE
ANS
ASSURANCES
ASSURE
AUTO
AVENANT

CAPITAL
CLAUSE
CONTRACTANT
CONTRAT

ÉCHÉANCE
ÉCHU

FEU
FUMEUR

MAISON
MÉDICAL

MISE
MODALITÉ
MODE

PERTE
POLICE
PLACE
PREUVE
PRÉVU
PRIME

TERMES
TESTS

VIE
VISE
VIVANT

Solution de la grille **Sous mon toit**: maison.

FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

Comment choisir un abri fiscal?

• Denis Viens

La période des impôts revient, comme chaque année cela peut provoquer de l'angoisse chez certains.

Vous commencez à penser aux sommes d'impôt que vous aurez à débourser et aux moyens à prendre pour les diminuer.

Parmi ces moyens, il y a des abris fiscaux. Le plus connu, c'est le REÉR, suivent ensuite les RÉA, FSTQ, PPD, RIC, REÉÉ.

La date limite de contribution pour certains de ces abris fiscaux se terminait le 31 décembre dernier. C'est le cas pour les RÉA, RIC et les parts permanentes des Caisses populaires qui sont à toutes fins pratiques « écoulées ».

REÉR (Régime Enregistré d'Épargne Retraite)

Date limite: 28 février 1991.
Montant maximum: 7 500 ou 20 % du revenu gagné.
3 500 $ pour ceux qui participent à un fonds de pension ou 20 % du revenu gagné.
Éléments nouveaux: Vous ne pouvez plus transférer dans votre REÉR les sommes reçues de la Régie des rentes du Québec et de la Pension de sécurité de vieillesse.

Si vous manquez d'économie, il serait avantageux d'emprunter pour acheter votre REÉR.

Attention pour 1991, des changements importants seront apportés au REÉR, nous aurons l'occasion d'en parler plus tard, par le billet de prochaines chroniques.

RÉA (Régime d'Épargne Actions)

Ce genre de placements constitue une participation dans un capital de risques. Cela signifie qu'à la limite, vous pourriez perdre totalement votre mise de fonds si l'entreprise fait faillite.

Les déductions maximales permises:
— 10 % de votre revenu total, au provincial seulement.
Recommandations:
— Avant d'acheter ce genre de placements, vérifier avec votre comptable et courtier.

FSTQ (Fonds de solidarité des travailleurs du Québec)

Le Fonds de solidarité des travailleurs québécois est une corporation à capital de risques. Il investit dans de petites et moyennes entreprises du Québec afin de créer ou de sauvegarder des emplois. Son taux de rendement dépend des profits réalisés par les entreprises dans lesquelles il a investi. La rentabilité du Fonds fluctue donc en fonction des profits et des pertes des entreprises.

Maintenant, les agriculteurs pourront investir dans le FSTQ et leurs placements seront transférés dans un fonds spécial. En effet, le Fonds Agro-forestier a été mis sur pied au mois de juin 1990 conjointement avec le Fonds de solidarité (FTQ) et l'Union des producteurs agricoles afin de réaliser des investissements dans le secteur agro-alimentaire et forestier québécois ainsi que de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois.

Économie d'impôt: REÉR + 40 %

En participant au Fonds de solidarité (FTQ), vous profiterez de deux avantages fiscaux, soit:
— Deux crédits d'impôt totalisant 40 % du montant investi, spécialement octroyés au Fonds par les deux gouvernements (Québec – 20 % et Canada – 20 %).
— Une réduction supplémentaire d'impôt grâce au régime enregistré d'épargne-retraite offert par le Fonds.

Au total, l'économie d'impôt équivaut en moyenne, à 80 % du montant investi, et plus encore si votre revenu est plus élevé.
Exemple: Si vous avez un revenu imposable de 25 000 $, vous pouvez récupérer, grâce au Fonds, tout près de 800 $ sur un placement de 1 000 $. Montant maximum annuel de 3 500 $.

Vous pourrez retirer vos placements à la retraite seulement ou sous certaines conditions.

PPD (Parts Permanentes Desjardins)

Date limite: 28 février 1991.
Montant maximum: 2 000 $.
Taux de rendement: Rendement annuel moyen des dépôts à terme + 1 %.

La contribution double si investie dans un REÉR. Déduction au provincial seulement.

Un inconvénient pour les personnes jeunes car l'argent est non disponible avant la retraite ou l'invalidité totale, et le décès.

RIC (Régime d'Investissement Coopératif)

Date limite: 31 décembre.
Montant maximum: 10 % du revenu total.
Taux de rendement: Varie selon les coopératives.

Il est réservé aux membres des coopératives offrant ce placement.

Il est déductible au provincial seulement et non imposable lors du retrait.

REÉÉ(Régime Enregistré d'Épargne Étude)

Une participation à ce régime ne vous donne droit à aucune déduction d'impôt. Seuls les intérêts qui s'accumulent sont libres d'impôt.

suite à la page 39

Cette année, ajoutez un petit quelque chose à votre REER.

En cette période de l'année, plusieurs institutions financières vous proposent leur REER.

À la Banque Royale, nous vous invitons à opter pour un REERRRRR: un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, Réfléchi, pour un Rendement Rentable!

Retraite Royale:
parce que nos nombreuses options vous permettent de choisir en fonction de vos besoins et surtout de votre objectif— l'atteinte d'une retraite Royale.

Réfléchi:
parce que vous pouvez compter sur l'expérience de nos spécialistes REER qui vous aideront à mieux cibler votre choix.

Rendement Rentable:
parce que la Banque Royale vous garantit des taux hautement concurrentiels.

Vous pouvez également obtenir jusqu'à ½ % de plus en transférant vos REER à la Banque Royale: informez-vous sur nos bonis d'intérêt.*

Jusqu'à ½%

Pour information, ou pour connaître les taux de ce jour:
1-800-363-3967

De plus, en primeur cette année, la Banque Royale vous offre la possibilité:
- **d'obtenir un prêt REER à taux préférentiel**
- **d'effectuer vos contributions additionnelles (dépôts à terme seulement) par télécopieur ou par téléphone et ainsi éviter la cohue de dernière minute.**

En somme, un REER de la Banque Royale, c'est un placement qui rapporte.



*Offre valable au Québec seulement

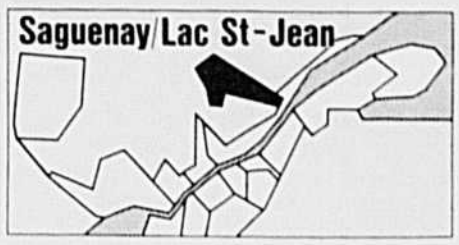
REERRR

Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, Réfléchi, pour un Rendement Rentable.

BANQUE ROYALE

Leader bancaire en services agricoles au pays

CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE



Le Syndicat des producteurs de moutons du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'heure du développement régional

Au moment où plus de 1 000 délégués se réunissent pour traiter des États généraux du monde rural, il serait pour le moins d'actualité de relater l'expérience d'une organisation syndicale aux prises avec d'importants problèmes de toutes sortes et qui est en train de relever le défi de développer sa mise en marché alors qu'il aurait été si simple de baisser les bras et de laisser péricliter une production qui a toujours eu du mal à prendre son envol.

Le Syndicat avait mis beaucoup d'espoir sur l'agence de vente de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et son enchère électronique. C'était l'aboutissement d'un long processus qui visait à regrouper l'offre des producteurs sur un même canal de mise en marché et ultimement de rendre disponibles à tous les acheteurs les fameuses carcasses d'agneaux frais du Québec et d'en obtenir un prix intéressant.

Ce fut peine perdue et, en mars 1990, six mois après son départ, l'enchère électronique était suspendue indéfiniment. En terme clair, cette procédure sonnait le glas de la mise en marché provinciale de l'agneau.

Sans vouloir critiquer qui que ce soit, force nous est de reconnaître que le fait de regrouper et de centraliser dans les grands centres la mise en marché d'une production animale ou végétale ne représente pas nécessairement une panacée pour tous les problèmes reliés à la commercialisation. Lorsqu'il arrive qu'une agence de vente provinciale connaisse des difficultés quasi insurmontables et cesse ses activités de mise en marché, les régions périphériques se retrouvent démunies du jour au lendemain et ne savent plus où donner de la tête, courant de droite à gauche pour tenter de recouvrer son ancienne clientèle.

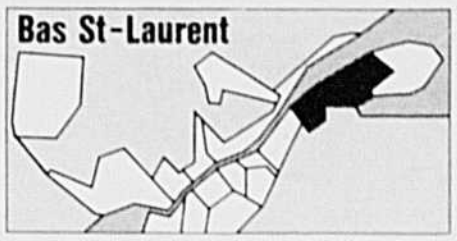
Pendant quelques jours, c'est dans cet état lamentable que le Syndicat s'est retrouvé. Heureusement, le Syndicat n'avait pas totalement abandonné les liens tissés avec les acheteurs avant la mise en place de l'enchère électronique. Tout en respectant le système de vente, il a conservé un intérêt certain pour la qualité du produit livré. Et c'est ni plus ni moins cette bouée de sauvetage qui a sauvé l'organisation du naufrage.

Redoublant d'ardeur et forte du dynamisme qui l'avait caractérisé, le Syndicat a renoué ses contacts avec la chaîne de magasin qui s'était déjà montrée intéressée par le passé. Il a renégocié une entente, un prix ferme et un volume régulier d'approvisionnement. Il a dû vaincre une multitude de problèmes reliés au rodage du système (approvisionnement régulier auprès des producteurs, abattage selon les exigences et les critères très élevés de qualité exigée par la chaîne d'alimentation, le transport, etc.).

Le système de mise en marché régional a été monté de A à Z. Le Syndicat a même effectué des démarches auprès du sous-ministre André Vézina pour être reconnu agence de vente et administrer l'aide au transport, ce qui est désormais chose faite. Un défi de cette envergure, il faut le relever étape par étape. La prochaine est de réorganiser la production d'agneaux régionale dans le but de pouvoir s'approvisionner en majeure partie à même le cheptel régional. Comme il faut remplir les commandes 52 semaines par année, le Syndicat est actuellement dans l'obligation d'acheter des agneaux à l'extérieur de la région à certaines périodes de l'année.

Le développement régional passe par le dynamisme et l'entrepreneurship des développeurs régionaux. Il exige le rapatriement des leviers décisionnels à l'intérieur des régions. C'est une condition indispensable pour qu'elles se prennent en main. Par la force des choses, l'expérience vécue par le Syndicat a démontré ce principe si cher à la théorie du développement régional.

Ces dernières années, la tendance a fortement penché du côté de la centralisation vers les grands centres de l'organisation de la mise en marché. La tenue des États généraux du monde rural établira peut-être une prise de conscience à l'effet que le regroupement au même endroit de toutes les activités de mise en marché, quoique comportant des avantages certains, n'est probablement pas la meilleure solution pour régler les problèmes inhérents à la mise en marché des produits agricoles. La preuve en est que seul un syndicat régional a réussi à mettre sur les tablettes d'un géant de l'alimentation de l'agneau frais du Québec, là où régnait en maître l'agneau de la Nouvelle-Zélande et de l'Ouest canadien. La Fédération régionale, par son appui constant, est fière d'avoir contribué à relever un tel défi.



Options professionnelles à conserver

Le conseil d'administration est intervenu auprès du ministre de l'Éducation afin que les options professionnelles ne puissent être dispensées par n'importe quelle commission scolaire qui le désire et que la Commission scolaire de la Mitis puisse conserver ses options. Compte tenu du faible nombre d'élèves dans la région, une multiplication des options entraînerait une fermeture éventuelle de ces dernières.

Quand la qualité devient un problème

Une demande a été formulée à la Régie des assurances agricoles pour qu'une attention particulière soit portée à l'évaluation de la récolte de foin de 1990 qui a été bonne en qualité mais faible en rendement. Les pertes de rendement peuvent être compensées en partie par une qualité supérieure mais si la qualité est bonne, les animaux ont tendance à consommer davantage. On craint que l'utilisation du facteur de qualité qui compte sur une période de référence courte, sans tenir compte des pertes de rendement, ne fausse la réalité et empêche que des compensations soient versées.

Fiscalité...

suite de la page 38

Le bénéficiaire sera votre enfant étudiant, et il devra compléter ces études supérieures.

Il existe également d'autres genres d'abris fiscaux disponibles, soit :

— Déduction à l'égard de certains films.
— Déduction relative aux ressources (actions accréditives).
— Déduction pour amortissement à l'égard d'un IRLM (Immeuble résidentiel à logements multiples).
— SPEQ : Société de placements dans l'entreprise québécoise.

Nous vous conseillons de consulter les experts dans ce domaine avant de contribuer.

Toute demande concernant le sujet traité dans la présente chronique ou toute suggestion sur un sujet de chronique peut être adressée à « Fiscalité et comptabilité en agriculture », *La Terre de chez nous*, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

* *L'auteur est Directeur au Service de comptabilité et de fiscalité à la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue.*

ROGER BLAIS & FILS
R.R. n° 1 Plaisance (Québec) J0V 1S0
Rés. (819) 427-5531 / Bur. (819) 427-6236
CHAROLAIS
PUR SANG FRANÇAIS
PLUS DE GAIN... PLUS DE PROFIT.



HABITANT, 25 P FMC 5064
Né le 24 août 1982

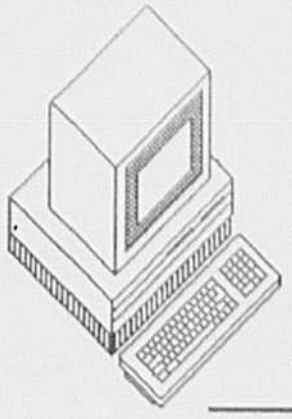


FL LOUIS, LECHAROLLES 4L, FMC 3668
Né le 5 février 1979

PRIX DE LA SEMENCE : 40,00 $/Quantité de semence limitée (Minimum 5 — maximum 20) Les semences sont entreposées au Centre d'insémination artificielle du Québec, à Saint-Hyacinthe

PLASTIQUE FLEXIBLE
Etiquettes d'oreille pour bétails
1.23 $
Essayez les «FLEX-LOK» avec votre applicateur
Numeroté sur un côté/ incluant le bouton mâle
Pour un echantillon gratuit et un catalogue 1990-91 de nos produits : appelez sans frais
1-800-267-9964
Ketchum Manufacturing Sales Limited
OTTAWA ONT. ST. HYACINTHE QUE. GUELPH ONT.

AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES
professionnels de l'agriculture d'aujourd'hui



Spécialement pour vous!
Les systèmes informatisés SIGA de gestion agricole à domicile:
- équipements informatiques de qualité
- logiciels agricoles spécialisés fiables, reconnus partout par un très grand nombre de vos pairs, déjà clients;
- **Installation et formation chez vous!**

SÉMINAIRES SIGA HIVER '91
Dernière chance! Surprise pour nos participants inscrits!
INSCRIVEZ-VOUS EN COEUR!

Remplissez et faites-nous parvenir cette section.
Je désire être invité(e) à un Séminaire SIGA Hiver '91 dans ma région.
Nom .....
Adresse .....
Localité .....
Code postal ..... Téléphone (.....) .....

La solution informatique en gestion agricole.
SIGA INFORMATIQUE (1990) Inc.
784, rue Principale, Wickham (Québec) J0C 1S0 • Tél.: (819) 398-6804

Venez rencontrer votre concessionnaire Case IH

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 372-7219

HÉBERTVILLE/LAC-ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

HUNTINGDON
ÉQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841

LA GUADELOUPE
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

LOUISEVILLE
ÉQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

MARIEVILLE
ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

MONT-LAURIER
LES ENTREPRISES D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

NICOLET
CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441

POINTE-AU-PÈRE
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

RIVIÈRE-DU-LOUP
SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
(418) 862-5505

ST-ANICET
J.R. CAZA ET FRÈRES INC.
(514) 264-2388, 264-2300

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612, 825-2546, 692-1568

ST-CLÉMENT
SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
(418) 963-2177

ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.
(514) 787-2105

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
(514) 839-2294

ST-GUILLAUME
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161

ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FILS INC.
(819) 376-3877

ST-PASCAL DE KAMOURASKA
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 492-6038

ST-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS
AGRI MAG INC.
(418) 828-2243

UPTON
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811

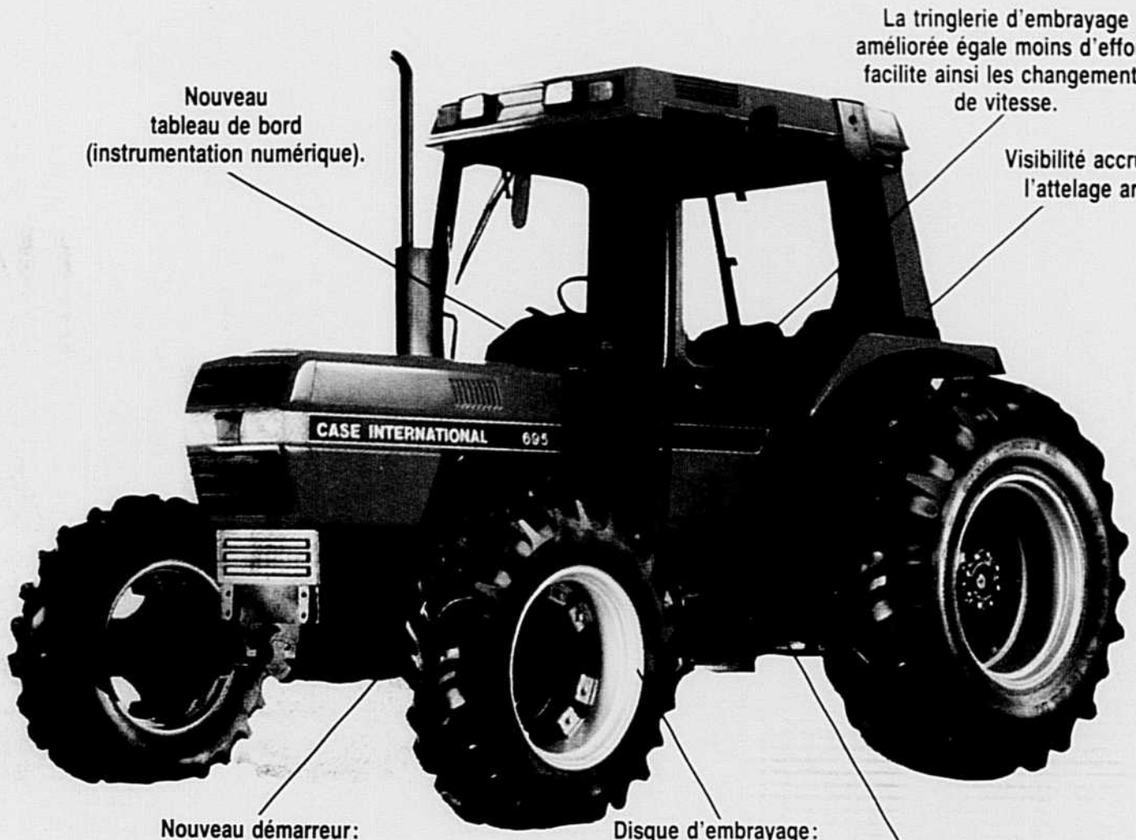
VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

J. I Case Canada
Une division de Tenneco Canada Inc.
3350, S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3M6

LA SÉRIE 95 ET SES CHANGEMENTS



Modèles de 35 à 85 forces à la p.d.f.

Informez-vous sur nos taux réduits de financement et notre programme de location.

caseih